LES

ORIGINES LITURGIQUES

CONFÉRENCES

DONNÉES A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS EN 1906

PAR LE

T. R. Père dom Fernand CABROL

ABBÉ DE SAINT-MICHEL (FARNBOROUGH)

PARIS

LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS

76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES

—

1906

LES

ORIGINES LITURGIQUES

LES
ORIGINES LITURGIQUES

CONFÉRENCES

DONNÉES A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS EN 1906

PAR LE

T. R. Père dom Fernand CABROL

ABBÉ DE SAINT-MICHEL (FARNBOROUGH)

PARIS

LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS

76 BIS, RUE DES SAINTS-PÈRES

1906

CUM SUPERIORUM LICENTIA

AVANT-PROPOS

Lorsque je fus appelé par la bienveillance de M[gr] Péchenard à donner une série de conférences à l'Institut catholique sur les origines et l'archéologie liturgiques, il me sembla préférable, eu égard à la nature de l'auditoire, au nombre des conférences et à la durée de chacune d'elles, de choisir quelques sujets d'intérêt général qui pourraient initier à des études, assez peu cultivées jusqu'ici, la majorité des auditeurs, D'où le caractère de ces conférences qui sont plutôt des généralisations que des études de détail.

Je sais bien les objections que l'on peut soulever contre ce système, mais je répondrai d'abord qu'il n'était pas facile de faire autrement; ensuite pour ceux qui décidément préfèrent des études plus scientifiques, nous prendrons la liberté de renvoyer à nos appendices où quelques points touchés seulement dans nos conférences ont été repris et traités plus en détail, et à notre *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie*, où l'érudition peut se donner libre carrière.

Le sujet de nos huit conférences porte donc sur des points qui nous ont paru d'un intérêt plus actuel. La question de l'esthétique dans la liturgie chrétienne est depuis longtemps à l'ordre du jour. Des livres retentissants, des romans à grand succès l'ont posée devant le grand public qui a paru se passionner pour cette lecture. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de la ramener à ses principes.

Il n'était pas moins important de montrer comment il faut aborder l'étude de la liturgie, pour traiter ces questions d'une façon vraiment scientifique et suivant des méthodes rigoureuses.

Nulle part la méthode n'est aussi nécessaire que dans les questions d'origines pour délimiter d'une façon précise quelles influences se sont exercées sur les créations liturgiques.

La IV[e] et la V[e] conférence ont pour objet la littérature liturgique. Il fallait montrer comme complément aux chapitres précédents, comment est né et s'est développé à travers les âges ce genre à la fois théologique et littéraire, comment en se développant dans nos contrées occidentales, il s'est fractionné, divisé en quelques familles principales, qui retiennent cependant l'unité d'origine.

Les trois dernières conférences sur la messe, le baptême et la semaine sainte, sont aussi des questions d'origine. Si l'on s'est appliqué beaucoup dans ces dernières années à étudier les problèmes du développement des dogmes, on a peut-être, et bien à tort selon nous, négligé l'étude de l'origine et du développement des rites qui est si étroite-

ment unie à la première et peut faire rejaillir sur elle quelque lumière.

En même temps, cette étude de détail sur deux de nos rites principaux et sur l'année ecclésiastique montrera, nous l'espérons, l'harmonie et la logique de notre liturgie catholique.

Nous avons réuni dans nos appendices quelques dissertations d'un caractère plus spécial, qui éclaireront ou compléteront tel ou tel point que nous ne pouvions traiter aussi à fond dans nos conférences. Quatre de ces appendices avaient paru dans certaines Revues ; il nous a semblé utile de les reproduire pour répondre à des demandes qui nous avaient été faites de divers côtés.

Nous avons été heureux de donner place à deux études de l'un de nos jeunes confrères, le R. P. Marcel Havard (appendice G, *Les Messes de saint Augustin*, et appendice H, *Centonisations patristiques dans les formules liturgiques*) qui complètent avantageusement nos deux conférences sur la composition et les familles liturgiques. Avec beaucoup de sagacité et de patience, il est parvenu à retrouver la source d'un certain nombre de pièces liturgiques, à faire des rapprochements aussi ingénieux qu'inattendus entre les diverses familles liturgiques. Des travaux de ce genre ont une grande importance au point de vue de la critique des textes liturgiques et ils ouvrent devant les liturgistes des perspectives nouvelles.

Les conférences de l'Institut catholique dont les nôtres ne forment qu'une série, ont un but apologétique en même temps que scientifique. Nous

pensons que les *Origines liturgiques.* répondent par ce côté à l'intention des fondateurs. On ne peut étudier le culte chrétien dans son histoire, sans être frappé du caractère de grandeur, de vraie piété, d'élévation qu'il présente.

Il prouve aussi l'unité et l'apostolicité de l'Église catholique. La loi de la prière est devenue la loi de la croyance, exprimant dans ses rites, dans ses formules, dans ses symboles, dans ses figures, la même pensée depuis l'origine à travers les variétés des formes. Habilement présentée, cette preuve serait de nature à faire grande impression sur un esprit impartial.

Je souhaite qu'il en soit ainsi pour quelques-uns de mes lecteurs.

D'une façon générale je souhaite que ces conférences rencontrent auprès du public le même accueil sympathique qu'elles ont trouvé auprès des auditeurs d'âge et de conditions si différents qui se pressaient dans la grande salle de l'Institut.

I

ESTHÉTIQUE DANS LA LITURGIE



I

ESTHÉTIQUE DANS LA LITURGIE

Le culte divin est-il susceptible de beauté? Le sens esthétique qui est en nous, peut-il être satisfait par la liturgie? Oui, sans aucun doute. Et la preuve la plus frappante, sinon la plus solide, peut être tirée de l'expérience personnelle.

Vous vous dirigez, appelé par la voix sonore, pleine et puissante des cloches, vers une de nos magnifiques églises gothiques ou romanes, dans lesquelles le génie chrétien a déployé toutes ses ressources pour construire un temple digne du Dieu trois fois saint.

Vous entrez et du premier coup s'exerce sur vous l'effet préparé et attendu par l'artiste chrétien. En pénétrant sous cette forêt de pierres qui s'élèvent du sol vers le ciel pour se croiser aux voûtes en berceaux élégants et hardis, votre âme est brusquement arrachée aux soucis terrestres, terrassée sous cette grandeur et cette majesté de la maison de Dieu, elle sent son néant, elle se prosterne, et, volontiers, vous vous arrêteriez sur le seuil, pour vous frapper la poitrine et vous écrier : Seigneur, je ne suis pas digne!

Et puis toutes ces colonnes qui de la terre s'élancent vers le ciel, vous ouvrant dans leur entre-croisement la perspective de leurs vitraux sur le séjour des bienheureux, semblent vous enlever avec elles dans leur essor jusqu'à Dieu. Et la pensée de ce Dieu qui là-bas sur l'autel habite au milieu des hommes, le souvenir de ces générations chrétiennes d'ancêtres qui, pendant huit ou dix siècles, sont venues s'agenouiller ici, y trouver confort et espérance au milieu de leurs pauvres vies misérables, tout cela n'est-il pas de nature à réveiller dans les esprits les plus vulgaires ou les plus indifférents, des pensées religieuses et sublimes ?

Plein de ces sentiments qui ont préparé votre âme aux grandes émotions liturgiques, vous vous approchez de l'autel et vous le trouvez couvert de fleurs en papier peint, aux tons criards, aux nuances fanées, pauvres choses inanimées qui ont vainement essayé d'imiter l'inimitable nature et, comme toutes les imitations maladroites, atteignent le grotesque d'une caricature inconsciente. C'est le moment de la messe ; vous voyez sortir de la sacristie un ministre revêtu d'habits étriqués, raides, dont ni la forme, ni la coupure n'ont plus rien qui s'harmonise avec les lignes pures ou les entrelacs sinueux de votre église ; c'est un anachronisme qui vous impressionne péniblement et, du ciel, vous fait descendre sur la terre, sur une terre où habitent des hommes aux goûts bizarres, aux conceptions mesquines. Ces hommes chantent d'une voix rude et fausse ; les notes heurtées sans rythme ni mesure, partent en désordre pour monter vers les voûtes, ou redescendent par secousses rapides sur la terre pour s'y écraser en tons sourds.

La protestation muette qui s'était élevée au dedans de vous s'accentue ; peut-être le sentiment religieux est-

il assez fort en vous pour vous faire dominer l'impression première. Mais il est possible aussi qu'elle se traduise, comme chez Huysmans, en accents indignés. Vous avez été choqués par l'impression du laid.

Supposez au contraire que vous ayez vu s'avancer dans la nef une longue théorie de prêtres et de ministres aux vêtements amples, dont les lignes harmonieuses et hiératiques et les couleurs artistement nuancées rappellent ces statues d'évêques couchés depuis des siècles sur leur tombe de marbre, ou ces saints peints sur les verrières. Les figures et les gestes, les mouvements lents et mesurés sont ceux d'hommes convaincus qu'ils exercent en ce moment la plus haute fonction de leur vie.

Au lieu de ces hurlements qui blessaient vos oreilles, les voix mâles bien exercées se mêlent au soprano argentin des enfants pour modeler harmonieusement une mélopée simple et primitive qui donne aux fortes paroles liturgiques toute leur valeur et leur relief.

Le plain-chant est vraiment devenu dans ce cas « la paraphrase aérienne et mouvante de l'immobile structure des cathédrales ». (*En route*, p. 13.) Ce que l'on chante, c'est peut-être cet introït de l'Épiphanie dont on n'admirera jamais assez la majesté simple, joyeuse et forte, et l'à-propos pour saluer ces mages qui viennent dans la crèche adorer leur roi et leur Dieu : « Voici qu'arrive le Seigneur et le dominateur; il a en main le sceptre, le pouvoir et l'empire. » L'impression que vous avez eue en franchissant le seuil n'a fait que s'accentuer, et par les sens elle a pénétré jusqu'aux profondeurs de votre âme qui maintenant s'abîme dans l'adoration et la prière (1).

(1) Il est à peine besoin de faire remarquer ici que cette émotion, si elle reste extérieure, n'est pas vraiment religieuse; elle est dans les sens. On

Ainsi l'Église s'est servie des sens, des cérémonies extérieures pour vous élever vers Dieu, c'est le premier degré de l'oraison; elle s'adresse ensuite à votre intelligence et à votre cœur par ses formules; et si vous vous laissez pénétrer par cette influence, elle vous conduira jusqu'au plus haut degré de la prière, le ravissement et l'extase.

Incontestablement tout cela est impressionnant, touchant, profond, sublime, c'est beau.

Il y a donc une beauté liturgique, une esthétique de

peut lire pour saisir d'un coup toute la différence la description donnée par M. Chevrillon, *Revue de Paris*, 15 novembre et 1er décembre 1904, d'une cérémonie de la liturgie bouddhique.

M. Chevrillon, qui dispose d'une belle variété de couleurs à sa palette, n'a pas résisté à la tentation de nous redire une fois de plus la langueur des lieux clos, l'ombre dorée, les lumières, la vapeur des sanctuaires, la grande salle bleuissante d'encens où, peu à peu, les yeux éblouis encore de la clarté du jour, voient s'ébaucher derrière des grilles d'or et de bronze les invariables silhouettes sacrées du bouddhisme, de tous côtés, des Bouddhas, assis, debout, accroupis, couchés, simples, un doigt levé pour enseigner la paix, ou bien retirés en eux-mêmes, les yeux fermés à la réalité fantôme; — des monceaux de fleurs, jasmins ou champaks, en molles masses neigeuses, sous une pointe de verdure, emplissant le lieu saint de leur arome, « vraiment le parfum virginal et sacré qui doit flotter sur les autels, de suavité molle et propice aux larmes, à l'extase, ivresse dissolvante comme celle qui se concentre avec de l'ombre blanche dans le tendre et brillant cornet d'un grand lis.

« L'air, entre les murs prochains de marbre jaune, était celui qui fait tourner la tête et fermer les paupières si l'on enfouit son visage dans un grand bouquet d'œillets, mais plus étourdissant encore, parce que pénétré de fumées d'encens, parce que tout amolli de chaleur, — et vicié depuis longtemps, consumé jusqu'au fond par les respirations humaines et par les flammes... » — des voiles de soie, d'or, d'argent, d'ivoire ciselé en bordure de feuillage; — par delà, le scintillement des cassettes, des châsses, des plats, des vases d'or; — tout au milieu, le reliquaire protégé par des barreaux de bronze, la caisse somptueuse où la dent du Bouddha rayonne à travers sept cassettes emboîtées, « et tout cet or ponctué de pierreries, émeraudes, topazes, saphirs, pierre de lune, rubis, brûlant en feux multicolores, dans l'ombre, achevant par leurs musiques secrètes de nous ravir à la terre et de nous dissoudre le réel.

« Puis, les groupes entrant par trois et par quatre dans un absolu silence : des formes graves, androgynes, un peuple qu'on eût dit impubère, jeunes

la liturgie qui est constituée par la grandeur, la convenance, l'« adaptabilité » de l'édifice, la force et le sens des prières, la beauté des chants, des rites, des costumes, le recueillement des ministres et des fidèles, l'ordre, l'harmonie, la proportion entre le service et ce qu'il veut exprimer, c'est-à-dire la plus grande chose qui soit au monde, l'adoration de Dieu par l'homme.

Nous ne pouvons étudier à la fois toutes ces questions. Nous laissons de côté l'architecture liturgique, le chant, le costume, qui ne sont pas de notre sujet, pour

hommes aux longs cheveux relevés en chignons de femmes, jeunes femmes aux épaules, aux hanches aiguës comme celles des jeunes hommes, à demi nus tous.

« La lumière factice des flammes enveloppait de vermeil les péplums mauves, pourpre et carmin, la sveltesse délicieuse des poitrines et des bras; et cette chair luisante entre les murs d'albâtre jaune, sous l'ivoire et l'argent ciselé des portiques, dans le déroulement des fumées hors des cassolettes, cette chair obscure et si belle au milieu de cet appareil d'église émouvait et troublait extraordinairement. Cela était démoniaque et sacré; on rêvait de quelque beau sabbat mystique de sauvages nudités que les attitudes rituelles ordonnaient en groupes harmoniques, en calmes lignes de statues. Chaque rang nouveau, quand s'écartait le voile de l'entrée, traversait la chambre à petits pas timides, sans que l'on entendît seulement glisser les pieds nus sur les dalles. — Quelques-uns restaient debout pendant une longue minute avant de répandre leurs fleurs ensemble, de leurs bras tendus, ils les présentaient à l'autel. L'énigmatique attitude! Il semblait qu'il y eût un sens caché dans cette répétition des gestes parallèles. Et ces immobilités! ce silence d'extase, ces regards de ténébreuse gravité! Les jeunes hommes à demi nus étaient les plus mystérieux, sombres et beaux comme des « Satans adolescents »; ils ne bougeaient pas, leurs longues lèvres arquées dans un sourire fixe sur de l'émail éclatant; mais à leur tour, après s'être inclinés pour répandre l'offrande immaculée, ils s'abîmaient à terre, touchaient du front les dalles, et puis, soudain accroupis sur la pointe des pieds et légèrement penchés en avant, joignant les deux mains et les appuyant au front de la base du pouce, ils commençaient la récitation mentale des saints versets pâli.

« Il y avait aussi des enfants vêtus de leur innocence, debout à côté de leurs mères prosternées; on les avait amenés là pour les initier; leur âme éclose hier, indifférente encore, venait se modeler au vieux moule bouddhique où, depuis vingt-cinq siècles, tant de générations d'Asie sont venues recevoir leur forme. »

— Ceci c'est l'émotion extérieure, l'émotion des sens, qui n'a rien de religieux, rien de vraiment sacré.

ne considérer que les formules et les rites. La liturgie est une littérature, mais en même temps elle est un service extérieur, ou si vous voulez, elle est une littérature d'un genre particulier, dont les formules sont d'ordinaire unies à un rite, et comme telle, elle est susceptible de beauté.

C'est ce dont Chateaubriand s'avisa le premier. Après une époque d'incrédulité frondeuse qui s'était lestement et sans douleur amputée du christianisme, d'un christianisme si formaliste, si superficiel, qu'il était devenu comme un membre inutile et encombrant, il sentit tout ce qu'il y avait dans le culte chrétien de profondément poétique et d'humain, en même temps que de divin. Et il toucha cette corde. On sait comment il la sut faire vibrer sous ses doigts.

Ce grand initiateur en tira réellement une apologétique nouvelle. Il dit aux théologiens de son temps : Vous prouvez que le christianisme est excellent parce qu'il vient de Dieu. Fort bien. Mais il faut renverser la proposition et dire : « Le christianisme est excellent, *donc* il vient de Dieu. » Ce fut un trait de lumière et l'on peut dire que l'apologétique au XIXe siècle n'a fait autre chose, depuis Lacordaire jusqu'à Léon XIII, dans les mandements de l'évêque de Pérouse et dans les encycliques du Pape, que de développer cette démonstration.

La IVe partie du *Génie du christianisme*, sous le titre de *culte*, est consacrée en réalité à l'esthétique de la liturgie. En quelques chapitres immortels, cloches, vêtements des prêtres, chants et prières, dimanches et fêtes de l'Église, funérailles et prières pour les morts, dont certaines pages resteront dans notre littérature comme des modèles d'un art nouveau, vivant et admirable, il nous fait partager ses émotions religieuses.

Avec lui nous écoutons la cloche, avec lui, nous admirons ce prodige que l'homme ait trouvé, « par un seul coup de marteau, le moyen de faire naître, à la même minute, un même sentiment dans mille cœurs divers, et d'avoir forcé les vents et les nuages à se charger des pensées des hommes (1) ». Il ouvre devant nous nos petits livres d'offices, nous fait lire quelques-unes de ces hymnes ou de ces prières, et ravis sinon convaincus, nous avouons avec ce beau génie, « qu'une langue antique et mystérieuse (celle de Virgile et de Cicéron), une langue qui ne varie plus avec les siècles, convenait assez bien au culte de l'être éternel, incompréhensible, immuable. Et puisque le sentiment de nos maux nous force d'élever vers le Roi des rois une voix suppliante, nous trouvons naturel qu'on lui parle dans le plus bel idiome de la terre, et dans celui-là même dont se servaient les nations prosternées pour adresser leurs prières aux Césars (2) ». Soit qu'il nous explique les cérémonies de la messe, ou qu'il nous entraîne à sa suite derrière « ces groupes d'adolescents, qui, le jour de la Fête-Dieu, marchent entre les rangs de la procession, les uns présentant les corbeilles de fleurs, les autres les vases de parfums ; tandis qu'au signal répété par le maître des pompes, les choristes se retournent vers l'image du soleil éternel, et font voler des roses effeuillées sur son passage » ; soit qu'au jour des Rogations, il nous montre « un vieux pasteur, qui n'est connu que sous le nom de curé, ce nom vénérable dans lequel est venu se perdre le sien, qui sort de sa retraite, bâtie auprès de la demeure des morts, dont il surveille la cendre » ; soit qu'il nous commente la cérémonie des funérailles ou des prières pour

(1) *Génie du christianisme*, IVe partie, l. I, c. I.
(2) *Génie du christianisme*, ch. III.

les morts (1), toujours il touche notre cœur et nous révèle dans la liturgie des beautés que nous n'y avions pas soupçonnées.

Mais les chefs-d'œuvre vieillissent, encore qu'immortels. Le livre de Chateaubriand écrit au point de vue populaire, et du grand public, n'est plus du goût du xxe siècle ; il n'est pas « scientifique » et le voilà condamné irrémédiablement. On ira y chercher des leçons de style sublime ou tempéré, mais l'écouter et surtout se se laisser convaincre, nous avons trop vécu dans un siècle critique.

Et donc, quoiqu'on ne puisse pas songer à refaire un chef-d'œuvre, on peut dire que le sien serait peut-être à compléter, pour nos générations plus positives et moins ouvertes à l'enthousiasme, sous une autre forme, une forme plus scientifique, si vous voulez.

Il y aurait plusieurs manières d'y procéder. Je laisse de côté le point de vue théologique ou mystique qui n'est pas du domaine de ces conférences. Le beau infini étant le Verbe, comme dit Lamennais, ou le resplendissement et la manifestation de la forme infinie (*De l'art et du beau*, 1), la liturgie sera belle dans la mesure où par elle s'exprimera le Verbe divin. Or le Verbe comme Christ est le centre même de la liturgie chrétienne ; il rend à Dieu son Père l'hommage le plus parfait et le plus complet. Il est le Pontife à la fois et l'hostie de ce nouveau culte, l'auteur du sacrifice ; en lui se résume l'œuvre liturgique. A cette altitude, la liturgie de la terre n'est qu'une image de celle du ciel et c'est à l'épître aux Hébreux ou à l'Apocalypse qu'il faudrait recourir pour peindre l'agneau immolé, entouré sur son trône, des hommages de ses saints.

(1) *Génie du christianisme*, c. V, VI, VII, VIII, etc.

Mais encore une fois, ceci n'est pas de notre ressort, et il nous faut redescendre sur la terre. Le moyen le plus simple et le mieux accommodé à nos méthodes modernes, pour remplir le cadre qui nous est donné, serait peut-être de reprendre les rites les uns après les autres méthodiquement et chronologiquement, le baptême, l'eucharistie, la pénitence, l'ordre, la *velatio virginum*, ou consécration des vierges, le couronnement des rois, la dédicace des églises, la bénédiction de l'huile, de l'eau, du feu, le chant du cierge pascal, des rameaux et tant d'autres. Il faudrait expliquer l'origine du rite, son développement, son évolution, en montrer la beauté, au besoin en faire la critique, montrer ce qui lui manque, ou ce qu'il en faudrait supprimer ou modifier, pour le rendre sinon plus beau, au moins plus expressif et plus approprié aux besoins des hommes de notre temps. Il faudrait agir de même pour les heures canoniques et pour toutes les parties de la liturgie et les formules, préfaces, oraisons, litanies, etc.

Cette tâche, inutile de dire que nous ne pouvons pas songer à l'entreprendre en quelques conférences ; peut-être pourrons-nous le faire pour deux rites principaux, le baptême et la messe. Ce que je voudrais aujourd'hui, ce serait de rappeler quelques principes généraux pour l'étude et l'esthétique de la liturgie.

Précisément le baptême peut nous servir d'exemple. Si vous l'étudiez dans le rituel romain actuel, au point de vue esthétique, vous vous formerez une opinion ; mais quelle que soit votre impression, je veux dire que vous admiriez, que vous condamniez, ou que vous restiez indifférent, je vous répondrai que votre conviction n'est pas fondée, parce qu'elle porte sur une base trop étroite. Il faudrait sinon suivre le baptême ou le rite de la puri-

fication par l'eau depuis ses origines les plus antiques, même chez les juifs et les gentils, jusqu'à nos jours, du moins le prendre à l'époque de son plein développement, c'est-à-dire lorsque le baptême était administré à des adultes venant du paganisme; là il a toute sa force, toute son expression; le candidat est longuement préparé par les exercices du catéchuménat; il avance, étape par étape, vers ce rite de l'initiation; les uns après les autres tombent à ses yeux éblouis les voiles qui lui cachaient le saint des saints; enfin, le jour de Pâques, purifié dans l'eau sainte qui efface toutes les souillures de l'âme, qui lave tous les crimes, et fait qu'ils sont comme s'ils n'étaient plus, il s'unit à son Dieu, mange le corps et boit le sang du Christ!

Il en est de même pour la messe qu'il faut saisir, si l'on veut en comprendre toute la portée, au temps où les rites et les formules se correspondaient parfaitement et où aucune suppression ou addition arbitraire n'est encore venue en compromettre ou en altérer la signification. Nous étudierons un peu plus tard ces deux faits d'une façon plus complète.

Pour le moment, nous nous contenterons de tirer de cet exposé un premier principe : un rite parcourt généralement plusieurs stades; pour l'étudier, il faut le prendre non pas à son origine, ou à l'époque de sa décadence, ou si vous aimez mieux, à son stade de simplification et d'abréviation, mais à son apogée; alors que le rite combiné avec sa formule répond pleinement à son objet, et possède sa signification la plus complète. Pour la Confirmation, ce sera, croyons-nous, le moment où elle s'administrait aussitôt après le baptême. Le nouveau baptisé devenu chrétien, enfant de Dieu et de l'Église, est oint de l'huile, comme l'athlète, car, soldat du Christ, il aura

peut-être demain à répandre son sang pour lui. Le sacrement de l'Ordre nous frappe d'autant plus dans les anciens livres liturgiques qu'à cette époque les admonitions de l'évêque, ses avertissements si graves et ses leçons, étaient motivés par l'élection des clercs, par le stage prolongé dans les diverses fonctions, par la constitution d'une hiérarchie fortement organisée.

Ainsi des autres. Les rites et les formules du couronnement des rois ont beaucoup perdu de leur signification, depuis que la conception de la royauté chrétienne s'est si profondément modifiée. La bénédiction des abbés, la consécration des Vierges, tous les plus magnifiques rites du pontifical ne sont plus guère compris aujourd'hui que par les archéologues, et par tous ceux qui, d'un effort d'imagination, sont capables de revivre la vie antique. Ainsi encore de l'office divin, qui par des amputations multipliées, ou par des surcharges nombreuses dont l'opportunité n'est pas ici en cause, enfin par la suppression de toute solennité dans la récitation privée, ne présente plus que bien rarement ce magnifique et harmonieux ensemble qu'avait la prière publique, par exemple au VI[e] ou au IX[e] siècle.

Ainsi donc, des formules ou des rites qui nous semblent vidés de toute signification, et par suite choquent notre sens esthétique, comme tout ce qui est disproportionné ou superflu et dont nous ne voyons pas la raison d'être, peuvent posséder une réelle beauté, et pour la retrouver, il suffirait de les replacer dans leurs milieux. Ainsi pour tel ou tel tableau ; enlevez-lui son cadre, placez-le dans un faux jour ou auprès d'autres tableaux qui l'écrasent, le public passe à côté sans regarder. Au contraire, choisissez-lui une bonne place, mettez-le dans son jour favorable, jetez à l'entour les plis

savants d'une draperie, la toile reprend toute sa valeur.

Ce n'est pas de la seule poésie que l'on a pu dire : « d'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir. »

Une autre conséquence à tirer de ces faits, c'est qu'il y a en liturgie des époques de barbarie où l'on perd le sens des rites, où l'on mutile comme à plaisir le trésor des formules. J'en prendrai quelques exemples. Il y avait primitivement harmonie entre les différentes parties de la messe du temps après la Pentecôte, épître, évangile, communion, oraison. Un glissement s'est produit par suite d'un arrangement nouveau des dimanches de cette saison de l'année ; une partie des Évangiles ne sont plus en rapport avec les autres pièces de la liturgie. Il s'ensuit un certain désordre que les liturgistes n'ont pas manqué de signaler (1).

Nous avons à la messe basse une ablution des mains après l'offertoire. A la grand'messe où l'encensement a lieu à l'offertoire, et aux messes antiques, où le prêtre à ce moment recevait de la main des fidèles l'oblation du pain et du vin et les autres offrandes, l'ablution avait sa pleine signification et son usage était logique. Aujourd'hui elle se comprend moins.

A l'offertoire encore le prêtre se tourne vers les fidèles et dit la formule *Dominus vobiscum* et *Oremus*, qui toujours annonce une prière. Il y en avait une autrefois en effet, qui a disparu aujourd'hui, et l'introduction n'a plus de sens.

Quand le prêtre dit *Ite, missa est*, « allez, la messe est dite, » ou selon la traduction exacte, « c'est le renvoi, » les fidèles n'ont garde de sortir, et il ont raison ; ils seraient rappelés au devoir par leurs pasteurs, et en réalité la

(1) Voyez l'*Année liturgique, le Temps après la Pentecôte*, 2e édit., tome II, p. 329, 521, 538, 548, 555.

messe n'est pas finie, et l'on a ajouté de nouvelles cérémonies, si bien que quand le prêtre ou le diacre disent : Allez, c'est fini, ils entendent bien qu'on ne doit pas sortir.

Quand l'enfant de chœur transporte le missel de droite à gauche, qui donc comprend ce mouvement, si ce n'est ceux qui sont initiés à la connaissance des rites anciens et qui savent que dans les églises du v[e] siècle et pendant plusieurs siècles, il y avait deux ambons, ou chaires, l'une à droite, l'autre à gauche, l'une pour l'épître l'autre pour l'évangile ? On a supprimé en fait les ambons, mais le souvenir est resté de lire l'épître à droite et l'évangile à gauche.

Ainsi se formulera comme de lui-même un autre principe d'esthétique liturgique : un rite a sa logique, sa raison d'être, et si on les lui enlève, il perd une partie de sa signification, et par suite de sa beauté (1).

Vous me direz qu'à ce compte le XIX[e] siècle, n'est pas en progrès sur ses devanciers. Je tomberai d'accord assez facilement avec vous. J'avouerai même que les époques barbares nous donneraient des leçons, et que sur cette question de l'inintelligence liturgique de notre temps, je m'associe à certains réquisitoires, violents de forme, modérés de fond. Cependant j'ajoute, et la contradiction n'est qu'apparente, que, si vous protestez trop énergiquement contre ces anomalies, et proposez de les supprimer toutes, d'un coup, je ne serai plus avec vous. Je vous dirai que ce sont là autant de vestiges d'antiquité, et comme tels, il les faut conserver précieusement. Nous constatons en liturgie la même chose qu'en philologie. On a parlé beaucoup dans ces derniers temps de la ré-

(1) De Vert, avec une tendance étroite et *systématique*, a cherché à appliquer ce principe, nous le verrons dans notre deuxième conférence.

époque. Pour détourner les chrétiens des jeux du cirque et de l'amphithéâtre qui leur étaient interdits, il s'écrie : « Vous avez des spectacles saints, perpétuels, gratuits ; cherches-y les jeux du cirque, regarde le cours des siècles, les temps qui s'écoulent, compte les espaces, attends qu'on touche la dernière borne, défends les sociétés des églises, ressuscite au signe de Dieu, lève-toi à la voix de l'ange, glorifie-toi de la palme du martyre. Si tu aimes les jeux scéniques, nous avons nous aussi cette littérature, nous avons de la poésie, des sentences, même des cantiques en grand nombre, des chants ; pas de fables par exemple, mais des vérités ; pas de strophes mais des paroles simples (1). »

C'est bien cela. Nous pourrions dire aux chrétiens d'aujourd'hui et avec plus de raison que Tertullien, car incontestablement le culte s'est enrichi depuis cette époque primitive : pourquoi courez-vous au cirque ? qu'allez-vous chercher au théâtre ? pourquoi vous voit-on à tous les concerts ? où trouverez-vous les émotions que vous ressentiriez dans votre église ? que sont ces petites tragé-gédies de pot-au-feu de nos artistes contemporains auprès de ces drames, Dieu créateur du monde, la chute du premier homme et la rédemption, les combats de Satan, le drame de la passion, les tentations d'une âme, la lutte pour le ciel, la mort et le jugement ? qui écoutera sans en être pénétré ces cris que rien n'égale dans aucune littérature, sur la misère humaine ou le néant de l'homme, et ces chants d'adoration qui semblent empruntés à ceux du ciel, et toute cette poésie que Dante et Milton ont comprise et qui fait la meilleure part de leurs chefs-d'œuvre ?

(1) *De spect.*, c. XXIX, *P. L.*, t. I, col. 735.

Vous voyez tout ce qu'il y aurait à tirer de cela et les leçons qu'on y pourrait trouver au point de vue pratique pour entourer le culte divin de toute la solennité possible.

Vous me direz : Mais enfin, supposé que vous arriviez à me démontrer que notre culte est beau, admirable, qu'il dépasse de beaucoup tous les autres comme force suggestive et puissance d'expression, qu'est-ce que cela prouve ? car il y a des gens, on le sait, pour lesquels il faut toujours prouver quelque chose.

Je pourrais vous répondre que si, avec Platon, le beau est la splendeur du vrai, il n'y a plus de beauté là où n'est plus la vérité et que, par conséquent, ce qui est beau est vrai. Mais peut-être trouveriez-vous cette démonstration un peu expéditive.

Mais si en étudiant ce culte vous trouvez qu'il saisit l'homme tout entier, qu'il l'émeut, qu'il le transforme et l'élève, qu'il l'unit à son Dieu, plus parfaitement et plus sûrement qu'aucun autre culte connu, si vous prouvez qu'il répond aux besoins les plus profonds de notre nature, et les satisfait, qu'il donne à l'âme et que seul il lui donne, tout ce qu'elle réclame, alors vous avez là un argument en faveur de l'apologétique nouvelle dite de l'immanence, et beaucoup d'esprits penseront que l'on ne peut rien trouver de plus convaincant.

N'est-ce pas M. Loisy, dont le témoignage en ces matières n'est pas suspect, qui a dit : « Le développement (historique) du culte accuse un effort persévérant du christianisme pour pénétrer de son esprit toute l'existence de l'homme. Cet effort appartient à l'essence d'une d'une religion parfaite. » (*L'Évangile et l'Église*, p. 204.)

Il y aurait donc au point de vue apologétique dans cette démonstration de la beauté du culte chrétien, une

preuve apologétique de premier ordre, d'une valeur sinon adéquate au moins relative.

Dans la plupart des religions, à côté de certaines beautés, on trouve un vice de forme, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Le culte de ces religions a des parties impures, ou idolâtriques, ou ridicules, ou superstitieuses, ou odieuses, ou sanguinaires — en un mot toutes ont ce que j'appellerai leur ver rongeur. Quel est donc le secret de la transcendance du christianisme? Comment la liturgie catholique, qui en est l'expression la plus parfaite, peut-elle s'emparer de tout l'homme, et de tous les hommes? s'adapter à tous les esprits, aux plus humbles, comme aux plus élevés? Au fond c'est toujours le mot de Chateaubriand : Prouvez que le christianisme est excellent, vous aurez prouvé qu'il vient de Dieu.

II

LA LITURGIE ENVISAGÉE COMME SCIENCE

II

LA LITURGIE ENVISAGÉE COMME SCIENCE

La question que nous avons à examiner aujourd'hui est celle-ci : La liturgie peut-elle être envisagée comme une science ?

Et tout d'abord qu'entendons-nous par science ? Laissons de côté, si vous le voulez, la définition scholastique un peu vieillie et dont, du reste, nous conserverons la substance, et formons-nous une conception plus moderne : des faits ou des textes que l'on peut établir solidement, coordonner et classer ; des lois invariables et certaines qui régissent ces faits ; des conclusions que l'on peut déduire de l'ensemble des faits ou des textes ; enfin une méthode rigoureuse qui préside à ces opérations, voilà, si je ne me trompe, ce qui constitue une science.

Or nous trouvons tout cela dans la liturgie ; en cherchant à le démontrer, nous verrons, du même coup, où en est la science liturgique, et ce qui reste à faire dans ce champ ainsi délimité.

On s'est plaint, c'est le célèbre Thomas Buckle, que des cent mille faits de l'histoire, les historiens ne soient pas

encore arrivés à élever l'histoire au rang de science naturelle (1).

Il faut s'entendre ; si vous pensez trouver dans l'histoire une série de faits, déterminés fatalement l'un par l'autre, soumis à des lois invariables et conditionnant l'avenir, vous vous trompez, au moins partiellement. La liberté humaine, ou bien si vous êtes résolument déterministe et si vous rejetez la liberté humaine, le génie humain ou la fantaisie de la nature, viendront par leur intervention subite et inattendue, déjouer les calculs de cette étroite sagesse.

Il ne faut pas arracher l'histoire de sa sphère, pour en faire une science naturelle.

La zoologie, encore que science, ne nous apprend pas à deviner pourquoi, et à prévoir à quelles époques les sauterelles se réuniront pour former légion et envahir nos champs d'Algérie ou de Tunisie. Elle ne nous apprend pas à déterminer quel jour et à quelle heure les hirondelles quitteront nos toits pour des zones plus tempérées.

Ne cherchons pas à faire prévoir ou établir par l'histoire ce qui n'est pas de son domaine.

L'histoire est l'étude du passé. Y a-t-il, oui ou non, une méthode sûre : 1° pour établir que tel fait est réellement arrivé ; 2° pour nous certifier qu'il s'est passé de telle ou telle façon ? Y a-t-il une science historique qui nous donne l'art d'arriver au vrai, pour les choses du passé ?

Il faut répondre oui sans hésitation. Et si l'on vient nier qu'Alexandre ou César ait jamais existé, ou que Jérusalem n'a pas été assiégée et prise par Titus, il y a, pour établir l'historicité de ces faits, des preuves auxquelles tout esprit droit et sensé devra se rendre.

(1) *American Review*, octobre 1903, p. 1.

Dans cet ordre de faits, l'histoire au XIXe siècle a mis désormais hors de doute un certain nombre d'événements, et s'il reste en histoire des faits discutables, ce n'est pas que l'histoire manque à ses devoirs, c'est que, par suite d'accidents regrettables, les témoins manquent à l'histoire.

Si l'histoire est une science, et je vous demande pardon de m'être arrêté un peu longtemps à vous le prouver, la liturgie peut être une science, au même titre que l'épigraphie, la numismatique, la paléolographie, la diplomatique et toutes les sciences philologiques qui sont les auxiliaires de l'histoire, et en subissent les lois.

J'espère qu'on le verra mieux au cours de cette conférence.

Il faudrait étudier les textes, les rites ou faits liturgiques ; les documents ;

La classification ;

Les lois liturgiques et les conclusions à tirer des faits ;

La méthode.

C'est un programme évidemment trop vaste pour une conférence, mais nous pourrons indiquer au moins les points principaux qui nous permettront de conclure.

I

Il y a dans l'histoire de l'Église un certain nombre de textes qui font allusion à la liturgie. Saint Basile nous dit que, priant avec son peuple, il emploie cette doxologie : « Gloire au Père avec le Fils et avec le Saint-Esprit. »

Voilà un texte précis et authentique qui nous fixe sur le sens d'une doxologie dans le dernier quart du IVe siècle.

Denys, évêque d'Alexandrie au IIIe siècle, nous apprend qu'à la fin de la formule d'action de grâces, c'est-à-dire du canon de la messe, les fidèles répondent *amen*. Tertullien, saint Augustin, d'autres auteurs du même temps, nous disent qu'en recevant la communion, les fidèles répondent *amen*, c'est-à-dire « il en est ainsi »; c'est dans l'un et l'autre cas, un acte de foi en l'eucharistie.

On pourrait citer un certain nombre de textes de ce genre qui sont du plus haut prix, parce qu'ils portent en quelque sorte avec eux leur estampille, je veux dire leur date, leur provenance géographique, un sens bien déterminé. Ils sont d'un secours inappréciable pour établir l'histoire de la liturgie; ils forment dans cette histoire, un peu flottante, des points de repère dont il faut tenir le plus grand compte.

Malheureusement ces attestations sont en trop petit nombre et un peu dispersées (1). Il faudrait les réunir, les coordonner.

En dehors de ces textes, il y a ce que j'ai appelé les faits liturgiques ou les rites. L'agape, le baiser de paix, l'imposition des mains, la bénédiction du prêtre, le signe de la croix, voilà des faits liturgiques. Il faudrait les étudier d'une façon méthodique, depuis l'origine, dans toutes les cérémonies où ils sont employés, rechercher même s'il ne se trouverait pas quelque analogie dans les cultes étrangers au christianisme. Voilà ce que l'on n'a pas fait et ce qui ouvre un vaste champ devant le liturgiste philologue.

(1) On en trouvora un bon nombre dans certains auteurs, notamment Probst et Bingham, pour citer les plus modernes. Nous avons cherché nous-mêmes à en faire une collection plus complète et plus méthodique dans nos *Monumenta liturgica*, voyez notamment le tome I, composé par les soins de dom Leclercq.

Tout près de ces faits et de ces textes qui forment en quelque sorte la matière première de la science liturgique, il faut placer les documents comme les sacramentaires, les antiphonaires, les missels, etc., qu'il faut traiter selon les méthodes philologiques modernes. Mais ce sujet est d'une nature trop technique et il nous entraînerait trop loin (1). Disons d'un mot que quoiqu'il faille reconnaître ce qui a été fait, et remercier les auteurs très méritants qui se sont adonnés à cette tâche, il reste beaucoup à faire. Un double travail s'impose : éditer des documents nouveaux, revoir les éditions anciennes généralement insuffisantes; enfin appliquer la critique à étudier ces documents.

II

CLASSIFICATION

Ces textes, ces faits, ces documents forment les matériaux sur lesquels opère la science liturgique. Sont-ils assez nombreux pour permettre une classification ? Sans doute il serait à souhaiter que cette enquête portât sur un plus grand nombre de types, eût réuni plus de faits; mais enfin il faut accepter tel qu'il est l'état actuel de nos recherches et, même dans ces conditions, une classification nous paraît possible.

On voit dès l'abord et même après une étude superficielle, que deux grands faits se révèlent : le premier est qu'on peut établir entre les liturgies de tous les pays et de tous les temps chrétiens une certaine unité; le second c'est que dans cette unité on distingue des variations qui

(1) Voir appendice A, *Note sur les appendices liturgiques.*

forment comme des familles diverses ou des sous-types.

1° Qu'il existe partout certains caractères liturgiques généraux qui permettent de conclure à l'unité d'origine, c'est ce qu'il nous paraît facile de démontrer. Partout et à toutes les époques, en Gaule, à Rome, en Angleterre, en Espagne, en Afrique, en Orient, on rencontre les mêmes rites, l'imposition des mains, la bénédiction du prêtre, le baiser de paix, le baptême, surtout l'eucharistie; les formules mêmes, nous le verrons dans une autre conférence, sont souvent analogues. Partout et toujours la messe est la même dans ses grandes lignes : partout des lectures et des chants dans la première partie, partout dans la seconde partie, une préface, la consécration, les prières du canon, la communion.

Bref il arrive un peu au liturgiste qui analyse les rites et les formules des pays divers ce qui arrive au philologue qui étudie les langues de l'Europe. A travers les différences grammaticales ou linguistiques du français, de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais, de l'allemand, même des langues slaves, il finit par constater la présence de racines communes, un système identique au fond de leur syntaxe, si bien qu'il peut conclure à l'unité d'une langue originelle.

Ainsi serait-on amené en liturgie à découvrir une langue primitive.

Cette loi de l'unité d'origine est la plus importante à constater, et je ne crains pas de dire que les recherches futures ne feront que la vérifier.

2° Mais dans ce *genus commune* qui fait le fond et l'unité de notre classification, apparaissent des différences qui révèlent dans une même race la multiplicité des familles, de même que dans un homme, qu'il soit Américain, Slave, Asiatique ou nègre, vous retrouverez les mêmes traits

communs, un nez, une bouche, un front, des yeux, des cheveux, avec certains caractères particuliers qui font que presque à coup sûr vous pouvez distinguer si cet individu appartient à la race nègre, ou à la race caucasique ou à celle des Peaux-Rouges.

En liturgie ces différences sauteraient aux yeux des moins initiés si je pouvais entrer ici dans le détail. Ainsi le canon romain de la messe a sa physionomie bien particulière, avec sa prière pour les vivants et sa prière pour les morts, avant et après la consécration, la suppression à peu près totale de l'invocation au Saint-Esprit qui, dans les autres liturgies, suit d'ordinaire la consécration, enfin le baiser de paix avant la communion. Je ne parle même pas des formules qui sont toutes différentes dans les autres liturgies.

Si nous prenons la messe mozarabe, dans la liturgie qui fut au moyen âge celle des Espagnols, la disposition est toute différente. Le *Sanctus* est suivi d'une prière, sorte de prolongement du *Sanctus*, qui manque dans notre canon. La prière pour les vivants et celle pour les morts est à l'offertoire au lieu d'être dans le corps du canon. La formule même de la consécration qui est, sans contredit, le point le plus important de la messe, est différente ; différentes aussi les formules qui suivent.

Je pourrais montrer les mêmes écarts au point de vue du style, mais je réserve cette question pour une autre conférence.

Si nous trouvons de telles variations entre la liturgie de deux nations sœurs, comme celle de Rome et celle d'Espagne, qui ont toujours professé la même foi, qui ont eu des relations fréquentes et parlé la même langue latine, que sera-ce si, d'Occident, nous passons chez les Grecs ou les Orientaux qui se servent d'une autre langue

et qui, en fait, depuis le VIe siècle sont pratiquement séparés et suivent des lignes divergentes ?

Il y a donc au sein de cette unité liturgique que j'ai démontrée tout à l'heure, des variétés assez nombreuses et assez importantes pour constituer des familles liturgiques. C'est donc là qu'il faudra établir la base de notre classification.

Nous n'aurons pas à chercher longtemps pour en trouver la formule ; elle est établie indépendamment même des rites, par l'histoire et par la géographie. Nous savons et nous prouvons qu'il y a eu une liturgie romaine, des liturgies gallicane, mozarabe, ambrosienne, même une liturgie celtique, une liturgie grecque, des liturgies orientales (copte, syriaque, arménienne, etc.).

Cette classification, l'étude plus approfondie des rites et des formules n'y changera pas grand'chose, pensons-nous, sauf peut-être pour la liturgie celtique qui pourrait bien perdre sa place et rentrer à peu près dans l'une ou l'autre division.

Ce classement répond bien du reste au développement historique de l'Europe du moyen âge. Ainsi jusqu'au IVe siècle, la chrétienté conserve dans tous les pays son caractère d'unité compacte. Il y a des hérésies, mais ce ne sont pas des hérésies nationales, toutes portent sur des conceptions intellectuelles, et n'ont pas, comme on le trouvera souvent plus tard, une base politique.

Le principe de séparatisme national n'existe pas, par la raison bien simple que l'empire romain était alors la nation universelle. Mais au Ve siècle les Barbares envahissent l'empire, s'établissent en Gaule, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Germanie. Même en devenant chrétiens, ils gardent leur esprit national et il n'est pas étonnant que leur culte ait aussi un caractère national, dans cette

période du VIe et VIIIe siècle. Au IXe Charlemagne cherche à rétablir l'unité romaine dans son vaste empire, et à cet effort correspond une tentative très curieuse d'unification dans la liturgie.

Du reste dès le Ve siècle l'Église romaine par la sûreté de son enseignement, par la sagesse de son gouvernement, par l'éclat de ses grands papes, saint Léon, Gélase, saint Grégoire le Grand, exerçait un contrôle sur la liturgie et préparait le mouvement politique qui allait établir dans la plupart des nations de l'Europe sa liturgie.

Mais une question qui reste brûlante et que l'étude arrivera, j'en suis convaincu, à débrouiller, c'est celle de la parenté à établir entre ces familles liturgiques occidentales, en un mot la question des origines de ces liturgies.

A une époque on a cru, sans étudier de bien près la question, que de même que l'Église de Rome avait envoyé ses missionnaires en Afrique, en Gaule, en Espagne, en Angleterre, pour convertir ces nations au christianisme, de même elle leur avait légué sa liturgie, que ces peuples avaient plus ou moins altérée dans la suite.

D'autres sont venus, surtout parmi les érudits anglais et les anglicans, qui ont pris une autre thèse. Se basant sur certains traits communs, entre les liturgies orientales d'une part, et d'autre part les liturgies ambrosienne, gallicanes, mozarabe et celtique, ils ont prétendu que la filiation de ces liturgies occidentales devait être cherchée en Orient. On a même inventé les mots barbares de *Johannisme* et d'*Ephésisme* pour désigner le berceau de ces liturgies, Ephèse, et leur père saint Jean, tandis que le nom de *Pétrinisme* désignait la liturgie romaine, issue de saint Pierre ou de ses successeurs.

Ainsi tandis que l'Église romaine se trouvait isolée avec sa liturgie, les autres églises occidentales que l'on était plus ordinairement habitué à considérer comme gravitant autour de Rome, en qualité de satellites et formant en réalité le patriarcat d'Occident, échappaient en quelque sorte à l'influence de saint Pierre pour tomber sous celle peu définie des successeurs de saint Jean à Éphèse.

Cette théorie, on peut le dire, a succombé sous les coups de ses adversaires, notamment de Mgr Duchesne, qui a démontré qu'elle est en contradiction avec l'histoire.

Pour lui, ces liturgies occidentales ont bien subi l'influence de l'Orient, mais c'est plus tard, au IVe siècle et par l'intermédiaire de l'évêque arien de Milan, Auxence, que cette action s'est exercée. Milan était au IVe siècle un centre important pour la politique romaine. Placée au pied des Alpes, elle en commandait les défilés principaux par lesquels pouvaient arriver les barbares, et son rayonnement s'étendait sur toute la haute Italie, au détriment de Rome; l'axe de l'empire s'était déplacé et passait désormais par Milan. De même au point de vue religieux le siège illustré par saint Ambroise rivalisait presque avec celui des papes à cette époque.

Cette thèse, si brillante qu'elle soit et si spécieusement établie, n'a pas encore réuni tous les suffrages. Et l'on a fait valoir contre elle de fort sérieuses objections.

Les rapprochements que l'on fait entre les liturgies occidentales et les orientales, ne portent pas sur des points de bien grande importance; la place à la messe du baiser de paix, celle des diptyques pourraient peut-être s'expliquer par des changements postérieurs (1).

(1) Voir notre article sur les *Origines du canon romain*, dans la *Revue du*

Il semble qu'il existe entre les familles liturgiques occidentales et les orientales des divergences autrement profondes, et qui constituent des caractères essentiels sur lesquels devrait se fonder la classification.

La théorie peut s'exposer en quelques mots. Prenons par exemple, dans notre liturgie, la messe de Pâques. Cette messe a un caractère très particulier; elle ne peut convenir qu'au jour de Pâques; dans les oraisons de la messe, collecte, secrète, postcommunion, il n'est question que de la résurrection du Christ, de sa victoire sur la mort, des joies pascales. Les parties les plus solennelles et les plus sacrées de la messe elles-mêmes, la préface et les oraisons du canon, ont, en raison de cette fête, leur physionomie spéciale qui ne peut convenir qu'à la fête de ce jour. Il y est question du Christ immolé dont l'agneau pascal était la figure, et qui en ressuscitant nous a donné la vie éternelle, on y parle même, par allusion au baptême qui se donnait autrefois dans la nuit pascale, de ces néophytes qui viennent d'être régénérés par le sacrement. Il est donc bien clair que toutes ces prières ont été composées en vue de cette fête et ne sauraieut être employées pour le jour de l'Ascension par exemple ou pour Noël; ce serait un anachronisme liturgique.

Anachronisme du reste parfaitement superflu, car l'Ascension, Noël, toutes les grandes fêtes, les fêtes des saints, on pourrait presque dire tous les jours de l'année, à tout le moins les dimanches, sont aussi pourvus de leurs oraisons, de leurs prières spéciales.

Cela constitue pour notre liturgie romaine un caractère qu'ont remarqué certainement tous ceux qui ont quelque goût pour ces études, ou même tous les fidèles intelli-

lergé français, 1er sept. 1900, p. 21, reproduit en appendice à la fin de ce olume.

gents et à l'esprit éveillé qui, en lisant leur paroissien, cherchent à se rendre compte de leurs impressions. De même que la couleur liturgique change, que nous voyons apparaître le prêtre et ses ministres tantôt revêtus de vêtements blancs, ou violets, ou rouges, ou noirs, ou verts, ou même roses, de même pourrions-nous dire, chaque fête liturgique a sa couleur; et même ces couleurs sont beaucoup plus variées que les six couleurs de l'arc-en-ciel liturgique.

Le fond de la messe ne varie pas, mais l'expression des prières varie presque à l'infini.

En Orient, je parle surtout ici de la liturgie grecque, le système est tout différent. Il n'y a en réalité que deux formes de messe qui servent à tous les jours de l'année. Que ce soit Pâques, Noël, la Pentecôte, ou le jour de la Sainte-Croix, la formule de prière est toujours la même, elle est figée en quelque sorte, invariable. L'Orient, qu'on est convenu d'appeler l'immobile Orient, à tort ou à raison, a bien été sur ce point immobile dans sa prière, cristallisé dans ses rites. Si nous étions soumis à ce système, au lieu de nos paroissiens, qui ne sont jamais complets, malgré le titre et que nous trouvons toujours trop encombrants, un simple petit fascicule de quelques pages nous suffirait.

Or, cela constitue certainement en liturgie un caractère essentiel, et dont il faudra tenir compte dans la classification; il est curieux qu'on ait attendu si tard pour s'en douter (1). Et cette différence, nous aurons à revenir là-dessus, implique au point de vue de la littérature liturgique deux conceptions presque diamétralement opposées. Tandis qu'en Occident du IVe au VIIIe siècle, il

(1) D. Cagin, dans la *Paléographie musicale*, t. v. p. 38 sq.

existe une littérature liturgique riche et féconde, qui a produit toute une effloraison de sacramentaires, de missels, de livres d'offices, l'Orient, au moins en ce qui concerne les prières de la messe, est resté stérile.

Or si nous acceptons ce principe de classification, nous arrivons à des conclusions fort différentes de celles que j'ai énoncées jusqu'ici, et qui sont intéressantes à divers points de vue, même au point de vue apologétique. Nous aurons deux types liturgiques ; l'un oriental sous lequel se grouperont les liturgies grecque, syriaque, et toutes celles qui en découlent, l'autre latin ; et alors la liturgie romaine rentrera dans cette famille des liturgies gallicane, ambrosienne, mozarabe, d'où elle semblait exclue ; non seulement elle y rentrera, mais elle prendra la tête et ce n'est pas en Orient, c'est à Rome que nous devrions aller chercher nos origines liturgiques occidentales.

Nous parlions de philologie dans notre dernière conférence ; c'est encore à cette science que je ferai appel pour mieux expliquer ma pensée.

Je dirai qu'il faudrait distinguer comme deux langues liturgiques principales : l'orientale avec ses divisions grecque, syriaque, copte, etc. ; l'occidentale ou latine, dans laquelle on distinguerait des dialectes, la liturgie romaine, l'ambrosienne, la mozarabe, etc. C'est bien cela en effet, une langue-mère commune donnant naissance à des langues sœurs, à peu près comme le latin a formé le groupe des langues néo-latines, italien, espagnol, français.

Je ne dis pas, remarquez-le bien, que cette démonstration soit faite ; je ne me suis proposé dans tout ce chapitre que de dresser le bilan de la science liturgique, constater ce qui a été fait, surtout ce qui reste à faire. Ainsi cette théorie que je viens d'exposer, je la crois vraie pour le

fond, c'est-à-dire dans ses grandes lignes, mais j'estime qu'il faudra l'étudier de très près et apporter pour l'étayer de nouvelles et solides preuves. Il sera nécessaire d'étudier par le menu les termes liturgiques, les formules, les titres, les finales, les procédés de composition, dresser un glossaire liturgique.

Quand on aura fait ce travail, je crois que les conclusions données plus haut se dégageront plus clairement, on aura les bases d'une classification solidement établie, et l'on sait qu'une bonne classification des types ou des faits, c'est la moitié de la science.

III

LOIS

Mais ce n'en est que la moitié. Il faudra aussi fixer les lois de cette science. Cette œuvre pourrait paraître bien prématurée aujourd'hui pour une science qui n'en est qu'à ses débuts, et l'on risquerait fort, en l'essayant, de rester dans la conjecture, aussi n'ai-je la prétention que d'énoncer ici quelques idées dont le temps et les progrès de nos études feront vérifier la valeur.

a) Une première loi que l'observation ne pourra que confirmer, je le crois, c'est celle de l'influence des milieux sur la liturgie. L'Église chrétienne est née au sein du judaïsme; presque au lendemain de sa naissance elle s'est developpée dans le monde gréco-latin. Il faudra donc fixer soigneusement la part d'influence du judaïsme et de la civilisation grecque ou latine sur les rites chrétiens. Mais nous réservons cette question pour notre conférence sur les origines liturgiques.

b) On s'attend sans doute à ce que je parle tout d'abord de la loi d'évolution qui a dû s'exercer dans l'histoire de la liturgie, comme elle s'exerce dans celle de toutes les institutions humaines. Mais sur cette pente du changement où nous sommes entraînés comme malgré nous, la liturgie est retenue, tout au moins retardée par un frein, que l'on appellerait aujourd'hui un esprit conservateur. C'est un amour de la tradition, un attachement aux vieilles formules qui constitue une loi de son histoire, et qui fait que certains types liturgiques, rites ou formules, persistent à travers les âges, même quand leur existence n'est plus justifiée et qu'ils ne semblent demeurer que comme vestiges du passé.

Nous en rencontrerons plusieurs exemples dans nos conférences; je n'en veux citer que quelques-uns. Dans certaines liturgies se sont conservées les prières *pour les captifs* ou pour ceux qui travaillent dans les mines ; ces prières étaient récitées dans l'Église des catacombes pour les chrétiens qui étaient enfermés dans les cachots, attendant leur jugement, ou pour ceux qui étaient condamnés aux travaux forcés dans les mines d'or ou d'argent. Inutile de dire que la prière n'a plus d'application; on continue pourtant à prier dans ces liturgies pour ceux qui sont dans les mines ou dans les prisons.

La liturgie ambrosienne conserve cette autre formule, *ne quis catechumenus*, ou *si quis catechumenus procedat, si quis judæus procedat*, *si quis paganus procedat, si quis hæreticus procedat,* qui remonte évidemment à une haute antiquité, quelle que soit du reste l'interprétation qu'on lui donne. (1)

L'ordre du psautier chez les bénédictins, c'est-à-dire

(1) *Paléogr. musicale,* t. VI, p. 262, cf. aussi 174 et *Journal of theological studies,* july 1905, p. 481.

une certaine distribution des psaumes dans l'office divin, a été imaginé par saint Benoît au VIe siècle; nous l'avons gardé avec une telle fidélité qu'un bénédictin du XXe siècle récite ses psaumes exactement selon la méthode d'un moine du VIe. Le psautier romain dans l'Eglise latine est peut-être antérieur à cette époque. Les leçons que nous lisons aujourd'hui encore à l'office des morts ou dans la semaine sainte, datent en partie du IVe siècle, et cette permanence des lectures pendant une quinzaine de siècles n'est pas un fait rare en liturgie.

Que d'autres exemples d'antiquité nous pourrions citer parmi les rites ou les formules!

Cette loi peut être d'un grand usage dans nos études. Elle permettra de restituer un grand nombre de rites antiques ou de retrouver leur origine dans les rites contemporains.

c) Mais il y a toutefois, avons-nous dit, en liturgie un esprit de rénovation, une évolution des rites et des formules qui agit avec plus ou moins de force selon les époques. Rien n'est plus facile que d'en constater l'existence.

A l'origine rien de plus simple que la liturgie chrétienne. Les fidèles se réunissent pour lire l'Ancien Testament, les évangiles et les épîtres des apôtres à mesure que ces livres paraissent, pour chanter des psaumes ou des cantiques spirituels, enfin on célèbre l'eucharistie. Il y a le baptême pour la réception des nouveaux convertis dans l'Eglise, l'imposition des mains pour la confirmation ou pour la consécration des ministres, et c'est tout, du moins tout ce que l'on connaît — je parle de la liturgie publique, officielle, sans m'occuper des pratiques privées.

Et les différentes parties de ce culte sont extrêmement simples; l'eucharistie consistait, autant qu'on peut le

savoir, en une bénédiction, une prière, la consécration du pain et du vin, la fraction, la distribution aux fidèles de la communion et l'action de grâces.

Le baptême, nous le verrons plus en détail, s'administrait avec un peu d'eau répandue et une simple formule.

Si l'on veut aujourd'hui considérer la messe ou le baptême avec leurs rites si compliqués, quel chemin parcouru !

C'est qu'il y a eu changement, évolution, développement d'un rite. Nous n'en pouvons pas indiquer toutes les étapes, mais nous en connaissons au moins quelques-unes, en tout cas nous savons le point de départ et celui d'arrivée. Le point de départ, c'est un rite très simple, qui en route se surcharge de formules, se complique d'épisodes, s'enrichit de significations ou de symboles nouveaux, et parfois après être arrivé à ce point d'extrême richesse, il s'abrège, se résume, perd quelques-unes de ses cérémonies ou de ses formules.

Cette évolution des rites sera à étudier de plus près, et réclamera un traitement particulier pour chacun des rites. Malheureusement ce travail ne pourra se faire un peu solidement que lorsque nous posséderons un plus grand nombre de documents. Cette étude en tout cas sera pleine d'enseignements ; elle nous fera mieux saisir ce qui est essentiel dans un rite ou un sacrement, et ce qui est accidentel, ce qui par suite pourrait disparaître. Elle nous apprendra ce que l'Eglise a voulu mettre en lumière en ajoutant telle ou telle cérémonie ; elle nous permettra de constater sur le développement des rites l'influence de tel ou tel courant dogmatique, et, par suite, elle éclairera l'histoire des dogmes.

d) Dans cette étude scientifique des rites anciens, nous étions autrefois arrêtés à chaque pas devant ce qu'on appe-

lait la loi de l'arcane ou la discipline du secret. On sait qu'à l'origine, vivant au sein d'une population païenne, les chrétiens, pour ne pas exposer les dogmes ou les rites de leur foi à la risée des païens, et parfois pour ne pas s'exposer eux-mêmes à de graves dangers, dissimulaient sous des symboles quelques-unes de leurs doctrines, ou n'en révélaient un certain nombre qu'aux initiés, c'est-à-dire aux baptisés. Ainsi par exemple les païens ne devaient pas assister à la messe des fidèles ; aussi quand il s'en trouvait dans l'assemblée chrétienne, les faisait-on sortir après l'homélie, avant l'offertoire. Cette loi de l'arcane a existé, c'est incontestable, et l'histoire de la liturgie suffirait à elle seule à nous en donner des preuves.

La difficulté est d'en fixer exactement les limites ; or, il faut avouer qu'un certain nombre d'érudits et de théologiens des siècles passés avaient, de leur autorité privée, étendu cette loi bien au delà des frontières dans lesquelles elle devait se renfermer. Cette loi commode abritait tout, elle expliquait tous les silences, aidait à combler toutes les lacunes dans l'histoire des rites ou des dogmes. Les usages, dont on ne voyait pas trace dans l'antiquité, avaient existé cependant à la faveur de cette loi ; ils n'avaient été cachés que pour être mieux dérobés à la connaissance des païens. Cachés, ils l'avaient été si bien qu'on ne les retrouvait plus du tout. Il y avait ici excès, sans aucun doute. Mais la réaction n'est-elle pas allée un peu loin, et n'a-t-elle pas un peu trop réduit la discipline de l'arcane ? C'est un point d'interrogation que je pose, après tant d'autres, dans cette conférence ; il serait du plus haut intérêt de reviser peut-être ce procès, et de donner la véritable solution, surtout en ce qui concerne nos études.

A cette question s'en rattache une autre : y eut-il

avant le IVe ou même le Ve siècle des livres liturgiques écrits, quelque chose qui ressemble à nos missels, à nos pontificaux, à nos rituels, ou à nos paroissiens?

Plusieurs érudits des siècles passés ont répondu non, résolument. Plus ici que partout ailleurs s'exerça la loi de l'arcane. On ne voulait pas que les formules les plus saintes de notre religion courussent le péril d'être profanées. Il était donc défendu de les écrire, on devait les apprendre par cœur. Voilà pourquoi on ne trouve, avant le IVe ou même le Ve siècle, aucun livre liturgique.

On en tirait beaucoup d'autres conséquences, qu'il est inutile de faire connaître ici. Cette thèse, qui déjà au XVIIe et au XVIIIe siècle trouvait de sérieux adversaires, est aujourd'hui abandonnée. La découverte en effet de certains documents liturgiques antérieurs au Ve et même au IVe siècle suffirait, en dehors de toute autre considération, à la ruiner. Je ne m'y arrêterais donc pas autrement, si quelques-uns des faits et des arguments invoqués par les partisans de ce système ne nous aidaient à découvrir une nouvelle loi liturgique, que nous appellerons la loi d'improvisation, et que nous étudierons dans une conférence spéciale.

e) On ne peut étudier les rites catholiques sans trouver que le symbolisme y occupe une large place ; l'eau dans le baptême signifie la purification ; l'huile dans la confirmation signifie l'onction et la force, dans l'extrême-onction, le remède du corps et de l'âme. Mais s'il faut reconnaître l'influence du symbolisme, il n'en faut pas mettre partout ; ce fut l'abus du moyen âge. Amalaire, un liturgiste de cette école, nous dit sans sourciller que si tel répons du mercredi saint a cinq versets, pas un de plus, pas un de moins, c'est parce que dans notre corps il y a cinq sens, et que ces cinq sens, morts dans Adam, revivront dans le

Christ (1). Soyez sûrs que s'il n'y avait eu que quatre versets ou s'il y en eût eu six, le symbolisme ne serait pas à court. En effet, un autre répons du vendredi saint n'a que quatre versets. Mais quoi? l'homme n'est-il pas composé de quatre éléments? Et comment ces quatre versets signifieraient-ils autre chose que ces quatre éléments (2)?

Amalaire fit école, et il en est peu parmi les liturgistes de ce temps qui, plus ou moins, ne tombent dans cet excès.

Toute la liturgie en quelque sorte se volatilisait en symboles, en allégories.

Comme toujours l'excès amena la réaction. Ce fut un bénédictin, Claude de Vert, trésorier de l'illustre abbaye de Cluny, plus tard visiteur de l'ordre, qui se fit le chef d'une autre école, celle de l'interprétation littérale, historique et naturelle des cérémonies.

Tout jeune encore, ayant ouï dire à un homme de fort bon esprit, d'ailleurs très versé dans l'antiquité, que les cierges n'étaient originairement dans l'Église que pour éclairer, et non pas dans une autre intention mystique, ce lui fut une lumière, soit dit sans jeu de mots.

Il comprit dans le moment, comme il le raconte, qu'il fallait que toutes les autres pratiques de l'Église eussent de même leur cause primitive et physique et leur raison d'institution (3).

Il se mit donc en quête avec cette idée préconçue, qu'il fallait à tout prix trouver à toutes nos cérémonies une explication naturelle et logique, et comme il était homme

(1) *P. L.*, t. cv, col. 1011.
(2) *Ibid.*, col. 1075, 1076.
(3) *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église*, t. I, p. 214, 3e édit., 1720.

d'esprit subtil, de beaucoup de mémoire, et du reste de peu de jugement et d'une érudition très limitée, il fit sous le nom d'*Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église* (1), un ouvrage des plus intéressants, où il y a beaucoup à puiser, mais dont les conclusions dans l'ensemble ne peuvent être acceptées. On avait abusé de l'allégorie, du sens mystique; lui abuse de l'interprétation naturelle ; il explique tout par les raisons de logique, de commodité, de bienséance. Si l'on allume des cierges à la messe, c'est qu'autrefois la messe se célébrait aux catacombes, dans des lieux souterrains où il fallait bien s'éclairer sous peine de n'y pas voir ; et si le néophyte reçoit un cierge après le baptême, c'est pour guider sa marche des fonts baptismaux à l'autel ; si l'on brûle de l'encens dans les cérémonies, c'est aussi que dans ces lieux sombres et malsains où l'on célébrait primitivement, il fallait bien purifier l'atmosphère. Tout le reste à l'avenant.

C'est un autre excès, dans lequel de Vert n'est tombé que parce qu'il était doué d'un esprit étroit et systématique, qu'il a procédé par à priori au lieu de suivre la vraie méthode historique qui lui aurait appris que, si dans nos institutions un certain nombre s'expliquent par ces raisons « de nécessité, de bienséance et de commodité », il en est beaucoup d'autres qui ont été précisément instituées en vue du sens mystique (2).

Cet exemple nous enseigne donc qu'il y aura, dans l'étude de la liturgie, à formuler une loi sur les limites du sens mystique.

Il y aurait sans doute bien d'autres lois à établir. Il y aurait surtout à insister davantage sur la méthode qu'il

(1) Paris, 1720; la première édition 1701-1708.
(2) Cf. la réfutation de Le Brun, *Explication de la messe*, t. 1, préface.

faut suivre dans l'étude de cette science. Mais tout cela ne saurait trouver place ici (1).

Je m'arrête, non pas que je considère ma tâche comme accomplie, mais j'en ai dit assez, je crois, pour prouver que la liturgie est une science et pour montrer les aspects sous lesquels on peut l'étudier.

J'ai conscience de n'avoir fait que tracer un programme. Quand cette « somme liturgique » dont j'ai indiqué les grandes lignes aura été composée complètement, on sera étonné de la fécondité, de l'intérêt, que présente cette étude.

(1) Voir Appendice B, *Note sur la méthode en liturgie.*

III

ORIGINES LITURGIQUES

III

ORIGINES LITURGIQUES

Dès l'abord nous nous trouvons en face d'une objection : le culte catholique ne vient pas de Jésus ; Jésus n'avait pas de liturgie, il était ennemi des formules vides, des pratiques extérieures ; il voulait un culte intime, celui du cœur, c'était le culte libre du Père, qui consiste dans la soumission filiale à Dieu, dans l'amour, la confiance ; il rejette les rites extérieurs ; il veut une religion sans prêtres et sans autels, et il n'admet d'autre temple que l'âme.

La liturgie catholique ne vient donc pas de Jésus ; il en faut chercher les origines dans le gnosticisme, et même en dernière analyse dans le paganisme, auquel le gnosticisme servit de pont ; et qui ne fut un moment vaincu par le christianisme que pour prendre une éclatante revanche au IVe siècle. Si le paganisme fut baptisé dans la personne des empereurs, ne nous hâtons pas d'applaudir. En recevant les eaux du baptême, il les contamina, il y laissa son virus, et le culte des idoles fleurit de plus belle sous couleur de culte des saints, de culte des martyrs.

Toute cette splendeur dont le culte fut entouré au IVe siècle, c'est un paganisme liturgique.

Telle est l'objection renouvelée du protestantisme du XVIe siècle, qui partit en guerre contre la Babylone du papisme, ses superstitions, son idolâtrie; objection qui a pris en quelque sorte sa forme scientifique dans les ouvrages de Renan, de Harnack, de Sabatier, et de tous ceux qui s'en inspirent.

Voyons ce qu'il faut penser de cette thèse. Est-ce que vraiment nous serions païens sans nous en douter? Est-ce que, en invoquant la sainte Vierge, ou les saints, en prenant de l'eau bénite, en recevant l'onction, en allumant nos cierges sur l'autel du vrai Dieu, nous ne serions que de grossiers adorateurs de Pallas Athéné, de la Magna Mater, de Jupiter Optimus Maximus? Avouez que la situation serait piquante. Nous croyons avoir, pour les martyrs morts au service du Christ, un culte sincère et délicat, et au fond ces martyrs, s'ils sortaient de leurs châsses dorées, maudiraient en nous des idolâtres, tout juste aussi intéressants que ceux qui les ont condamnés au chevalet.

Nos prêtres en brûlant l'encens devant l'autel pensent aux paroles de l'Ecriture, *ascendat ad te, Domine, oratio mea, sicut incensum in conspectu tuo*. Erreur, cet encens n'est pas de meilleure qualité que celui que les martyrs refusaient de brûler devant les idoles des païens.

La question vaut la peine d'être examinée de près, ne pensez-vous pas?

I

Un fait que nous ne pouvons nier, c'est que le christianisme est d'origine juive, ou, pour être plus exact, est né en terre juive, de souche juive. Cette assertion, qui est

incontestable, chagrine à priori, je le sais, quelques-uns d'entre nous. D'aucuns auraient préféré une origine romaine ou grecque. D'abord cela paraîtrait plus distingué. Puis, à tort ou à raison, on s'imagine que les caractères du christianisme eussent été peut-être plus larges, ses conceptions plus conformes au goût occidental, à notre raison fille de la pensée latine et petite-fille de la pensée grecque. En soi, il n'y a rien là qui répugne, et absolument parlant, le Christ aurait pu naître à Rome ou dans telle ville de la Grèce d'une mère romaine ou grecque. Mais, sans parler des autres « inconvenances », comment ne voit-on pas que s'il en eût été ainsi, le christianisme n'aurait pas d'antécédents ; ses assises dans le passé lui seraient enlevées ? L'unité du monde serait rompue. La religion nouvelle ne serait plus un chêne plongeant dans une terre nourricière, et remontant par ses racines jusqu'aux prophètes, jusqu'à Moïse, jusqu'à Abraham, jusqu'à Adam, *qui fuit Dei.*

Ceux qui rêvent de ces combinaisons possibles, ne voient pas qu'ils sont des marcionites sans le savoir. Ceux-ci rejetaient l'Ancien Testament et tout ce qui était juif. Ils établissaient une antinomie entre christianisme et judaïsme, et même, du Dieu des juifs faisaient l'ennemi du Dieu des chrétiens.

Tout cela n'est pas bien sérieux. Le Christ est juif, né de parents juifs, fils de David.

Mais la religion qu'il a fondée est une religion universelle, une religion, si l'on peut dire, des portes ouvertes, en un mot aussi peu juive que possible. Et c'est parce qu'il n'était pas Romain, ni Grec, mais juif d'origine qu'il a pu conquérir à la fois les Grecs, les Romains, les barbares, et les fondre en un grand tout, et c'est encore pour la même raison qu'il verra accourir à lui les Américains,

les Australiens, et même, espérons-le, les nègres du centre de l'Afrique et les Japonais.

Si notre religion est d'origine juive, il paraîtrait assez vraisemblable que sa liturgie fût, sinon juive, au moins fortement teintée de judaïsme, car la liturgie c'est la religion en tant qu'elle prie, qu'elle adore. Le culte ne se distingue pas de la religion, c'est la religion dans ce qu'elle a de plus noble et de plus grand.

Eh bien non, nous pouvons dire que la liturgie chrétienne n'est pas juive, ou du moins elle ne l'est que dans une bien faible proportion. Voyez plutôt.

a. D'abord elle rejette la circoncision. La circoncision, c'était le grand sacrement du judaïsme, c'était le signe distinctif. Or ceci impliquait une grande révolution. Les prophètes qui avaient attaqué tant de rites inutiles ou de pratiques étroites, n'avaient pas touché à la circoncision. La condamner, c'était creuser un fossé entre le judaïsme et le christianisme, c'était couper « le cordon ombilical » qui aurait rattaché l'Église au judaïsme, et c'est ce que fit l'Église sans hésiter. Il y fallut beaucoup d'efforts; un parti puissant de judaïsants voulait à toute force garder ces institutions du passé; l'Église les rejeta de son sein, plutôt que de se laisser arrêter dans sa libre expansion.

b. La religion juive avait son centre à Jérusalem, dans le Temple. C'était là qu'habitait le Dieu des juifs; là qu'étaient gardés les Tables de la loi, le pacte de l'alliance, là qu'avaient lieu tous les sacrifices. C'était vraiment la capitale religieuse de tous les juifs, et les plus éloignés, ceux des Parthes et des Mèdes, et les Élamites, ceux qui habitaient la Mésopotamie, et la Cappadoce, le Pont, l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Égypte ou la Lybie, et la Cyrénaïque, les Crétois et les Arabes, tous en un mot rêvaient d'y venir en pèlerinage.

Or l'Église chrétienne rejette aussi le Temple; dès le principe Jésus annonce sa destruction. Les apôtres y vinrent encore prier et adorer aux premiers jours, après la résurrection. Mais le vrai culte était ailleurs ; il était dans ces pauvres maisons où l'on se réunissait pour la prière, l'exhortation et la fraction du pain.

Et si quelques chrétiens s'attardèrent encore dans ce culte du Temple, et menaçaient de s'y cantonner, la Providence y mit bon ordre. En l'an 70, le Temple était brûlé, saccagé, détruit de fond en comble. Cela put éclairer quelques chrétiens réactionnaires, mais déjà, avant Titus, était consommé, le divorce entre la Synagogue et l'Église.

c. Enfin la vie juive était fondée sur des fêtes qui étaient dans l'année autant de dates mémorables résumant pour le juif l'histoire de ses ancêtres.

On conte qu'Ésope étant à la cour de Necténabo, roi d'Égypte, certains personnages, d'esprit subtil et savants en questions énigmatiques, lui proposèrent la suivante:

Il y a un grand temple qui est appuyé sur une colonne entourée de douze villes, chacune desquelles a trente arcs-boutants; et autour de ces arcs-boutants se promènent, l'une après l'autre, deux femmes, l'une blanche, l'autre noire.

Ésope ne prit que le temps de répondre : « Il faut renvoyer cette question aux petits enfants de votre pays. Le temple est le monde; la colonne, l'an; les villes, ce sont les mois, et les arcs-boutants, les jours, autour desquels se promènent le jour et la nuit. » La Fontaine, *Vie d'Ésope le Phrygien*.

Or pour les juifs, on pourrait continuer l'allégorie et dire que parmi ces arcs-boutants qui représentent les jours, il en est quelques-uns d'un genre spécial, sur lesquels

étaient peints ou gravés les événements principaux de leur vie nationale.

Admirable institution en vérité que celle de ces fêtes qui, dans une large mesure, ont conservé le patriotisme juif et ont contribué à créer entre les membres de cette race des liens si solides que rien encore, ni le temps, ni les persécutions, ni les controverses, ni le scepticisme n'ont pu désagréger le bloc! en première ligne la fête de Pâques, ou souvenir de la sortie d'Égypte, celle des Tabernacles, ou mémoire du séjour dans le désert, la fête des lumières, celle des Pourim, celle de la dédicace, etc.

Or, de ces fêtes, l'Église ne garda pas une seule. Elle rejeta l'année juive, ses fêtes et son comput, et se contenta d'abord pour toute fête du dimanche qui, revenant chaque semaine, ramenait avec le souvenir de la résurrection, celui de la Pâque chrétienne et de l'eucharistie (1).

Bien plus, fait plus capital encore, elle rejeta le sabbat, ce repos et cette fête de toutes les semaines qui ponctuait la vie juive; elle le supplanta, le remplaça par le dimanche qui tombait le lendemain, et substitua ainsi à la semaine juive la semaine chrétienne, ce qui constitue peut-être la plus grande victoire de l'Église sur les institutions d'un peuple.

d. Il y avait enfin chez les juifs la distinction des animaux purs et impurs. Le juif ne pouvait guère s'asseoir qu'à une table juive sous peine de manquer à cette loi, et il y eut des juifs qui plutôt que de toucher à ce fruit défendu acceptèrent la mort.

(1) Je cite pour mémoire une étude assez superficielle et incomplète où la thèse opposée est soutenue : *Essais sur l'origine juive du culte chrétien dans ses rapports avec le judaïsme*, par G. Hermann, Fischbacher, Paris, 62 pages. 1886.

Il ne fallut rien moins que des ordres réitérés et une vision du ciel, pour que saint Pierre, chef de l'Église, consentît à transgresser la loi. Mais enfin sur ce point aussi, il fallut que les convertis du judaïsme cédassent, malgré qu'ils en eussent, et cette loi, à demi liturgique, fut encore abolie.

Ainsi donc sur ces questions vitales, essentielles, l'Église s'était nettement déclarée. Elle rejetait le judaïsme.

Que garda-t-elle donc de cette religion sur laquelle elle avait été entée? Le parfum du vase dans lequel elle avait été enfermée?

Bien davantage. Elle garda les Livres sacrés des juifs, ils devinrent ses livres, ils furent ses premiers livres liturgiques ; elle chercha la formule de ses prières dans les psaumes, dans les cantiques, dans les livres des prophètes. L'histoire des juifs devint son histoire ; elle lut dans ses synaxes, comme on lisait dans les synagogues juives, les livres de Moïse, les livres historiques, bref la Bible tout entière.

C'était beaucoup. Ce serait trop au gré de certains. Je connais un jésuite, que je ne nommerai pas, pour ne pas lui faire une réclame de popularité antisémite, qui regrette vivement d'avoir à lire chaque jour dans son bréviaire des psaumes ; il les trouve trop juifs.

Je suis persuadé qu'il a tort. Même en laissant de côté la question d'inspiration qui pour nous, catholiques, rend ces livres sacrés, je dis qu'ils n'ont jamais été dépassés dans l'expression de la prière, dans la profondeur, dans la sincérité, dans la délicatesse du sentiment religieux. On n'a, pour en faire l'expérience, qu'à les comparer avec les formules de prières, hymnes ou oraisons, je dis les plus belles.

En réalité et encore que le sentiment national juif

perce en quelques-uns, dans l'ensemble, ce sont des prières universelles, et la preuve c'est qu'ils sont récités avec autant de dévotion par l'Anglo-Saxon, le Germain ou le Slave, que par le solitaire du Mont-Athos, ou le moine arménien.

Et tandis que la chrétienté tout entière, de Rome jusqu'à ses antipodes, en faisant le tour du monde, chante avec Isaïe et les autres prophètes ce Messie que les Gentils sont venus adorer, ce désiré des nations qui a comblé les vœux et les désirs les plus passionnés et les plus ambitieux des mortels, ce sauveur que la terre attendait, et en qui nous adorons notre Dieu, ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose, je dirai presque de tragique, dans la destinée de ce peuple juif, qui le jour du sabbat, dans ses synagogues, les yeux bandés, chante avec nous ces mêmes pages d'Isaïe, ces mêmes psaumes de David, ces cantiques des prophètes, espérant toujours contre toute espérance ce Messie, ce sauveur, qui ne viendra jamais, parce qu'il est déjà venu ?

L'Église emprunta encore aux juifs la forme de leurs assemblées. Les synagogues étaient le centre religieux de toutes les colonies juives que ce peuple prolifique et déjà errant avait semées partout. Là on se réunissait chaque sabbat, on lisait les Livres saints, on chantait des psaumes, la réunion finissait par une prédication.

Nous verrons en étudiant les origines de la messe que l'Église, sur le modèle des synagogues, fonda ses premières assemblées.

Voilà donc à peu près tout ce que l'Église doit au judaïsme pour sa liturgie. C'est beaucoup en un sens, mais si l'on considère la liturgie dans son ensemble, ce n'est pas assez pour nous empêcher de dire qu'elle est une œuvre originale, une création chrétienne. Ce ne sont

là en effet que quelques éléments, aussi importants que vous voudrez, mais Dante et Shakespeare ne sont-ils pas des génies créateurs, encore que dans leur œuvre ils aient fondu des éléments étrangers?

a. Tout d'abord elle créa la messe. Nous dirons dans une conférence sur ce sujet comment au service des synagogues, qu'elle transforma du reste, elle ajouta le service eucharistique, qui est vraiment le centre de toute la liturgie, le noyau d'où tout est sorti et qui est purement chrétien. L'offertoire, les prières pour les vivants et pour les morts, la préface, le *sanctus*, les prières eucharistiques du canon, la fraction du pain, la communion, l'action de grâces, quelques analogies que l'on puisse leur trouver pour la forme extérieure, sont d'inspiration si nettement chrétienne que rien ne peut leur être comparé.

b. Elle créa le baptême, ou plutôt le reçut du Christ qui avait dit : « Allez, baptisez toutes les nations. » Le baptême de Jean, et les autres purifications par l'eau ne peuvent être considérés que comme une préparation bien lointaine, une ombre du baptême chrétien, qui a ses caractères bien définis.

c. L'ordre encore lui appartient en propre, avec l'imposition des mains conférée par les apôtres et qui donne le Saint-Esprit.

d. L'office divin qui est, à certains points de vue, de date postérieure, est aussi son œuvre, encore qu'il ait gardé des éléments juifs. Nous dirons comment il sortit de la messe et s'en détacha peu à peu pour vivre de sa vie propre.

Nous avons avec ces quelques rites la liturgie chrétienne dans ses organes essentiels. Nous sommes donc fondés à dire que la liturgie chrétienne emprunta au judaïsme quelques-uns de ses éléments, qu'elle transforma rapidement

du reste en se les assimilant, puis de son sein, et de l'enseignement du Christ, elle tira tout le reste (1).

Par là même sont résolues les objections que je posais à l'origine ; c'est en dehors des influences du gnosticisme et du paganisme que s'est fondée la liturgie. Cependant la question demande qu'on s'y arrête plus longuement.

II

Que doit la liturgie catholique au gnosticisme? Tout, dit Renan, ou presque tout. Mais encore? Les amulettes, le culte des anges, celui des martyrs, les onctions, la plupart des fêtes de la Vierge ou des saints, le culte des images, etc. (2).

Rien de plus facile qu'une assertion de ce genre. Pour la réfuter, il me faudrait plusieurs conférences. Si j'en avais le loisir je chercherais à établir 1° ce qu'est la liturgie gnostique, 2° d'où elle vient, 3° ce que le christianisme lui a emprunté.

Je ne pourrai que résumer tous ces points.

Renan est revenu plusieurs fois sur cette question, toujours dans le même sens.

« Une liturgie entourée de secret offrait aux fidèles de ces singulières églises (gnostiques) les consolations sacramentelles avec abondance (Ir., I, c. XXI) ; la vie devenait comme un mystère dont tous les actes étaient sacrés.

(1) Si nous ne parlons pas ici des autres sacrements et de certaines cérémonies, c'est que nous avons entendu parler seulement des rites essentiels, de ceux dont l'existence est prouvée par des textes du Ier ou du IIe siècle.

(2) Je cite Renan, parce que chez lui la thèse est nettement formulée et qu'on n'y a rien ajouté. Même assertion dans Harnack, *Das Wesen des Christenthum*, 1900, p. 130 : « La fixation du culte chrétien résulta de la lutte soutenue par l'Eglise contre le gnosticisme. Elle prit des formes analogues à celles qu'elle réprouvait chez ses adversaires. »

Le baptême avait beaucoup de solennité et rappelait le culte de Mithra. La formule prononcée par l'initiateur était en hébreu (Βασεμαχαμοσσηδα ιανορα... où l'on déchiffre clairement בשם הנכיות ou nom de Hachamoth). Irénée ne comprend déjà plus cette formule (cf. Lucien, *Alex.*, 13) et après l'immersion venaient des onctions de baume, qui furent plus tard adoptées par l'Église (Epitaph. gnostiq., dans *Corpus Inscriptionum Græcarum*, n. 9595 a, t. IV, p. 594-595).

L'extrême-onction pour les mourants était aussi administrée d'une façon qui devait faire une vive impression et que l'Église catholique a imitée. Le culte chez ces sectaires était, comme le dogme lui-même, plus éloigné de la simplicité juive que dans les églises de Pierre et de Paul. Les gnostiques admettaient plusieurs rites païens, des chants, des hymnes, des images du Christ, soit peintes, soit sculptées (Ir. I, XXV, 6).

« Sous ce rapport l'influence des gnostiques dans l'histoire du christianisme fut de premier ordre. Ils constituèrent le pont par lequel une foule de pratiques païennes entrèrent dans l'Église... c'est par le gnosticisme que l'Église fit sa jonction avec les mystères antiques et s'appropria ce qu'ils avaient de satisfaisant pour le peuple. C'est grâce à lui qu'au IVe siècle le monde put passer du paganisme au christianisme sans s'en apercevoir et surtout sans se douter qu'il se faisait juif... L'orthodoxie reçut d'eux une foule d'heureuses idées de dévotion populaire. Du théurgique l'Église fit le sacramentel.

« Ses fêtes, ses sacrements, son art, vinrent pour une grande partie des sectes qu'elle condamnait... La première archéologie chrétienne est gnostique (1).

(1) Renan, *Origines du christianisme* t. VI, p. 154-156; Cf. Matter, *Hist.*

« Les évangiles apocryphes sont pour une bonne moitié l'ouvrage des gnostiques. Or les évangiles apocryphes ont été la source d'un grand nombre de fêtes et ont fourni les sujets les plus affectionnés de l'art chrétien. »

Le culte des images serait venu par les gnostiques. « Nul livre n'a eu autant de conséquences pour la liturgie, pour l'art chrétien et pour l'histoire des fêtes chrétiennes que la *Genna Marias* et l'Evangile apocryphe, naissance de Marie... L'Assomption naissait, comme tant d'autres fêtes, du cycle des apocryphes (1).

« ...Aussi sont-ce des hérétiques qui fondent l'art chrétien, gnostiques surtout... l'origine gnostique de ces images se voit avec évidence dans les peintures des catacombes, la statue de l'Hémorroïsse paraît gnostique, l'art chrétien et l'iconographie chrétienne sont nés hérétiques (2). »

Tous ces passages que je viens de citer, sont empruntés un peu à tous les volumes des *Origines du christianisme*. Vous aurez remarqué qu'il n'y a ici que des assertions sans une preuve. D'analogies qu'il relève entre le christianisme et le gnosticisme, il conclut à un emprunt de l'Église au gnosticisme ; ce n'est pas scientifique.

Matter, dans son histoire très solide et justement estimée du gnosticisme à laquelle Renan a du reste emprunté le meilleur de son érudition, adopte précisément la thèse

du gnostiisme. t. II, p. 489 sq. Garrucci, *Dissert. archéol.*, t. II p. 73 ; Renan, t. VII, p. 142, 145 sq.

(1) Renan, *Origines du christianisme*, t. VII, p. 145 ; cf. t. VI, p. 509 ; t. VII, p. 513. L'Assomption instituée vers l'an 160 ! La méprise est plaisante. Les critiques catholiques se donnent toutes les peines du monde pour prouver que cette fête remonte au IV[e] siècle. Pour la mettre au milieu du II[e] il faut ignorer les plus simples notions de l'héortologie chrétienne.

(2) Renan, *Œuvres*, t. VII, p. 540-545. — Portraits de Jésus que prétendent posséder les Carpocratiens, statue d'Hémorroïsse, etc. Renan, t. VI, p. 172, note.

opposée; c'est à l'Église chrétienne que le gnosticisme aurait pris en grande partie ses pratiques liturgiques (1).

Ce que Matter ne fait que jeter incidemment, je voudrais l'étudier de plus près. La question mérite d'être examinée plus à fond.

Et tout d'abord pour les origines de l'art chrétien. Cette thèse qu'il prendrait ses sources dans le gnosticisme est plus que contestable. On veut prouver que l'art chrétien procède de l'art gnostique; or l'on ignore l'un des deux termes. Il n'y a pas d'art gnostique à proprement parler; on ne peut citer d'eux ni sculpture, ni la moindre fresque, ni le moindre monument d'architecture. Il ne reste d'eux comme monuments que des pierres gravées; encore beaucoup d'entre elles sont-elles des pierres égyptiennes converties en abraxas. Dans tous les cas la glyptique n'a jamais à elle seule constitué un art. Il n'est donc pas exact de dire que l'art chrétien procède de l'art gnostique (2).

Cet argument, je le confesse, ne détruit pas directement la thèse de Renan, mais il établit dans tous les cas un premier et sérieux préjugé contre sa valeur.

Je dirai rapidement d'abord ce que fut la liturgie gnostique, et quels rites le christianisme peut lui avoir empruntés.

Ce que fut la liturgie gnostique? elle fut comme ses croyances, l'amalgame le plus bizarre, le plus composite, le plus hétéroclite, le moins homogène, et le moins original qui se puisse imaginer; elle est faite comme son *credo* d'emprunts aux mystères du paganisme, à la litur-

(1) Matter, *Histoire du gnosticisme*, 2e éd., surtout t. II, p. 358, 387, 446. Voir aussi tout le ch. VIII, p. 334 sq.

(2) Cette preuve que je ne puis qu'indiquer sera développée tout au long par le R. P. dom Leclercq dans son *Manuel d'archéologie chrétienne*, Letouzey et Ané, éditeurs.

gie juive, à l'orphisme, peut-être au boudhisme et au dualisme persan, à la religion égyptienne, aux sectes orientales. Son syncrétisme violent jette dans la chaudière des sorcières de Macbeth les ingrédients les plus disparates, « filet de serpent des marécages, œil de salamandre, pattes de grenouille, poil de chauve-souris, langue de chien, dard fourchu de vipère, aile de hibou, foie de juif blasphémateur » et refroidit ce potage d'enfer, « avec du sang de singe (1). »

On n'aurait pas assez dit si l'on se contentait de dire que le gnosticisme fut hospitalier, et qu'immense caravansérail, il ouvrit un asile de nuit à toutes les doctrines. Plus que cela, il attira, comme un astre errant, toutes les doctrines et toutes les pratiques éparses partout, dans son orbite.

Qu'il ait en particulier emprunté beaucoup au christianisme, c'est un fait incontestable ; qu'il ait essayé de se l'assimiler, et que de son côté le christianisme ait résisté victorieusement à l'étreinte de son ennemi et en soit sorti victorieux, c'est un autre fait qui n'est, je crois, nié sérieusement par personne. Je dis sérieusement, parce qu'il faut toujours laisser une porte ouverte pour les excentrités intellectuelles qui sont de tous les temps, surtout du nôtre.

Cela étant, il n'est pas très vraisemblable à priori que le christianisme ayant combattu les doctrines d'un Basilide, d'un Valentin, d'un Marcion avec l'ardeur que l'on sait, il eût admis ses rites si facilement. On peut voir du reste que saint Irénée et les autres adversaires ne manquent pas, quand ils en ont l'occasion, d'attaquer aussi vivement les rites et la liturgie gnostiques que leurs dogmes.

(1) Ce caractère emprunteur reconnu par Renan, *Œuvres*, t. IV, p. 148, et t. VI, ch. IX.

Il ne reste donc plus pour appuyer la thèse dont j'ai parlé que des analogies de rites entre le gnosticisme et le christianisme. Mais on sait que dans la science des religions, si aucun argument n'est plus spécieux, aucun procédé n'est moins scientifique et plus décevant.

Je voudrais avoir le temps de jeter un regard rapide sur cette liturgie ou plutôt ce pastiche incohérent et maladroit et souvent immoral, car c'est le caractère de la plupart de ces sectes d'être tombées de ces hauteurs mystiques où elles voulaient transporter leurs initiés dans les pires débordements. Nulle part ne s'est mieux vérifié l'axiome : Qui veut faire l'ange, fait la bête.

Ici les disciples de Markos ont des rites d'initiation d'un tel caractère qu'il m'est interdit de les décrire autrement. Ils croient, dans la chambre qui leur sert à cet usage, obtenir avec des mots cabalistiques une sorte d'invisibilité qui leur permet d'échapper aux regards du souverain juge, et par suite de s'adonner à tous les excès impunément (1).

Là les carpocratiens se livrent, dans leurs conventicules, à des abominations qui ont pu accréditer les calomnies monstrueuses répandues parmi les païens sur les assemblées chrétiennes (2).

Les ophites ont un serpent apprivoisé qui, durant le service eucharistique, vient s'enrouler autour du vase où l'on consacre (3). Chez d'autres on use de tours de passe-passe et l'eau versée dans une coupe de verre, grâce à un procédé bien connu des prestidigitateurs, devient couleur de sang. Une femme faisait la consécration sur un petit calice, puis le ministre versait l'eau du petit calice dans

(1) Ir., I, xiii, 6.
(2) Renan, *Origines du christianisme*, t. vi, p. 181.
(3) *Philos.*, vi, 40; Renan, *Origines*, t. viii, p. 127, 128.

un grand, et grâce à un autre tour de passe-passe, le liquide débordait de la grande coupe (1).

Dans la plupart de ces sectes, la femme joue un grand rôle, elle baptise, officie, préside, prophétise, sacrifie, hélas ! aussi elle corrompt et démoralise.

Nous avons conservé quelques livres gnostiques, qui tous ont un caractère liturgique assez accentué, or de toutes ces prières, il n'en est aucune qui ne soit d'un style bizarre, obscur, tourmenté ; l'accent n'est pas sincère.

Ces quelques traits suffisent à nous donner une idée de cette liturgie ; qu'est-ce que tout cela, sinon des imitations plus ou moins bizarres des rites chrétiens ?

Et la preuve, c'est que la plupart des rites chrétiens sont antérieurs aux gnostiques, tel le baptême dont il est question dans saint Paul et dans les Évangiles ; telle l'eucharistie qui est toute chrétienne, comme nous l'avons dit ; telles les onctions d'huile pour les malades dont on a tant fait état et qui sont mentionnées dans saint Jacques et aussi dans les Évangiles ; tels les exorcismes déjà usités de longue date chez les juifs ; tels l'imposition des mains, le lavement des pieds et tant d'autres. Le rite de la pénitence est aussi original et tout étranger au gnosticisme.

Pour les fêtes, Pâques est antérieure aux gnostiques et probablement la Pentecôte ; les autres fêtes chrétiennes ne prirent guère naissance, nous le verrons, qu'au IVe siècle, et en dehors d'influences gnostiques.

Et ne voit-on pas que ces rites, chez les gnostiques, ne sont pas autochtones, qu'ils ont un caractère d'emprunt, qu'ils ne tiennent pas à un système, bref qu'ils ne sont pas logiques, et même parfois qu'ils sont contraires aux principes gnostiques ?

(1) *Philos*, VI, 40 ; Renan, *Origines*, t. VIII, p. 127-128.

Au lieu que ce qui nous frappe dans l'histoire des origines de la liturgie chrétienne, c'est la convenance, la discrétion, la logique, le tact suprême qui préside à son développement.

Aussi certains érudits ont-ils pris la thèse exactement opposée à celle de Renan : Les gnostiques ont emprunté toute leur liturgie à l'Église (1). Là aussi, nous trouvons quelque exagération et le même défaut de méthode, fondant ses conclusions sur de simples analogies. Quant à nous, nous noterons soigneusement ces rapprochements, mais nous attendrons pour nous prononcer d'autres preuves.

Ce que l'on peut accorder, c'est que le gnosticisme exerça une influence sur la liturgie, comme sur la discipline et la constitution extérieure de l'Église dont il fortifia la cohésion, je veux dire par contre-coup. C'est une influence que j'appellerai par réaction ou par les contraires, l'influence du choc en retour; c'est justement celle qu'exercèrent la plupart des hérésies.

On peut concéder par exemple que les chants spirituels, dont les gnostiques abusèrent, ont agi sur l'hymnographie chrétienne (2). Là encore cependant il ne faudrait pas oublier que l'usage des cantiques spirituels est antérieur aux gnostiques, puisque saint Paul en parle déjà.

Il est possible aussi que telle cérémonie dans le baptême chrétien ait eu pour origine le désir de réagir contre le gnosticisme, par exemple, l'insistance à invoquer le Dieu unique et tout-puissant créateur du ciel et

(1) Probst, *Sacrament.* p. 11, 12, 13, 160 sq.; *Liturgie,* p. 393, 394 sq. Cf. Ulhorn, *Die Homilien u. Recognit.*, Gott., 1854.

(2) Pitra. *Hymnographie de l'Église grecque*, p. 35 sq., et mon article *Oriens* dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, t. I, col. 2816.

de la terre que les gnostiques séparaient du Dieu suprême et dont ils faisaient un Dieu inférieur.

On voit donc qu'il n'est pas possible de prétendre sérieusement, je ne dis pas que la liturgie chrétienne doit son origine au gnosticisme, ce serait une gageure, mais même de démontrer que tel rite gnostique a été adopté par l'Église, du moins je ne le vois pas pour mon compte.

Quant à l'hellénisme ou au paganisme gréco-romain, on admet généralement que ce ne serait pas avant le IVe siècle que l'Église lui aurait fait ses emprunts, au moins dans le domaine liturgique.

Car « comme la philosophie grecque avait influencé la croyance chrétienne à partir de l'an 130, un nouveau stade de l'hellénisation commence vers 220-230. Alors les mystères et la civilisation grecques dans toute l'ampleur de leur développement, agissent sur l'Église, mais non la mythologie et le polythéisme. Dans le siècle suivant l'hellénisme tout entier, avec toutes ses créations et acquisitions, s'établit dans l'Église catholique. Là aussi il y eut des réserves, mais elles ne consistèrent souvent qu'en un changement d'étiquettes, la chose étant prise telle quelle ; et dans le culte des saints naît un christianisme de bas étage » (1).

Je ferai remarquer tout d'abord que cette influence serait bien tardive. Au IVe siècle, la liturgie est déjà bien avancée dans son développement, elle possède ses organes essentiels.

Il est incontestable qu'au IVe siècle une révolution se produisit. C'était une révolution de voir après des siècles de luttes l'Empire romain déposer les armes et signer s

(1) Harnack, *Das Wesen des Christenthum*, Berlin, 1900, p. 126, 137-138, 148. Cf. Loisy, *L'Évangile et l'Église*, p. 178, 179.

paix avec l'Église; c'en fut une autre de voir les foules entrer dans l'Église, qui jusqu'alors, et quoi qu'on en ait dit, était le *pusillus grex*, le petit troupeau, comparé à l'énorme foule anonyme que comptait l'Empire.

Forcément il devait se faire une adaptation dans la liturgie, comme sur les autres terrains. Peut-être étudierai-je un jour cette intéressante question de la transformation liturgique au IVe siècle. Je dirai seulement aujourd'hui que ce développement de la liturgie fut normal et logique. Je veux dire que les rites se développèrent suivant leurs lois; on ne fit que tirer des conclusions de prémisses posées au premier siècle. On donna surtout aux rites plus de solennité, plus de pompe; la liturgie jusqu'ici austère devint magnifique; le service eucharistique, l'office divin, le cycle de l'année chrétienne, les cérémonies du baptême, tout se développa. Mais on n'eut pas besoin de puiser à des sources empoisonnées. Je ne voudrais pas dire qu'aucune pratique, aucune cérémonie ne trouve son équivalent dans le paganisme; que lorsque tout danger d'idolâtrie fut passé, on ne put laisser survivre telle coutume désormais inoffensive. Comme on l'a dit excellemment, « supposé, que l'on puisse démontrer l'origine païenne d'un certain nombre de rites chrétiens, ces rites ont cessé d'être païens, lorsqu'ils ont été acceptés et interprétés par l'Église (1). » Mais encore avons-nous le droit d'exiger une preuve historique et non de simples rapprochements qui, en ces matières, ne prouvent rien. Or, jusqu'ici, si je ne me trompe, les faits de ce genre qu'on a relevés ne tiennent pas à l'essence de la liturgie, ou seulement à ses parties vitales, il les faut chercher sur les frontières. Ainsi on cite des fêtes

(1) Loisy, L'*Évangile et l'Église*, p. 186.

païennes devenues chrétiennes, des temples païens consacrés au culte du vrai Dieu, des fontaines, des statues de dieux baptisées et devenant des patrons chrétiens (1).

C'est tout, et ce n'est pas assez pour dire, comme on l'a fait, que le paganisme est entré dans le christianisme, ou plutôt que le christianisme s'est *superposé* au paganisme, qu'il est surtout une religion de « superposition ».

La lutte contre le paganisme continue du IV[e] au VII[e] siècle, même sur le terrain liturgique, et ce serait un côté intéressant à étudier (2). Mais ce n'est pas le lieu ici. Je me contenterai de montrer qu'étant donnée l'opposition des principes, les deux religions ne pouvaient guère se faire d'emprunts.

Les caractères essentiels du paganisme, je dis le paganisme gréco-romain par lequel le christianisme se serait laissé imbiber, se réduisent à deux ou trois.

Le premier c'est que les païens reconnaissaient beaucoup de dieux, à peu près égaux entre eux. Les termes de monothéisme et de polythéisme ont été bien inventés et s'appliquent assez justement, le premier à la religion du Dieu unique et vrai — le second aux religions païennes, quelle que fut au fond la pensée de quelques philosophes.

Le second caractère, c'est que, quoi qu'en pussent croire certaines âmes plus élevées, ou certains intellectuels, ces dieux habitaient dans des temples ; et les statues d'argent ou d'or, ou même de bois qui leur étaient consacrées étaient moins des représentations que le dieu lui-

(1) Harnack parlait seulement du culte des saints, sans préciser autrement, et du reste sans donner de preuves. Mais ici je fais allusion aux folkloristes qui recherchent, avec une industrie dont il faut les louer tout en contrôlant de près leurs recherches, toutes ces coïncidences.

(2) Je le fais pour un point spécial dans une note, le 1[er] des calendes de janvier. Voir appendice C.

même. En un mot c'était le fétichisme — l'idole est le dieu, et la briser c'est profaner le dieu. Voilà bien au fond et en dépit des distinctions plus ou moins subtiles, ce qu'était le paganisme aux premiers siècles du christianisme.

De là dans les fidèles une piété grossière, étroite, ignorante. L'âme, partagée entre le culte de tous ces dieux, ne savait auquel se vouer. Et comme ces dieux, pour autant qu'on les connaissait, étaient tous plus dissolus les uns que les autres, parfois grotesques, non seulement l'âme du fidèle ne trouvait dans ce culte aucun moyen de perfectionnement — mais souvent, on en a des exemples, la religion païenne était une école de perversion. Je n'insiste pas.

De cette conception fétichiste découlait encore cette conclusion, c'est que la religion était une chose purement extérieure et momentanée, qui demandait un culte extérieur, des sacrifices pour apaiser le dieu, des dons d'argent, de vin ou d'autres comestibles pour le rendre favorable, des observances extérieures, prières à haute voix, encens, prostrations devant la statue du dieu.

Mais une fois sorti du temple, où on laissait son dieu, tout était fini. On était quitte avec lui. Il n'avait plus rien à demander. La piété envers les dieux n'avait pas d'influence sur la forme de la vie. Il n'y a pas dans le paganisme de véritable vie intérieure.

En somme pas de vraie religion.

Le christianisme fit sur ce point une révolution complète. Dieu, le seul Dieu, le vrai Dieu, le Dieu unique, maître tout-puissant et éternel, veut des fidèles qui l'adorent en esprit et en vérité — non pas sur le mont de Garizim ou sur celui de Sion, mais dans l'intérieur de l'âme. Il veut un culte qui consiste non dans quelques pra-

tiques extérieures, prières, encens, ou tout ce que vous voudrez imaginer, mais un culte fondé sur l'amour, sur la charité, le désintéressement, et qui entraîne avec lui la réforme de l'individu.

Or ce culte est au fond de toute vraie liturgie chrétienne. C'est le culte du Dieu un et véritable par le Christ. Le culte de la sainte Vierge ou des saints ne le contredit pas, parce que, tout en les honorant, nous les honorons seulement dans la mesure où ils ont été les serviteurs du vrai Dieu.

Jamais aucun chrétien, au moins à ma connaissance, n'a fait sa prière devant une statue de saint Antoine de Padoue, avec la conviction que saint Antoine était un Dieu, qu'il habitait dans sa statue, et que casser la statue, c'était atteindre le saint.

Il faut en dire autant des formules, des prières et des pratiques de la liturgie. Nous savons qu'elles n'ont de mérite qu'autant qu'elles viennent du cœur et qu'elles s'adressent au vrai Dieu.

Nous savons qu'un signe de croix ne serait qu'un vain simulacre destitué de tout mérite ou de toute efficacité, si en même temps que la main le trace, il n'y avait pas dans le cœur un acte de foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Ainsi des autres rites. On pourrait les étudier l'un après l'autre — et nous le ferons pour quelques-uns. On trouvera toujours qu'ils sont le signe extérieur d'une chose intime et véritable, comme la parole parlée est le symbole extérieur d'une pensée de l'esprit.

On dénichera peut-être aussi quelques usages qui peuvent procéder des mêmes préoccupations que certains usages païens. Est-ce à dire que notre culte est païen? Tout ici dépend du principe d'action, qui est diamétralement opposé; l'analogie n'est qu'apparente.

Mais disons-le hardiment : ce que j'appellerai l'âme de la liturgie est monothéiste; elle est chrétienne; notre liturgie est originale, elle n'a ni père, ni mère en dehors de l'Église et du Christ; elle sort des entrailles mêmes du christianisme.

S'il y a eu, et s'il y a encore chez nous quelques abus, que prouvent-ils sinon qu'au fond des âmes grossières de quelques paysans convertis, il y a toujours un penchant à la superstition et à l'idolâtrie que rien ne saurait supprimer et que nous sommes les premiers à déplorer.

J'ajoute que nos études n'ont d'autre but que de rendre à la liturgie toute sa force, de retrouver sa vraie pensée et de ramener par elle les chrétiens au culte le plus pur et le plus élevé du vrai Dieu (1).

(1) Voir Appendice B sur la *Méthode en Liturgie*.

IV

COMPOSITION LITURGIQUE

IV

COMPOSITION LITURGIQUE

1° CLASSIFICATION DES PIÈCES

Quand on veut étudier l'Église chrétienne comme religion, comme culte, il faut avant tout aborder ses livres liturgiques qui contiennent la formule de ses prières, et la collection de ses rites divers. On se trouve alors en présence d'une littérature singulièrement riche, et qui paraît au premier aspect assez touffue.

Ce phénomène d'une littérature liturgique abondante n'est pas unique dans l'histoire des religions, il faut se garder de le croire. Il y a chez les Égyptiens, chez les Perses, chez les Hindous et d'une façon générale dans presque toutes les religions, des livres sacrés plus ou moins nombreux qui contiennent, entre autres matériaux, des formules de prières, de litanies, des invocations, des exorcismes ou des abjurations contre les esprits mauvais. Il suffit de citer les Védas, le livre des Morts des Égyptiens, les Stotras des Hindous, les Gâthâs des Perses, pour rappeler une vaste littérature de rites et de chants sacrés qui, à certains points de vue,

présenteraient avec notre liturgie d'intéressants sujets de comparaison. C'est là un chapitre de l'histoire des religions comparées que nous n'avons pas à écrire aujourd'hui; mais nous pouvons dire dès maintenant que de ces rapprochements ressortirait infailliblement la supériorité de notre liturgie, ce caractère de transcendance que l'on retrouve toutes les fois que l'on étudie l'un ou l'autre des caractères de la religion chrétienne.

Ceci soit dit sans méconnaître les grandes beautés poétiques et le ton d'enthousiasme religieux que présentent quelques-uns de ces livres.

C'est dans tous les cas à l'étude de notre liturgie que nous devons nous attacher, pour ne pas sortir de notre programme. Nous chercherons à établir un peu d'ordre dans cette littérature si variée et si compliquée, par un essai de classification des types, nous étudierons ensuite les origines et l'histoire de la « composition liturgique ».

Nous mettons d'abord à part les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui sous la forme de psaumes, de cantiques, d'exhortations ou de lectures, d'antiennes, de capitules ou de répons, forment la trame principale de notre liturgie et composent la plus belle part de son héritage. Ils peuvent faire à ce point de vue l'objet d'une étude, qui n'est plus à proprement parler la composition liturgique.

De ce chef la liturgie chrétienne hérite donc de toutes les beautés des Livres saints, et même, il faut le dire, ces pages si souvent sublimes par elles-mêmes revêtent, par l'effet du simple rapprochement ou de certaines interprétations, une beauté toute nouvelle.

Le psaume xxie, très beau en lui-même quand il exprime la douleur et l'angoisse de l'âme délaissée, entourée d'ennemis, n'ayant d'autre appui que Dieu, prend une

signification sublime au jour du vendredi saint quand il nous montre l'Homme-Dieu à l'heure de son agonie et de sa passion, abandonné de tous, couvert d'opprobre, comme le ver de terre méprisé, entouré d'ennemis qui rugissent autour de lui comme des lions; alors le fils de l'homme, devenu l'homme des douleurs, du fond de cet abîme de misère crie vers son Dieu.

Les plaintes de Job, plongé du sein de la prospérité dans les angoisses et les humiliations d'une maladie honteuse, sont sublimes et nous émeuvent par leur accent de sincérité, mais elles nous touchent autrement quand, réunis à l'église autour du cercueil d'un ami ou d'un parent qui nous ont été très chers, nous entendons son âme introduite devant la majesté redoutable de son créateur lui crier : « Vos mains m'ont fait et façonné dans tout mon être, et c'est ainsi qu'en un instant vous me brisez? Souvenez-vous que vous m'avez pétri comme l'argile... Vous m'avez donné la vie et comblé de bienfaits; votre providence a gardé mon âme... l'homme né de la femme vit peu de temps, il est rempli de beaucoup de misères. Il germe comme la fleur, et comme elle il est foulé aux pieds... »

Ainsi ces pages si connues des Livres saints prennent un aspect nouveau, et une sorte de rajeunissement et de fraîcheur par l'usage saisissant qui en est fait dans nos offices.

Mais nous laissons de côté ces considérations aujourd'hui pour ne nous occuper que des pièces que l'on pourrait appeler de composition ecclésiastique. Nous nous trouvons en présence d'une collection considérable de prières qui ont été écrites à des époques diverses, par des auteurs divers. Ces pièces n'ont pas toutes le même caractère; on les peut ranger en quelques catégories.

a) *Préfaces*. — Rien de plus facile par exemple en feuilletant quelques-uns de nos livres liturgiques que de discerner un certain nombre de morceaux de même facture, avec la même introduction, la même finale, le même rythme. Ce sont les préfaces.

Notre missel actuel n'en contient plus guère qu'une douzaine, mais dans l'antiquité et dans les autres liturgies le nombre en est beaucoup plus considérable. Le pontifical romain en possède aussi quelques-unes pour l'ordination, pour la dédicace, pour la consécration des vierges, etc. Les circonstances mêmes dans lesquelles les préfaces sont employées prouvent que c'est une prière plus solennelle que les autres. Elle a pour organe le pontife qui devient en quelque sorte le porte-parole de tous les fidèles et qui sollicite leur attention par des appels réitérés :

Que le Seigneur soit avec vous,
Et avec votre esprit, répond le peuple.
Haut les cœurs !
Nous les avons vers le Seigneur.
Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.
C'est juste et raisonnable.

Ce dialogue même nous montre que pontife et assemblée doivent être réunis dans une même pensée d'adoration et de reconnaissance.

Alors le prêtre rend grâces à Dieu pour les bienfaits qu'il a répandus sur ses créatures et les invite à le louer avec les anges du ciel, les chérubins et les séraphins, les dominations et les trônes, et par le Christ seigneur. Et tous d'une seule voix entonnent avec les milices célestes le *Sanctus* au Dieu Très-Haut, qui remplit de sa gloire le ciel et la terre.

Ces préfaces dont le nombre dépasse de beaucoup la centaine, dérivent toutes d'un type unique, la préface eucharistique. Celle-ci est probablement antérieure au christianisme dans ce sens qu'elle n'est autre chose que la prière un peu modifiée du chef de famille au banquet solennel et sacré, qui toutes les années réunissait à la Pâque tous les juifs. On a même pu dire avec assez de vraisemblanee que le Christ lui-même dans l'institution de la Cène a dû réciter une prière de même genre ou du moins des psaumes dont le thème se rapproche sensiblement de celui-ci (v. g. le cxxxv[e]).

On célébrait les bienfaits de Dieu envers son peuple d'élection, la création, le salut accordé à Noé, la révélation faite à Moïse, la fuite au désert, la conquête de la terre promise. Le pontife chrétien qui, à la cène eucharistique, a remplacé le chef de la famille, après avoir chanté les gloires de l'alliance ancienne, se souvient qu'il célèbre la véritable pâque, il a sous les yeux non plus l'agneau de la pâque juive, mais le véritable agneau immolé pour les péchés du monde (1).

Plus tard, probablement vers le iv[e] siècle, la préface tout en gardant ses traits généraux commença à varier à l'infini; elle prit toutes les formes, et exprima les sentiments les plus divers; le caractère d'une fête, l'éloge d'un martyr ou d'un confesseur; elle fut presque ce qu'on appele aujourd'hui dans certaines Revues une *tribune libre* du haut de laquelle on promulgua quelque point de doctrine, on rappela aux fidèles leurs devoirs, parfois le pontife y épancha les sentiments de son cœur, ou le trouble de son âme.

b) *Oraisons*. — On trouvera quelques-uns des carac-

(1) *Le Livre de la Prière antique*, p. 57.

tères de la préface dans une autre classe de prières, les oraisons. Elles sont récitées, comme la préface, par le prêtre au nom de toute l'assemblée. Nulle prière n'est, sous des noms divers (1), employée plus fréquemment dans la liturgie. Elles le sont plusieurs fois à la messe, dans l'office divin après la psalmodie ou les lectures, pour les consécrations ou les bénédictions. Elles ont leur rythme et leurs règles, malgré la variété de leurs types. Elle furent d'abord improvisées comme toutes les prières, puis peu à peu celles qui se distinguaient par leur accent plus vrai, plus éloquent ou plus théologique, furent fixées par la plume et il se fit ainsi de bonne heure des recueils d'oraisons dont un bon nombre nous ont été conservées dans les livres de la liturgie officielle (2). De même que les préfaces elles suivent des règles de composition à peu près invariables; elles sont jetées dans le même moule comme certaines poésies dans la strophe; on a même assez récemment découvert le rythme ou *cursus* auquel elles sont soumises.

Si c'était le lieu ici, je citerais quelques exemples d'oraisons où l'on admirerait de petits chefs-d'œuvre de composition. Je pourrais comparer les oraisons de notre liturgie avec celles des liturgies mozarabe ou gallicane, ou même avec les oraisons orientales. Mais je ne dois ici que procéder à une classification.

c) *Litanies et versets.* — Nous avons au vendredi saint des oraisons d'un genre particulier. Le prêtre, dans une sorte d'invitation faite aux fidèles, énumère les intentions pour lesquelles il veut prier, pour l'Église, pour le Pape et les évêques, pour les prêtres, les diacres et les minis-

(1) Collecte, oraison, secrète, postcommunion, post nomina, ante nomina, postpridie, etc.

(2) *Le Livre de la Prière antique*, p. 53.

tres inférieurs, pour les néophytes, pour les malades, les pauvres, les affligés, les hérétiques, les schismatiques, les juifs, les païens.

Et à toutes ces invocations on s'incline, et le prêtre, toujours au nom des fidèles, prononce une prière aux différentes intentions qu'il vient d'énumérer. On appelle ces invocations les prières litaniques ou litanies. Elles ont aussi revêtu dans l'antiquité les formes les plus variées. La plus connue est celle dans laquelle chaque invocation est suivie de l'acclamation *Kyrie eleison*, ou *Christe eleison*.

Elle était employée surtout dans les grandes calamités publiques. Le peuple sortait alors en procession, on invoquait les saints et le peuple criait ses supplications. Nos rogations sont une des plus anciennes créations de ce genre. Elles furent instituées dans notre pays au ve siècle, alors qu'une peste avait ravagé la ville de Vienne en Dauphiné, qui à cette époque était une sorte de capitale ecclésiastique. Les processions ou litanies eurent un grand succès et l'on ferait une collection intéressante de toutes les formes de prière qu'elles ont inspirées. Elles sont restées populaires et l'une des prières les plus belles en l'honneur de Marie, n'est-ce pas ces litanies qui ont fait dire à Renan dans sa *Prière sur l'Acropole* : « On chantait dans ces temples des cantiques dont je me souviens encore : « Salut, étoile de la mer,... reine de ceux qui gémissent en « cette vallée de larmes, » ou bien : « Rose mystique, Tour « d'ivoire, Maison d'or, Étoile du matin... » Tiens, déesse, quand je me rappelle ces chants, mon cœur se fond, je deviens presque apostat. Tu ne peux te figurer le charme que les magiciens barbares ont mis dans ces vers, et combien il m'en coûte de suivre la raison toute nue. »

d) *Autres formes, dans les ordinations, exhortations,*

acclamations, etc. — On trouverait quelques autres formes de prières, comme les exhortations qui sont prononcées par l'évêque à l'ordination, les acclamations, etc., mais elles ne forment pas une classe bien nombreuse et il suffit de les avoir signalées (1).

Je ne dirai non plus qu'un mot des hymnes, des proses, des séquences. Il y aurait là tout un chapitre, et non des moins intéressants, de l'histoire de la composition liturgique. Mais en réalité, hymnes et séquences ont joué dans la liturgie proprement dite un rôle si effacé, elles ont été reléguées presque toujours à une place si secondaire, qu'on ne peut pas dire qu'elles appartiennent tout à fait à la l'office.

Cependant il faut citer pour mémoire Prudence, ce grand poète du IVe siècle, d'un talent inégal, c'est vrai, mais d'une imagination vraiment poétique et d'une inspiration élevée. Si ses hymnes ne sont pas strictement liturgiques, on peut dire au moins que quelques-unes furent inspirées par les offices de l'Église. Fortunat, au VIe siècle, vivra par deux ou trois hymnes admirables : *Pange lingua*, *Salve festa dies*, qui conquerront une place dans la liturgie.

2° ORIGINE, IMPROVISATION

Une chose aura dû vous frapper dans l'étude qui précède, c'est l'extrême variété de ces formes, que vous n'avez cependant pu qu'entrevoir, et le grand nombre des auteurs qui ont dû concourir à leur composition. Que serait-ce si vous étudiiez directement les monuments liturgiques,

(1) Nous ne parlons pas des antiennes, répons, etc., qui appartiennent à la psalmodie, et qui étaient toujours anciennement empruntés aux Livres saints et ne rentrent donc pas dans la composition ecclésiastique.

comme les sacramentaires ou les vieux rituels, qui forment de véritables recueils, ou des anthologies de ces pièces!

La première conclusion à tirer de cette remarque, c'est qu'à une certaine époque le célébrant a dû jouir d'une liberté qui n'existe plus aujourd'hui. Les préfaces aussi bien que les oraisons et les autres formules sont arrêtées, fixées. On serait bien étonné s'il venait à un prêtre l'idée, comme dans telle préface du léonien, de viser certains membres de l'assemblée. Une catégorie de personnes qui s'appelaient des confesseurs se donnaient pour de saintes gens, mais le célébrant les stigmatise comme de faux dévots, de faux frères, enflés de superbe, charnels et rapaces, qui s'en vont dans les maisons des fidèles, séduisent de faibles femmes qui ne savent pas leur résister, captent l'avoir de la veuve et même celui des femmes mariées. Ils ne prennent même plus le soin de dissimuler leur conduite; ils sont un scandale pour les vrais chrétiens; il faut s'en séparer (1). Cette manière de mettre au pilori même des gens peu respectables, ou comme on l'a dit spirituellement, « de mettre ses adversaires au prône » ne serait plus tolérée aujourd'hui, elle ne serait même plus possible, car il n'est permis à personne d'improviser une préface ou toute autre prière.

Certains évêques avant le concile du Vatican avaient eu l'idée d'insérer au canon le nom de saint Joseph, mais ils comprirent la nécessité d'en faire d'abord la demande à Rome, qui du reste jusqu'ici n'a pas acquiescé à leur requête. C'est par un décret *urbi et orbi*, que Léon XIII a ajouté aux Litanies de la sainte Vierge l'invocation *Regina sanctissimi Rosarii.*

(1) Feltoe, p. 68, 69.

C'est la règle aujourd'hui, mais il y a eu une époque où non seulement l'officiant pouvait ajouter comme il l'entendait des invocations aux litanies, mais où cette liberté d'improvisation s'étendait encore à toutes les préfaces, à toutes les oraisons, même à une partie du canon de la messe, et c'est de là que sont nés ces vastes recueils, sacramentaires, rituels, pontificaux, missels qui forment l'ensemble de la liturgie chrétienne.

C'est ce fait de l'improvisation liturgique qu'il faudrait maintenant étudier.

On doit toujours en revenir pour trouver l'origine d'un fait ou d'une loi liturgique à l'assemblée chrétienne primitive.

Là point d'autres livres liturgiques que ceux des juifs, les livres de l'Ancien Testament, les psaumes, la loi et les prophètes. Plus tard et bientôt, viendront s'y joindre quelques lettres de Paul, puis les Évangiles, puis les Actes, puis tous les écrits qui composent aujourd'hui le Nouveau Testament, et même quelques autres, qui, en contrebande, passèrent pour un temps sous le même pavillon.

Mais parfois aussi, les lectures ou le chant des psaumes étaient interrompus par une voix, celle du président ou de l'évêque, ou même d'un simple fidèle qui se laissait aller à son inspiration personnelle pour louer Dieu, le remercier de ses bienfaits, exprimer les vœux de l'assemblée tout entière. C'est ce que nous voyons clairement dans l'épître de saint Paul aux Corinthiens qui nous décrit une de ces réunions avec la prière du prophète pour l'édification, l'exhortation, la consolation ou l'action de grâces, et même la prière inarticulée du glossolale (1). Mais bientôt et par suite de ces abus et de ces excès d'illuminisme qui se glissent à peu près fatalement dans toutes

(1) I Cor., xiv.

les assemblées où la prière est laissée à l'inspiration personnelle, ce rôle fut dévolu au président, prêtre ou évêque.

Nous avons quelques textes, peu nombreux à la vérité, mais suffisants, qui nous décrivent cette période primitive.

Voici par exemple ce que nous lisons dans l'apologiste saint Justin au IIe siècle :

« Les prières que nous faisons tous ensemble étant achevées, nous nous entre-saluons avec un baiser de paix : puis celui qui préside parmi ses frères ayant reçu le pain et le calice, où est le vin mêlé d'eau, qu'ils lui présentent, offre au Père commun de tous au nom du Fils et du Saint-Esprit, la louange et la gloire qui lui est due, et emploie beaucoup de temps à la célébration de l'eucharistie, c'est-à-dire de l'action de grâces que nous rendons à Dieu pour les dons que nous avons reçus de sa bonté. Le président ayant achevé ces prières et ces actions de grâces, tout le peuple fidèle, qui est présent, s'écrie d'une commune voix, *Amen*, pour témoigner par ses acclamations et par ses vœux la part qu'il y prend, car *Amen* en hébreu signifie, il en est ainsi... »

Ailleurs il dit : « Le président fait, aussi longuement qu'il peut, les prières et l'action de grâces, auxquelles le peuple acclame en disant *Amen*, et on distribue à ceux qui sont présents les choses sanctifiées, qu'on envoie aux absents par les diacres (1). »

On voit bien par ces textes qu'à cette époque, c'est-à-dire vers la moitié du IIe siècle, le pontife improvise une prière eucharistique au moment de consacrer le pain et le vin et après la consécration. C'est ce que nous appelons

(1) *Apol.*, I, 6, et I, 65.

le canon. Il fait cette prière aussi longue qu'il le veut.

Même témoignage dans saint Clément au Ier siècle, qui nous donne une prière que lui-même a improvisée, et dont nous ne citerons que ce fragment (1) :

« Tu as ouvert les yeux de nos cœurs pour qu'ils te connaissent, toi le seul très haut entre toutes les grandeurs, le saint qui reposes au milieu des saints, toi qui abaisses l'insolence des orgueilleux, qui déroutes les machinations des peuples, qui exaltes les humbles et humilies les puissants ; toi qui donnes la richesse et la pauvreté, la mort et la vie, seul bienfaiteur des esprits. Dieu de toute chair, toi dont le regard pénètre l'abîme et surveille les œuvres des hommes, toi qui nous secours dans le danger, nous sauves du désespoir, créateur et directeur de tous les esprits, toi qui as multiplié les peuples sur la terre et choisi au milieu d'eux ceux qui t'aiment par Jésus-Christ, ton serviteur bien-aimé, par qui tu nous as élevés, sanctifiés, honorés. Nous t'en prions, ô Maître, sois notre secours, assiste-nous. Sois parmi nous le salut des persécutés, prends pitié des petits, relève ceux qui sont tombés, apparais à ceux qui sont dans le besoin, guéris les rebelles, fais rentrer les égarés de ton peuple. Apaise la faim de l'indigent, délivre ceux de nous qui souffrent en prison, guéris les malades, encourage les faibles : que tous les peuples reconnaissent que tu es le seul Dieu, que Jésus-Christ est ton serviteur, que nous sommes ton peuple et les brebis de tes pâturages. »

Un autre témoin, contemporain de saint Clément, *La didaché*, nous dit formellement : « Laissez les prophètes faire l'eucharistie autant qu'ils voudront (c'est-à-dire l'action de grâces). »

(1) Clément, première épître, 59-61.

Nous y lisons aussi un texte qui n'est autre, quoi qu'on en ait pensé, que la prière eucharistique.

« Quant à l'eucharistie, rendez grâces ainsi. D'abord pour le calice : « Nous vous rendons grâces, notre Père, « pour la sainte vigne de David, votre serviteur, que vous « nous avez fait connaître par Jésus, votre serviteur ; « gloire à vous dans les siècles ! » Pour le pain : « Nous « vous rendons grâces, notre Père, pour la vie et la science « que vous nous avez fait connaître par Jésus, votre ser- « viteur ; gloire à vous dans les siècles ! Comme ce pain « rompu était jadis épars sur les montagnes et qu'ayant « été rassemblé il est devenu un seul tout, qu'ainsi votre « Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans « votre royaume, parce qu'à vous est la gloire et la puis- « sance par Jésus-Christ dans les siècles ! Que personne « ne mange ni ne boive de votre eucharistie, si ce n'est « ceux qui ont été baptisés au nom du Seigneur ; car c'est « de ceci que le Seigneur a dit : « Ne donnez pas le saint « aux chiens. »

« Après vous être rassasiés, rendez grâces ainsi : « Nous « vous rendons grâce, Père saint, pour votre saint nom « que vous avez fait habiter dans nos cœurs, pour la science, « la foi et l'immortalité que vous nous avez fait connaître « par Jésus, votre serviteur ; gloire à vous dans les siècles ! « C'est vous Maître tout-puissant, qui avez créé toutes « choses pour la gloire de votre nom, qui avez donné aux « hommes la nourriture et le breuvage pour en jouir afin « de vous rendre grâces ; mais à nous vous avez donné « une nourriture spirituelle et un breuvage et la vie « éternelle par votre serviteur. Gloire à vous dans les « siècles, etc. » *Didaché*, ch. IX et X.

Un des correspondants de saint Cyprien, Firmilien, nous parle d'une femme, une sorte de prophétesse, qui

s'était mise en tête d'offrir un sacrifice eucharistique ; elle contrefaisait le rite, et elle récitait au moment de la consécration une prière de son cru qui du reste, paraît-il, était éloquente.

Tous ces faits, et quelques autres que l'on pourrait recueillir dans l'antiquité, nous prouvent surabondamment que les prières liturgiques étaient à cette époque le fruit d'une inspiration personnelle et variaient par conséquent d'une église à l'autre. Nous avons parlé de cette théorie de certains liturgistes du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, qui, ne trouvant pas, dans les monuments de l'antiquité connus d'eux, de texte liturgique (et nous savons aujourd'hui qu'il y en eut), échafaudèrent sur ce fait une théorie du *secret des mystères* qui ne paraît plus soutenable. A cause de la loi de l'arcane, on se défendait d'écrire les formules eucharistiques, on se les transmettait de vive voix par une tradition secrète. La vérité est qu'on improvisait d'après un thème connu, et n'en eût-on pas d'autre preuve, la variété des textes du canon, quand on fixa ces formules, suffirait à nous édifier sur ce point. C'est la vraie raison pour laquelle on n'a pas trouvé et l'on ne trouvera pas cette formule primitive du canon, identique et universelle.

Cependant cette improvisation n'était pas abandonnée à la fantaisie de chacun ; il y avait certaines règles à suivre et de bonne heure nous voyons les conciles se préoccuper de les fixer.

Le fait même que ces prières étaient livrées à l'improvisation devait produire un autre résultat. L'improvisation, surtout en matière liturgique, n'est le fait que d'un petit nombre d'esprits féconds, abondants, faciles, aussi prompts à concevoir qu'à exprimer. Quant aux autres, aux esprits lents, indigents, ils devaient faire ce qu'ils ont fait de tout

temps, emprunter aux autres et si l'on ne prête qu'aux riches, il est vrai de dire aussi qu'on n'emprunte qu'à eux. On sentit la nécessité de suppléer à l'insuffisance ordinaire d'inspiration du célébrant. Cela commença très modestement. On nous parle au IVe et au Ve siècle de certaines œuvres qui semblent être des livres liturgiques; saint Hilaire aurait composé d'après saint Jérôme un *Liber hymnorum et mysteriorum* (1); Musée (vers le milieu du Ve siècle) un livre qui contenait des collectes et des préfaces (2); un évêque de Mauritanie, Voconius, réunit aussi des prières de même genre, vers le même temps (3); d'autres personnes se livraient en Afrique au même travail (4).

On peut signaler encore au IVe et au Ve siècle quelques autres pièces qui resteront parmi les plus belles compositions liturgiques dans tous les temps. Je ne citerai que l'*Exultet*, le symbole de saint Athanase, le *Te Deum* (5) et aussi le canon romain.

L'*Exultet* est ce morceau que l'on récite le samedi saint à la bénédiction du cierge pascal. Ici nous prenons sur le fait en quelque sorte le travail liturgique. C'est au diacre qu'incombait d'ordinaire la mission d'écrire et de chanter ce poème ou, comme on disait, ce *præconium paschale*. On voit dans une lettre de saint Jérôme au IVe siècle, qu'un diacre de Plaisance, du nom de Prœsidius, qui se trouvait à court d'inspiration, s'était adressé au célèbre solitaire afin qu'il lui fournît quelques idées. C'était mal

(1) Hier., *De script. eccles.*, c. CX.
(2) Gennade, *De script. eccles.*, n. 81.
(3) *Ibid.*
(4) Concil. Milevit., c. XII; cf. mon art. *Liturgie d'Afrique*, dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, t. I, col. 155-156.
(5) Je sais une thèse qui va paraître et qui le fera remonter plus haut, mais cela ne change rien à notre exposition, car la date chronologique n'a pas pour nous une haute importance.

tomber. Le caustique écrivain répond par un refus accompagné d'une leçon à l'adresse du diacre. A son avis les diacres mettent trop de fleurs dans cette composition, trop de rhétorique. On y chante les prés et les bois, on y fait l'éloge des abeilles, on y mettra bientôt toutes les *Géorgiques* et tout Virgile. Prœsidius, au lieu de chercher des fleurs, ferait mieux de méditer sur la pénitence et de se retirer au désert pour y mener la vie d'un anachorète (1).

Nous ignorons si Prœsidius profita de la leçon, et surtout de quelle façon il composa son *Exultet*.

Ce que nous savons c'est que le chant de l'*Exultet* tel que l'Église romaine nous l'a conservé, a été émondé de tous ces vains ornements. C'est un poème liturgique d'un beau souffle lyrique, remarquable par la richesse de la doctrine, par la poésie et l'éloquence de la forme.

Le symbole de saint Athanase peut être cité pour la précision des termes, le mouvement de la pensée, et l'énergie de l'expression. Avec une grande simplicité de moyens, un vocabulaire restreint, il atteint à une haute éloquence. Aucune poésie, aucun procédé littéraire, aucun ornement ; le dessin, un dessin au trait, est d'une austérité qui ne se dément pas un instant et d'une sûreté impeccable. Mais par une gradation savamment ménagée, par le choix des termes, par l'accumulation des articles de foi, et la marche rapide jusqu'au terme, il entraîne à sa suite et obtient un effet saisissant par sa conclusion : « Telle est la foi catholique, et quiconque ne la garde pas fermement et fidèlement, celui-là ne pourra être sauvé. » C'est une table des lois, un décalogue de la doctrine catholique et l'on comprend sans peine les luttes qui se sont

(1) *Le Livre de la Prière antique*, p. 331.

livrées récemment chez les protestants en Allemagne et en Angleterre, autour de ce célèbre document.

Le *Te Deum* est une des plus sublimes prières dues au génie chrétien. Nous disions en parlant des psaumes de la Bible qu'ils n'avaient pas été dépassés comme expression de prière. Le *Te Deum* peut prendre place à côté des plus beaux ; c'est un psaume chrétien qui exprime avec une grandeur incomparable et un beau mouvement, le cantique de l'action de grâces. Il convoque devant le trône de Dieu pour le louer éternellement les anges, les chérubins, les séraphins, les apôtres, les prophètes, les martyrs, l'Église répandue dans l'univers. Puis, comme dans la Préface, de la louangc de Dieu le Père et de la Trinité, il revient sur la terre où le Fils de Dieu est descendu, pour résumer en quelques articles, comme dans les symboles de foi, sa carrière terrestre, jusqu'à sa glorieuse ascension dans le ciel et son dernier avènement, et il finit sur le désir et la prière du croyant d'être admis pour l'éternité dans le ciel. C'est en même temps qu'une admirable prière d'actions de grâces et de louange à la gloire de Dieu, un acte de foi et un résumé saisissant de doctrine.

Quant au canon romain, il est impossible de le lire sans être frappé par ce caractère de simplicité et de majesté, par ce ton d'émotion contenue si plein de force, de calme, et on peut même dire de charme discret ; quant à la doctrine elle est, comme dans la plupart des documents romains, sûre d'elle-même, sage et pondérée. Je voudrais, si c'était le lieu, qu'il me fût permis de le comparer à certaines anaphores orientales dont la prolixité, l'exagération, la rhétorique feraient apprécier mieux encore la sobriété romaine.

On peut citer aussi parmi les compositions liturgiques

les plus remarquables de cette époque le rouleau de Ravenne qui contient des oraisons pour la Messe. Ces pièces sont fort intéressantes au point de vue théologique, car elles ont toutes pour objet le mystère de l'Incarnation ; on peut en placer la composition peu de temps après 450 (1). L'oraison s'y présente avec tous les caractères qu'elle gardera dans les documents romains, dans le léonien, le gélasien et les sacramentaires grégoriens. Elle a le nombre, la mesure, le rythme qui deviendront de tradition dans ce genre de document,

Avec le vi^e et le viie siècles, peut-être même faudrait-il dire le ve, nous arrivons à la composition des sacramentaires proprement dits (2). Le missel de Bobbio, le léonien, les gallicans, le mozarabe, les livres celtiques et les ambrosiens, enfin le gélasien, sont probablement de cette époque, la plus féconde pour la composition liturgique. Le culte ayant atteint son plein développement, les formules tendent à se fixer. Les recueils d'oraisons, semblables au rouleau de Ravenne, se développent ; ils contiennent maintenant des préfaces, des pièces pour les principales fêtes, parfois même l'épitre et l'évangile de la messe. Chacun de ces ouvrages mériterait une étude à part. Il faudrait, comme nous l'avons dit dans une autre conférence, une étude à la fois liturgique, philologique, historique et littéraire, qui séparerait les éléments étrangers, qui fixerait la date du document, étudierait le glossaire, en ferait en un mot la critique rigoureuse. Les conclusions ne manqueraient pas d'importance ; nous reviendrons du reste sur ce point dans la conférence suivante.

(1) Voyez notre article sur *Avent*, dans le *Dict. d'Archéol. et de Liturgie.*

(2) Sur la loi de composition voir l'Appendice G, par le P. Havard, qui éclaire singulièrement ce chapitre. Il a découvert une des sources principales de ces écrits dans les homélies du temps. La composition liturgique est souvent une vraie mosaïque.

Charlemagne, à la fin du VIIIe siècle, devait exercer une influence considérable sur la liturgie, comme sur toutes les manifestations de la vie politique, sociale, littéraire et religieuse. Un liturgiste anglais dit de lui spirituellement qu'il fut beaucoup plus sacristain que mon frère le sacristain, Joseph II (1). Mais il y a sacristain et sacristain ; il y a le sacristain qui peu à peu accapare toute l'autorité et met dehors son curé ; Joseph II appartenait à cette classe. Et il y a le sacristain, ou si vous voulez le bon suisse, qui veille à la police dans l'église et met à la porte les mécréants. Charlemagne en fit une partie de sa charge. On ne peut qu'admirer le zèle et l'intelligence qu'il déploya dans cette œuvre. La liturgie doit beaucoup à ce grand homme ; même quand son désir d'unification le poussa un peu loin, il faut reconnaître que grâce à lui les livres liturgiques, comme les livres saints, furent corrigés, recopiés avec un souci admirable, ramenés à leur pureté primitive (2).

Sous sa direction, Alcuin, l'un de ses plus fidèles auxiliaires, reçut la charge de reviser le sacramentaire. Prenant pour base le grégorien, empruntant au gélasien et aux liturgies gallicanes, il nous donna ce missel qui est devenu le missel romain et qui aujourd'hui, avec très peu de changements, est en usage dans l'Église tout entière. Ainsi l'on peut dire que la liturgie romaine, au moins dans le plus important de ses livres liturgiques, prit en France ses éléments principaux et sa forme dernière. Ce n'est pas une gloire à dédaigner pour notre pays.

Désormais on ne touchera plus guère au livre de la prière, et l'on peut dire que la période d'invention est à peu près fermée.

(1) Bishop, *The genius of the Romane rite*, 1902, p. 27.
(2) Cf. mon article *Alcuin*, dans le *Dict. d'Arch. et de Liturgie*, col. 1084.

Nous n'avons plus à noter pour la période suivante, IXe et Xe siècles, que quelques compositions sans caractère officiel. Le besoin d'unité s'est fait sentir dans les formules comme dans les rites. On a fixé un certain nombre de types qu'il faudra adopter. L'inspiration personnelle est morte désormais, ou du moins si elle survit elle devra se réfugier dans des compositions d'une allure privée, des prières pour l'usage personnel, quelques hymnes, quelques séquences, qui ne se glisseront que timidement d'abord dans la liturgie officielle, et n'y occuperont du reste jamais qu'une position assez effacée, et toujours provisoire.

A la cour de Charlemagne lui-même, ou dans son royaume, le goût de la liturgie a inspiré, en dehors de la réforme liturgique dont nous venons de parler, quelques essais de composition liturgique qui ne sont pas à mépriser et qui pourraient donner lieu à d'intéressantes études critiques sur le caractère de la piété privée à cette période du moyen âge. Mais tous ces écrits n'appartenant pas à la liturgie officielle ne doivent pas nous occuper ici.

Pendant que l'Occident poussait ainsi une nouvelle branche de littérature religieuse, que faisait l'Orient ?

Pour des raisons qu'il serait trop long de déduire, il n'avait pas suivi l'Occident dans ce genre de composition. Il paraît dès le IVe ou Ve siècle, avoir arrêté une forme unique de liturgie, ou à peu près. Il y aura composition de tropes, d'hymnes, et de pièces pour l'office divin. Mais pour la messe — rien de pareil au mouvement liturgique latin (1). Ce curieux caractère, nous l'avons déjà noté, est l'un des traits principaux de la liturgie

(1) La multiplicité d'anaphores ne doit pas faire illusion sur la pauvreté du fond. Voir notre article *Anaphore* dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*.

grecque et d'une façon générale des liturgies orientales. L'étude de la composition liturgique chez les Grecs se réduirait donc à bien peu de chose. Leur activité littéraire s'est réfugiée dans un autre genre, celui des hymnes, et ils y ont atteint parfois un haut degré de perfection.

Pour revenir à l'Occident, on peut dire que depuis le xe siècle, et même depuis le ixe, le livre de la prière de l'Église catholique est composé jusqu'à sa dernière feuille, et fermé. Les exceptions, je veux dire les feuillets ajoutés, sont si rares, qu'ils ne comptent pas en réalité. Les formes aussi bien que les rites sont arrêtés dans une formule hiératique. La prière cherchera son expression dans des formules écrites, il n'y a plus place pour des compositions nouvelles dans la liturgie officielle.

Que penser de cet arrêt ? Faut-il y voir un signe de décadence dans la liturgie, tout au moins de stérilité dans cette pensée chrétienne qui avait enfanté des chefs-d'œuvre au point de vue de la prière ?

Faut-il dire que la liturgie, comme une langue morte, s'est enveloppée dans son linceul de pourpre et couchée dans son tombeau ?

Je ne le crois pas. La liturgie n'est pas une branche de littérature comme la poésie lyrique, ou la poésie épique, elle n'est même pas à proprement parler une littérature.

Elle devait avoir sa période créatrice. Mais quand elle eut créé ses types de prière, ses formules et ses rites, et qu'elle fut arrivée au point de maturité, elle devait s'arrêter sous peine de déchoir. Elle avait atteint à une perfection relative.

Est-ce à dire que la veine liturgique soit tarie ? que la porte soit fermée pour toujours ? Non, rien ne s'oppose à

ce que l'Église donne place dans sa liturgie à certaines prières nouvelles.

De fait, quelques-unes ont été composées depuis le IXe siècle, les litanies de la sainte Vierge, les prières finales de l'office divin, *Salve regina, Alma redemptoris mater* et quelques autres. On a composé quelques oraisons pour des fêtes nouvelles. Il suffit de citer les proses *Dies iræ, Veni Sancte Spiritus, Stabat Mater*, certaines des prières du rituel des agonisants, par exemple, *Proficiscre anima christiana*, pour rappeler quelques-unes des poésies religieuses les plus admirables de tous les temps.

Le cantique en langue vulgaire lui-même cherche depuis longtemps à escalader les degrés du sanctuaire. Mais franchement la pauvreté de la plupart de ces compositions ne fait pas regretter la sévérité de l'Église à leur endroit.

Enfin si l'on voulait étudier les effusions de la piété privée, on trouverait un grand nombre de prières qui prouvent que l'Esprit de Dieu se fait entendre encore dans son Église.

Il suffirait d'ouvrir l'*Imitation de Jésus-Christ* presque au hasard pour y trouver d'admirables prières. Tout le monde connaît l'immortelle prière de Pascal, dont un critique disait naguère : « Il n'y a rien de plus beau et de plus émouvant dans toute la littérature religieuse que ces quelques pages où Pascal a littéralement revécu le drame insondable du Calvaire (1). »

Je ne résiste pas au plaisir d'en citer un passage : « Jésus souffre dans sa passion les tourments que lui font les hommes ; mais dans l'agonie, il souffre les tourments qu'il se donne à lui-même, *turbare semetipsum.*

(1) Victor Giraud, *Pascal, Opuscules choisis*, p. 10, dans la collection *Science et Religion*, Bloud, 1905.

C'est un supplice d'une main non humaine, mais toute-puissante, car il faut être tout-puissant pour le soutenir.

« Jésus cherche quelque consolation au moins dans ses trois plus chers amis et ils dorment : il les prie de soutenir un peu avec lui, et ils le laissent avec une négligence entière, ayant si peu de compassion qu'elle ne pouvait seulement les empêcher de dormir un moment. Et ainsi Jésus était délaisssé seul à la colère de Dieu.

« Jésus est seul dans la terre, non seulement qui ressente et partage sa peine, mais qui la sache : le ciel et lui sont seuls dans cette connaissance.

« Jésus est dans un jardin non de délices comme le premier Adam, où il se perdit et tout le genre humain, mais dans un de supplices, où il s'est sauvé et tout le genre humain... Il souffre cette peine et cet abandon dans l'horreur de la nuit... »

Et ce dialogue entre Jésus et le pêcheur : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé. Je pensais à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi... Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité, sans que tu donnes des larmes?

« Je te suis présent par ma parole dans l'Écriture, par mon esprit dans l'Église, et par les inspirations, par ma puissance dans les prêtres, par ma prière dans les fidèles.

« Les médecins ne te guériront pas, car tu mourras à la fin. Mais c'est moi qui guéris et rends le corps immortel.

« Souffre les chaînes et la servitude corporelles ; je ne te délivre que de la spirituelle à présent. » *Le mystère de Jésus*.

En Angleterre, Newman nous a donné quelques pages qui sont considérées parmi les plus belles de ses œuvres.

J'ai ici un livre de Newman qui vient d'être traduit en

français : *Méditations et Prières de Newman*, par Marie-Agnès Pératé (Lecoffre, in-16, 1906).

J'y vois des méditations et des prières sur les Litanies de la sainte Vierge, sur le chemin de la Croix, sur la doctrine chrétienne.

On y retrouve le grand esprit de Newman, son génie si profondément religieux et intuitif, son talent littéraire à la fois si brillant et si sincère, son âme candide et son grand cœur héroïque.

La plus curieuse de ces prières, la plus populaire en Angleterre, c'est celle qui est appelée le *Songe de Gérontius*, qu'un grand artiste a mise en musique, comme une sorte de drame wagnérien.

C'est le rêve d'une âme chrétienne, arrachée à cette vie pour être portée devant le trône du souverain juge. Gérontius se sent mourir, il s'enfonce peu à peu dans les eaux ténébreuses de ce lac où disparaissent toutes les vies humaines. Il entend autour de son lit de moribond les dernières prières des agonisants, les derniers murmures de la terre. Son âme est emportée par un ange vers le trône de Dieu, il traverse les chœurs des anges qui chantent les louanges du créateur, tandis que les blasphèmes des démons montent jusqu'à lui.

« *L'âme de Gérontius*. — Je me suis endormi et maintenant je suis reposé. C'est un rafraîchissement étrange que j'éprouve en mon être, une légèreté inexprimable, un sentiment de liberté ; comme si j'étais enfin moi-même et ne l'avais jamais été auparavant.

« Que tout est calme ! je n'entends plus l'active pulsation du temps, ni mon souffle rapide, ni le battement précipité de mes artères. Un moment ne diffère pas d'un autre. J'ai fait un rêve ; oui : quelqu'un a dit à voix basse : « Il a passé, » et un soupir a fait le tour de la chambre.

Puis j'ai entendu la voix d'un prêtre s'élever et dire : « Subvenite, » et tous se sont agenouillés pour prier. Il me semble l'entendre encore; mais bas et atténués, et s'affaiblissant toujours, les accents me parviennent comme par intervalles grandissants. Ah! d'où vient ceci? qu'ai-je senti se disjoindre? Ce silence répand la solitude dans l'essence même de mon âme, et ce repos profond, si rafraîchissant et si doux, a maintenant en lui quelque chose d'austère et de douloureux, car il ramène mes pensées vers leur source, par un étrange reflux intérieur.

« Il me faut commencer à me nourrir de ma propre substance, parce que nul autre aliment ne me reste. »

Plus loin, l'ange gardien raconte ainsi la vie du fidèle :

« Il gisait, enfant nouveau-né, sur le sol souillé par le sang de son premier père, avec toute son essence corrompue, désorganisée, et, enroulé autour de son cœur, un cruel démon qui n'était point de sa nature, mais avait l'habileté d'incliner, et de former au mal l'esprit qui s'ouvre à l'existence.

« Alors, je fus envoyé du ciel pour rétablir en cette âme la juste balance du mal et de la vérité, et j'engageai un combat sans trêve, résolu de gagner à la vie cet esprit environné par la mort, qu'un si grand prix avait racheté en sa déchéance, alors que tout était perdu pour lui. Oh! quelle scène changeante aux couleurs mobiles, d'espoir et de crainte, de triomphe et d'épouvante, d'indifférence et de repentir, a été l'histoire de cette terrible bataille d'une vie!

« Mais quelle grâce pour le fortifier et le conduire! Quelle grâce patiente. et prompte, et prodigue, pour venir à son secours!

« O homme, étrange composé de ciel et de terre! ma-

jesté devenue naine jusqu'à la bassesse ! fleur parfumée donnant une semence de poison ! apparence du bien masquant la corruption ! faiblesse maîtrisant la puissance ! être mystérieux, jamais si proche du crime et de la honte que lorsque est accomplie par lui quelque œuvre de gloire !

« Comment les natures éthérées comprendraient-elles une créature faite d'esprit et d'argile, si la tâche ne leur était donnée de la conduire et la soigner, enlacées l'une à l'autre durant ses jours mortels ? Plus que le Séraphin dans ses hauteurs sublimes, l'Ange gardien aime et connaît la race rachetée. »

Je citerai encore ce passage où l'ange s'entretient ainsi avec l'âme en la transportant vers le trône de Dieu :

« Tu n'es pas retenu, mais tu te hâtes avec la rapidité la plus extrême vers le juste et Très-Saint Juge, car à peine encore es-tu sorti de ton corps. Divise un moment, à la manière dont les hommes mesurent le temps, en ses millions de parties, et l'intervalle sera même moindre encore depuis que tu as quitté la chair. Le prêtre s'est écrié : Subvenite ! et tes amis se sont mis en prières : non, à peine maintenant ont-ils déjà commencé de prier !

« Car les esprits et les hommes mesurent d'après les règles différentes ce qui est plus petit ou plus grand dans le cours du temps. Par le soleil et la lune, primitifs règlements, par les étoiles qui se lèvent et s'abaissent sur l'horizon, par les saisons qui reviennent, et le balancement à droite et à gauche du fil suspendu, exact et précis, les hommes divisent les heures, égales, continues, pour leur commun usage.

« Il n'en est pas ainsi pour nous dans le monde immatériel : les intervalles, dans leur succession, sont mesurés par la seule pensée vivante, et croissent ou s'évanouissent avec son intensité.

« Et le temps n'y est pas propriété commune, mais ce qui est long est court, ce qui est rapide est lent, ce qui est proche est distant, selon que le saisit et le reçoit tel esprit ou tel autre, et chacun est la règle de sa propre chronologie.

« La mémoire n'a pas ici ses points d'appui naturels, des ans, des siècles et des périodes. C'est l'énergie même de ta pensée qui te retient encore d'approcher de ton Dieu. »

Mais qui croirait que Lamartine s'est exercé dans ce genre et qu'il nous a donné une belle prière que je me fais un plaisir de citer, car elle est un peu oubliée :

Prière de la Servante.

« Mon Dieu, faites-moi la grâce de trouver la servitude douce et de l'accepter sans murmure, comme la condition que vous nous avez imposée à tous en nous envoyant dans ce monde. Si nous ne nous servons pas les uns les autres, nous ne servons pas Dieu, car la vie humaine n'est qu'un service réciproque. Les plus heureux sont ceux qui servent leur prochain sans gages, pour l'amour de vous. Mais nous autres, pauvres servantes, il faut bien gagner le pain que vous ne nous avez pas donné en naissant. Nous sommes peut-être plus agréables à vos yeux pour cela, si nous savons comprendre notre état; car, outre la peine, nous avons l'humiliation du salaire que nous sommes forcées de recevoir pour servir souvent ceux que nous aimons.

« Nous sommes de toutes les maisons, et toutes les maisons peuvent nous fermer leurs portes; nous sommes de toutes les familles, et toutes les familles peuvent nous rejeter; nous élevons les enfants comme s'ils étaient à

nous, et, quand nous les avons élevés, ils ne nous connaissent plus pour leurs mères; nous épargnons le bien du maître, et le bien que nous lui avons épargné s'en va à d'autres qu'à nous. Nous nous attachons au foyer, à l'arbre, au puits, au chien de la cour, et le foyer, l'arbre, le puits, le chien nous sont enlevés quand il plaît à nos maîtres... Parentes sans parenté, familières sans familles, filles sans mères, mères sans enfants, cœurs qui se donnent sans être reçus; voilà le sort des servantes devant vous. Accordez-moi de connaître les devoirs, les peines et les consolations de mon état et, après avoir été ici-bas une bonne servante des hommes, d'être là-haut une heureuse servante du Maître parfait. »

Mais ces prières et quelques autres que l'on pourrait citer à côté, tout éloquentes qu'elles sont, ont un caractère personnel qui fait qu'elles pourraient difficilement devenir l'expression officielle de la prière commune.

Il faut donc conclure que pour le moment le livre de la prière officielle paraît fermé.

Ne nous en plaignons pas trop. Certaines réunions, celles des quakers et quelques autres sectes, ont repris le système de la prière improvisée pendant le service. J'entends dire par des témoins, d'ailleurs fort bienveillants, que la plupart du temps ces morceaux se font remarquer par leur banalité ou par l'emphase, ou par des exagérations et des excentricités qui rarement édifient l'auditeur sérieux; il est bien rare que cette prière atteigne à l'éloquence sincère. Du reste qu'avons-nous besoin de nouvelles formules de prières! Ce qu'il nous faut parmi nous, c'est bien plutôt travailler à comprendre et à goûter ces formules antiques, si riches et si pleines de sens. Leur mérite, comme celui des psaumes d'où semble procéder

toute prière chrétienne, c'est de ne pas vieillir, de ne s'épuiser jamais, de se prêter à toutes les circonstances, à toutes les situations de la vie humaine. Trouverons-nous jamais une prière qui rende mieux que le *Pater* nos sentiments à l'égard de Dieu? Pourrons-nous jamais exprimer notre reconnaissance en termes plus vrais que le *Magnificat* ou le *Te Deum*? Quelle langue trouvera jamais des accents comparables aux plaintes de Job? A lire la plupart des recueils modernes de prières on s'étonne de voir les auteurs se travailler pour mettre sous nos yeux des formules aussi creuses que banales, quand il leur serait si facile de trouver dans nos livres liturgiques des prières consacrées par le temps, par l'autorité de l'Église, et dont la valeur au simple point littéraire est si incontestablement supérieure.

V

STYLE ET FAMILLE

V

LE STYLE LITURGIQUE
ET LES FAMILLES LITURGIQUES

Nous avons parlé de la composition liturgique ; nous avons dit que la liturgie forme une littérature riche et variée. Nous l'avons vue naître, grandir, jusqu'au moment où ayant atteint, je ne dirai pas son apogée, mais son point de maturité, elle s'est arrêtée dans une forme à peu près immuable.

Tout ceci prouve qu'il y a un style liturgique, et dès lors il nous est permis de chercher à établir ses caractères et ses lois.

Nous sommes obligé pour traiter la question de laisser derrière nous la période primitive du Iᵉʳ au IVᵉ siècle. Nous arriverions à recueillir dans les écrits du Nouveau Testament et dans ceux des écrivains des trois premiers siècles, quelques fragments de prières, quelques acclamations, des doxologies surtout, des formules qui auraient leur intérêt, mais tout cela est encore si peu, nous est arrivé dans un état si fragmentaire, que l'on ne peut raisonner sur ces débris ; on ne peut, en tout cas, y trouver les caractères d'un style ou d'une littérature. Nous avons cité les

plus caractéristiques de ces prières dans notre conférence précédente.

Mais dès que l'on dépasse cette limite, on se trouve en face de cette grande division entre l'Orient et l'Occident qui se présente toutes les fois que l'on traite une question ecclésiastique.

Or cette division caractérise deux tendances, deux esprits différents. L'esprit grec plus spéculatif, porté surtout vers la discussion théologique, plus raffiné, plus compliqué aussi, assez ami du paradoxe, moins soucieux d'orthodoxie et de règle, moins discipliné, égaré souvent par les traditions de la philosophie grecque antique, où il puise, comme dans un héritage, des doctrines qu'il transportera volontiers dans le domaine de la théologie. L'esprit latin plus logique, mieux ordonné, moins disposé à la spéculation, moins imaginatif aussi et plus pauvre en créations philosophiques et en systèmes, du moins dans la première période et malgré quelques illustres exceptions.

Vous reconnaîtrez en liturgie quelques-unes de ces divergences. Si vous entrez dans une église grecque, vous êtes frappé de la différence avec les églises latines. Je ne parle pas seulement des types d'architecture, dont les tendances pourraient s'expliquer par d'autres causes, je parle de la disposition intérieure qui est un indice d'une conception différente des choses liturgiques. Dans l'église latine, quel que soit d'ailleurs le style auquel l'église appartienne, la première chose qui nous frappe en entrant, c'est toujours l'autel, placé au milieu, ou tout au moins à l'endroit le plus en vue, de telle sorte que vous sentez aussitôt qu'il est le centre où tout converge, le foyer d'où tout rayonne, le point de rencontre, et comme le lieu d'où toutes les lignes de l'édifice s'élancent vers le ciel,

et vers lequel elles reviennent. Cet autel n'est dissimulé par rien, il est visible la plupart du temps de tous les points du temple, de telle sorte que tout ce qui se passera sur l'autel ou à l'entour sera vu, surveillé par tous les fidèles.

Tout autrement dans l'église grecque. Dès votre entrée votre regard est arrêté par l'iconostase, une sorte de mur ou de cloison sur laquelle sont suspendues des images de saints, et qui parfois est admirablement orné et sculpté, mais qui, dans tous les cas, dérobe à vos regards l'autel, aussi bien dissimulé que le saint des saints dans le temple de Jérusalem. La première notion qui vous est donc inculquée dès le seuil, c'est que l'endroit où s'accomplissent les redoutables mystères ne doit pas être vu par les profanes. Sentiment assurément très noble, très digne, et j'ajoute très juste, de respect et même de crainte, mais qui en somme ne répond pas à la notion historique primitive que nous représente l'autel des catacombes, la table d'un banquet, où les fidèles viennent s'asseoir pour participer au dernier repas du Christ, et en même temps la pierre sur laquelle le Christ, prêtre et victime à la fois, s'est offert à son Père pour le salut des fidèles.

Ainsi ce premier pas dans une église de l'un ou de l'autre rite, vous est la révélation de deux génies différents (1). Et une étude plus approfondie des rites vous amènerait toujours aux mêmes conclusions : il y a en liturgie un style grec et oriental, qui malgré certains traits généraux se différencie du style des liturgies latines.

Nous ne parlerons pas ici des liturgies grecques ou orientales parce que le champ est trop vaste ; il a été trop peu cultivé encore pour permettre de tirer des con-

(1) Cf. Edm. Bishop, *On the History of the Christian altar*, dans *Downside Review*, July 1905.

clusions bien solides. Nous aurons du reste assez à faire, avec ces familles liturgiques qui sont plus voisines de nous (1).

Confinons-nous donc en Occident, la tâche est encore assez étendue pour une conférence. Par la science historique, comme nous l'avons dit dans un autre chapitre, on arrive à établir qu'il existe en liturgie diverses familles : la romaine, l'ambrosienne, la gallicane, la mozarabe, la celtique qui appartiennent à la même souche, mais possèdent des caractères distincts.

Je ne parle pas tant ici au point de vue du rituel, qui est une question réservée, qu'au point de vue littéraire et philologique. C'est sous cet aspect que je dois considérer ici ces différentes familles, Or, cette étude nous amènerait, je crois, aux mêmes conclusions, c'est-à-dire à constater une certaine unité d'origine qui se trahit par des traits généraux, et d'autre part certains autres caractères différentiels qui peuvent faire la base d'une classification par familles (2).

1° ROMAINS

Commençons par les plus connus, les romains. Nous avons un missel, un bréviaire, un pontifical, un rituel. Ces documents en usage aujourd'hui sont fort anciens. Toutefois ce n'est pas d'après eux que l'on peut étudier le style romain, car au point de vue philologique, ils ne sont pas romains purs, ils ont été à une époque mélangés d'éléments gallicans à assez forte dose. Dans tous les cas

(1) On trouvera dans notre article Anaphore, *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie*, quelques comparaisons entre les liturgies grecques et latines.

(2) Tout cela ne doit pas être pris trop strictement. Plus que personne, je sens qu'en liturgie, au point où en sont ces études, il ne faut pas d'affirmations trop absolues. Là plus qu'ailleurs les règles posées souffrent des exceptions.

si nous les citons, nous tâcherons de choisir chez eux des passages vraiment romains. Autrement notre démonstration pécherait par la base.

Je ne connais de document tout à fait romain que le sacramentaire dit léonien. On peut placer tout près de lui, quoique émanant probablement d'une autre église, le rouleau de Ravenne, car il appartient selon moi à la même école (1).

Le premier est un recueil de prières pour la messe dans tout le courant de l'année; il contient des oraisons et des préfaces. Il peut remonter vers le milieu du v[e] siècle, et s'il n'a pas été composé à Rome même, il l'a été tout au moins dans une église voisine. On a discuté longuement sans arriver à établir d'une façon certaine quel est son auteur. Peut-être faut-il dire que comme plusieurs de ces documents anonymes, il n'a pas d'auteur proprement dit, ou si vous le voulez l'auteur n'est qu'un compilateur qui aura puisé à différentes sources. Je croirais même assez volontiers que malgré son titre de sacramentaire, qui équivaut à peu près à celui de missel, il n'a jamais été un livre liturgique proprement dit, ayant servi à la messe, mais plutôt un recueil, une sorte d'anthologie de pièces liturgiques où l'on puisait selon les besoins du moment.

A tout le moins faut-il dire que pour certaines parties, ce livre a un caractère plus personnel qu'aucun autre document liturgique; on est étonné d'entendre dans ces préfaces au Dieu tout-puissant et éternel l'auteur présenter une sorte de plaidoyer pour sa conduite, ou fulminer un réquisitoire contre ses adversaires (p. 57 et 68 sq.). Il fait le Seigneur confident, au jour le jour, de

(1) Quelques fragments nouveaux apparentés avec le Léonien ont été donnés par Mgr Mercati, *Antiche reliquie liturgiche*, Rome, 1902, p. 65.

ses peines, de ses épreuves, parfois de ses triomphes. Mais comme ces préfaces sont, suivant l'usage, chantées à voix haute, les fidèles sont en tiers dans ces confidences. Il y a aussi des allusions aux malheurs des temps, aux invasions, aux guerres, des souvenirs romains qui permettent de dater à peu près cet étrange anonyme. C'est probablement le spécimen unique d'une de ces liturgies locales, improvisées, où le prêtre ne fait qu'un avec ses fidèles, partage leurs craintes et leurs joies.

Il a dans tous les cas une réelle autorité, car plusieurs de ces morceaux ont été adoptés par l'Église romaine et sont encore aujourd'hui dans notre liturgie.

Or malgré l'apparence un peu composite de ce document, il possède une certaine unité; il a un style avec des caractères assez bien définis. Ces caractères sont en général la précision, la vigueur, une certaine sobriété qui n'exclut pas l'originalité ni la couleur (1). Je n'en prendrai que deux ou trois exemples.

Voici un type d'oraison souvent employé :

Deus qui humanæ substantiæ dignitatem et mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti, da quæsumus nobis | ejus divinitatis esse consortes qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps. per. (Feltoe, p. 159), au mois de décembre.

Nous l'avons à la messe pour la bénédiction de l'eau.

C'est une oraison romaine que je puis appeler classique. Remarquez bien tous les membres.

1° Le titre *Deus*, avec le qualificatif ou attribut qui convient le mieux ici, *humanæ substantiæ dignitatem et mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti*, cette appo-

(1) Et toujours, comme exception à la règle, je citerai les préfaces, p. 49, des exemples de style contourné, embarrassé, p. 84.

sition faite de deux membres qui s'équilibrent en une antithèse simple et juste.

En même temps une grande idée théologique, qui renferme tout l'ordre surnaturel, l'œuvre de la création et de la réparation,

2° La demande : *Da nobis quæsumus ejus divinitatis esse consortes qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps*. Elle comprend comme le titre deux membres d'un équilibre aussi savant et d'une pensée aussi profonde : que Dieu nous accorde de participer à la divinité de celui qui a daigné participer à notre humanité.

Si nous considérons le rythme, c'est un modèle parfait : deux cadences de ce que nous appelons le *cursus velox*,

mira biliter condidisti.
mira bilius reformasti.

deux du *cursus planus* :

quœsumus nobis.
esse consortes.

une du *cursus tardus nātŭs ĕst pārtĭcĕps.* plus rare.

Ainsi dans cette oraison de trois lignes, un petit poème liturgique d'une simplicité élégante, d'une sobriété vigoureuse, d'une pensée profonde autant que juste, une vraie pièce d'anthologie.

Je n'aurais que l'embarras du choix si je voulais multiplier les exemples. Je ne prendrai qu'une autre pièce de plus grande envergure pour montrer que l'auteur, à l'occasion, sait aussi chausser le cothurne. J'ai dit ce qu'étaient les préfaces du léonien, à l'accent si personnel, si vif parfois, et j'en ai cité une de ce genre. J'aime mieux donner la suivante qui dit éloquemment les prérogatives du siège de Rome.

« Il est vraiment digne et juste, raisonnable et salu-

taire, que nous vous rendions grâce toujours et partout, Seigneur saint, Père tout-puissant qui selon l'inviolable décret de votre promesse avez concédé à la confession apostolique cette faveur suprême, que, solidement fondée sur les bases de votre vérité, elle ne laisse prévaloir jamais les droits de l'erreur qui donne la mort ; si bien que, quelle que soit la multitude des erreurs, ceux-là seuls cependant soient les fils de votre rédemption et qu'ils constituent l'héritage de votre Église, qui ne s'écartent pas de la tradition royale de vos élus (Pierre et Paul). Que celle-là soit la véritable Église, le lieu du corps sacré, qui avec votre grâce, suit tout ce qu'approuve ce siège sur lequel vous avez voulu établir la primauté de toute l'Église par J.-C. N.-S. (p. 42). »

Naturellement une traduction française fait paraître lourde et un peu pénible la phrase qui, en latin, se déroule avec la force, la majesté et l'aisance de la période cicéronienne. Mais ce style mériterait vraiment d'être étudié en détail.

Pour des raisons que je ne puis développer ici ce sacramentaire doit être considéré comme le principal représentant, sinon de la liturgie romaine, au moins de l'esprit de cette liturgie.

Je laisse de côté le rouleau de Ravenne dont j'ai aussi parlé dans ma dernière conférence, qui est à peu près contemporain et qui présente bien des analogies avec le précédent.

Des deux autres représentants principaux de la liturgie romaine, le gélasien et le grégorien, le premier a été composé en Gaule et a admis un grand nombre de morceaux gallicans, le second composé à la cour de Charlemagne et sous ses yeux, probablement par Alcuin, présente aussi une sorte de combinaison des deux rites.

Mais dans l'un et dans l'autre, il y a un fond romain et l'on peut espérer que l'on arrivera peu à peu, et par certaines méthodes de recherches patientes, à le dégager.

Je ne citerai que cette oraison qui peut servir de type à un grand nombre d'autres :

Deus refugium nostrum et virtus, adesto piis Ecclesiæ tuæ precibus auctor ipse pietatis et præsta ut quod fideliter petimus, efficaciter consequamur, Per (1).

Cette oraison qui est bien dans le style de la petite prière du léonien, mais moins compliquée, n'a en réalité que trois membres dont le dernier peut se subdiviser en deux : le titre ou la dédicace, *Deus refugium nostrum et virtus... auctor ipse pietatis.*

L'invocation : *adesto piis Ecclesiæ tuæ precibus et præsta.*

La demande divisée en deux parties antithétiques : *ut quod fideliter petimus, efficaciter consequamur.*

C'est une belle oraison, savante dans sa simplicité, bien équilibrée par son rythme et par l'opposition des idées et des mots (*fideliter petimus, efficaciter consequamur*) (2). Les caractères que vous aurez remarqués dans cet exemple, comme dans ceux que j'ai cités, c'est la clarté, la précision, la proportion, la mesure, la discrétion.

On y rencontre même de ces formules frappées dans ce style romain qui a gravé sa pensée en termes laconiques, magnifiques et impérieux, sur tant de marbres ou de pierres, mais qui en liturgie, tout en gardant son

(1) Muratori, t. II, p. 173. Elle est spéciale au grégorien.
(2) Comme *cursus*, nous trouvons deux *planus* :
nōstrūm | ēt vīrtūs
pietātīs | ēt prǣstā
un *velox* : efficācĭtĕr | cōnsēquāmūr.

allure lapidaire, s'est adouci au contact des choses saintes, et pénétré d'un certain caractère d'onction. Peu ou point de ces fautes de goût si nombreuses dans d'autres liturgies, de cette affectation au bel esprit, surtout de cette prolixité qui font tache et qui nous choquent d'autant plus que la prière doit être simple et éviter le ton déclamatoire.

Peut-être même trouverons-nous des gens pour nous dire que cette sobriété confine à l'indigence, et que ce style manque un peu de saveur et de couleur. Quelle différence avec certaines prières gallicanes ou mozarabes si expressives, si riches! Cette observation est en partie fondée, surtout pour le sacramentaire grégorien; le génie romain, positif et précis, a toujours manqué de l'imagination créatrice et des grandes inspirations poétiques. Il est probable que, si l'on pouvait reconstituer le gélasien et surtout le grégorien à l'état purement romain, on les trouverait singulièrement appauvris.

Je n'ai envisagé ici que le style. Au point de vue du rituel on arriverait aux mêmes conclusions. Le rite romain est sobre, pratique, grave et digne. La messe romaine, à supposer que l'on pût la rétablir telle qu'elle était au v[e] siècle par exemple, et avant les additions postérieures, est remarquable par sa simplicité : quelques lectures entremêlées d'oraisons et de chants, l'offertoire, la préface, le canon, la communion, telles sont les parties auxquelles elle se réduit.

On peut dire qu'en général l'élément symbolique, mystérieux, poétique, dramatique, affectif dans le culte, n'est pas d'origine romaine.

Si l'on veut se représenter notre missel actuel sous la forme d'une carte géographique, ce qui après tout serait assez juste étant donné qu'il contient des représentants de

tant de nations différentes, il faudrait tracer une ligne de démarcation qui laisserait à droite les éléments romains, à gauche ceux d'origine étrangère. Ainsi la bénédiction des rameaux, celle des cendres, une partie de l'office des morts, les grandes scènes du vendredi et du samedi saint, la procession des lumières à la purification, peut-être même les processions litaniques, en un mot toutes ces cérémonies d'un caractère plus affectif, plus tendre, plus touchant et plus poétique, sont dans la liturgie romaine d'importation étrangère; il en faut chercher l'origine en Orient, à Jérusalem, ou dans les Gaules, ou à Milan, ou en Espagne.

Un fameux liturgiste anglais Edm. Bishop, qui a exposé ce caractère du rite romain, en prend habilement occasion pour faire remarquer la situation piquante des anglicans (1). Quand ils accusent l'Église romaine de sensualisme dans la liturgie, de réalisme, et même de matérialisme, ils méconnaissent étrangement le génie de la liturgie romaine primitive, et ces reproches remontent vers eux, car, encore une fois, c'est l'influence des liturgies gallicanes, celtiques, orientales chères aux anglicans, qui ont imprimé à la liturgie romaine un caractère moins austère, plus touchant, plus varié, plus magnifique, et d'un mot plus humain.

2° MOZARABES ET GALLICANS

Nous réunissons ces deux familles sous un même titre, parce que réellement elles semblent sœurs d'inspiration. Politiquement, à un moment donné, et juste à un

(1) Edm. Bishop, *The genius of the roman rite*, 2e édit., Londres, 1902. Même jugement sur la liturgie romaine dans Duchesne, *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, 1900, t. v, p. 37 sq.

moment qui fut sans doute celui de la formation de ces liturgies, au ve et au vi^e^ siècle, les Gaules et l'Espagne furent sœurs, par le mélange des races; Wisigoths, Ostrogoths et même Francs, voisinèrent. Le royaume wisigoth établi en Espagne fut bientôt à cheval sur les Pyrénées, débordant sur la Gaule méridionale. Les usages, les mœurs se pénétrèrent ou se firent de mutuels emprunts, et probablement, comme il arrive souvent dans notre histoire, ce fut le Midi qui conquit le Nord. En liturgie il dut en être de même; de là les caractères de ressemblance que nous trouvons et que l'on trouvera de plus en plus à mesure qu'on étudiera de plus près ces familles liturgiques (1).

On n'a guère conservé des liturgies gallicanes que quelques fragments qui remontent environ au viie siècle; deux sacramentaires étroitement apparentés (*Gallicanum vetus* et *Gothicum*); le *Missale Francorum*, le missel de Bobbio, et surtout les messes de Mone (2). Quant à la liturgie mozarabe nous la connaissons maintenant par le *Liber ordinum* récemment publié, et par un *Missale mixtum* (3).

Tout de suite dans ces divers documents, on se sent transporté loin de cette sobriété romaine dont le caractère nous a frappés. C'est ici l'abondance, une richesse qui touche à la prolixité, trop souvent la poursuite des concetti, un goût déréglé pour l'antithèse.

Je n'en donnerai que deux ou trois exemples pour ne pas vous fatiguer.

Voici un exemple d'antithèse. L'auteur liturgique

(1) Voir notre deuxième conférence, ci-dessus p. 27 sq. et l'Appendice B, *Méthode en liturgie.*

(2) Voir l'Appendice E, *Liturgies gallicanes.*

(3) Voir l'Appendice D, *La liturgie mozarabe et le Liber ordinum.*

opposa Ève à la Vierge Marie, beau sujet de parallèle s'il en fut, entre la mère des humains qui, avec la vie, leur donna la mort, et la seconde Ève qui leur donna leur Sauveur et, par là-même, la vie éternelle.

Celle-ci porta au monde la vie,
Celle-là la loi de la mort.
Celle-là en prévariquant nous perdit,
Celle-ci en engendrant nous sauva.
Celle-là par le fruit de l'arbre, nous frappa dans la racine,
De cette racine sortit la fleur dont le parfum nous a ranimés, don le fruit nous a guéris.
Celle-là engendra la malédiction dans la douleur,
Celle-ci confirme la bénédiction dans le salut.
La première par sa perfidie écoute le serpent, trompe son mari, condamne sa postérité,
La seconde par son obéissance se concilie le Père, mérite un fils, sauve sa postérité... (1).

Voici maintenant la phrase tripartite ou quadripartite : il s'agit toujours de la sainte Vierge :

Qui enrichie par l'abondance de la plénitude divine,
Florissante de mansuétude,
Abondante en charité,
Excellente en pitié,
Appelée par l'ange pleine de grâce,
Par Élisabeth bénie,
Par les gentils bienheureuse ;
Sa foi nous apporta ce mystère,
Son enfantement la joie,
Sa vie un profit,
Sa mort une fête (l'Assomption) (2).

A côté de cela il faudrait citer des morceaux d'un mou-

(1) Thomasi, *Opera*, t. VI, p. 255.

(2) Naturellement le parallélisme est plus frappant en latin : *qua ditata tuæ plenitudinis ubertate, mansuetudine florens, caritate vigens, pace gaudens, pietate præcellens, ab angelo gracia plena, ab Elisabeth benedicta, ab gentibus*

vement très alerte, d'une haute éloquence, et d'une doctrine très profonde. A ce point de vue il serait difficile de leur trouver un équivalent dans la liturgie romaine (1). Dans cet ordre d'idées le sacramentaire dit de Mone (du nom de l'archéologue qui l'a découvert) nous offrirait des morceaux qui peuvent compter parmi les plus belles pages théologiques du haut moyen âge.

Que de pages liturgiques remarquables dans le *Liber ordinum* mozarabe, vrai trésor édité récemment par dom Férotin (2)! Quelle théologie savante, parfois subtile dans ces prières! La plupart, disions-nous ailleurs, trahissent le goût espagnol dans les origines wisigothiques, avec déjà quelque chose de cette ardeur, de cette éloquence un peu prétentieuse, de cette piété chaude, pleine d'effusion et d'élévation, de cette sensibilité surchauffée qui, de plus en plus, deviendront des traits de race, et qui étaient en partie un héritage de la génération latine classique en Espagne. L'insistance du trait, le réalisme du détail, la rudesse, la grandiloquence, l'amour des antithèses, et, en même temps pour racheter ces défauts, la richesse, l'abondance, la vigueur du pinceau, tout cela se retrouve dans cette liturgie.

Comme on le voit par ces quelques exemples, l'oraison

merito prædicatur beata; cujus nobis fide mysterium, partus gaudium, vita provectum, dicessus attulit hoc festivum. Thomasi, VI, 255. Cf. encore Thomasi, *loc. cit.*, 268, 279, etc.

(1) Des travaux comme ceux du P. Marcel Havard (voir Appendices G et H, *Les messes de saint Augustin*, et *La composition liturgique*) démontrent bien qu'un certain nombre de ces pièces, surtout pour les préfaces, ne sont que des emprunts faits aux sermonnaires, et par suite les caractères de style seraient plus attribuables à ceux-ci qu'aux liturgies elles-mêmes. Mais outre que ces emprunts durent être forcément limités, il n'en reste pas moins vrai que les liturgistes romains, par exemple, tout en ayant en mains les mêmes sources, préférèrent en général ne pas s'en servir.

(2) *Liber ordinum*, formant le t. V de nos *Monumenta liturgica*, voir l'Appendice D, *La liturgie mozarabe et le Liber ordinum*, sur cet ouvrage.

gallicane ou mozarabe ne ressemble plus à la romaine; elle a des membres nombreux, elle n'est pas soumise au même rythme, elle explique, elle argumente, elle raisonne, j'allais dire elle ratiocine, et je ne suis pas sûr qu'elle ne le fasse pas quelquefois. L'*illatio* ou préface est d'ordinaire une thèse, une démonstration en règle, elle se perd en de longs méandres, elle revient sur ses pas, s'attarde en des concetti, en des rimes, *fide repleas*, *salubritate augeas*, *misericordia regas*, *opulentia sustollas*, *pietate cumules*, etc., p. 319. Mgr Duchesne parle quelque part de cette composition oratoire imagée, si loin de la concision romaine, et qui ressemble bien plutôt au style oriental (1).

Je ne sais ce qui en est de ce dernier point, ni s'il faut chercher en Orient l'inspiration de cette littérature, mais en tout cas, l'observation générale est juste (2).

Pour la liturgie ambrosienne, les monuments que nous possédons ont déjà été bien remaniés et ont subi fortement l'influence romaine. Mais il semble que son style se rapproche davantage des liturgies mozarabes ou gallicanes. M. l'abbé Lejay qui en a fait une étude spéciale dit à propos des préfaces que « quelques-uns de ces morceaux sont fort jolis et traduisent une main experte ; la pensée est souvent fine et l'expression soignée; on y trouve des assonnances; tout cela n'est pas sans recherche, mais indique un soin littéraire minutieux. Même dans deux préfaces on retrouve des bribes de vers » (3).

(1) *Revue d'histoire et de littérature*, 1900 t. v, p. 37 sq.

(2) Comme exemple pour le style mozarabe, voir *Monumenta liturgica*, t. v, p. 362, 363, 368, 420, 421, etc.; c'est du mauvais Sénèque. Voir aussi notre Appendice D, *loc. cit.*

(3) *Dict. d'archéol. et de liturgie*, t. I, col. 1414.

Noter aussi ce fait que l'on a découvert l'origine orientale de quelques-unes de ces prières : le *Sub tuum*, le *tuæ Cœnæ*, etc.

Je remarquerai aussi que cette Église de Milan a enrichi la liturgie des hymnes dont l'origine remonte à saint Ambroise; à lui encore l'on doit le chant alternatif des psaumes et peut-être aussi ces grandes processions litaniques, qui sont une des créations les plus extraordinaires de la liturgie (1).

3° LITURGIE CELTIQUE (2)

A ces liturgies gallicane, mozarabe, ambrosienne, on peut réunir la liturgie celtique; on donne ce nom à la liturgie qui fut en usage chez les Celtes d'Irlande et d'Angleterre, et se répandit même dans une certaine mesure chez les Anglo-Saxons.

Au point de vue liturgique, il est difficile peut-être de dire ce qui caractérise la famille celtique, je ne considérerais même pas comme un paradoxe tout à fait insoutenable de se demander si réellement il y en a une.

Nous n'avons guère en tout cas que des fragments pour en juger, et si de ces quelques pages nous retirions tous les emprunts aux liturgies romaine, mozarabe ou gallicane, on se demande vraiment ce qui resterait pour former une liturgie proprement dite, car il ne suffirait pas pour cela de quelques prières spéciales, de quelques hymnes.

Mais sur ce terrain, plus spécialement littéraire, de la composition des prières liturgiques privées, il y a une littérature liturgique celtique, dont les principaux représentants sont l'*Antiphonaire de Bangor* et le *Book of Cerne*.

(1) Voir dom Cagin, *Paléographie musicale*, t. VI, p. 19 sq. et mon art. *Ariens*, dans le *Dictionnaire d'archéolog. chrétienne*, t. I, col. 2816 sq.

(2) Voir Appendice F, *loc. cit.*

Tout en puisant aux sources mozarabes et gallicanes, disions-nous dans une autre étude, en acceptant des données romaines, la liturgie celtique a cependant conservé une certaine originalité, qui se traduit par des prières d'un caractère intime et personnel; sa piété devient facilement tendre, même passionnée. En s'adressant à Dieu, elle trouve souvent l'éloquence. Comme les liturgies mozarabe et gallicane, elle tombe parfois dans la diffusion, les répétitions, les accumulations de termes pour rendre la même idée, dans certains cas même la bizarrerie. Le caractère de la race s'y reflète bien avec son sens profondément religieux, sa crainte des jugements et des châtiments d'outre-tombe, sa piété sincère et émue, une confiance filiale en Dieu, parfois quelque chose d'enfantin qui du reste ne choque pas, tant le sentiment est vrai et touchant ; un certain vague d'imagination et d'impression (1).

Abîmé dans la crainte, le Celte implore, gémit, pleure, supplie, il appelle à son aide toutes les puissances du ciel pour le délivrer de celles de l'enfer. *Peccavimus*, *peccavimus*, s'écrie-t-il, *parce*, *patientiam habe*... (2).

Il énumère tous ses péchés dans des confessions minutieuses qui ont l'air d'un examen de conscience plutôt que d'une prière : *falsum testimonium*, *adulterium*, *gulam*, *et avaritiam, infidelitatem*, *malam pertinaciam*, *fiduciam*, *et malam concupiscentiam*, *et adoptionem iniquorum voluntatum et malorum remissionum*, etc. (3). Même minutie dans les exorcismes qu'il ne croirait pas efficaces, s'il n'énumérait toutes les parties du corps d'où il faut

(1) *Revue des questions hist.*, 1904, juillet, p. 213, 214, et l'appendice F, où nous citons quelques exemples.

(2) Missel de Stowe, p. 195, 196, dans Warren, *Liturgy of Celtic Church*.

(3) *Book of Cerne*, p. 92 sq.

expulser le diable : *expelle diabulum et gentilitatem ab homine isto de capite, de capillis, de vertice, de cerebro, de fronte, de oculis, de auribus, de naribus, de ore, de lingua, de sublingua, de guture, de faucibus, de collo, de pectore, de corde, de corpore toto, intus de foris, de manibus, de pedibus*, etc. (1).

A côté de cela des prières d'un caractère poétique et vrai, comme cette hymne de Bangor, si souvent citée :

Sancti, venite,
Christi corpus sumite,
Sanctum bibentes,
Quo redempti sanguine.

« Justes, venez, prenez le corps du Christ, buvez le sang précieux qui vous a rachetés...

« Celui qui donne le salut, le Christ fils de Dieu, a sauvé le monde par sa croix et par son sang.

« Le Seigneur, immolé pour tous, fut lui-même le prêtre et la victime...

« Que tous approchent, croyant d'un cœur sincère, qu'ils reçoivent le gage éternel du salut.

« Il donne à ceux qui ont faim le pain céleste, à ceux qui ont soif il donne de la fontaine de vie (2). »

D'une théologie moins profonde, cette hymne gracieuse nous paraît l'emporter par la vérité et la simplicité de l'accent même sur l'hymne de saint Thomas, le *Pange lingua* (3).

Dans une classification, tout en tenant compte des emprunts faits à Rome, il faudrait, je crois, ranger cette liturgie à côté des liturgies mozarabe et gallicane.

(1) *Missel de Stowe*, p. 207.
(2) Antiphonaire de Bangor, Warren, *loc. cit.*, p. 187.
(3) Voir encore Warren, *loc. cit.*, 244, les antiennes de communion, *ib.*, p. 191, 242 sq., etc.

Je n'ai fait dans cette étude qu'indiquer quelques points de vue. Il faudrait, comme je l'ai dit ailleurs, une étude détaillée, philologique et littéraire de chacun des livres liturgiques que j'ai cités. Alors apparaîtraient en meilleure lumière ces caractères des liturgies latines que j'ai essayé d'exposer; tout cela serait expliqué, précisé, démontré scientifiquement, et peut-être arriverait-on à des conclusions un peu différentes. Dans tous les cas ceux qui voudront entrer dans cette voie y feront d'intéressantes découvertes. C'est une littérature d'un genre particulier qui étonnera souvent par sa richesse; au milieu de certaines vulgarités, on y découvrira de vrais chefs-d'œuvre. Au premier aspect, rien de plus monotone que ces sacramentaires où les oraisons se suivent comme les jours de l'année, et se ressemblent toutes.

Mais il faut se rappeler que toutes ces pièces détachées de leur milieu liturgique sont un peu comme ces objets rangés sur les tablettes d'une vitrine de musée. Si vous avez visité les vieilles poteries et les bijoux étrusques du musée de Pérouse, ou les agrafes, épingles, boucles d'oreilles, bracelets, du musée de Naples découverts à Pompéi, vous aurez eu cette impression de mort, jusqu'au moment où par un petit effort d'imagination vous avez essayé de reconstituer le milieu historique que ces objets nous représentent. Efforcez-vous aussi en lisant ces vieux livres, précieux débris du passé, de revoir les longues théories des prêtres, des clercs et des fidèles défilant dans les rues de la Rome antique depuis le pont Milvius jusqu'à la colline du Latran; suivez les néophytes au chant des litanies, des fonts baptismaux jusqu'à la grande basilique, écoutez le diacre chanter, devant la foule attentive, l'*exultet* de la nuit pascale, en déroulant à ses yeux émerveillés

le rouleau qui lui montre décrites par un pinceau naïf les scènes de l'Ancien Testament qui font l'objet de ce chant, vous aurez reconstitué une page du passé et il ne faudra plus que la plume d'un Chateaubriand pour en faire une page du *Génie du christianisme*.

VI

LA MESSE

VI

LA MESSE

Quand on veut traiter en liturgie ce sujet de la messe, la difficulté n'est pas tant d'en trouver les matériaux, mais au contraire d'éliminer une partie des questions si diverses et si touffues qui se présentent pour choisir un point de vue auquel on se placera. Il faut, de plus, que ce sujet soit accessible à l'auditoire et qu'il ne soit pas hérissé de détails d'érudition qui facilement le rendraient fatigant.

Aujourd'hui nous chercherons à nous rendre compte de la composition de la messe, des éléments qui la constituent. Elle forme dans son état actuel un ensemble si composite et tant de matériaux y sont entrés dans le cours des siècles, que les initiés seuls savent trouver au milieu de tant de rites divers le fil conducteur.

L'impression est un peu celle que l'on aurait devant une cathédrale commencée vers le xe siècle, à l'époque où se dégage la conception romane, continuée à travers les diverses périodes de l'architecture gothique, et enfin achevée au xvie siècle, au temps où la Renaissance rompant brusquement avec les traditions du passé architectural de la France, transporte sur notre sol les colonnes ou les

frontons grecs et romains, avec les autres éléments architecturaux. Cette cathédrale, qui n'est peut-être pas un mythe, présenterait à l'œil un bizarre mélange de lignes et d'ornements disparates. Il faudrait l'œil exercé de l'archéologue pour y reconnaître les diverses influences. Et si un romancier de talent voulait faire de ce monument le sujet de son roman, au lieu de cette unité puissante qui relie les chapitres de la *Cathédrale* et vous distille goutte à goutte la conception géniale du merveilleux monument gothique et arrive à vous en faire saisir l'idée maîtresse, nous aurions l'impression confuse que laisse dans l'esprit le mélange et parfois le conflit des styles.

Je crois que la comparaison est assez juste, seulement il faut faire une transposition chronologique. C'est du Ier siècle de notre ère au IXe environ, que s'est bâti, pierre à pierre, ce vaste édifice liturgique.

Nous étudierons :

1° Les deux parties de la messe (antiquité de la division);

2° L'avant-messe (signification, l'avant-messe dans ses différents rites);

3° La messe des fidèles;

4° Conclusions.

I° LES DEUX PARTIES DE LA MESSE

Pour aller du connu à l'inconnu, comme il faut toujours faire quand on traite un sujet un peu spécial, nous prendrons la messe romaine, telle qu'elle est célébrée aujourd'hui dans tous les pays catholiques. Ceci c'est presque du catéchisme, c'est à tout le moins du paroissien.

Supposez donc que désireux de vous unir aux prières

du prêtre vous apportez votre livre et suivez les prières avec une attention éveillée et dans le but de vous rendre compte exactement de la cérémonie. Le prêtre arrive à l'autel, s'arrête au bas des degrés, récite un psaume, se frappe la poitrine, s'incline profondément. Vous n'aurez pas de peine à comprendre que ces premières prières sont une préparation à la messe. Puis le prêtre monte à l'autel ; il dit le *Kyrie*, le *Gloria*, chants de louange, acclamations joyeuses, puis une ou plusieurs oraisons, prières adressées directement à Dieu. Il lit l'épître, puis l'évangile, peut-être le *Credo* ; ces lectures ou récitations sont entremêlées de chants, le graduel, l'alleluia ou le trait. Mais chants, lectures ou oraisons n'ont pas toujours un lien étroit avec le sacrifice.

A partir de ce moment le rite prend une allure nouvelle, vous comprenez que vous entrez plus au vif dans l'action. Le prêtre prend le pain et le vin, il les prépare sur l'autel, les offre avec des prières diverses, mais qui toutes, maintenant, visent directement l'action du sacrifice.

Il se lave les mains, invite les fidèles à se joindre à lui dans une prière plus fervente. Puis commence la récitation du canon, longue prière, dite par le prêtre tout seul, et qui ne sera plus interrompue jusqu'à la fin, pendant laquelle a lieu la consécration des éléments préparés sur l'autel, puis la communion.

Quelques prières suivent que nous pouvons négliger, car presque toutes, sauf une courte prière d'action de grâces et la bénédiction du prêtre, sont de date assez récente, et ne touchent pas à l'essence du sacrifice.

Une pensée frappera au premier instant l'observateur un peu attentif. C'est qu'il y a ici en réalité deux parties tout à fait distinctes, et bien séparées l'une de l'autre, avec chacune son caractère particulier. La première, jus-

qu'à l'offertoire exclusivement; la seconde de l'offertoire à la fin.

Dans la première partie, si nous laissons de côté certaines additions tout à fait postérieures, nous avons des chants, psalmodies, antiennes ou répons : l'introït, le graduel, l'*alleluia*, l'offertoire, le *Kyrie*, et le *Gloria*, une oraison, des lectures : l'épître et l'évangile.

Or ce caractère de dualité s'affirme de plus en plus, si nous remontons à travers les âges — et il s'affirme dans toutes les régions, je veux dire que partout et toujours, autant que les documents liturgiques peuvent en témoigner, cette première partie, que nous appellerons l'avant-messe, pour nous conformer à l'usage, se compose exclusivement de lectures et de chants, plus une ou plusieurs prières faites au nom du peuple.

En somme rien qui se rattache directement et naturellement à l'acte du sacrifice et qui ne puisse se retrouver dans toute réunion de fidèles. Sans aucun doute, il doit pouvoir être facile, le fait devait se produire et s'est en effet produit, de mettre ces lectures et ces chants en relation avec la messe du jour et le sacrifice. Mais en général et par eux-mêmes, ces éléments ne s'y rapportent pas. Une lecture, fût-ce une lecture de l'Évangile ou des épîtres de saint Paul ou de l'Apocalypse, n'est pas une prière, c'est un thème destiné à l'instruction des fidèles, ou à leur édification; un chant, que ce soit le chant d'un cantique ou d'un psaume, ne se trouve pas nécessairement en relation avec la messe. On peut retrouver ces deux éléments en toute réunion ecclésiastique.

Cette avant-messe a donc son aspect bien particulier. On l'appelait anciennement la messe des catéchumènes; tout le monde y pouvait assister, même les païens — et ils y assistaient quelquefois en effet — justement à

cause de ce caractère indéfini, et si je l'ose dire, un peu cosmopolite.

A partir de là, c'est-à-dire de l'offertoire, le caractère de la cérémonie liturgique devient tout différent. Tout, rites et paroles, est en rapport direct avec l'action du sacrifice, ou pour mieux dire, ne fait qu'un tout ; si l'on veut, c'est le bloc liturgique, dont aucune partie ne peut être détachée. Ce caractère d'unité parfaite donné à cette seconde partie de la messe par le sacrifice, est encore plus frappant si l'on recule de quelques siècles pour laisser de côté certaines cérémonies ajoutées postérieurement et dont la présence ne se justifierait peut-être pas aussi aisément.

On apporte le pain et le vin qui doivent être consacrés ; pendant le défilé le chœur chante l'offertoire. On récite une prière sur ce pain et sur ce vin. Puis commence la prière eucharistique qui, à proprement parler, comprend la préface et le canon.

Tout dans cette longue prière a pour but de nous faire mieux pénétrer dans l'action du sacrifice de la messe — de mettre le prêtre et les fidèles en union continue avec le Christ, victime que le prêtre offre à son Père, afin qu'Il la reçoive et que par Lui il nous purifie et nous sanctifie — jusqu'au moment où nous-mêmes serons appelés par la communion à recevoir en nous cette hostie pure et sainte.

Ici tout est logique, tout suit un ordre naturel. La messe, si l'on peut ressusciter ce mot, est un théorème qui marche. Plus de chants, plus de lectures, plus de ces pièces qui seraient aussi bien placées dans toute réunion liturgique.

C'est le prêtre qui parle tout le temps et seul ici, mais au nom des fidèles qui le suivent, et parfois s'unissent à lui par une courte invocation ou par l'*Amen*

comme dans le dialogue de la préface — ou au *Pater* — ou à la fin de la doxologie.

Cette seconde partie est donc à proprement parler, et même détachée de la première, la vraie messe ; on l'appelait dans l'antiquité la *Messe des fidèles*, parce que seuls les fidèles baptisés y pouvaient assister — les pénitents eux-mêmes en étaient exclus.

Y a-t-il entre ces deux parties un lien ? Non, pas même. L'évangile est lu, c'est fini, il semble qu'on commence un rite nouveau ; par le fait dans la *Peregrinatio Etheriæ,* on s'en va dans une autre église et nous verrons que les deux rites sont quelquefois encore séparés.

Nous allons étudier de plus près ces deux parties et en chercher l'origine, si c'est possible.

2° L'AVANT-MESSE

Il n'est pas facile de trouver un nom pour la première partie. Celui d'avant-messe n'est pas très bien choisi, si comme nous le croyons, cette cérémonie a pu à l'origine exister toute seule et séparée de la messe ; le terme de messe des cathéchumènes pourrait aussi bien se transformer en celui de messe des pénitents, ou des gentils, car ceux-ci y étaient aussi bien admis que lès catéchumènes. Du reste, ici comme ailleurs le nom ne fait rien à la chose ; il suffit de retenir ce que nous disions tout à l'heure, que cette première partie forme un tout distinct, indépendant, autonome.

Dans l'exposé que je viens de faire, je n'ai raisonné que sur la liturgie romaine, liturgie qui est aujourd'hui celle de toute l'Église catholique ou peu s'en faut, mais qui, il y a quelques dix ou douze siècles ne s'étendait

guère en dehors de l'Italie. Chaque grande nation avait la sienne, comme nous l'avons vu.

Or, dans toutes ces liturgies, on remarque ces deux parties de la messe, dont la composition est à peu près la même qu'aujourd'hui. Et partout, comme dans la messe romaine et sauf les additions postérieures qui naturellement ont cherché à faire cadrer ensemble les deux parties, dans toutes ces liturgies, on remarque que l'avant-messe peut former un tout liturgique, qui n'est uni qu'arbitrairement à la messe proprement dite.

Vous me dispenserez d'en faire ici la preuve, car le détail de toutes ces liturgies pourrait fatiguer votre attention. Je me contenterai de renvoyer à la liturgie gallicane comme exemple (1).

Un phénomène liturgique qui se reproduit avec cette constance prouve évidemment qu'il faut chercher très loin et très haut la raison de ce fait. En voici selon nous l'explication.

Tout à l'origine de l'église il y a deux sortes de réunions. Une réunion des fidèles qui s'assemblent pour chanter des psaumes, dire des prières, lire les livres de la loi et des prophètes, auxquels on ajoutera bientôt les épîtres de saint Paul, les *Actes*, les *Évangiles* qui prendront rang à côté des livres de l'Ancien Testament, et enfin pour donner une homélie ou une exhortation. C'est exactement l'avant-messe primitive.

Or quelle est l'origine de cet office? C'est l'assemblée des synagogues. Il ne faut jamais oublier, dans cette histoire de l'Église primitive, que les apôtres, les disciples, les premiers convertis sont des juifs. On ne peut pas s'imaginer qu'en un jour ils auront perdu toutes leurs ha-

(1) Cf. la description donnée au VI[e] siècle par saint Germain, dans Mgr Duchesne, *Les origines du culte*, p. 119 sq.

bitudes, et que surtout en matière de rites, ils auront tout créé. Rien de plus contraire à l'expérience, comme aussi à l'histoire. Les juifs, dans les provinces éloignées de Jérusalem, avaient leurs synagogues; là on se réunissait chaque jour du sabbat. On y lisait la loi et les prophètes, on y disait des psaumes et des prières, et une homélie (1). C'est bien le dessin de l'avant-messe. Elle n'est donc que la réunion synagogale des juifs, avec, en plus, la lecture du Nouveau Testament qui lui donne son caractère nettement chrétien, et quelques autres touches qu'on y mit de bonne heure.

Nous voyons par l'exemple de saint Paul, que les apôtres allèrent d'abord dans ces assemblées des synagognes pour y prêcher la bonne nouvelle à leurs anciens coreligionnaires. Dans certains cas ils firent des conversions nombreuses, et un noyau chrétien fut formé par ces premiers convertis du judaïsme. Quoi de plus naturel pour ces personnes que de rester fidèles à la coutume de leur réunion hebdomadaire? Pourquoi pas? On n'y faisait rien qui ne pût convenir aux nouveaux néophytes. La prédication chrétienne ne rejeta de l'ancien culte de Moïse que ce qui était incompatible avec le nouveau.

La circoncision elle-même et l'habitude d'aller au temple ne furent pas condamnées du premier coup. Le chant des psaumes, la lecture de la loi et des prophètes convenaient fort bien aux nouveaux chrétiens. On se contenta de choisir les passages des prophètes qui annonçaient plus clairement le Messie et son œuvre rédemptrice. C'était un travail d'adaptation ou d'harmonisation entre l'ancienne loi et la nouvelle qui devait se continuer pen-

(1) Bickell a précisé et donné le détail de cette ruénion. Voyez Appendice I, *Les origines du canon romain.*

dant des siècles et amener graduellement à la composition du lectionnaire chrétien.

Le fait le plus intéressant pour nous à constater, c'est précisément cette rencontre dans la constitution de ce rite de l'ancienne et de la nouvelle alliance, du judaïsme et du christianisme. Tandis qu'un parti séparatiste qui deviendra bientôt puissant, et qui dut avoir ses représentants dès les premières années de l'Église, prêchait la scission complète avec l'ancienne loi, creusait un fossé entre elle et l'Église, la liturgie dans l'avant-messe consacrait solennellement l'union des deux rites, et scellait en quelque sorte le premier anneau de la tradition chrétienne au dernier anneau de la chaîne qui remontait par les prophètes à Moïse, à Abraham, à Adam, à Dieu.

Voilà donc que nous avons notre avant-messe. Ne nous étonnons plus maintenant qu'elle ait conservé, jusqu'à nos jours, son caractère bien tranché et qu'on ne voie pas au premier aspect comment elle est en relation avec la la messe des fidèles. Ce sont deux rites différents d'oririgine et de caractère.

3° LA MESSE DES FIDÈLES

Quant à cette dernière, nous allons en étudier les origines.

Saint Paul (I Cor. XI, 20) nous décrit une réunion où il n'est plus question de lecture de la Bible ou de psalmodie. Chaque fidèle y apporte son repas; cette coutume introduisait de choquantes inégalités, car les riches portaient un repas abondant, les pauvres au contraire en sortaient avec la faim. Saint Paul gourmande vivement les Corinthiens à ce sujet. Si l'on veut manger, on a sa

maison ; il ne faut pas profaner la réunion des chrétiens, déjà l'ecclesia, τῆς Εκκλησίας τοῦ Θεοῦ καταφρονεῖτε.

Cette réunion a pour but de rappeler le repas du Seigneur, que saint Paul a appris aux Corinthiens à célébrer. « Car le Seigneur Jésus dans la nuit même où il fut trahi, prit le pain, rendit grâces, le rompit et dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous : faites ceci en mémoire de moi.

« De même pour le calice, après avoir soupé, il dit : Ce calice est la nouvelle alliance dans mon sang, faites ceci toutes les fois que vous boirez, en mémoire de moi.

« Car chaque fois, ajoute saint Paul, que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.

« Quiconque mange ce pain, et boit ce calice du Seigneur sans être pur, celui-là est coupable du corps et du sang du Christ. »

Dans cette réunion pas de lectures, pas de chant, mais seulement la bénédiction qui consacre le corps et le sang du Seigneur (1).

Dans les *Actes des apôtres* saint Luc nous parle à plusieurs reprises aussi de ces réunions. Il nous dit que les nouveaux convertis persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la fraction du pain et la prière (II, 42); qu'ils allaient au temple pour la prière, et que dans les maisons privées ils faisaient la fraction du pain, et prenaient ce mets avec allégresse et simplicité de cœur; qu'ils louaient Dieu et rendaient grâces pour tout le peuple (2) (II, 46, 57). C'est le premier jour après le

(1) Il est question de cette bénédiction dans saint Paul, I Cor. x, 4, *Calix benedictionis cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est et panis quem fràngimus nonne participatio corporis Dei est;* sur tout cela, cf. Batiffol, *Études d'hist. et de théol. positives*, IIe série, p. 13 sq.

(2) Pour la critique de ces textes voir Batiffol, *loc. cit.*, p. 35 sq.

sabbat qu'on se réunit pour la fraction du pain; on allume des lampes, car la réunion a lieu pendant la nuit; elle se tient dans la salle supérieure de la maison; le pain est distribué aux fidèles avec des prières (xxii, 7-14). C'est une description assez complète de l'eucharistie,

Le terme de *fractio panis* employé dans ces textes est le plus ancien dont on se soit servi pour l'eucharistie; il est significatif, car la cène eucharistique se réduisait à deux éléments essentiels : la bénédiction du pain et du vin, et la communion. Or la fraction avait pour objet la distribution aux disciples ou communion.

Rien dans tous ces textes ne fait allusion à une lecture de la loi ou au chant des psaumes (1). Il y aurait à faire la même observation sur le texte de Pline, ceux de la *Didaché* et de saint Justin, où l'on aperçoit, bien nettement selon moi, que la synaxe purement eucharistique existe par elle-même indépendamment des lectures et de la psalmodie publiques (2). Qui ne voit qu'une chose devait arriver? c'est que de bonne heure ces deux rites, si bien faits l'un pour l'autre, devaient se rencontrer et s'unir. Il était tout naturel qu'après la réunion où l'on avait chanté des psaumes, lu la loi, les prophètes et les apôtres, et l'Évangile, prêché le peuple, on eût l'idée de célébrer l'eucharistie. Il n'était pas de préparation plus convenable. Dès le IIe siècle au moins cette adaptation s'est faite, elle est devenue rapidement universelle à une époque où n'existaient pas encore les différences entre les diverses familles liturgiques.

(1) Au contraire dans Actes, x, 46; I Cor., xiv; Col., iii, 16; Eph., v, 19; I Tim., ii, 1 sq. iv, 13, il est question d'une réunion sans eucharistie. Cf. *Revue du clergé français*, t. xxiii, p. 578 sq. et l'Appendice I, *Origines du canon romain.*

(2) Cf. mon article déjà cité, *Revue du clergé français*, t. xxiii, p. 578, et l'Appendice I.

Cependant la liturgie nous conserve encore quelques vestiges, si je ne me trompe, de l'usage antique qui prouvent que les deux rites sont séparables.

Ainsi Socrate nous dit qu'à Alexandrie, le mercredi et le vendredi qui sont les jours de réunion, on lit les Écritures, et les docteurs les interprètent ; tout se fait comme dans les synaxes ordinaires, sauf qu'il n'y a pas d'oblation (1). A Rome, il signale pour certains samedis une coutume semblable de célébrer une réunion, sans le sacrifice de la messe (2).

A Jérusalem, au IVe siècle, l'avant-messe se célèbre dans une église, comme un rite séparé. Puis cette cérémonie terminée, on va dans une autre église, où les fidèles baptisés sont seuls admis, et l'on célèbre la messe des fidèles (3).

Je ne terminerai pas cette partie de ma conférence sans faire ressortir, une fois encore, le caractère de ces deux cérémonies, l'une qui emprunte ses principaux éléments au culte juif; l'autre qui est une création toute chrétienne.

Ces caractères persisteront jusqu'à nos jours, L'avant-messe avec ses chants, ses lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament, son homélie, n'avait pas le caractère sacro-saint de la seconde; elle s'est montrée hospitalière ; c'est là que prirent place toutes les additions des âges postérieurs, la lecture des actes des martyrs, les cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, les apologies ou préparations du prêtre, etc.

(1) *Hist. Tripart.* c. IX, c. XXXVIII.

(2) *Ibidem* et la note de Thomasi, *Opera*, t. V, p. 436, 437.

(3) Cf. notre étude sur la *Peregrinatio ad loca sancta*, p. 54 et 55, et le texte de la *Peregrinatio*, ed. Gamurrini, p. 81. Je ne voudrais pas donner trop d'importance à une remarque de dom de Vert qui rappelle que, dans la messe pontificale, le pontife ne va à l'autel qu'à l'offertoire, souvenir des temps où l'avant-messe se célébrait à part. De Vert, t. IV, p. 338.

La seconde partie ou messe des fidèles est restée au contraire fermée à toute innovation, à tout élément étranger. C'est le rite essentiellement chrétien, avec l'institution eucharistique, l'invocation au Père par le Fils, appel du Saint-Esprit, la communion au corps et au sang du Christ. Tout cela est exclusivement chrétien (1).

4° CONCLUSIONS

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse ou, si je puis ainsi dire, cette autopsie des parties de la messe. Dès maintenant il nous sera permis de tirer quelques conclusions.

Vous n'ignorez pas que le culte catholique, la liturgie, sont très attaqués aujourd'hui dans certains cercles intellectuels. A les entendre, ce culte serait tout artificiel, automatique, sensualiste ; j'ai parlé ailleurs de ceux qui prétendent y retrouver tout le paganisme. Mais même parmi ceux qui ne vont pas jusque-là, il en est qui trouvent notre messe trop matérielle, trop mécanique, imprégnée de superstition, ce n'est qu'une création d'un catholicisme de basse époque. Ce n'est pas, selon eux, le culte en esprit et en vérité, Dieu n'est pas là. Thiers, montrant un soir le ciel étoilé aurait dit : « Voilà ma messe ! » Croyait-il donc que le Dieu devant lequel nous nous prosternons à la messe n'est pas celui qui a créé les étoiles ?

J'irai plus loin. Même parmi nous, il est peut-être des

(1) Bickell, et d'autres, je le sais, ont cherché les premiers linéaments de la messe dans les formes rituelles juives. Il se peut, et nous avons nous-même souligné ces emprunts, que ces analogies soient fondées, mais il n'en est pas moins vrai que ces éléments anciens sont revêtus d'un sens si nouveau dans la messe, qu'on peut les considérer vraiment comme une création.

réformateurs qui plaideraient volontiers pour une forme plus moderne de culte et remplaceraient la messe (surtout la grand'messe, avec quelle désinvolture ils en feraient le sacrifice!) par une autre réunion d'un caractère plus vivant, plus moderne, plus spontané, d'une forme moins hiératique, où tout ne serait pas prévu et fixé jusqu'à une inclination, comme dans la messe.

J'envisagerai ces objections en toute sincérité. Sans aucun doute, au premier aspect, surtout pour les gens du dehors, la messe nous présente une réunion de rites un peu archaïques dans leurs formules.

Pour ceux qui assistent, témoins muets, distraits ou indifférents, j'admets que cette réunion chrétienne n'a rien de bien émouvant.

Je confesse qu'il faut vivifier ces formes antiques.

Mais je prétends qu'on le peut, qu'on le doit; je prétends que personne n'a le droit de songer, je ne dis pas à supprimer la messe, ce serait n'être plus chrétien, mais même à sortir brusquement de la tradition par un saut dans l'inconnu des réformes.

Pour tout chrétien, il est bien entendu que la messe occupe une position centrale; c'est la clef de voûte de tout le système. Elle suppose, elle résume tout : Dieu le Père à qui s'adresse toute prière; le Fils par qui tout a été fait, seul, vrai, légitime et officiel intermédiaire entre Dieu et l'homme, prêtre et victime à la fois, donnant son sang pour racheter les hommes, vrai pain de vie, agneau de Dieu, nourriture des fidèles, leur donnant Dieu sous cette forme. C'est le résumé du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, le gage de la vie chrétienne dans le Christ et par le Christ. La messe est la synthèse du christianisme.

Et cela est si vrai que de toutes les sectes dissidentes,

de toutes les hérésies, je n'en connais aucune qui, sous une forme ou sous une autre, n'ait cherché à conserver ce rite.

Il est aussi un centre liturgique, le noyau autour duquel toute la liturgie s'est formée, ou pour mieux dire le point d'attraction qui a attiré à lui tous les autres rites. Cela peut se démontrer historiquement, je le crois.

A l'origine il n'y a que l'avant-messe et la messe des fidèles; c'est tout le culte chrétien. Prière publique, chant des psaumes, sacrements, baptême, confirmation, ordination, mariage même et pénitence, tout se rattache à la messe.

Je crois avoir prouvé ailleurs, autant qu'il est possible de prouver en ces matières, que les vigiles, les matines, les laudes et en un mot tout l'office canonial est sorti de l'avant-messe, et n'en est en quelque sorte qu'un prolongement.

C'est donc dans l'organisme catholique une pièce essentielle ; à vrai dire, elle en est le cœur, l'organe central et vital qui envoie le sang jusqu'aux dernières extrémités, et où il reflue pour y prendre un nouvel élan et reprendre sa course à travers le corps humain, et une dévotion nouvelle n'aura de vie et de succès vrai, qu'autant qu'elle se tiendra étroitement unie à la messe et à l'eucharistie.

Autant donc songer à supprimer le cœur.

Fort bien, me dira-t-on, nous vous laissons le cœur, mais il y a encore de nos jours bien des gens qui voudraient changer tout cela et mettre le cœur à droite, je veux dire que volontiers ils introduiraient des changements, retrancheraient, ajouteraient.

Je ne crois pas pour mon compte que ce soit bien sage. Sans doute la messe est une institution qui, comme les

autres, s'est développée et a grandi depuis le Iᵉʳ siècle, jusqu'au IXᵉ et même au delà, si l'on veut. Mais ce développement a été un progrès, une conséquence nécessaire des conditions nouvelles où se trouvait la société chrétienne. La cérémonie instituée d'abord pour de petits groupes de personnes, qui, à l'origine, tenaient dans un appartement privé — ou pour des réunions un peu plus nombreuses dans les cubicula des Catacombes — a forcément changé d'aspect le jour où il a fallu célébrer la messe devant des foules de plusieurs centaines de personnes — dans de grandes églises. La messe y a perdu sans doute en intimité ce qu'elle gagnait en solennité. Mais ce développement était fatal; on ne parle pas à une foule comme à un groupe de vingt personnes. De cette époque datent la plupart des grands développements : le chant de psaumes à l'entrée processionnelle du pontife avec ses ministres — un autre chant des psaumes pendant que les fidèles se rendaient en files serrées à l'autel pour offrir le pain et le vin de l'oblation; enfin un troisième pendant qu'ils vont recevoir la communion.

Quelques autres additions se justifient également, ainsi celle des prières de préparation et la confession qui autrefois restaient en dehors de la messe. Plusieurs de ces additions datent du IXᵉ siècle, et de celles-là nous ne devons pas nous plaindre, car elles sont d'origine gallicane; elles sont en quelque sorte le cachet français mis à la messe romaine et qui demeurera pour les siècles et que toutes les nations, y compris Rome, devront adopter (1).

D'autres développements sont moins importants, et l'on se résoudrait à en faire le sacrifice plus aisément, telles les prières ajoutées après l'*Ite Missa est*, l'évangile

(1) Cf. plus haut notre conférence sur la composition liturgique, p. 9.

de saint Jean, et les dernières prières ajoutées par Léon XIII. Mais ces quelques changements n'ont pas grande importance, pas plus que les proses qui ont été abandonnées, sauf de rares exceptions.

La messe une fois arrivée à son plein développement s'est arrêtée, elle devait s'arrêter, à un point que l'on peut appeler celui de sa perfection, au moins de sa maturité. Il ne faut pas regretter qu'elle ait pris alors sa forme immuable, hiératique. Le xe siècle, le xie, le xiie et les siècles suivants y auraient ajouté leurs fantaisies, et en lisant les séquences, les *Kyrie* farcis, les apologies et autres pièces composées en ces siècles qui, au point de vue liturgique, sont des siècles décadents, on se félicite que le canon et le corps de la messe n'aient pu recevoir à cette époque de sérieux changements ; qu'ils aient été d'ores et déjà sous le contrôle de Rome qui veillait à conserver partout la liturgie, sans permettre les variations.

De cela encore il faut se féliciter. Savez-vous ce qui est arrivé à l'Orient qui avait secoué ce joug prétendu trop lourd ? Il suffit pour s'en rendre compte d'étudier la collection des anaphores, composées dans ces pays, loin du regard de Rome. L'anaphore est le canon oriental, la partie sacrée de la messe entre toutes. Eh bien, ces anaphores sont écrites avec si peu de soin, et si peu de souci de l'orthodoxie, que dans plusieurs la forme des paroles de la consécration est d'une validité douteuse, dans d'autres, elle est absolument invalide, les paroles sacrées étant à peu près complètement supprimées (1).

La messe est donc restée la réunion par excellence ; elle mérite à tous les titres de garder sa place ; elle réu-

(1) Voyez mon art. *Anaphore* dans le *Dict. d'archéologie chrétienne*, t. I, col. 1914.

nit en effet ce qui nous paraît le plus digne d'une assemblée chrétienne : l'instruction, l'enseignement par la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, le commentaire de cette parole sacrée par la parole humaine des docteurs, la louange divine par le chant des psaumes ou des cantiques chrétiens; puis la cène eucharistique, la consécration du pain et du vin, l'action de grâces à Dieu le Père au nom du Fils, la communion.

Telle qu'elle est aujourd'hui dans la liturgie romaine, je prétends encore que la messe est admirable par la simplicité, la majesté, la concision des formules et des rites, aussi bien que par l'heureux agencement des parties. Les lectures de l'avant-messe sont combinées pour faire passer sous nos yeux les plus admirables pages des livres saints ; la collection des oraisons romaines surtout pour certains temps de l'année comme le Carême ou la Pentecôte, est un des monuments les plus achevés de la littérature liturgique.

Sous les additions que les siècles ont apportées à la messe, on retrouve facilement le tuf du christianisme primitif le plus pur, le véritable enseignement de Jésus à la dernière cène.

Laissez-moi ajouter que les essais tentés depuis le XVIe siècle pour établir une cène plus eucharistique et ramener l'institution à ses origines, ont piteusement échoué. D'un côté, comme nous le voyons chez les anglicans d'aujourd'hui, on revient subrepticement à la messe telle que la célèbrent les catholiques ; de l'autre au contraire, pour ne pas paraître garder encore quelque chose d'un rite proclamé idolâtrique, on n'a plus qu'une réunion banale où les assistants s'en vont froidement prendre sur une table un morceau de pain et boire un demi-verre de vin, sans qu'on sache exactement ce qui

se cache pour eux sous ce symbole. Je le sais pour avoir entendu sur ce point l'opinion d'un bon nombre d'entre eux. Ce rite n'est plus, dans bien des cas, qu'un accessoire.

C'est qu'on ne fait pas remonter à volonté une institution vers sa source ; on ne supprime pas vingt siècles de tradition chrétienne.

La difficulté est de savoir où l'on s'arrêtera dans cette voie de régression, sera-ce au VIe siècle, comme je l'entends dire par les anglicans d'aujourd'hui? Mais je voudrais qu'on me dise ce qui se trouve dans notre messe actuelle qu'on ne retrouverait pas équivalemment dans celle du VIe !

Irons-nous jusqu'à saint Augustin ou même saint Cyprien? Mais d'abord nous ne savons pas, au moins pour le détail, ce qu'était cette messe, et ce que nous en savons est déjà bien contraire au principe protestant, je veux dire la prière pour les morts, pour l'Église catholique, le culte des martyrs, et bien d'autres points. C'est une porte ouverte par laquelle je me chargerais de faire passer tout notre rituel.

Vous voyez qu'il n'est pas facile de savoir au juste ce que l'on veut ; cela change selon qu'on s'adresse aux luthériens, aux calvinistes, aux ritualistes, aux méthodistes. J'en passe, oh ! combien ! et non des meilleurs.

Mais je vous entends. Protestants plus radicaux et plus logiques, vous voulez refaire purement et simplement la Cène du Sauveur telle que nous l'avons dans les Évangiles. Croyez-vous sincèrement la reproduire telle quelle? Qu'en savez-vous, qu'en sais-je moi-même, et qui en sait sur ce point plus que nous? Nous n'avons dans les synoptiques et dans saint Paul qu'un résumé de ce banquet.

Il nous est aussi difficile de savoir ce qu'en furent en réalité les rites que de savoir quels étaient la couleur et

la forme des vêtements du Christ et de ses apôtres à la dernière cène. Et le rite qui s'accomplit dans les églises protestantes en est probablement aussi loin que la messe romaine; je parle bien entendu au point de vue de sa reconstitution archéologique.

Le mieux n'est-il pas encore d'accepter le progrès, ou si vous préférez ce développement naturel d'un rite, et de s'efforcer d'en sonder les mystérieuses profondeurs? Et puisque nous parlons tant d'évolution, pourquoi ne pas accepter celle-là?

On peut se placer à un autre point de vue. Comprise au sens primitif, la messe est le plus puissant lien social entre les chrétiens. C'est Jésus au milieu de ses disciples, les unissant à lui dans le mystère de son corps et de son sang, en même temps qu'il les unit entre eux en les faisant participer au même pain et à la même coupe. « Ne formons-nous pas un même corps, s'écrie saint Paul aux fidèles, nous qui participons au même pain? »

Les anciens auteurs évoquent aussi pour exprimer cette union entre chrétiens une image poétique. Voyez-vous ces épis répandus dans les campagnes et sur les collines? Ils sont recueillis par le moissonneur en gerbes, puis broyés sous la meule, enfin réunis en un même pain. Et ces grappes suspendues aux vignes? elles sont ramassées durant la vendange, et jetées sous le pressoir, elles deviennent un même vin. Ainsi les disciples du Christ, réunis comme les grains de froment ou comme le raisin, deviennent dans le Christ un même pain et un même vin. Ainsi en même temps que la messe les réunit pour le même enseignement, dans la même action de grâces, et le même banquet, elle fait d'eux un seul corps dans le Christ.

Il est des époques dans l'histoire où l'on sent le besoin de changer, d'innover. Des institutions politiques, cet

esprit de réforme passe d'ordinaire aux choses de la religion. Il semble bien que nous touchions à l'une de ces périodes. Une certaine lassitude des choses connues, la fatigue de la routine, portent l'esprit public vers des régions nouvelles. Le malheur est que cet instinct souvent légitime s'attaque parfois à des institutions souverainement respectables, qui ne peuvent ni ne doivent changer. C'est nous-mêmes qu'il faudrait changer.

Apprenons à mieux connaître nos grands mystères chrétiens; sous l'écorce des rites et des formules pénétrons jusqu'au cœur, nous trouverons dans la messe, avec tant de milliers de saints qui nous y ont précédés, l'aliment le plus substantiel pour la piété chrétienne.

VII

BAPTÊME

VII

LE BAPTÊME

Quand on étudie le sacrement du baptême dans les traités de théologie, je ne dis pas dans les ouvrages des grands théologiens, mais dans les manuels, il nous y apparaît comprimé, rétréci, aplati si l'on peut dire, divisé en quelques chapitres dont on ne voit pas bien le lien. Nous avons à peu près la même impression si, recourant au rituel, nous lisons les pages consacrées au baptême. Encore que nous y trouvions d'admirables rites et que nous y lisions des formules liturgiques éloquentes, notre conception reste confuse.

A cela rien d'extraordinaire. On éprouve un peu le même sentiment que devant un herbier dans lequel on peut étudier les fleurs cataloguées sous des titres spéciaux, rangées par séries. L'herbier a son utilité; vous y voyez réunies des fleurs et des feuilles de tout pays, de tout climat. Mais vous n'avez sous les yeux que des choses mortes. Si vous voulez étudier la fleur dans sa vie, dans sa beauté merveilleuse, vous fermerez votre herbier, vous prendrez le bâton du touriste et vous irez chercher les plantes et les fleurs sur place, et sous leur ciel.

Pour avoir du baptême la notion grandiose que nous en donne la liturgie, il faut le restituer à son milieu, souffler sur ces feuilles desséchées et leur rendre la vie. Il faut remonter jusqu'au v[e] ou au iv[e] siècle, à l'époque où il atteint ce qu'on peut appeler son apogée. A cette date ce sont encore en majorité des adultes qui se présentent au baptême. La plupart sont des convertis du paganisme; il faut les préparer à l'initiation chrétienne; il faut broyer l'âme païenne, la macérer, la pétrir à nouveau pour la métamorphoser en un être nouveau; il faut donner aux rites le développement et la solennité qui, à ces païens venus hier de la gentilité, en feront mieux comprendre la portée. Cette éducation surnaturelle commence avec le Carême et ne se terminera qu'avec l'octave de Pâques. La liturgie du Carême est ainsi toute pénétrée du baptême. Cela fait quarante jours de préparation immédiate, sans compter la préparation éloignée, qui était d'une durée indéfinie.

De plus, le baptême attire à lui d'autres rites, comme la confirmation et l'eucharistie, la bénédiction des fonts et de l'huile. Les exorcismes, les lectures du samedi saint, la bénédiction du cierge pascal, en sont encore des épisodes.

En vertu de cette première opération, la conception du baptême s'est singulièrement élevée. La petite cérémonie de cinq minutes à la porte de nos églises a pris de l'ampleur. On voit ce grand sacrement qui prend l'homme au sein du paganisme, dans les ténèbres du péché, qui l'arrache au démon dont il est l'esclave pour le porter jusqu'au seuil du paradis. L'Église enseigne à son catéchumène la doctrine de la création du premier homme, du péché originel qui rend un Rédempteur nécessaire, l'incarnation du Verbe dans la chair; elle lui ap-

prend ce qu'est l'Église dans laquelle il est reçu, elle lui confie le secret des Écritures, elle lui donne avec le symbole sa formule de foi, elle l'invite à réciter avec les vrais enfants de Dieu la prière du *Pater*, elle l'initie au sacrement de l'eucharistie; elle lui développe la théorie des autres sacrements. Ainsi le baptême contient en germe toute sa foi, toute sa vie spirituelle.

Quand on étudie en détail les rites qui entourent ce grand sacrement, on est éclairé d'une vive lumière, et l'on voit la différence entre ce lit de Procuste dans lequel certains théologiens l'ont couché et les magnificences de la liturgie.

Je cherchais, à propos de la messe, une image dans quelqu'une de nos cathédrales antiques; il faudrait comparer le baptême à une de ces vieilles cités que le temps a respectées, avec sa citadelle ou son château fort qui domine la ville, ses vieilles ruelles étroites, son beffroi, ses murs d'enceinte, ses avenues.

Quelle différence avec ces villes du nouveau monde, faites de planches et de fer, qui en quelques mois se dressent auprès d'un lac ou d'un fleuve ou d'une station de railway. La vieille cité de nos ancêtres a grandi peu à peu avec les siècles, autour du castel et du monastère, les maisons s'ajoutant aux maisons, une par une, les quartiers aux quartiers, englobant cette place, puis ce jardin, puis cette villa.

C'est tout à fait l'histoire du baptême. Cette vaste création liturgique n'est pas l'œuvre d'un jour.

Il y a eu évolution. Le grand mot est lâché, ne nous en effrayons pas. Nous allons pouvoir étudier sur place le développement d'un dogme ou d'un rite, car le baptême est l'un et l'autre.

A sa première origine il est fort simple, si l'on veut,

rudimentaire. Nous en avons quelques exemples classiques.

Philippe, l'apôtre, rencontre un Éthiopien, eunuque de la reine Candace, prosélyte qui était allé pieusement adorer au temple de Jérusalem, et s'en retournait dans son pays, lisant sur son char le prophète Isaïe. Philippe l'arrête, lui explique le passage qu'il lisait, lui révèle la prophétie sur Jésus. L'Éthiopien lui demande le baptême. Ils arrivaient justement auprès d'un endroit où se trouvait de l'eau. Philippe lui dit : « Si tu crois du fond du cœur, je puis te baptiser (1). » L'autre répond : « Je crois que Jésus est le Christ, fils de Dieu. » L'Éthiopien fait arrêter le char, descend dans l'eau et Philippe le baptise.

Quant à la formule, nous la connaissons par l'Évangile de saint Mathieu ; Jésus dit aux apôtres : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder tout ce que je vous ai enseigné (2). »

Voilà le baptême dans toute sa simplicité : une courte préparation, d'autant plus courte que l'eunuque étant prosélyte, connaissait déjà les Écritures et attendait le Messie ; un acte de foi en Jésus, Messie et Fils de Dieu, puis de l'eau répandue sur le croyant avec une formule.

Voilà le grain d'où va sortir cette grande institution avec tous ses développements futurs. Il y a un rite extérieur ; l'eunuque est plongé dans l'eau ; pourquoi l'eau? parce qu'elle lave, elle purifie, elle régénère. Ce n'est pas

(1) Ce ℣. 37 est considéré par quelques-uns comme une interpolation parce qu'il est absent dans les plus anciens manuscrits ; cependant saint Cyprien et saint Irénée le connaissent déjà. Au surplus, ceci importerait peu à notre thèse.

(2) Sur le baptême *in nomine Domini* et l'authenticité de ce passage, voir plus loin, p. 161.

un pur symbole, on y tient, il est essentiel; l'eunuque n'est baptisé que parce qu'ils ont trouvé de l'eau; ce n'est donc pas une simple formalité. Cette eau, outre qu'elle signifie quelque chose, donne donc une grâce. Il est baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ou si l'on veut, *in nomine Domini*. C'est-à-dire que le baptisé devient un disciple; il a désormais un maître qui est Jésus; il a fait acte de foi en lui, il lui appartient, il devient par le fait *chrétien*, c'est-à-dire, selon la force primitive du terme, un disciple de Jésus, Christ ou Messie.

Tous les développements qui suivront sortiront, logiquement et naturellement, de là. On peut appeler cela évolution, si l'on veut, mais il faut l'entendre dans ce sens qu'il n'y a pas solution de continuité, que tout ce qui est venu plus tard sous forme d'explication, de rite, de solennité, de symbole, était contenu dans le germe. Remarquez qu'il n'est question ni d'exorcisme, ni d'onction d'huile, ni de toutes ces formules qui suivront bientôt. Cela c'est le développement liturgique.

Et c'est ce progrès que nous allons étudier maintenant. Chaque siècle, chaque époque y marquera en quelque sorte sa préoccupation, ici pour affirmer l'unité de Dieu créateur du ciel et de la terre contre les gnostiques, les dualistes ou les manichéens, là pour confesser la trinité contre les négations des ariens, ailleurs pour condamner les pratiques des païens.

a) *Le catéchuménat* ou préparation au baptême dut suivre de près; à vrai dire, il existe déjà ; l'eunuque est tout préparé ; c'est un prosélyte au courant des Écritures, qui demande le baptême. Les juifs que baptise saint Pierre ont fait pénitence, ils ont entendu les enseignements de sa bouche sur Jésus, sur la résurrection, sur le Saint-Esprit, etc.

En qualité de juifs, ils connaissent aussi les Écritures.

Il sera nécessaire à mesure que l'Église s'éloignera de ses origines, quand le nombre des convertis augmentera, quand ils viendront en majorité de milieux païens, complètement étrangers par conséquent au christianisme, de rendre cette préparation plus longue, plus complète. Il y aura de bonne heure, elle existe sûrement au IVe siècle, une classe d'*audientes,* ce sont ceux qui de loin se préparent au baptême, qui sont admis à quelques parties du culte, qui sont rattachés à l'Église. Cette préparation dure parfois des années (1).

Les *competentes* sont admis à la préparation que j'appellerai immédiate, celle qui commence au début du Carême et se terminera par le baptême solennellement conféré dans la nuit pascale. On procède d'abord à un examen de leur vie antérieure; il leur faut des répondants; on ne les admet que si leur passé est honorable, et s'ils donnent des garanties suffisantes d'une bonne vie chrétienne. Ils sont alors immatriculés sur les registres de l'Église. Pendant le Carême, presque chaque jour, ils seront soumis à différentes cérémonies, dont l'une des principales est l'exorcisme. Nous y reviendrons tout à l'heure. Chaque jour aussi ils entendront une instruction, une catéchèse, de son vrai nom, faite le plus souvent par l'évêque lui-même. Le sujet de ces instructions, nous le connaissons parce que quelques-unes nous ont été conservées, au premier rang celles de saint Augustin et celles de saint Cyrille. Elles roulent sur les passages les plus importants de l'Ancien ou du Nouveau Testament que

(1) Cf. notre étude sur la *Peregrinatio,* p. 144. Il est prouvé aujourd'hui qu'il n'a jamais existé parmi les catéchumènes que ces deux seules classes. cf. Funk, dans *Theol. Quartalsch.*, 1883, p. 41, avec les observations de Probst, *Gesch. der kathol. Katechese,* Breslau, 1886, p. 6, et *Katechese u. Predigt,* 1884, p. 99.

l'on explique aux catéchumènes, et sur les éléments de la doctrine chrétienne, un peu comme nos catéchismes actuels.

On pourrait au besoin dans les Catacombes, sur les vieilles fresques que les murs nous ont conservées, relire quelques-uns des épisodes qui servaient de thème à cet enseignement, Jonas, la résurrection de Lazare, la multiplication des pains, Moïse faisant jaillir la source, Noé dans l'arche, etc.

L'un des dimanches du Carême, le 5e dans certaines églises, a lieu ce qu'on appelle la tradition du Symbole, avec une cérémonie particulière. On donne aux catéchumènes la formule du Symbole des Apôtres qu'ils auront à apprendre par cœur, article par article, c'est le résumé de leur foi. On leur en expliquera chacun des articles. La plus ancienne formule de ce Symbole remonte très haut, au IIe siècle au moins. Avec cela les plus ignorants connaissent les principales données de la foi qu'ils doivent professer désormais.

Un autre dimanche on leur donne la formule du *Pater* ou oraison dominicale, car le *Pater* est la vraie prière du chrétien, l'abrégé de toute prière.

Plus tard et dans certaines églises, il y eut une troisième cérémonie de tradition, la tradition des Évangiles, à laquelle se trouve rattaché le rite de l'*apertio aurium* ; elle avait lieu l'un des dimanches dits du scrutin. On oignait d'huile ou de salive les oreilles du catéchumène avant de lui donner les quatres évangiles qui seront désormais le code de sa vie spirituelle. C'était l'application au catéchumène du miracle du sourd-muet représenté sur les murs des Catacombes. Le Christ qui en touchant de son doigt les oreilles du malheureux, les avait ouvertes, allait ouvrir aussi celles

du baptisé pour entendre une voix nouvelle, et lire les évangiles avec les yeux de la foi (1).

Par ces divers examens ou *scrutins*, par ces réunions, ces rites et ces enseignements multipliés sous toutes les formes, la liturgie parlait à l'âme et aux yeux des catéchumènes et les préparait graduellement à la scène dernière qui avait lieu dans la nuit du samedi saint.

Là, l'Église déployait toutes ses pompes dans la plus solennelle, la plus magnifique et la plus significative des cérémonies que les hommes aient instituées, la plus belle page liturgique de ce livre merveilleux qu'est la liturgie catholique. C'est comme un résumé de tous les enseignements qui ont été donnés jusqu'ici aux catéchumènes mêlé à tous les souvenirs de la mort du Christ et de sa résurrection.

On procède d'abord à la bénédiction du cierge pascal qui figure le Christ. Le diacre dans la préface de l'*Exultet* passe en revue, comme dans les plus anciennes préfaces, les bienfaits de Dieu pour son peuple choisi, mais avec une allusion spéciale aux miracles qui marquèrent pour les juifs la nuit pascale, le passage de l'ange exterminateur, la fuite d'Égypte, la traversée à pied sec de la mer Rouge, la catastrophe qui ensevelit dans les eaux les Égyptiens. Le catéchumène initié au symbolisme de l'ancienne loi, voyait dans ces événements une figure du baptême qui arrache le néophyte au démon comme les israélites avaient été arrachés au joug des Égyptiens. Puis le diacre rappelle la résurrection du Christ dans cette immortelle nuit de Pâques.

(1) Pour le rite de l'*apertio aurium* et l'opinion que ce rite était rattaché à un scrutin spécial, voir ce mot dans le *Dict. d'archéologie chrétienne* et aussi Bishop, *The earliest Roman Mass Book*, dans *Dublin Review*, 1894, t. CXVI, p. 273-276.

De longues lectures tirées de l'Ancien Testament développent ce poème de l'*Exultet*, en faisant passer sous nos yeux les pages les plus sublimes de l'histoire du peuple de Dieu, la création, le déluge, le sacrifice d'Abraham, ou les avertissements des prophètes. C'est une sorte de grande catéchèse où sont résumés pour la dernière fois aux aspirants les enseignements qui les préparent au baptême.

On se rend processionnellement au baptistère où les eaux sont bénites par le pontife, et l'on administre le baptême et la confirmation solennellement; on revient avec le chant des litanies à l'église, et la messe a lieu, pendant laquelle les catéchumènes sont admis à faire leur première communion.

b) Les *exorcismes* qui aujourd'hui occupent une place considérable dans le rituel du baptême, paraissent n'y être entrés qu'assez tard.

Jésus avait chassé les démons, guéri les énergumènes. Il lègue ce pouvoir à ses apôtres et à ses disciples, *dæmonia ejicite*. Dès le IIIe siècle on voit signaler parmi les ministres inférieurs de la hiérarchie ecclésiastique des exorcistes, c'est-à-dire des clercs qui ont pour fonction spéciale de chasser les démons; mais auparavant ce privilège était dévolu à tous les fidèles qui devaient l'exercer souvent, si l'on s'en rapporte aux nombreux textes des Pères des trois premiers siècles, et l'effet de ces exorcismes produisait une grande impression sur les païens, qui parfois conduisaient leurs énergumènes aux chrétiens pour les guérir (1).

Mais, dans tous les textes auxquels je viens de faire allusion, ces exorcismes ne sont pas rattachés au baptême.

(1) Voir sur ce point la dissertation de Hurter, *Sanctorum Patrum opuscula selecta,* t. I, Œniponti, 1888, p. 103-125.

Tertullien, qui nous parle de toutes les cérémonies du baptême, ne fait même pas allusion à celle-ci (1).

Mais un peu plus tard, sous saint Cyprien, et au moins en Afrique, l'exorcisme est rattaché au baptême (2). Saint Augustin et Optat de Milève déclarent très ancien l'usage de faire précéder le baptême par les exorcismes, mais ils insistent vivement sur la nécessité de ce rite et y virent sans doute un moyen d'affirmer leurs doctrines sur le péché originel.

En effet, d'après cette doctrine l'homme naît esclave de Satan; le démon a prise sur lui. Il faut donc tout d'abord le chasser par des conjurations du corps des catéchumènes, de là des exorcismes répétés presque chaque jour. Et la preuve que c'est bien là le sens du rite, c'est qu'il est administré même aux enfants en bas âge qui recevaient le baptême et pour qui l'exorcisme ne pouvait s'appliquer à aucun péché, si ce n'est au péché originel.

C'est pourquoi aussi le rite prend toute son importance au IVe siècle.

Cependant il ne faudrait pas croire comme l'ont dit les protestants quelquefois, que c'est à saint Augustin que l'exorcisme doit son droit de cité dans les cérémonies du baptême, et qu'il soit la conséquence de la seule doctrine du péché originel (3); il avait une autre signification.

Aux yeux des chrétiens des trois premiers siècles, le culte des idoles est le culte des démons; ces dieux de bois, de pierre, d'argent ou d'or, ces fétiches devant lesquels les païens brûlent de l'encens, et qu'ils adorent

(1) Wiedenfeld, *De exorcismi origine et unitate*, dans Volbeding, t. II, p. 150.
(2) Wiedenfeld, *loc. cit.*, p. 148.
(3) Cf. la dissertation de Wiedenfeld déjà citée.

comme dieux, Minerve, Diane, Jupiter, Neptune, autant de démons qui recueillent les hommages des hommes, Aussi les païens sont-ils les esclaves des démons, leurs serviteurs. Il suffit de lire les apologistes du IIe siècle pour y reconnaître ces doctrines.

On comprend donc que quand un païen se convertissait au christianisme, il devenait nécessaire de chasser de lui ces démons dont il était la proie. De là ces adjurations au démon, de céder la place au Christ qui va prendre possession de cette âme, ces adjurations au nom du Dieu vrai et unique, au nom de Jésus-Christ et Sauveur, au nom du Saint-Esprit.

Plus tard ce rite se développera encore, on prononcera les exorcismes sur les eaux qui doivent servir au baptême, sur le sel, sur l'huile dont on oint le catéchumène.

Ces formules d'exorcismes étaient très anciennes. Celse au IIe siècle dit qu'il a vu aux mains de certains prêtres des livres barbares contenant des noms de démons en un jargon incompréhensible (1). Leur parler en grec et en latin serait inutile, ajoute-t-il. Origène qui lui répond ne nie pas que l'on se servît de noms étrangers, mais il ajoute qu'on usait aussi de noms en latin et en grec. Il n'aime pas que l'on se serve de formulaires juifs.

Le IVe concile de Carthage fait aussi allusion à ces livres d'exorcismes et dit que l'évêque en donnait un aux exorcistes à son ordination ; même allusion dans le rituel romain.

Au IVe siècle, ces exorcismes font partie de la dernière préparation des catéchumènes et sont prononcés tous les jours de jeûne, ce sont les clercs qui sont chargés de cet office, tandis que le prêtre se contentait de toucher les

(1) Origène *C. Celsum*, VI, p. 302, et VIII, p. 402. Cf. *In Math.* serm. CX, p. 232. ed. Wirceb.

oreilles et les narines du catéchumène avec des prières (1). Toutes ces cérémonies, plus ou moins abrégées, sont restées dans les plus anciens rituels, et parfois y ont reçu de nouveaux développements. Notre rituel romain actuel contient des formules très anciennes de ces exorcismes (2).

Enfin dans la cérémonie du baptême le catéchumène devait par trois fois renoncer à Satan, à peu près dans les mêmes termes qu'aujourd'hui : « Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses œuvres. »

c) *L'eau.* — L'élément qui concourt au baptême, c'est l'eau. Jean-Baptiste baptisait dans le Jourdain ; l'eau des rivières ou des fontaines pouvait servir également, et d'une façon générale toute eau peut servir. La Didaché nous dit : « Baptisez dans l'eau vive ; si vous n'avez pas d'eau vive, baptisez dans une autre eau, froide ou tiède ; si vous n'avez ni l'une ni l'autre, répandez l'eau trois fois sur la tête. » c. VII (éd. Funk, *Opera Patr. Apost.*, t. I, p. CLVI).

Cependant afin de donner à cette eau toute sa signification, il parut convenable de la bénir solennellement, en même temps que l'on construisait un bassin pour la recevoir. Ce dernier deviendra bientôt un édicule qui sous le nom de baptistère est destiné à un grand avenir architectural. Les artistes rivaliseront pour l'orner de fresques, de mosaïques et en faire un monument à part. L'étude de ces édifices constitue une des pages les plus intéressantes de l'archéologie chrétienne. Nous laissons de côté cette question qui ne se rapporte que de loin à notre sujet.

(1) Cf. notre étude sur la *Peregrinatio Silviæ*, p. 149.

2) Celui-ci par exemple : *Nec te latet Satanas*, dont la doctrine est fort ancienne et conforme à celle de Tertullien, *Apol.*, c. XXIII.

Je me bornerai à faire remarquer que la forme même de ces édifices et des cuves dans lesquelles le catéchumène recevait le baptême a fourni la solution d'une question très discutée entre l'Église latine et l'Église grecque schismatique. Celle-ci donne depuis des siècles le baptême par immersion, c'est-à-dire en plongeant complètement dans l'eau. L'Église latine se contente du baptême par infusion, en versant un peu d'eau sur la tête. Naturellement les Grecs nous accusent d'avoir altéré la tradition; peu s'en faut qu'ils ne récusent la validité de notre baptême.

C'est excessif. L'eau répandue sur le corps est le rite essentiel; que le corps tout entier soit immergé ou qu'une partie seulement soit lavée, cela ne constitue qu'une différence accidentelle. On est allé plus loin. On a démontré aux Grecs que d'après les mosaïques anciennes, jamais ou à peu près, on ne voit pratiquer le baptême par immersion; enfin le bassin destiné au baptême est d'ordinaire si étroit, si peu profond, qu'un homme de taille ordinaire n'y aurait pu être immergé (1). De telle sorte qu'ici l'archéologie vient prêter main-forte à la théologie latine.

La bénédiction de l'eau qui doit servir au baptême est devenue très solennelle. Elle a lieu, nous l'avons dit, le samedi saint. Cette eau destinée à régénérer l'homme en effaçant ses péchés, est l'élément par excellence, prédestiné par Dieu à jouer ce grand rôle et à porter au loin, la sanctification, comme par les fleuves, les rivières et les mille canaux qui la répandent sur la terre, elle va

(1) La thèse ébauchée par Mgr Duchesne, *Eglises séparées*, p. 89-98, a été reprise dans une dissertation spéciale par C. F. Rogers, *Baptism a. Christian Archeology*, dans *Studia biblica et ecclesiastica*, Oxford, 1903, t. v, p. 239 sq.

féconder les plantes. On la chante dans des préfaces ou des oraisons qui par leur ton d'enthousiasme et le rythme de l'expression rivalisent avec la poésie lyrique. Elle est l'eau de la mer Rouge qui engloutit les Égyptiens, et figure le baptême, elle est l'eau qui sortit du rocher et désaltéra les Israélites dans le désert; sur ses flots marcha le Christ; source d'eau vive, onde régénératrice, fontaine purifiante et vivifiante, elle va laver les crimes du monde, enfanter à l'Eglise des fils sur toute la surface de la terre.

d) *L'huile.* — A cette eau, l'huile sera jointe, élément destiné aussi à un grand avenir dans la symbolique chrétienne et que les poètes liturgiques chanteront dans leurs préfaces et leurs oraisons. La bénédiction de cet élément qui doit servir pour l'onction des malades, des catéchumènes, des néophytes, pour la confirmation, enfin pour les ordinations, est bénite au jeudi saint dans l'une des plus solennelles fonctions du culte chrétien. L'évêque, entouré d'un nombreux clergé, procède à ce rite, pendant que le chœur chante cette belle hymne : *O Redemptor, sume carmen, temet concinentium*, ô rédempteur écoute ce cantique, juge des morts, espoir unique des mortels, écoute les voix de ceux qui portent des dons de paix (1).

e) *Le ministre.* — C'est l'apôtre Pierre qui conférait le baptême à la foule; c'est l'apôtre Philippe qui l'administre au serviteur de la reine d'Éthiopie; c'est Paul, c'est Barnabé, ce sont tous les apôtres, et même leurs collaborateurs qui répandent sur les convertis l'eau salutaire.

Cette fonction est régulièrement réservée à l'évêque dans la grande cérémonie de la nuit pascale; mais dans des petites églises, ce sont les prêtres, même les diacres

(1) Le *Livre de la Prière antique*, p. 347.

qui le confèrent. Tout chrétien, au besoin même tout homme pourra baptiser, comme Tertullien nous le dit déjà.

Une controverse célèbre s'élèvera même sur la question de savoir si les hérétiques peuvent baptiser légitimement. Les Africains, saint Cyprien, qui entraîne à sa suite de nombreux partisans, prétendent leur refuser ce privilège. Il paraît exorbitant en effet à première vue que ces hérétiques, qui sont eux-mêmes hors de l'Église, puissent conférer un baptême valide et par suite faire de ceux qui le reçoivent de vrais enfants de l'Église; quelle que soit du reste la façon dont ces fils se conduiront envers leur Mère. Mais un pape du IIIe siècle, et avec lui la plus grande partie de l'Église affirment suivant la tradition que le baptême, fût-il conféré par un apostat, par un hérétique ou le dernier des mécréants, pourvu qu'il soit conféré sérieusement et dans les formes, est valide.

f) *La formule.* — La formule du baptême : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, » qui est déjà donnée par saint Mathieu, est nécessaire (1). Cependant il est question parfois dans les Actes et dans les plus anciens documents d'un baptême administré *in nomine Domini*, au nom du Seigneur, c'est-à-dire au nom de Jésus (2). C'est une question entre les théologiens de savoir si le baptême a pu être conféré validement au nom de Jésus seulement, quelques-uns et non des moindres : Cajetan, Orsi, Nicolas Ier, saint Thomas lui-même, opinant pour l'affirmative (cf. Hurter, *Theol.*

(1) Je n'ai pas à entrer dans la discussion de l'authenticité de ce verset; on trouvera les éléments de cette controverse, qui serait ici oiseuse, dans les commentateurs et spécialement dans Jacquier, *Hist. des livres du N. T.*, t. II, p. 498, et plus récemment l'article de Chase, dans *Journal of theol. studies*, juillet 1905, p. 481.

(2) Cf. Actes, II, 38; VIII, 12; X, 48; XIX, sq.

dogm., t. III, p. 224); d'autres disant qu'il ne s'agit ici que d'un nom du baptême chrétien pour le distinguer de celui de Jean, mais ce terme désignant par ailleurs un baptême au nom des trois personnes (1). Dans tous les cas il est certain qu'on insista de très bonne heure sur l'invocation de la Trinité; et la triple immersion du baptisé ainsi que le triple renonciation à Satan, furent d'autres moyens de mettre en relief contre les Ariens, et en général contre tous les hérétiques, la foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit, dans l'unité et l'égalité de la nature divine.

g) *Les aubes, la lumière, bain de pieds, sputation et autres rites, sel.*

Les rites s'ajoutaient aux rites, les symboles aux symboles pour enrichir la signification du sacrement. Au IVe siècle, peut-être auparavant (2), on revêtait le néophyte d'une robe blanche qu'il portait pendant toute l'octave de Pâques et qui représentait par sa couleur l'innocence baptismale conquise par le catéchumène. On lui donnait aussi un cierge allumé pour figurer la lumière nouvelle, celle de la foi qu'il avait reçue au baptême et qui éclairait pour lui d'une clarté nouvelle et cachée aux profanes les mystères de la vie. Quelques autres rites de moindre importance furent ajoutés dans certaines liturgies, par exemple le lait et le miel donnés en nourriture au nouveau baptisé, ou le rite de la sputation qui donnait plus de relief au renoncement à Satan, ou des bains symboliques qui suivaient le baptême.

(1) Trombelli, *De bapt.*, tr. IV, diss. 10; Orsi, *Dissert. de bapt. in nomine Jesu Christi*. Le passage des Actes, XIX, 2-5, est à ce point de vue singulièrement significatif; ces néophytes sont baptisés *in nomine Domini* pour recevoir le *Saint-Esprit*.

(2) Art. *Aubes* dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*.

CONCLUSIONS

De ces rites du baptême plusieurs ont disparu, plusieurs ont été singulièrement abrégés ou même transformés. Si les rites ont leur évolution, cette évolution suit certaines lois. L'une d'elles est que la fonction doit répondre à une certaine nécessité; la nécessité disparaissant, le rite tend à disparaître; et s'il ne disparaît pas toujours c'est qu'il y a en liturgie une autre loi qui combat la précédente, la loi de conservatisme, qui par amour de l'archaïsme conserve des rites aujourd'hui superflus.

Tant que le baptême fut conféré à des hommes d'âge mûr, à des convertis qui venaient du paganisme ou du judaïsme, et que ce rite eut pour ministre l'évêque, pour témoins la foule du peuple, on lui donna toute la solennité possible, et l'on développa tous les rites qui pouvaient faire mieux comprendre au catéchumène que le baptême l'arrachait à Satan, en faisait un homme nouveau, opérait en son âme une transformation radicale, lui donnait une vie nouvelle.

On le prépara au baptême longuement et graduellement par des examens, des enseignements, des prières. On lui livrait, comme à un soldat que l'on équipe pour la guerre, une à une ses nouvelles armes, le *Pater*, le Symbole, les quatre Évangiles. Par les exorcismes on chassait le démon de son corps; par la triple immersion, on le purifiait au nom de la Trinité; on le revêtait d'une aube blanche, symbole de la pureté de sa vie nouvelle, on lui donnait la lumière, car désormais il voyait les choses sacrées inaccessibles au regard humain.

Mais le jour où, sauf de rares exceptions, le baptême fut conféré à des enfants, par un prêtre, dans une église retirée de village, sans solennité et sans autres témoins

que le parrain et la marraine, à n'importe quelle date et quelle heure du jour, une partie des cérémonies tendirent à disparaître, ou du moins à s'abréger, si bien que, comme nous le disions en commençant, il n'est guère que les liturgistes de profession qui dans ce résumé savent faire revivre les cérémonies antiques.

Ne regrettons pas trop ces changements; ils s'imposaient; l'essentiel demeure, l'accident seul a été modifié.

Et ceci nous permettra de tirer de cette histoire une autre conclusion. C'est que la liturgie n'est pas immuable. Si l'Église, de la brève cérémonie décrite en deux versets aux *Actes des Apôtres* pour le baptême de l'eunuque, a pu tirer la magnifique épopée de l'âme transformée par le baptême, si elle a cru devoir depuis ce temps en réduire singulièrement la solennité, rien ne s'opposerait, en principe au moins, que devant de nouvelles transformations de la société, elle s'étudiât à modifier quelques parties de son rituel.

Il se pourrait, par exemple, que par suite de l'apostasie si fréquente des chrétiens de nos jours dans certains pays, notamment dans le nôtre, l'Église en vînt à réserver le baptême aux seuls enfants dont la famille vraiment chrétienne présenterait des chances sérieuses d'une éducation religieuse, tandis qu'elle reprendrait pour les autres le baptême des adultes, rendant ainsi à ce sacrement pour ceux qui le recevraient à l'âge de raison toute sa signification; en faisant une cérémonie frappante, dans laquelle l'adulte se rendrait compte qu'il prend aux yeux de l'Église un engagement définitif. Mais tout cela doit être laissé à la sagesse de ceux qui sont les juges naturels de la foi.

Certains demanderaient, comme pour la messe, des modifications dans le sens d'une plus grande simplification

et abandonneraient plusieurs cérémonies qui dans le baptême ne leur paraissent plus que des symboles. Il me semble qu'il ne faudrait pas trop se presser de demander ces réformes. Le rituel, nous le faisions remarquer pour la messe, arrive à un moment donné à son point de maturité. C'est ce que j'appellerai le moment psychologique où la liturgie se fixe en une forme définitive. Le même fait se produit en philologie pour la fixation d'une langue ; nous la voyons naître, s'altérer, se transformer, jusqu'au jour où, sous l'influence de causes diverses, elle devient une langue littéraire et classique. Arrivée à ce point de perfection, on peut bien encore l'enrichir de quelques termes, mais ils sont en si petit nombre qu'ils comptent à peine ; vocabulaire, syntaxe, orthographe, grammaire sont arrêtés. Et il importe de maintenir la langue dans cet état. Les prétendues simplifications ou additions que l'on propose seraient un appauvrissement ou une déviation.

Enfin, si je ne me fais illusion, il me semble que cette histoire du baptême, tout abrégée qu'elle soit, ou si vous préférez, cette perspective sur l'histoire du baptême, nous permet de répondre à une objection plus sérieuse. On prétend d'un certain côté que nos sacrements n'ont aucune efficacité sur l'âme et sur la sanctification de l'homme intérieur ; ils opèrent mécaniquement, comme en vertu d'une sorte de déclanchement qui met en jeu une série de rouages, et par suite ne laisse à l'activité humaine aucune initiative. Est-ce vraiment ce que nous a révélé cette histoire ? Vous semble-t-il que l'Église, dans cet ensemble de cérémonies si frappantes, ait l'air de travailler sur une matière brute ? Serait-ce une opération si simple que la régénération de l'homme par le baptême, qu'il suffise, comme dans tel de nos appareils, chefs-d'œuvre de la

mécanique moderne, d'introduire d'un côté l'objet à transformer qui, en passant sous un certain nombre de laminoirs, nous sera rendu à l'autre extrémité sous la forme désirée? Non assurément, cette longue série de préparations, de purifications, de prières, d'exorcismes, cette renonciation à Satan, cet engagement par devant témoins de suivre le Christ, cette tradition du *Pater*, du Symbole des Apôtres, des Évangiles, ces enseignements multipliés, ces exhortations pressantes, tout cela n'est pas une mécanique aveugle et fatale. C'est l'éducation surnaturelle de l'âme qui, en même temps qu'elle agit par la grâce, signifie ce qu'elle opère, c'est-à-dire qu'elle invite le catéchumène à dépouiller le vieil homme, l'homme de péché, à mourir à ses passions, à s'ensevelir avec le Christ, pour ressortir avec lui du tombeau homme nouveau, ressuscité, et vivre désormais avec lui d'une vie sainte et pure. Et ceci, je vous prie de le remarquer, ce n'est pas une fantaisie de notre cerveau, c'est l'enseignement officiel de l'Église dans le premier de ses sacrements.

J'ajoute que c'est un enseignement permanent; je veux dire que les conséquences doivent s'en faire sentir dans toute la suite de notre vie chrétienne. Aux yeux de l'Église, le baptême n'est pas un acte transitoire, il exerce son effet sur toute notre vie. De telle sorte qu'il n'est pas inutile pour nous baptisés, qui avons reçu ce sacrement depuis de longues années, de revenir sur l'étude de ces rites, de ratifier les engagements pris, de revivre ces grands moments qui ont fait de nous des chrétiens, de repasser par la série de ces épreuves, de refaire notre acte de foi, notre adhésion à ces vérités éternelles.

Vous voyez par là comment l'étude de la liturgie peut avoir son côté pratique.

VIII

LA SEMAINE SAINTE & LES ORIGINES DE L'ANNÉE LITURGIQUE

VIII

LA SEMAINE SAINTE ET LES ORIGINES DE L'ANNÉE LITURGIQUE

Il fut un temps où l'année liturgique n'existait pas. J'ai l'air de commencer comme un conte de Peau d'Ane, j'ai voulu simplement vous reporter à l'époque, tout à fait primitive, où les chrétiens à peine constitués en Église gardaient encore en majeure partie les coutumes du judaïsme, dont ils sortaient presque tous.

La cène eucharistique fut le premier centre, le premier noyau liturgique. Nul ne peut nier qu'elle ne fût au moins de très bonne heure en relation avec la Pâque. Les textes bien connus des synoptiques et de saint Paul ne permettent pas d'en douter.

Mais en même temps ce lien entre la messe et le repas pascal ne fut pas tel qu'on se crût obligé d'attendre à l'anniversaire pour la réitérer ni de reproduire toutes les circonstances du repas pascal. Notre-Seigneur avait dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » On le fit, et on le fit souvent.

Les *Actes* et les premiers écrits chrétiens nous montrent

que la cène eucharistique avait lieu fréquemment et bientôt il y eût un jour consacré dans la semaine pour la réunion liturgique, ce fut le dimanche. Le dimanche à proprement parler devint le premier anniversaire de la Pâque, de la Cène, de la mort et de la résurrection. Voilà le noyau premier de l'année liturgique.

Mais naturellement quand revenait l'anniversaire de la Pâque, il y avait fête plus solennelle. Si l'on veut comprendre ces premières années si obscures de l'Église chrétienne, il faut bien se dire que ce qui gouvernait tout, ce qui animait, dominait, menait cette société naissante d'hommes, ignorants et grossiers autant qu'on le voudra, c'était le souvenir de Jésus, sa pensée, son amour. Il était le lien des âmes et des cœurs ; on peut même dire qu'il était plus présent au milieu d'eux que quand ils le voyaient et l'entendaient de leurs yeux et de leurs oreilles, car maintenant ils le voyaient et l'entendaient dans leur âme. Et ils n'avaient d'autre idée que de vivre de sa vie et de le faire vivre dans les autres.

Cette date de la Pâque était le 14 de Nisan (qui correspond à peu près à la fin de mars). Sur ce point la tradition chrétienne adopta nettement le 14 de préférence au 13 (date donnée par saint Jean).

Bientôt, dès le IIe siècle, on discuta non pas sur la date, mais sur la question de célébrer ou de ne pas célébrer la Pâque le même jour que les juifs. C'était le temps où de plus en plus on sentait la nécessité de se séparer des juifs, et de combattre ceux d'entre les chrétiens, ils étaient nombreux, qui, convertis du judaïsme, entendaient garder le plus possible les coutumes juives, et qui volontiers eussent conçu le christianisme comme un judaïsme à la seconde puissance.

Après de longues controverses qui durèrent presque

jusqu'au IVe siècle, l'Église de Rome parvint à faire adopter la coutume de célébrer la Pâque le dimanche qui suit le 14 Nisan, et cette date varia naturellement et varie encore suivant la lune, d'après le système juif.

Pâque entraîna une préparation, le Carême, et une suite, la cinquantaine de la Pentecôte.

Il est même assez vraisemblable que Pâque donna naissance à Noël, car la date du 25 décembre semble bien dépendre de celle du 25 mars, donnée très anciennement comme celle de la mort du Seigneur en même temps que de sa conception (1).

Noël et Pâque furent comme les deux pôles de l'année liturgique et ce fut autour de ces deux points que s'opéra le conglomérat des fêtes.

Les autres souvenirs de la vie de Jésus, son ascension, la présentation au temple, le baptême, suivirent d'assez près et par voie de conséquence toute naturelle.

Mais quels motifs amenèrent ce résultat ; à quelle date et sous quelles influences se forma le cycle liturgique proprement dit, quel fut le centre créateur de cette institution qui régit encore le monde, je ne dis pas seulement les disciples du Christ, car quoi que l'on fasse ce sont encore les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte, qui dominent l'année civile.

Il n'y aurait pas de réponse à toutes ces questions, ou du moins il n'y aurait qu'une réponse fort vague, et les liturgistes seraient condamnés à quelques données éparses dans les écrits anciens, si nous n'avions en mains un document de premier ordre pour nous éclairer, la *Peregrinatio ad loca sancta*.

Ce n'est plus une nouveauté depuis qu'en 1888 nous

(1) Cf. notre article *Annonciation*, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*.

annoncions des premiers en France cette découverte (1). Mais il me semble qu'on y peut revenir, qu'on n'en a pas tiré encore au point de vue liturgique tout le parti possible. On me pardonnera donc d'en reparler.

La *Peregrinatio* est un document d'une cinquantaine de pages découvert par M. le chevalier Gamurrini, bibliothécaire d'Arezzo, et édité en 1887 pour la première fois (2).

C'est un journal de voyage, rédigé vers l'an 380-390, par une dame d'Occident qui s'en vint vers cette époque visiter l'Égypte et les Lieux-Saints de Palestine afin d'y découvrir les souvenirs bibliques et d'y vénérer la trace des pas du Sauveur.

Ces voyages étaient chose fréquente au IVe siècle. Ce qui est plus rare, c'est qu'on eût l'idée de prendre des notes. A la différence des voyageurs modernes qui ne semblent voyager que pour dire à ceux qui ne voyagent pas leurs impressions de voyage, ceux du IVe siècle ne songeaient guère à la postérité. Ils n'y songeaient malheureusement pas assez et nous regrettons qu'ils n'aient pas plus écrit. Double motif pour remercier l'auteur. Il la faut remercier aussi d'avoir eu des yeux observateurs, une curiosité éveillée sur tous les sujets; sa plume n'est pas celle d'un littérateur de profession, elle n'a même pas la culture intellectuelle d'une Paule ou d'une Mélanie, mais elle écrit avec une bonhomie qui n'est pas sans charme, et avec la finesse d'une femme distinguée.

(1) *Le manuscrit d'Arezzo et le voyage d'une dame gauloise aux Lieux-Saints au IVe siècle*, dans la *Revue du monde catholique*, 1er février 1888.

(2) *I Misteri e gl'inni di S. Ilario vescovo di Poitiers ed una peregrinazione ai luoghi santi del quarto secolo*, et : *Della inedita peregrinazione di luoghi santi*, dans *Studii e documenti di storia e diritto*, anno II, 1884, et anno III, 1885. Cf. aussi notre *Etude sur la Peregrinatio Silviæ, les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle*, 1 vol. in-8°, Paris, Oudin, 1895.

Malheureusement elle ne donne sur elle-même dans la partie du journal qui a été sauvée de l'oubli, aucun renseignement ; c'était jusqu'à ces derniers temps une grande inconnue ; on soupçonnait qu'elle avait été abbesse ou à la tête d'une communauté de femmes, qu'elle venait d'Occident, peut-être des Gaules, et qu'en tout cas elle appartenait à la plus haute classe de la société de son temps, on lui avait même fabriqué une généalogie en vertu de laquelle elle devenait la sœur de Rufin, à cette époque le second personnage de l'empire.

Une heureuse découverte toute récente nous permet d'en savoir plus long sur son compte. A la vérité elle n'a plus rien de commun avec la sœur de Rufin. Son nom est Égéria ou Éthéria ; sa patrie est la Galice, cette partie de l'Espagne du IVe siècle que la civilisation romaine avait conquise (1).

Mais la partie de son récit qui, pour le moment, doit seule nous intéresser, c'est la description qu'elle nous fait de l'année liturgique à Jérusalem, et en particulier de la semaine sainte. Nous n'avions sur ce point que quelques textes rares, quelques renseignements précieux sans doute mais épars, insuffisants dans tous les cas pour reconstituer cette page d'histoire. Et voilà que la noble pèlerine sort de sa tombe et avec quelques pages de notes prises au jour le jour durant son voyage, elle ressuscite un passé que l'on désespérait de connaître. Et ces notes sont un vrai trésor pour l'histoire de la liturgie au IVe siècle.

Or, si je ne me trompe, cette découverte nous permet de répondre aux questions que je posais au début, et puisque notre siècle est friand de ces questions de genèse et d'origines, étudions dans ces pages la genèse de l'an-

(1) *Le véritable auteur de la Peregrinatio Silviæ, la Vierge Etheria*, par dom M. Férotin, Paris, 1903. Extrait de la *Rev. des questions hist.*, oct. 1903.

née liturgique et de la semaine sainte en particulier.

La première fête dont nous parle Égéria est celle de l'Épiphanie, qui correspond à Noël, car les deux fêtes ne faisaient qu'un, en Orient, à cette époque. Pour célébrer cette fête, ou se transportait à la petite ville de Bethléhem, à six milles de Jérusalem. On chantait la nuit les vigiles ou matines, et l'on s'en revenait à Jérusalem avant l'aube, où la messe se célébrait. Je souligne dès maintenant ce fait, que nous aurons à relever encore, c'est que la fête a un caractère local, et que pour célébrer cette fête de la nativité, on va chanter les matines à six milles de là, dans la grotte même de la nativité.

Le quarantième jour après l'Épiphanie on célèbre la fête de la Purification avec la même solennité que la fête de Pâques. Cette fête a encore un caractère tout local. C'est au temple de Jérusalem que Joseph et Marie portèrent l'Enfant Jésus. Il était naturel qu'à Jérusalem on en fît l'anniversaire. La fête était du reste encore inconnue au reste du monde. Elle ne fut que plus tard empruntée à cette église.

Le Carême est composé de 40 jours de jeûne répartis sur huit semaines, car le samedi et le dimanche ne comptaient pas comme jours de pénitence. Nous n'en parlerons pas, car le Carême était dès cette époque observé ailleurs, et du reste rattaché à la fête de Pâques dont il est la préparation, il ne constitue pas un point nouveau dans l'année liturgique.

Nous signalerons cependant un des jours de la quarantaine, parce qu'il est marqué aussi d'un caractère tout local, c'est le samedi de la septième semaine qui correspond à ce que nous appelons la semaine de la Passion. Il est appelé le samedi de Lazare. Vers une heure de l'après-midi on part de Jérusalem en procession, dans la

direction de Béthanie. On rencontrait sur la route une église construite à l'endroit où Marie, sœur de Lazare, parla au Seigneur. L'évêque qui marchait en tête de la procession y pénétrait avec les moines et le peuple. On lisait une hymne, une antienne, et le passage de l'évangile où est racontée la rencontre de Jésus et de la sœur de Lazare (Joan., xi). Puis l'évêque disait une prière et bénissait le peuple.

La procession se remettait en marche pour gagner l'église dite de *Lazariou*, église de Lazare; celle ci s'élevait au milieu du bourg de Béthanie, sur le lieu du tombeau du disciple. La foule qui était énorme débordait en dehors de l'enceinte de l'édifice; on disait des hymnes, des antiennes et des leçons spéciales, et à la fin un prêtre lisait le passage de Jean, xii : *cum venisset Jésus in Bethania ante sex dies paschæ.*

Cet office si particulier, si local, a été emprunté plus tard dans d'autres liturgies où il a laissé des traces (1).

Nous arrivons à la semaine sainte et là nous devons nous étendre un peu plus.

Le jour des Rameaux était célèbre à Jérusalem; on accourait de loin pour assister à la cérémonie. Nous savons par un autre document que les moines de la Laure de Pharan, à deux lieues de là, s'en revenaient à Jérusalem pour le dimanche des Rameaux.

A cinq heures du soir, après d'autres cérémonies qui marquaient ce dimanche, on se rendait à une église, l'église de l'Ascension, construite sur le sommet du mont des Oliviers. On lisait dans l'évangile le récit de l'entrée du Christ à Jérusalem (Matt., xxi). Puis l'évêque suivi du

(1) Sur le samedi de Lazare, cf. Muratori, *Gothicum*, p. 55; *Gallicanum vetus*, p. 718; le *Liber comicus* (Ed. Morin), p. 117, etc. Cf. aussi notre *Etude sur la Peregrinatio Silviæ*, p. 83, 84.

peuple sortait de l'église, au chant des paroles *Benedictus qui venit in nomine Domini* entremêlées d'hymnes et d'antiennes.

Tous les enfants, même ceux qui ne pouvaient marcher, assistaient à la procession portés au cou de leurs mères; ils tenaient dans leurs petites mains des rameaux d'olivier ou de palmier; l'évêque était monté sur un âne ; toujours la préoccupation de reproduire aussi fidèlement que possible, et sur les lieux mêmes, l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem le jour des Rameaux. Quand on rentrait à Jérusalem la nuit était venue, et la procession se rendait à l'église de l'Anastasie pour l'office du soir.

Le lundi et le mardi de la semaine sainte, l'office était à peu près le même que les autres jours du Carême.

Mais désormais la liturgie va serrer de plus près le texte évangélique; elle nous fera suivre pas à pas le Seigneur dans sa passion et dans sa mort. Ainsi le mercredi oir, après l'office, on va dans l'église de la Résurrection. Cette église du IVe siècle contenait la grotte du Saint-Sépulcre. Un prêtre lisait dans l'évangile le passage de la trahison de Judas. Cette lecture faite en un tel lieu et à un tel moment excite, nous dit notre narratrice, les gémissements et les sanglots de la foule. On voit que de plus en plus les fidèles s'identifiaient avec Jésus, et revivaient ses derniers jours.

Le jeudi saint, l'office du matin ne présente rien à remarquer. A deux heures de l'après-midi, il y avait un office dans l'église du Golgotha, l'église construite à l'endroit où Jésus fut crucifié. A quatre heures de l'après-midi, il y avait une messe dans la chapelle dite *de la Croix*, célébrée par l'évêque, et tous les fidèles communiaient. Cette messe sans doute avait pour but de rappe-

ler le souvenir de la cène eucharistique. Aujourd'hui elle a été reportée au matin.

Le soir du jeudi saint, vers sept heures, nouvel office. On sait que Notre-Seigneur, après avoir institué l'eucharistie, se retira sur le mont des Oliviers, où il entra en agonie. Il y avait au temps d'*Etheria* deux églises sur le mont des Oliviers. La première *in Eleona* à l'endroit d'une grotte où le Christ enseignait ses disciples, la seconde était l'église de l'*Agonie*. Le peuple se rendait dans ces différentes églises, y passait la nuit en prières, suivant toutes les phases de ce grand drame de la passion. On allait ensuite au jardin de Gethsémani, où Notre-Seigneur fut pris par les soldats. Tout le monde est à pied, même les enfants; on s'éclaire avec des flambeaux, car c'est la nuit. Or, selon la remarque d'Éthéria, riches et pauvres, grands et petits, nul ne manque aux vigiles.

A Gethsémani, on lit le passage de l'évangile où est racontée la capture de Notre-Seigneur par les soldats. De ces prières, de ces lectures, de ces souvenirs avivés par la vue des lieux, se dégage une émotion intense qui gagne tous les assistants. Ils éclatent en sanglots et les gémissements, dit Éthéria, s'entendent de Jérusalem.

La plupart de ces rites si exclusivement locaux ne pouvaient se transporter hors de Jérusalem; aussi n'en trouvera-t-on que les lignes générales dans nos offices de ténèbres du jeudi et du vendredi saint.

Ainsi se terminait la nuit du jeudi saint; on ne rentrait à Jérusalem qu'à l'aube; et on allait faire encore une station devant la croix avant d'aller se reposer quelques heures.

Quelques heures seulement, car nous sommes au vendredi saint, le jour par excellence de la « passion du Sauveur » et il sera rempli aussi par les offices.

A huit heures a lieu la cérémonie de l'adoration de la *Croix*, dans la chapelle appelée de la Croix, près de l'église de la Résurrection. Le texte d'Ethéria est trop intéressant pour que nous ne le suivions pas presque littéralement.

L'évêque est assis sur sa chaire. Devant est une table couverte d'une nappe. On apporte le reliquaire d'argent doré contenant le bois sacré de la croix; on l'ouvre et l'on dépose sur la table le bois de la vraie croix et le titre.

L'évêque étend la main sur le bois sacré et les diacres veillent avec lui sur la sainte relique pendant qu'un à un tous viennent, fidèles et catéchumènes, s'inclinent et baisent le bois sacré ; ils touchent la croix et le titre, du front et des yeux; il y a défense d'y porter la main.

Cette surveillance minutieuse n'était pas inutile; on racontait à Éthéria qu'une année un fidèle trop peu scrupuleux, faisant mine de baiser la croix, y appliqua les dents et parvint à en détacher un morceau pour s'en faire une relique privée. Les diacres sont là pour empêcher le fait de se reproduire.

Cette coutume d'adorer la croix passa de Jérusalem dans les autres églises.

Après la vénération de la croix on allait vénérer deux autres reliques que tenaient les diacres; l'une était l'anneau de Salomon, l'autre la fiole contenant l'huile dont les rois étaient oints sous l'ancienne loi.

Cette cérémonie durait de huit heures à midi; tout le peuple défilait devant la croix, entrant par une porte et sortant par l'autre.

A midi on recommençait, toujours devant la croix, à réciter des leçons et des hymnes. Pendant toute cette récitation on entendait les larmes et les gémissements des fidèles. A none, trois heures de l'après-midi, on lisait

dans l'Évangile le récit de la mort de Notre-Seigneur d'après saint Jean.

None se disait dans l'église du Golgotha, comme les autres jours de la semaine sainte. Avec cette différence qu'on lisait à la fin l'évangile dans lequel Joseph d'Arimattia demande à Pilate le corps du Seigneur.

Quand l'office se terminait, la nuit tombait. Comme les offices avaient été très longs, le prêtre n'annonçait pas de vigiles pour cette nuit. Mais un grand nombre de fidèles continuaient cependant à veiller et plusieurs passaient toute la nuit en prières.

Pour le samedi saint et le jour de Pâques, Éthéria ne donne presque aucun détail, car l'office, dit-elle, est comme chez nous.

Dans l'après-midi du samedi on commençait les vigiles pascales qui devaient durer toute la nuit du samedi au dimanche de Pâques, les catéchumènes étaient baptisés avec les cérémonies ordinaires. Éthéria ne s'arrête pas à les décrire, et si l'on voulait suppléer à son silence, il serait facile du reste de trouver ces rites expliqués tout au long, par l'évêque de Jérusalem, contemporain peut-être d'Éthéria, Cyrille. Nous les avons décrits dans notre conférence précédente.

Rien à dire non plus de l'Octave de Pâques, sinon que dans ces offices on cherchait aussi, autant qu'il était possible, à suivre les pas du Seigneur ressuscité.

Les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte sont encore combinées et célébrées le même jour, mais toujours en relation avec les souvenirs locaux. Pour l'Ascension, on lira dans l'église de l'Ascension, sur le mont des Oliviers, à l'endroit où Notre-Seigneur s'est élevé au ciel, le texte de l'Évangile qui nous raconte cet événement divin. Pour la Pentecôte, on ira célébrer l'office dans

l'église dite de Sion, ou du Cénacle, où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres (1).

Les deux autres fêtes dont Éthéria nous parle encore, les Encénies ou Dédicace, et la fête du martyr Helpidius à Carrhes, ont les mêmes attaches topographiques.

On s'est rendu compte, je l'espère, que l'année liturgique et spécialement la semaine sainte à Jérusalem est toute topographique, si je puis me servir de ce terme ; elle est en relation étroite avec les sanctuaires des Lieux-Saints. En même temps, c'est une liturgie propre à Jérusalem. Éthéria nous le dit formellement ; si elle la décrit avec tant de détails, c'est que ses sœurs, à qui elle s'adresse, n'ont été témoins de rien de semblable.

Et c'est aussi ce qui rend si intéressante cette partie de son récit ; cela ressemble à un manuel du pèlerin à Jérusalem pendant la semaine sainte.

Voilà donc la véritable origine de l'année liturgique : les Lieux-Saints de Jérusalem ou des environs, et les cérémonies qu'on y célébrait. De même que dans bien des cas le tombeau d'un martyr a créé son culte, de même ici la crèche de la nativité, le tombeau du Christ, la grotte de Gethsémani, le Cénacle, et les autres lieux créèrent autant de fêtes dont l'ensemble constitua le cycle liturgique.

Je ne prétends pas en parlant ainsi qu'aucune fête du Seigneur ne s'est constituée sans attache topographique, nous savons le contraire pour la fête de Pâques sûrement et peut-être pour telle autre fête (baptême du Christ), mais c'était l'exception. Une fête et même deux ne suffisaient pas pour créer l'année liturgique. Cet ensemble et ce développement logique qu'elle suppose s'est consti-

(1) Sur la combinaison des deux fêtes au même jour, cf. notre article *Ascension* dans le *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie.*

tué en Palestine et de la manière que nous le raconte Éthéria.

En même temps on en peut fixer la date. On sait en effet que depuis Hadrien, c'est-à-dire depuis le commencement du IIe siècle, jusqu'à Constantin, les souvenirs chrétiens de Jérusalem étaient enfouis sous la terre, et la trace même en paraissait perdue. A moins donc de prétendre que la liturgie de Jérusalem telle qu'Éthéria nous l'a décrite remonte au commencement du second siècle, ce que personne, je suppose, n'oserait soutenir, ce serait au IVe siècle que cette liturgie, au moins pour toute la partie locale de ses rites, aurait sa date d'origine. Je remarquais ailleurs que c'est là une donnée chronologique sérieuse dans une histoire où les dates bien établies sont si rares.

J'ai dit pour une partie de ses rites, c'est-à-dire pour tous ceux qui ont un caractère local bien déterminé. Car la liturgie que nous venons d'étudier nous présente un ensemble de rites qui remontent la plupart au delà du IVe siècle, lectures, hymnes, antiennes, répons, heures du jour et de la nuit, vigiles, tierce, sexte, none, lucernaire, cérémonies du baptême, messe, solennité du dimanche, services du samedi, du mercredi, du vendredi, tout cela est déjà connu. Pâques, l'Épiphanie, la fête des martyrs le sont aussi.

Mais tout cet ensemble que nous retrouvons presque partout avant le IVe siècle, et qui forme une sorte de liturgie universelle, reste encore incohérent et ne constitue pas un cycle liturgique proprement dit.

Ce qui est particulier à Jérusalem, ce que l'on peut considérer comme une création originale de cette église, c'est l'ordre, la cohésion, le processus logique dans toutes les fêtes de Notre-Seigneur, de l'Épiphanie à la Pentecôte.

Ce qui fait encore de cette création l'œuvre propre de

l'Église de Jérusalem, c'est que sa liturgie est autochtone ; c'est le pèlerinage quotidien, la liturgie des Lieux-Saints.

Enfin un dernier trait qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que par les circonstances mêmes au milieu desquelles elle s'est formée, cette liturgie a trouvé sa vraie formule, le sens qui devrait être celui de toute liturgie, de tout rite chrétien, c'est-à-dire de nous faire revivre la vie du Christ, de nous rapprocher de lui. Nous avons vu que cette liturgie nous conduisait, aux jours anniversaires, là où le Christ était né, là où il avait été présenté au Temple, là où il triompha en rentrant à Jérusalem, là où il institua l'eucharistie, là où il entra en agonie, là où il souffrit, où il mourut, où il fut enseveli, où il ressuscita, où il monta au ciel, où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres.

De cette idée est sortie l'année liturgique qui a pour but premier de nous faire vivre la vie du Christ. La piété aux Lieux-Saints avait créé cette grande institution.

Tous les développements qu'elle recevra dans les siècles suivants, qui tous ne seront pas également heureux, ne lui enlèveront pas son caractère primitif ; c'est encore la vie du Christ, et en particulier ses dernières semaines à Jérusalem, qui restent le point culminant de l'année liturgique. Vous n'aurez pour vous en rendre compte qu'à suivre attentivement dans quelques jours les cérémonies de la semaine sainte et vous me direz si, après quinze ou seize siècles, vous ne retrouvez pas dans votre paroissien les rites qu'Éthéria nous décrivait, et si vous ne ressentez pas les sentiments qui font par intervalles trembler sa plume d'émotion.

Peut-on au point de vue chronologique serrer encore la question? Éthéria a écrit vers 388. A ce moment les rites qu'elle nous décrit paraissent déjà anciens. A quelle

date remontent-ils? et quel fut au IVe siècle l'évêque de Jérusalem à qui revient la gloire de cette création?

Je croirais assez volontiers qu'elle suivit de près la découverte des Lieux-Saints qui fit une si grande sensation et développa dans une grande mesure le goût des pèlerinages. C'est en voyant les pèlerins visiter l'un après l'autre les Saints-Lieux, se prosterner et prier à chacune de ces stations que l'idée dut naître de régler des prières, des rites et des lectures adaptées à chacune.

En tout cas, le cycle était créé et l'idée qui déjà, on peut le dire, était dans l'air, se répandit rapidement. Nous voyons par Éthéria quelle impression firent sur elle ces rites; les pèlerins étaient nombreux au IVe siècle, rien de plus naturel que de voir naître en eux le désir d'enrichir la liturgie de leur église de quelques-unes de ces fêtes et de ces cérémonies.

Et par le fait c'est à partir de ce moment que l'on retrouve dans les liturgies des vestiges de certaines fêtes, comme la Purification, le samedi de Lazare, l'Ascension.

Un des exemples les plus curieux que nous en puissions donner c'est celui de Rome. Tous ceux qui sont allés à Rome, n'ont pas manqué de visiter le Latran, l'église de Sainte-Croix-de-Jérusalem, Sainte-Marie-Majeure, le Baptistère, tous ces édifices religieux réunis autour de Saint-Jean de Latran et qui font de cette place comme une reproduction des Lieux saints de Palestine. Or, un savant érudit, le P. Grisar, a prouvé que cet ensemble de monuments fut créé non seulement pour rappeler les principaux édifices de Jérusalem, mais encore pour imiter de plus près cette liturgie de la semaine sainte (1).

(1) Grisar, dans *Civiltà cattolica*, anno 1895, t. III, p. 719-730; t. IV, p. 467-475; 1896, t. VII, p. 126. L'église de Sainte-Anastasie serait-elle même une ancienne église de la Résurrection (ἀναστάσις).

Comme conclusion à cette conférence, et à toutes nos conférences, je dirai que c'est un devoir pour tous les chrétiens intelligents de donner à l'étude de la liturgie une plus grande attention. Il ne faut pas la considérer comme une langue morte; c'est une langue immortelle. Mais elle ne révèle ses beautés qu'à ceux qui l'étudient ou la méditent. Ce que nous trouverons sous l'écorce des rites, c'est la pensée la plus vraie du christianisme, c'est le Christ lui-même.

Les apôtres et les premiers fidèles qui instituèrent l'eucharistie, la Pâque, la célébration du dimanche, avaient le véritable et, de l'aveu de tous, le plus pur esprit chrétien, ils voulaient continuer à vivre avec le Christ.

Ceux qui à Jérusalem au IVe siècle voulurent renouveler sur les lieux mêmes où Jésus souffrit et mourut l'anniversaire de sa mort et sa résurection, ceux-là aussi avaient le véritable esprit chrétien.

Or il n'y a pas eu solution de continuité dans la tradition. Tous les développements postérieurs étaient contenus dans ces grandes institutions, c'est la même pensée, la pensée qui est l'essence même du christianisme, qui a présidé à cette évolution, vivre de la vie du Christ; la Circoncision, la Transfiguration et les fêtes les plus modernes obéissent encore à cette pensée directrice, à ce leit motiv. Et c'est elle que nous retrouverons à toutes les pages de notre liturgie.

APPENDICES

APPENDICE A

NOTE SUR LES DOCUMENTS LITURGIQUES

Ces documents peuvent se diviser en deux classes : les premiers sont des écrits authentiques dont la date et l'auteur sont généralement connus et qui ont pour objet la liturgie, par exemple la *Peregrinatio ad loca sancta* découverte par Gamurrini et qui nous donne la liturgie de Jérusalem au IVe siècle, par exemple les livres de Cassien dont plusieurs chapitres sont consacrés à nous expliquer de quelle façon les moines d'Egypte récitaient l'office, au commencement du Ve siècle, par exemple encore l'anaphore de Sérapion récemment découverte.

De cette classe de documents, je n'ai rien à dire, sinon qu'ils sont d'un prix inestimable et que les liturgistes devraient commencer leurs travaux par l'étude approfondie de ces écrits. Ils doivent être pour nous ce qu'étaient pour Rossi les inscriptions datées ; ils nous permettront d'établir la chronologie liturgique qui, il faut le reconnaître, en est réduite encore à tâtonner. Il faut souhaiter que ces documents soient édités soigneusement, et s'il est possible par des philologues doublés d'un liturgiste. On se demande comment un philologue, s'il n'est pas quelque peu liturgiste, pourra éditer l'un ou l'autre des textes que nous venons de citer ; comment surtout éclairer tel passage obscur par une note précise, dresser une table complète, etc.

La seconde classe comprend des documents anonymes, de date et de provenance incertaines, tel le Sacramentaire léonien, le Missel de Bobbio, le Gélasien, le Grégorien, et d'une façon générale la plupart des livres exclusivement liturgiques qui appartiennent à cette malheureuse catégorie d'enfants sans état civil, de père et de mère inconnus. Là est la grande croix des liturgistes, en même temps que la grande attraction de ces études pour tous ceux que passionne la recherche de la vérité historique.

Dans tous les cas voici devant les archéologues et les liturgistes une carrière ouverte. Presque tout est à faire pour ces documents ou même à refaire. La plupart d'abord sont à rééditer. Il ne faut pas médire de nos prédécesseurs. Ils ont déblayé le terrain, ils nous ont fourni des matériaux qui sans eux eussent sans doute péri, et sur lesquels s'appuiera toujours toute science iturgique. Plusieurs ont été des savants de premier ordre, comme Thomasi qui a édité tant de manuscrits précieux, notamment le Gélasien, le *Gothicum*, le *Gallicanum vetus*, le *Missale Francorum*, des antiphonaires précieux, des lectionnaires, des psautiers (1); Mabillon avec l'édition du Bobbio et des *ordines Romani*, les Ballerini avec le Léonien, Gerbert avec les *Monumenta liturgiæ alemannicæ*, Ménard, Muratori, Martène ne doivent pas être oubliés (2).

Mais enfin il faut bien dire que ces éditions sont souvent insuffisantes. On se faisait à cette époque cette fausse idée que l'on pouvait combiner les textes liturgiques, c'est-à-dire qu'étant donné trois ou quatre manuscrits similaires, on faisait un choix plus ou moins arbitraire, au lieu d'éditer le texte avec les variantes suivant les méthodes de la philologie moderne.

(1) Thomasii *Opera omnia recognovit notisque auxit* A. Fr. Vezzosi, 7 vol. in-4°, Romæ, 1747-1754.

(2) Mabillon, *Musæum Italicum*, 2 vol., Lutetiae Parisiorum, 1724; Gerbert, *Vetus liturgia Alemannica*, 2 vol., in-4°, typis San-Blasianis, 1776; *Monumenta veteris liturgiæ Alemannicæ*, 2 vol., 1777, *ibid.*; Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, éd. 1799, Bassani, 4 vol. in-fol.; Muratori, *Liturgia Romana vetus*, Venetiis, 1748, 2 vol. in-fol.

Cette erreur rend inutilisables certains documents tels que le sacramentaire ambrosien de Pamelius (1). Récemment dom Cagin instruisait le procès de Gerbert et constatait que son *Sacramentarium triplex* était en faute à chaque page (2). Varin déjà faisait la critique des éditions précédentes, même de celle de Thomasi, qui, comme soin scrupuleux et sens liturgique, mérite cependant le premier rang. Mais son antiphonaire est conjectural ainsi que son lectionnaire (3).

Il y a du vrai dans ces critiques; aussi plusieurs de ces documents ont-ils été repris en sous-œuvre et réédités par des philologues de nos jours; nous ne citerons que le Léonien de Feltoe, le Gélasien de Wilson, le Missel de Stowe par Warren.

Même ces éditions ne paraissent pas encore satisfaisantes aux exigences de nos liturgistes. Edmond Bishop se plaignait hier que Wilson n'eût pas donné assez d'importance aux deux manuscrits gélasiens de Rheinau et de Saint-Gall. On peut regretter dans Feltoe l'absence d'un bon glossaire, et d'un schéma des matières liturgiques. Il faudrait qu'on pût trouver tout de suite par exemple les références à certains termes qui sont caractéristiques en liturgie comme *plasma, salvator, perennis, genitrix*, etc.

Quant à l'édition des documents celtiques de Warren elle est déparée par quelques grosses erreurs (4). On peut citer comme modèle, évidemment difficile et même impossible à suivre dans bien des cas, l'édition de l'antiphonaire de Bangor (5). Là les éditeurs ont donné la photographie même du manuscrit page par page. L'édition à prix modique par la paléographie musicale

(1) Pamelius, *Liturgica Latinorum*, Coloniæ Agrippinæ, 1571, 2 vol. in-4°. On ne sait d'après quels documents il a donné sa messe ambrosienne.

(2) Le *Sacramentarium triplex* de Gerbert. Extrait de la *Revue des Bibliothèques*, nov.-déc. 1899, p. 13 sq.

(3) *Des altérations de la liturgie grégorienne en France avant le XIIIe siècle, Mém. présenté à l'Ac. des inscr. et belles-lettres*, Ire série, t. II, p. 663 sq.

(4) *Book of Cerne*, p. 236, et Lejay, dans la *Rev. d'hist. et de littér.*, t. VII, p. 561; une meilleure édition donnée par Mac Carthy, *Transactions of royal Irish Academy*, t. XXVII, n. VI, Dublin 1886.

(5) *The Antiphonary of Bangor*, edited by Warren, dans *H. Bradshaw Society*, 2 vol. in-fol., 1893-1895.

de tant de manuscrits liturgiques de chant est un bon exemple à suivre (1).

Nous remarquerons de plus que pour les éditions liturgiques le travail est plus délicat encore, à cause du nombre et de la complexité des manuscrits. Il faut une grande compétence pour arriver à les bien connaître, à se rendre compte de la valeur des moindres variantes ; les moindres indices qui paraîtront minuties à un éditeur ordinaire, pourront avoir leur prix pour le liturgiste.

Il y a même pour ces éditions des procédés spéciaux à la liturgie. En étudiant le travail de notre collaborateur que nous donnons en appendice, sur la composition liturgique, on verra qu'il y aura lieu de recourir à l'étude de ce que j'appellerai les doublets liturgiques. Telle oraison ou préface du léonien est reprise dans le gélasien, dans le grégorien, dans l'ambrosien, dans le mozarabe ou dans le celtique. Or ces textes présentent entre eux des variantes considérables qui quelquefois donneront la vraie leçon. C'est ainsi que, par la comparaison, certains passages obscurs de la liturgie mozarabe s'éclairent. Cette méthode comparative, qui est un instrument si délicat, si difficile à manier, est appelée à jouer en liturgie, dans toutes ses applications, un rôle de plus en plus prépondérant. On pourra même constater dans ce même travail que quelques-uns de ces morceaux sont tirés d'une source étrangère, sermons d'un Père de l'Église ou traité, etc. Et dans bien des cas c'est la source qui donnera la vraie leçon. On voit quel champ s'ouvre à l'investigation des éditeurs et combien leur tâche est rendue délicate.

Ce que nous reprocherons à presque tous ces éditeurs ce sont des tables insuffisantes. On ne peut exiger de tous un glossaire soigné comme celui que nous a donné dom Férotin pour le *Liber ordinum* (2). Mais il faudrait au moins une table des matières bien complète.

(1) *Paléographie musicale,* par les bénédictins de Solesmes, 1889, in-4°, huit volumes ont été publiés jusqu'ici. En outre un volume de la IIe série, *Antiphonale de Hartker,* 1900.

(2) *Monumenta liturgica,* t. v.

Mais quelque intéressante que soit cette besogne il en est une autre plus urgente encore, c'est l'édition des documents nouveaux. Jusqu'à ces dernières années nous n'avions pas un seul texte de la liturgie ambrosienne, ni de la liturgie mozarabe. Il faut bien dire que depuis Thomasi et Mabillon nous vivions un peu trop sur les documents qu'ils nous ont donnés. Un mouvement s'est produit et nous pouvons citer, en dehors des documents édités pour ces deux liturgies : la collection de La Bradshaw Society, celle de M. l'abbé Chevalier, plusieurs documents celtiques (1). Il reste néanmoins bien d'autres documents à publier dont l'apparition sera saluée avec joie par tous les amis de cette science.

Parmi les travaux de premier ordre qui ont fait avancer cette science, il faut citer le mémoire de M. Delisle sur les anciens sacramentaires, ceux de Ebner et de Ehrensperger (2).

Il nous faudrait quelques ouvrages de même genre, sorte de bibliographie ou de classification des plus anciens manuscrits, pour les évangéliaires, les lectionnaires, les missels, les antiphonaires, et en général tous les livres liturgiques. On se fait difficilement une idée du profit que nous tirerions de ces répertoires.

(1) Sur l'ensemble de ces publications voir M. U. Chevalier, *La renaissance des études liturgiques, compte rendu du IV[e] congrès scientifique des catholiques*, 1897, Fribourg, 1898. La 2[e] partie de ce mémoire a paru dans les *Mélanges Cabrière*, t. III. La *Rassegna gregoriana* donne une bonne bibliographie liturgique chaque mois. — Voir aussi, dans la *Revue d'histoire et de littérature*, les chroniques de M. l'abbé Lejay sur la liturgie, sous ce titre : *Ancienne philologie chrétienne*.

(2) Delisle, *Extrait des mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XXXII, Paris, 1886 ; Ehrensperger, *Libri liturgici Bibliothecæ apostolicæ Vaticanæ*, in-8°, Friburgi Brisgoviæ, 1897 ; Ebner, *Quellen u. Forschungen zur Gesch. des* Missale Romanum, Freiburg, 1896, in-8°.

APPENDICE B

NOTE SUR LA MÉTHODE EN LITURGIE

J'ai dit dans la note précédente quel traitement il faut appliquer aux textes. C'est dans cette tâche que la méthode sera surtout nécessaire.

Je n'ai pas à m'arrêter plus longuement sur ce sujet.

Un autre point sur lequel il faut porter l'attention des érudits c'est l'étude des rites en eux-mêmes. Il faudrait y procéder dans un esprit strictement historique, et se défier surtout des analogies ingénieuses entre les rites chrétiens et les cultes étrangers, et ne pas se hâter de conclure de rapprochements curieux à un emprunt, comme on l'a fait trop souvent. Il est à craindre que les nombreux mécomptes survenus dans ces exercices ne corrigent pas les savants; on se rappelle qu'à un moment l'épitaphe d'Abercius a été considérée comme celle d'un prêtre païen de Cybèle ou de toute autre divinité. Jacolliot retrouvait dans la religion des Brahmines tout le christianisme et l'enseignement de Jésus. Aujourd'hui c'est l'eucharistie que saint Paul aurait tout simplement empruntée à Corinthe aux mystères d'Éleusis (1); cet autre cherche des analogies à l'eucharistie dans

(1) Percy Gardner, *The origin of the Lord supper*, London, 1893, p. 8-20. Discuté dans W. Frankland, *The early Eucharist*, London, 1902, p. 120-124.

la religion des Aztèques, dans celle des Bédouins, ou des dévots de Dionysos Sabazios, enfin dans Mithra (1). Que d'autres excentricités de ce genre qui ont vécu l'espace d'un matin, comme les roses... et les tournesols, et dont personne ne tient plus le moindre compte, ce qui est du reste le plus doux châtiment qu'on leur puisse infliger.

On ne saurait trop rappeler qu'analogie ne suppose pas forcément un rapport de filiation. L'oubli d'un principe si simple en archéologie a égaré pour longtemps les critiques et il a fallu des efforts prolongés pour rappeler la vraie méthode (2). Il en est de même en liturgie et il faudra se défier sur ce point des études superficielles.

Voici quelques exemples de ces fausses inductions. Chez les juifs, au dernier jour de la fête des tabernacles se célébrait la fête des lumières; sous un des portiques du Temple à ciel ouvert, on allumait d'immenses candélabres et le peuple se livrait à des réjouissances en souvenir du passage de la mer Rouge et de la colonne de feu qui avait guidé les Israélites.

Le samedi saint nous allumons aussi notre candélabre; cette lumière rappelle la colonne de feu et les Israélites conduits à travers le désert; le chant de l'*exultet* exprime toutes ces pensées. Quoi de plus naturel que de relever ces analogies, et de dire que notre cierge pascal est un souvenir de la fête des tabernacles? Et pourtant il est bien prouvé que les deux fêtes n'ont entre elles aucun lien historique. L'allusion à la colonne de feu est dans l'*exultet* une simple réminiscence littéraire, comme il s'en trouve beaucoup dans notre liturgie.

Quelle tentation de comparer l'ordre des diacres à celui des lévites de l'ancienne loi, celui des prêtres au sacerdoce d'Aaron, d'autant que les formules mêmes de notre Pontifical semblent nous y inviter! Eh bien, là encore il y aurait illusion d'optique; le souvenir du sacerdoce et du lévirat juif est purement litté-

(1) Heitmueller, *Taufe u. Abendmahl bei Paulus*, Got.., 1903, p. 32-35, et Batiffol, *Etudes d'histoire et de théologie positive*, 2e série, p. 22 sq.

(2) Lacombe, *L'histoire envisagée comme science*, p. 238; Brutails, *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes*, Paris, 1900, p. 32, 37, sq.

raire et dogmatique, nous savons trop exactement l'origine du diaconat et du sacerdoce chrétiens pour nous y tromper.

La même chose a lieu pour le paganisme. Les païens brûlaient de l'encens, nous brûlons de l'encens ; ils avaient des statues des dieux, nous avons aussi nos statues ; ils se prosternaient, nous nous prosternons ; ils allumaient des cierges devant leurs statues, ils avaient leurs ex-voto tout comme nous. Est-ce à dire que notre culte est païen ? Naturellement on n'y a pas manqué. Mais ces rapprochements ne prouvent rien et d'ailleurs il reste encore à établir qu'il y a entre l'un et l'autre rite une relation historique. Réellement un rite en passant d'une religion à l'autre perd sa signification première ; il est baptisé. Si brûler de l'encens devant une idole est un acte d'idolâtrie, brûler de l'encens en l'honneur du vrai Dieu est un acte de religion. Si un ex-voto à Esculape est un acte de superstition doublé d'une sottise, un ex-voto à la sainte Vierge, mère de notre Sauveur, est un acte de dévotion délicat et louable. Tout cela mérite d'être étudié avec beaucoup de méthode, beaucoup de souci de la vérité et sans cette préoccupation qu'on y apporte trop souvent de trouver des rapprochements ingénieux qui font plus d'honneur à l'érudition de certains savants qu'à leur jugement. Défions-nous du folk lore ; on trouvera sans doute beaucoup de petits usages secondaires qui peuvent procéder des mêmes préoccupations, quelques abus même qui prouvent qu'au fond du cœur humain vivent des instincts païens, mais il ne faut pas que le détail ou l'accessoire nous fasse perdre de vue l'ensemble (1).

Chaque rite sera donc à étudier et à suivre depuis les origines jusqu'à nos jours dans toutes les liturgies. Ce sont ces études de détail qu'il faudrait multiplier sur les rites, les formules, les fêtes, etc. (2).

Elles serviront plus tard à écrire une histoire vraiment scientifique de la liturgie. Baümer a donné un excellent exemple dans

(1) Voir notre conférence 3[e], *Origines liturgiques*.

(2) Oserons-nous dire que nous nous efforçons, dans notre *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie*, de tendre à ce but ?

son *Histoire du Bréviaire* (1). La même étude serait à entreprendre sur le missel, le pontifical, le rituel, le matyrologe. L'étude des calendriers, brillamment ouverte par les Bollandistes et les érudits du XVIIe siècle, a été continuée par les travaux de Nilles, de Duchesne et de Rossi, d'Achelis, sans parler d'autres en préparation.

Parallèlement on devrait créer une « philologie liturgique », le mot a été déjà heureusement employé. Il faudrait commencer à dresser un glossaire de certains termes liturgiques qui ont une grande importance et qui caractérisent parfois une époque ou une contrée. La note de M. Edm. Bishop, qui est à elle seule une longue dissertation (2), pourra donner une idée de l'utilité de ce travail et de la méthode qu'il y faudrait suivre. Les acclamations liturgiques, comme *amen* ou *alleluia*, y devraient trouver place; on peut dire que presque chaque pièce, préface, collecte, oraisons *post sanctus, super nomina*, etc., ont leurs formules consacrées. On a déjà étudié très ingénieusement le système du *cursus* et son application à la liturgie (3). Mais il y a en outre à comparer les finales, les invocations, les doxologies; les rubriques et les titres eux-mêmes ne sont pas à négliger (4).

Faut-il accepter comme rigoureusement exact le principe que quand un rite, ou une fête, ou une institution, ou une formule se trouve exister simultanément dans plusieurs liturgies, on doit en inférer, comme on le fait quelquefois, que ce rite, cette fête, cette formule sont d'origine apostolique? C'est un argument qu'il faut appliquer avec discernement, pour cette raison que les liturgies se sont fait les unes aux autres des emprunts si nombreux que beaucoup d'institutions qui paraissent universelles ont été adoptées par suite des relations nombreuses entre églises et des pèlerinages qui, au IVe siècle surtout, portèrent

(1) *Histoire du Bréviaire romain*, traduction Biron, 2 vol. in-8°, 1905.

(2) Voyez plus loin appendice F.

(3) Angelo de Santi, S. J., *Il cursus nella storia litteraria e nella liturgia*, Roma, 1903, in-8°, et Vacandard, dans la *Revue des Questions historiques*, 1905, juillet, p. 39 sq.

(4) Voyez une ingénieuse application dans la *Paléographie musicale*, t. V, p. 98 sq. et dans : *Un mot sur l'Antiphonale missarum*, Solesmes, 1890.

un peu partout la bonne semence. Il nous semble que nous le prouvons pour quelques fêtes dans notre conférence sur la semaine sainte (1).

Pour les formules liturgiques, plus on les étudiera plus on sera étonné de la fréquence de ces emprunts. D'après les derniers travaux sur ce sujet on voit que les mélanges vont si loin qu'on ne sait pas au juste les conséquences qu'on en pourra tirer et en tout cas, il paraît prouvé dès maintenant que les barrières entre familles liturgiques ne sont pas aussi élevées que l'on croyait (*Book of Cerne*, éd. Kuypers, p. 270, et surtout le P. Havard, dans son étude que nous donnons appendice H).

Tout ces faits si particuliers à nos études constituent pour la liturgie une critique et une diplomatique spéciales.

On s'appliquera aussi à introduire dans la science liturgique l'étude de l'histoire de l'archéologie, de l'épigraphie, qui lui étaient jusqu'ici restées trop étrangères. Les dissertations de dom Leclercq sur *âme*, sur *anges*, sur *amulettes*, etc., publiées dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* suffiront à démontrer, je l'espère, quels secours la liturgie peut tirer de ces auxiliaires et quelles lacunes elles comblent.

Il paraît utile d'insister sur ce point; Ed. Bishop, que j'ai cité déjà souvent, réclame de son côté que l'on donne une plus grande place à l'histoire; Mone, avant lui, l'avait déjà demandé, et c'est toute la thèse de Bunsen qui s'efforce, sans grand succès, du reste, de tracer les grandes lignes de cette histoire (2). Les documents dont nous disposons en liturgie, sacramentaires et antiphonaires, sont de date et de valeur si douteuses, que le besoin de les contrôler par des textes historiques se fait impérieusement sentir à quiconque s'est occupé de ces matières.

Il est important aussi de remarquer que l'on peut employer tour à tour dans l'étude des documents liturgiques deux méthodes,

(1) Voyez comment Bunsen cherche par ce principe à reconstituer la liturgie primitive (*Analecta antenicena*, t. III, p, 27, 28, et aussi p. 12).

(2) *Analecta antenicena*, t. III, p. 12, 15 sq., et, *Hippolytus and his age*, t. IV, p. 154 sq. Bishop, note citée, *Book of Cerne*, p. 234 sq.

celle de la critique externe qui s'efforce de situer un texte historiquement et géographiquement d'après les témoignages des auteurs; malheureusement ceux-ci sont trop rares en liturgie et il faut appliquer aux textes la méthode plus délicate de la critique interne. On en a quelques bons exemples (1).

(1) Cf. en particulier la note de Edm. Bishop déjà citée sur le *Book of Cerne*, et le travail de dom Cagin sur le missel de Bobbio, *Paléog. musicale*, t. v, p. 10 et notre Appendice I sur le *Canon de la Messe*. Cf. aussi, *Revue d'hist. et de littér.*, 1902, t. vii, p. 561.

APPENDICE C

LE PREMIER DES CALENDES DE JANVIER ET LA MESSE CONTRE LES IDOLES

UN ÉPISODE DE LA LUTTE DU CHRISTIANISME CONTRE LE PAGANISME

Quand nous donnons ou recevons nos étrennes au premier jour de l'an et quand nous célébrons joyeusement cette fête avec nos amis, nous ne nous doutons guère, d'ordinaire au moins, que nous faisons du paganisme sans le savoir. Ajoutons que ces pratiques sont bien inoffensives aujourd'hui, et si, d'aventure, quelque prédicateur voulait attaquer chez nous des habitudes païennes, ce n'est sans doute pas sous cette forme anodine qu'il les proscrirait.

Mais autrefois, je veux dire du IVe au VIIe siècle, il n'en fut pas ainsi. Les calendes de janvier, notre premier de l'an, étaient une fête franchement païenne. Spectacles, jeux, coutumes burlesques, ou superstitieuses, ou immorales, parfois de vraies orgies marquaient ce jour. Il suffirait pour s'en convaincre de lire les prédicateurs du temps dans leurs homélies pour les calendes de janvier; saint Ambroise, saint Augustin, saint Maxime de Turin et bien d'autres avec eux, s'élèvent avec vigueur contre ces pratiques.

Mais rien n'y faisait; effets de l'atavisme chez quelques-uns,

souvenirs d'antan, penchant naturel du cœur vers ces plaisirs défendus, l'attrait de ces fêtes était tel que bien des fidèles s'y laissaient entraîner, et les efforts faits pour les en détourner est l'un des épisodes les plus caractéristiques dans l'histoire de la lutte de l'Église contre les coutumes païennes au sein des populations chrétiennes. On mène grand bruit depuis quelque temps sur les recherches qui ont pour objet de retrouver dans le culte chrétien les traces du paganisme renaissant; il ne serait que juste de montrer aussi parfois la réaction de la liturgie chrétienne contre les tendances païennes si profondément enracinées dans le cœur. C'est pourquoi une étude sur cette question, si abrégée qu'elle doive être ici, a peut-être chance de présenter quelque intérêt au lecteur.

Au point de vue liturgique, le 1[er] janvier est consacré actuellement chez nous à la fête de la circoncision de Notre-Seigneur. Cependant si l'on veut prendre la peine de relire dans un missel ou dans son bréviaire les offices de la messe de ce jour, c'est à peine si l'on y trouvera quelques allusions à cette fête. Il n'y est guère question que de la Nativité; antiennes, répons, hymmes, tout cela a pour objet ce mystère bien plus que la Circoncision, dont il n'est guère fait mention que dans l'évangile du jour et dans la lecture. La raison en est que la Circoncision comme fête n'est pas primitive; dans les plus anciens sacramentaires le 1[er] janvier est consacré à l'*Octave de la Nativité*. Plus tard, quand la Circoncision eut pris dans ce jour la place principale, ce titre prévalut, mais le fond de l'office resta ce qu'il était, c'est-à-dire véritablement l'office de l'octave de Noël (1).

Mais contre les attractions des fêtes païennes, il fallait créer une diversion liturgique puissante, et une simple fête d'octave n'y eût pas suffi, d'autant que le jour octave n'a jamais constitué qu'une solennité bien modeste en liturgie. On composa donc pour le jour des calendes un office spécial, messe et par-

(1) Les anciens sacramentaires et les calendriers portent ce jour-là comme titre *in octabas Domini* et l'office est en effet consacré spécialement au mystère de la Nativité. L'évangile est de la Circoncision, mais cela est dû naturellement au texte *Postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer.*

fois vigiles ou vêpres, sous ce titre significatif, *ad prohibendum ab idolis*, contre les idoles. Des prières de ce genre nous ramènent donc à une époque où le christianisme par la liturgie avait à lutter vigoureusement contre l'entraînement et cette sorte de fascination qu'exerçaient sur des fidèles les souvenirs païens; la présence dans les missels de prières de ce genre est généralement une preuve de haute antiquité, c'est-à-dire du IVe au VIIe siècle. Il y a même des liturgies qui mentionnent à ce jour des jeûnes, des litanies, tout l'appareil de la pénitence, en expiation des saturnales païennes, un peu comme nos prières des Quarante heures sont une protestation muette et pieuse contre les scandales du carnaval.

Le texte de ces prières est d'ordinaire caractéristique. Nous en donnerons deux exemples : le premier est une oraison qu'on lit dans les anciens livres romains :

Omnipotens sempiterne Deus, qui unigenito tuo novam creaturam nos tibi esse fecisti; custodi opera misericordiæ tuæ, et ab omnibus nos maculis vetustatis emunda : ut per auxilium gratiæ tuæ in illius inveniamur forma, in quo tecum est nostra substantia (1).

Cette oraison dans ses six membres habilement liés et dans sa pensée théologique est bien du style de saint Léon. Quelques termes paraissent en effet empruntés à un de ses sermons *De Nativitate* (2).

On aura remarqué aussi l'opposition, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, entre la *creatura nova*, c'est-à-dire l'homme régénéré par le baptême et devenu une créature nouvelle, et le terme *vetustas*, employé pour signifier le vieil homme, et plus spécialement le paganisme.

L'oraison *ad populum* suivante est encore plus caractéristique :

Omnipotens sempiterne Deus, qui tuæ mensæ participes a diabolico jubes abstinere convivio, da quæsumus plebi tuæ, ut gustu

(1) Thomasi, VI, 9. Cette oraison se retrouve dans Pamelius et Ménard, dans Gerbert, I, 14, et dans plusieurs autres livres liturgiques.

(2) *P. L.*, t. IV, col. 190 sq.

mortiferæ profanitatis abjecto, puris mentibus ad epulas æternæ salutis accedat (1).

Elle fait allusion à *ces banquets du diable*, opposés à la table divine et au banquet de l'éternité. Ici le paganisme est désigné sous les termes de *mortifera profanitas*.

A côté d'oraisons assez nombreuses que l'on retrouve dans les anciens sacramentaires au premier jour de l'an, ou aux jours qui suivent immédiatement, il y a des lectures tirées de l'Écriture sainte qui, non moins clairement, ont pour but de combattre le paganisme et de crier aux fidèles la ruine des idoles.

Ce qui est intéressant en tout ceci, c'est le caractère personnel, pratique, de cette liturgie ; nous n'avons pas ici de ces formules vagues, imprécises, ou banales *pro quacumque necessitate*, mais les prières vivantes, le cri du peuple fidèle contre les idoles des païens.

Or cette fête contre le paganisme est presque universelle en Occident dans le haut moyen âge. Nous en avons vu l'expression dans la liturgie romaine (2). Dans l'Église de Capoue au commencement de VIe siècle, on lit au premier de l'an une leçon de saint Paul (I Cor., VIII, 1-IX, 22) sur les viandes immolées (3).

Nos églises nationales célèbrent à l'envi la fête contre le paganisme. Le sacramentaire (inédit) de Gellone, qui a conservé tant dé traits archaïques, emprunte au rite romain les deux prières que nous avons citées, et ajoute des oraisons de même nature dans une messe *prohibendo ab*

(1) Thomasi Vezzosi, *Opera*, t. VI, p. 10, et *Sacrament. Leonianum*, ed. Feltoe, p. 9.

(2) Les deux formules données ci-dessus sont empruntées au gélasien ; pour le léonien nous avons, il est vrai, une lacune au premier janvier ; mais outre qu'une des deux prières citées est aussi dans ce sacramentaire, je trouve dans le mois de juillet sous la rubrique *in ieiunio* une messe qui a tous les caractères d'une messe *ad prohibendum ab idolis*. Il n'y aurait pas trop à s'étonner de la voir en juillet sous la rubrique *Preces diurnæ cum sensibus necessariis*, car l'ordre des matières dans le léonien est des plus arbitraires. Cf. éd. Feltoe, p. 77, 79.

(3) *Liber comicus*, p. 439. Lectionnaire de Capoue que dom Morin dit écrit en 546.

idolis ; des formules de même genre se lisent au dimanche après Noël.

Le *Missale gothicum* n'est pas moins énergique dans l'expression de sa réprobation : *Averte ab his* (populis tuis), dit le prêtre dans sa bénédiction sur le peuple, *inhonesta et turpia libidinum probra. Averte jocundas et noxias corporum voluptates. Averte invidiam tuis beneficiis et bonis omnibus inimicam* (1).

Le missel de Bobbio est déjà plus moderne ; il y a une messe de la Circoncision au lieu de la messe contre les idoles : il conserve toutefois quelques traits d'une liturgie plus antique, perdus au milieu des souvenirs de l'octave de la Circoncision : *Dominum nostrum deprecamur, qui omnia idola destruxit... Filium tuum posuisti pro nobis, et regnum idolatriæ destruxisti* (2). Le lectionnaire de Luxeuil va chercher dans la première épître aux Corinthiens, comme celui de Capoue, mais au chapitre x, 14-31, l'expression de sa réprobation contre les coutumes païennes qui souillent ce jour.

Les livres ou fragments celtiques, tributaires souvent des livres liturgiques romains, ont pris au gélasien les deux oraisons citées plus haut : *Deus, qui unigenito tuo novam creaturum...* et *Deus qui tuæ mensæ participes* (3).

La liturgie ambrosienne (sacramentaire de Bergame) n'a su elle aussi qu'emprunter les deux oraisons romaines du léonien,

(1) Thomasi, t. vi, p. 245, 246. Voir aussi la *collectio*, et les *benedictiones*. Comme celles-ci sont en double, Mabillon en conclut qu'elles sont peut-être les restes d'une messe *ad prohibendum ab idolis*. Le sacramentaire de Reims récemment édité par M. U. Chevalier a aussi une messe *ad prohibendum ab idolis*. Cf. *Bibliothèque liturgique*, t. vii, *Sacramentaire de Reims*, p. 316. Cf. p. 307 autre allusion aux païens.

(2) *Musæum italicum*, t. i, p. 295. A moins que l'on ne dise avec dom Cagin que « l'absence de toute formule analogue à celles qui depuis saint Pierre Chrysologue (vers 450) donnent au premier janvier son caractère de réaction contre l'idolâtrie est au contraire pour le *bobiensis* un caractère de haute antiquité ». *Paléogr. musicale*, t. v, p. 115. Le *Missale Francorum*, et le *gallicanum*, du reste incomplets, n'ont rien sur la messe des idoles.

(3) Fragment de Saint-Gall, manuscrit 1394, dans Warren, *Celtic liturgy*, p. 175 et 176. Les fragments trouvés par M. Bannister ne contiennent rien sur ce point.

et du gélasien (1). Mais deux antiphonaires de haute antiquité nous donnent bien pour l'ingressa (introït) et l'offertoire de curieuses antiennes qui sonnent comme un défi aux faux dieux : *In conspectu gentium nolite metuere; vos enim in corde vestro adorate et timete dominum angelus enim ejus vobiscum est.*

Ubi sunt nunc dii eorum in quibus confidebatis in eis quorum adipem sacrificiorum edebatis ac bibebatis vinum libacionum eorum surgant nunc et adiuvent vos et fiant vobis protectores (2). Un autre antiphonaire ambrosien a pour l'octave de la Nativité des antiennes tout à fait caractéristiques (3).

Les Espagnols ne restent pas en retard. La liturgie mozarabe et les calendriers anciens portent les traces de jeûnes et de rites de pénitence aux environs du premier janvier qui évidemment n'ont pas d'autres origines (4). Sans parler de nombreux passages des Livres saints assignés aux lectures de ce jour et choisis évidemment contre le paganisme, il y a un dimanche après la Circoncision qui présente au point de vue liturgique un bien étrange amalgame : un jeûne prescrit, ce qui est tout à fait anormal le dimanche (5) ; mais du reste tout dans cette messe indique bien que c'est une messe du premier des calendes qui a été remplacée par un office de la Circoncision et repoussée au dimanche suivant qui offrait une vacance liturgique. Nous trouvons même à ce jour une allusion au commencement de l'année. *Principium exorientis anni...* et une antienne curieuse *ego sum* A *et* Ω.

Le bréviaire mozarabe conserve aussi des formules de prières

(1) *D. qui tuæ mensæ participes, et D. qui unigenito tuo, etc. Auctarium Solesmense*, p. 20, n. 179 et 182.

(2) *Ibid.*, p. 179. Dans le *Capitulare lectionum* (*ibid.*, p, 194 *in octava Domini*) je relève des péricopes qui sont évidemment d'une messe contre les idoles : Baruch, VI, 1-2; Jer., LI, 47-48, 58; Baruch, 3-6.

(3) *Paléographie musicale*, t. VI, p. 105-110.

(4) Le jeûne prescrit pour le 1[er] janvier est déjà mentionné dans saint Augustin, *Serm.*, CLXXXXVIII; par le concile de Tolède (IV, canon 11); cf. *P. L.*, t. LXXXV, col. 14, et 226, 227.

(5) *P. L.*, t. LXXXV, col. 226, et la note de Lesley, col. 222. Pour cette antienne A et Ω voir notre article, dans le *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie*, t. I, col. 24 sq.

contre les païens, à la veille de l'Épiphanie, avec un jeûne qui pourrait bien être celui du premier janvier. On comprend que quand la fête de la Circoncision eut supplanté tout autre souvenir, le jeûne, avec les prières *ad prohibendum ab idolis*, rétrograda aussi (1).

Il y avait donc dans tout l'Occident au premier janvier une fête que l'on pourrait appeler de réaction contre les mœurs païennes, avec des chants, des antiennes, des lectures et des oraisons contre les idoles.

Les prières employées à cette occasion et dont nous avons cité deux exemples donnent lieu à une remarque philologique qui a son importance. Des mots nouveaux ont été créés, ou du moins détournés de leur acception primitive, qui vont entrer dans le vocabulaire liturgique pour désigner le paganisme et dont la lexicographie devra tenir compte désormais, ce sont les mots *vetustas*, *profanitas*, *perversitas*. *Perversitas* appliqué aux religions des idoles s'explique de lui-même ; *profanitas* est couramment employé dans les auteurs chrétiens pour la *gentilité* (2).

Mais *vetustas* est plus curieux. Le premier sens qui vient à l'esprit est celui de saint Paul, *vetus homo*, par opposition à la créature nouvelle créée par le baptême. Mais dans nos oraisons il désigne plus spécialement le culte païen et l'ancienne erreur des convertis du paganisme (3).

(1) *Missale mixtum, P. L.*, t. LXXXV, col. 218 sq. ; cf. p. 225, 226, et dom Férotin, *Liber ordinum*, p. 450, traces d'un jeûne. Le *Libellus orationum* de Vérone, p. 46, indique que la messe se dit *ad vesperam*, ce qui semble aussi un souvenir du jeûne.

(2) Du Cange n'a pas le mot *vetustas* et sur *profanitas* son article n'a que quelques lignes d'ailleurs insuffisantes. Ce dernier mot est employé avec un sens bien défini de pratiques païennes dans l'oraison du léonien *Deus qui tuæ mensæ participes... gustu mortiferæ profanitatis abjecto* (ed. Feltoe, p. 9 ; et dans le gélasien, Thomasi, *loc. cit.*, t. VI, p. 18 ; malgré sa place dans le léonien, c'est bien l'oraison d'une messe contre les idoles) et dans une préface : *Discedat corde profanitas... et cum vanæ superstitionis... ritu pestiferæ vetustatis abolito*, etc. Feltoe, p. 79.

(3) Employé dans ce sens le mot devient, pourrait-on dire, caractéristique et sert à classer un certain nombre de documents. Ainsi le léonien se sert de ce terme au moins quatre fois : *ad novitatem vitæ de vetustate transire*

Nous avons encore au moins deux exemples dans notre missel actuel, et nous les citerons volontiers comme une preuve d'archaïsme :

Tui nos, Domine, sacramenti libatio sancta restauret : et a vetustate purgatos in mysterii salutaris faciat transire consortium (1) et celle-ci : *Tua nos misericordia... et ab omni subreptione vetustatis expurget; et capaces sanctæ novitatis efficiat* (mardi saint, oraison *super populum*). Il semble que le mot employé dans ce sens de paganisme soit d'origine romaine, ou du moins italique léonien, gélasien, grégorien, rotulus de Ravenne, maxime de Turin (2)].

(éd. Feltoe, p. 168, lig. 13, et p. 219 note, cf. l'oraison donnée ci-dessus, p. 201) *ut hujus creaturæ novitate suscepta, vetustatis antiquæ contagiis exuamur* (Feltoe, p. 160, lig. 14, retenue dans le grégorien, Muratori p. 11.) Dans le *rotulus* de Ravenne le terme se rencontre deux fois (p. 11, lig. 25, et p. 5, lig. 293) ce qui est beaucoup, étant donné le petit nombre des oraisons, et ce qui constitue un nouveau lien de parenté avec le léonien. Je ne crois pas, que le terme se rencontre dans les documents mozarabiques; dans les gallicans il se rencontre deux fois seulement, et encore les deux passages sont-ils vraisemblablement d'origine romaine.

(1) C'est la postcommunion de la messe du vendredi des Quatre-Temps de l'Avent, répétée au premier dimanche de Carême. Notre Missel présente quelques autres exemples moins caractéristiques : *hujus sacramenti novitas natalis instauret... cujus nativitas repulit vetustatem* (Postc. de la messe de l'aurore)... *qui sub peccati jugo ex vetusta servitute deprimimur*) samedi des Quatre-Temps de l'Avent, répétée à la messe du jour de Noël)... *nos ab omni vetustate purgatos in novam transferat creaturam* (férie IV de l'oct. de Pâques); *vetusta servitus tenet* (Noël, messe du jour).

(2) Ce dernier dit dans son sermon des calendes de janvier : *novum... appellant calendas cum vetusto semper errore et terrore sordescant. P. L.*, t. LVII, col. 258. Sur la messe et l'office de la Circoncision qui sont venus remplacer la messe contre les idoles, cf. notre article dans la *Revue du clergé français*, janvier 1906, p. 262 sq.

APPENDICE D

LA LITURGIE MOZARABE ET LE *LIBER ORDINUM*

L'ouvrage de dom Férotin sur la liturgie mozarabe (1) est une contribution importante à l'histoire de la liturgie mozarabe, et, en général, à celle du haut moyen âge espagnol. Isolée du reste de l'Europe au commencement du VIIIe siècle par l'invasion arabe, retranchée dans les montagnes de la Galice et des Asturies, l'Église mozarabe ou wisigothique ne subit pas au même degré que les Gaules, l'Italie, l'Angleterre et la Germanie, l'influence de l'Église romaine; elle conserva sa liturgie. Contrainte de l'abandonner presque partout vers la fin du XIe siècle, elle sut la maintenir dans diverses églises pendant de longs siècles et, on peut le dire, jusqu'à ce jour même, dans un petit coin de l'Espagne. Historiquement, cette liturgie est des plus intéressantes, car elle reçut sa forme définitive durant les siècles les plus glorieux de l'Espagne wisigothique au VIe et au VIIe siècle, et peut-être par ses origines remonte-t-elle bien au

(1) Le *Liber ordinum* en usage dans l'Eglise wisigothique et mozarabe d'Espagne du Ve au XIe siècle. Publié pour la première fois avec une introduction, des notes, une étude sur neuf calendriers mozarabes, etc., par dom Marius Férotin, bénédictin de Farnborough. Paris, 1 vol. grand in-4° de XLVI-800 p., 1904.

delà, à l'époque des relations avec l'Église d'Afrique et avec l'Église romaine, au IVe et au Ve siècle.

Malheureusement cette liturgie nous est peu et mal connue. Il suffira, pour en avoir une idée, de se rappeler que Mgr Duchesne, dans ses *Origines du culte chrétien*, qui donne une place aux liturgies orientales, aux liturgies gallicanes, à la liturgie ambrosienne, laisse de côté la mozarabe. Le *Missale mixtum*, publié par le cardinal Ximénès, réimprimé par Lesley en 1755 et reproduit dans la *Patrologie latine* de Migne (t. LXXXV, 1862), est composé sur des manuscrits ou des imprimés d'époque postérieure, et parfois interpolé de documents étrangers au rite mozarabe. Le bréviaire mozarabe ne jouit pas d'une plus grande autorité et l'édition critique n'a pas encore vu le jour (1). On ne possédait jusqu'ici que le *Liber comicus* publié par dom Morin, et le *Libellus orationum* édité par Bianchini (2). Les efforts tentés au XVIIIe siècle, et dont le savant bénédictin nous fait l'histoire dans son avant-propos, ont tristement échoué. Tous les amis de la liturgie et des études hispaniques et médiévales lui doivent donc une grande reconnaissance pour nous avoir donné, sous le titre de *Liber ordinum*, un pontifical de l'église mozarabe, une série de textes inédits considérés jusqu'ici comme perdus. Il nous fait espérer même qu'il éditera le *Liber antiphonarum*, d'après des sources authentiques.

Puisse cette promesse se réaliser, puissent les amis de ces études lui témoigner si bien leurs encouragements qu'ils le mettent à même de continuer ses beaux travaux. Nul n'est mieux préparé que lui. Il connaît à fond les bibliothèques d'Espagne, il a pénétré dans des antres où dorment, sous une poussière séculaire, de précieux manuscrits gardés par des cerbères qu'il semble avoir eu l'art d'adoucir. Pour dire même toute notre pensée, il serait à regretter que certains livres de

(1) *Missale mixtum secundum regulam B. Isidori, dictum mozarabes*, Toleti, 1500.

(2) Il y faut ajouter désormais le Psautier mozarabe, *The Mozarabic Psalter*, édité par J. P. Gilson, pour la *Bradshaw society*, vol. XXX, Londres, 1905.

cette liturgie, comme il s'est produit dans le passé, soient publiés sans une préparation suffisante et sans la connaissance des meilleurs manuscrits.

Composée à l'époque des Isidore, des Hildephonse, des Léandre, des Eugène, des Julien, remontant même par ses origines à une époque antérieure, la liturgie mozarabe est partout pénétrée d'une théologie profonde, savante, parfois subtile, et parmi ces prières du *Liber,* ces *illationes,* ces *post Pridie,* ces *post nomina,* ces bénédictions, il en est qui sont d'admirables pages de théologie patristique.

On commence à reconnaître que la liturgie n'est pas étrangère à l'histoire, et, n'y trouvât-on pas d'autre indication historique ou d'allusion aux faits, elle peut aider à mieux pénétrer l'esprit d'une époque, surtout lorsqu'il s'agit de siècles comme ceux du haut moyen âge, où le christianisme exerçait sur les âmes un si grand empire et où toute la vie en était en quelque sorte pénétrée. La connaissance de toutes ces formules du *Liber ordinum,* de ces prières, de ces bénédictions, qui se sont transmises de génération en génération, aurait déjà son intérêt et il suffit de quelque attention pour y découvrir l'influence d'une époque et d'une race. La plupart trahissent le goût espagnol dans ses origines wisigothiques, avec déjà quelque chose de cette ardeur, de cette éloquence un peu prétentieuse, de cette piété pleine d'effusion et d'élévation, de cette sensibilité surchauffée qui, de plus en plus, deviendront des traits de race, et qui étaient en partie un héritage de la génération latine classique en Espagne. L'insistance, le réalisme du détail, la rudesse, la grandiloquence, l'amour des antithèses et des concetti, et en même temps, pour racheter ces défauts, la richesse, l'abondance, la vigueur du trait, nous retrouverons tout cela dans le style liturgique du *Liber ordinum* (1).

Mais le *Liber ordinum* tient à l'histoire d'Espagne par d'autres liens; la liturgie dont il est le témoin, c'est celle de Tolède, et le docte éditeur arrive même à prouver, au moins d'une façon

(1) Remarquez entre autres, p. 368, 370, 376, 385, etc.

très vraisemblable, que c'était la liturgie usitée dans la fameuse *basilica praetoriensis* de Tolède, ou basilique de l'armée, dans laquelle se réunirent plusieurs conciles de 653 à 702. C'est là que les rois wisigoths, à la tête de leurs soldats, venaient recevoir, avant de partir pour la guerre, la croix d'or qui leur était présentée par l'évêque et qui devenait l'enseigne royale. Nous lisons dans le *Liber ordinum* les détails inédits de cette cérémonie. C'est là aussi que le roi revenait, à la tête de son armée, remercier Dieu de sa protection. C'est dans cette basilique que le roi Wamba reçut l'onction et, en signe de faveur royale, il voulut que son église eût son évêque dont le diocèse n'étendait pas ses limites au delà de ce faubourg de Tolède (1).

Signalons presque au hasard quelques autres faits qui nous sont révélés par la liturgie du pontifical espagnol. On y trouve une prière sur l'*alumnus* ou sur l'enfant *quem parentes ad doctrinam offerunt*. Il s'agit ici des écoles cléricales qui furent florissantes en Espagne au temps des rois wisigoths (2). Un peu plus loin, nous lisons une ordination faite par l'évêque de celui à qui est livré le soin de la bibliothèque (3). Les rites de l'*Ordinatio* d'un archidiacre, d'un archiprêtre et d'un primicerius sont, dit l'auteur, « une des parties les plus intéressantes de ce livre. Peut-être n'en trouve-ton pas d'analogues en Occident (4). » Le texte qui constate que la crosse est conférée aux abbés est peut-être, toujours d'après l'éditeur, le plus ancien qui existe dans l'Église latine sur la tradition du bâton pastoral à l'abbé (5). Toute cette ordination de l'abbé est, du reste, d'un grand intérêt historique et liturgique. La formule pour l'ordination des abbesses n'est pas moins curieuse. Peut-être ne serait-il pas inopportun de signaler, à propos de l'égalité des femmes, cette for-

(1) *Liber ordinum*, p. xxi sq., 53, 150, 151 et 154.

(2) *Loc. cit.*, p. 38. Cf. Tailhan, *Les bibliothèques espagnoles du haut moyen âge* dans *Nouveaux mélanges d'archéologie*, p. 223-231, et la thèse du cardinal Bourret, *De scola Cordubae cristiana*, 1858.

(3) *Ordo in ordinatione ejus, cui cura librorum et scribarum committitur* (*loc. cit.*, p. 43).

(4) *Loc. cit.*, p. 50, 51.

(5) *Loc. cit.*, p. 60.

mule liturgique : *Omnipotens Domine Deus, apud quem non est discretio sexuum, nec ulla sanctorum* (sic) *disparilitas animarum, qui ita viros ad spiritalia certamina corroboras ut feminas non relinquas, etc.* (1). La tradition à l'abbesse de la mitre des vierges, et surtout de la crosse, enfin l'accolade qui lui est donnée par l'évêque à la fin de la cérémonie, sont aussi des rites qui, par l'antiquité de leur date, méritent d'attirer l'attention (2). L'*Oratio super convertente judeo* est aussi probablement unique en son genre en Occident ; on remarquera l'élévation, la modération et la douceur de ce langage, et on rapprochera ce texte des décrets des conciles contemporains de Tolède, qui défendent les conversions forcées des juifs et exigent qu'on leur laisse toute liberté (3). La mention de la cloche sonnée pour le trépas est peut-être aussi la plus ancienne que l'on connaisse (4). A côté des cérémomies si intéressantes dont nous avons parlé avant le départ du roi pour la guerre et au retour, il faudrait encore citer les prières pour le roi dans la messe votive *de rege*, dans lesquelles en termes très nobles, des conseils si utiles de sagesse et de modération sont donnés aux rois chrétiens d'Espagne (5). Sans doute, il n'est pas invraisemblable de voir, avec l'auteur, une allusion aux invasions barbares dans l'Espagne romaine au début du v[e] siècle, dans les termes de la prière suivante : *Medellam sceleribus nostris exposcimus et ut infidelibus verissimam dones fidem expetimus : ut aut convertantur et vivant, aut confundantur et amplius de ruina nostra non gaudeant... satis est, Domine, quod tibi hanc fortitudinem gloriantes adscribunt, et de se presumentes sancta secreta despiciunt; in suo sperant arcu, et de tuo nil trepident brachio... ut secura mens tibi serviat libertateque in nullo modo hereticorum jam dominari senserit pravitatem* (6).

(1) *Loc. cit.*, p. 67.
(2) *Loc. cit.*, p. 68.
(3) P. 105.
(4) *Loc. cit.*, p. 140.
(5) *Loc. cit.*, p. 293 sq.
(6) P. 345.

Déjà, dans un article sur Alcuin, nous avions l'occasion de signaler ce fait curieux que le célèbre liturgiste, l'adversaire déclaré de l'adoptianisme et, par suite, de la liturgie mozarabe, ne s'était fait aucun scrupule, dans des ouvrages liturgiques postérieurs, de faire des emprunts à cette même liturgie. L'étude du *Liber ordinum* vient apporter de nouvelles preuves à cette thèse (1). Nous signalerons d'un mot quelques nouveaux rapprochements.

Liber ordinum	Alcuin
Ignosce, Domine, quod maculate vite (p. 263.)	*Ignosce mihi, quaesumus, Domine, quem maculate vitae,* etc. (*Liber Sacram.* Migne, *P. L.*, t. ci, col. 449.)
Memores sumus... gloriosissime passionis D. N. J. C. resurrectionis etiam, etc. (*Post pridie,* p. 265.)	*Memores sumus... gloriosissimae passionis filii tui, resurrectionis etiam,* etc. (*Super oblata,* ibid., col. 449.)
Qui novit te novit eternitatem, o eterna veritas, etc. (*Inlatio,* p. 268.)	*Qui novit te novit aeternitatem, o aeterna veritas,* etc. (*Praefatio,* ibid., col. 447.)
Offerentes tibi, Domine, hostiam jubilationis pro delictis meis, etc. (p. 270.)	*Offerentes tibi, Domine, hostiam jubilationis pro delictis nostris.* (Ibid., col. 450.)
Doce scientiam scripturarum... sic contine ne cadam, etc., (p. 278.)	*Doce me scientiam scripturarum... sic contine ut non cadam* (Ibid., col. 447.)
Si mala mea respexeris tartarea vix tormenta sufficiunt, etc. (p. 279.)	*Si mala respexeris mea tartarea tormenta vix sufficiunt,* etc. (Ibid., col. 447.)

(1) *Alcuin,* dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* col. 1072 sq.

Nous pourrions citer plusieurs autres passages parallèles, mais ceux-ci suffisent amplement à démontrer qu'Alcuin a puisé à pleines mains dans le *Liber ordinum* ou dans un document qui lui est apparenté de très près. Ce qui est intéressant à constater, c'est que ces emprunts se trouvent dans des messes qui sont intitulées dans Alcuin *Missae sancti Augustini*. La question de l'origine de ces messes était jusqu'ici un problème pour les liturgistes. Ces rapprochements en donnent, croyons-nous, la solution. C'est Alcuin qui a donné à ces emprunts, on ne voit pas trop pourquoi, ce titre de *Missae S. Augustini*; leur origine est mozarabe (1).

Mais il y a mieux. Parmi ces passages empruntés par Alcuin au *Liber ordinum* ou aux autres livres de la liturgie mozarabe, il en est plusieurs que nous avons retrouvés dans la fameuse messe latine dite de Flacius Illyricus sur laquelle on a tant disserté au XVII[e] et au XVIII[e] siècle. Nous croyons par ces emprunts être en mesure de prouver que l'auteur de cette messe, dont les protestants voulurent tirer avantage contre l'Église romaine, n'est autre qu'Alcuin, l'homme peut-être qui en son siècle a le plus travaillé pour introduire en Gaule la liturgie romaine, et qu'il a composé cette messe à l'aide de formules tirées pour la plupart de la liturgie mozarabe. Nous nous réservons de revenir ailleurs sur cette question qui demanderait une trop longue démonstration (2).

Un des mérites de l'éditeur sera du reste d'avoir fourni aux liturgistes un texte précieux sur lequel ils pourront travailler longtemps sans l'épuiser.

Le premier problème qui se pose, et que l'on peut appeler un problème brûlant pour les liturgistes, c'est celui de l'origine même du rite mozarabe. Dom Férotin croit pouvoir affirmer

(1) Voir ci-après l'Appendice G sur les messes de saint Augustin.

(2) Voir notre article sur la *Messe de Flacius Illyricus* dans la *Revue bénédictine*, 1905, p. 151-164. L'article du P. S. Braun, S. J., publié ensuite dans les *Stimmen aus Maria-Laach*, 1905, n. VI, p. 143-155, contient des remarques intéressantes. Je dois dire pourtant que sa thèse ne m'a pas convaincu. Selon lui cette messe serait du XI[e] siècle seulement.

que, dans son ensemble, il n'est pas d'origine orientale; c'est une liturgie occidentale dont le cadre général et de nombreux rites ont été importés d'Italie, probablement de Rome (1). Le reste, choix des lectures, formules, mélodies, est l'œuvre des évêques, des docteurs, des mélodes de la péninsule, avec quelques emprunts à la liturgie d'Afrique et des Gaules. Cette solution nous paraît assez vraisemblable, mais l'auteur n'a pas apporté de preuves; il se réserve sans doute d'en faire ailleurs la démonstration détaillée que réclame une question aussi délicate. Il faudra dire aussi quelque jour, autant que possible, quelle fut la mesure de ces emprunts. Ce n'est pas tout; l'auteur croit qu'une grande partie de ces formules sont antérieures même à l'époque de saint Isidore. Il faudra chercher quels sont donc ces docteurs anonymes assez éloquents et assez profonds pour avoir écrit ces grandes pages théologiques.

Nous ne pouvons l'établir ici. Aux rapprochements avec la liturgie d'Afrique déjà donnés en note par dom Férotin, contentons-nous d'ajouter quelques faits: le *memento mei Domine, dum veneris in regnum tuum* (2) est indiqué comme faisant partie du rite de la pénitence par Verecundus, auteur africain peu connu du v[e] siècle (3). La *reconciliatio donatiste* me paraît encore un africanisme. L'allocution dans la *traditio symboli* est empruntée à saint Augustin; le terme de *cari* appliqué aux défunts est déjà dans saint Cyprien (4); l'avant-messe a trois leçons comme en Afrique; l'*immarcescibile corona decorari* (5) est peut-être à rapprocher de l'expression *inmarcibili corona tribuet Deus,* d'une inscription africaine (6). Il y a aussi une certaine analogie, qui à elle seule, il est vrai, ne serait pas suffisamment démonstrative, dans l'emploi des cantiques, notamment celui de Manassé.

(1) Introduction, p. XII.
(2) *Liber ordinum*, p. 89, cf. p. 110.
(3) Dans Pitra, *Spicil. Solesm.*, t. IV, p. 99 sq.
(4) *Liber ordinum,* p. 184, 185.
(5) *Liber ordinum,* p. 416.
(6) *Bull. épigr. de la Gaule,* 1883, t. III, p. 202; *Bull. d'Oran,* 1884, pl. VII, cf. 128 sq.; Schmidt, dans *Ephem. epigr.*, 1884, t. V, p. 425, 824.

Une question moins compliquée peut-être à étudier c'est celle de la composition du *Liber ordinum*. Primitivement les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament suffisaient à peu près à tout pour l'accomplissement des rites chrétiens. Il y eut sans doute de bonne heure quelques formules essentielles qui se transmettaient de vive voix, le reste était laissé à l'improvisation du célébrant qui, du reste, suivait un thème connu et fixé d'avance. Dès le ɪvᵉ siècle, au moins, on aperçoit la trace de tentatives faites pour recueillir les prières et les formules de l'office divin. Quelle méthode suivit-on dans la rédaction de ces livres, c'est ce qu'il n'est pas facile de dire. Les plus anciens livres liturgiques (et ceux-là ne remontent pas au delà du vɪɪᵉ siècle) témoignent d'une certaine confusion. Ce qui aujourd'hui se rapporte à des livres différents, missel, pontifical, rituel, bréviaire, se trouve réuni dans un même recueil. C'est le cas de notre *Liber ordinum* dont la composition primitive appartient à une époque probablement assez reculée, le vɪᵉ ou le vɪɪᵉ siècle. Il a sans doute reçu des additions postérieures, de même qu'il contient aussi, comme la plupart des livres liturgiques, des rites et des oraisons qui peuvent remonter au ɪvᵉ siècle et même au delà. Dans sa rédaction définitive qui est du xɪᵉ siècle, il a gardé un peu cette apparence composite. A première vue et sans entrer à fond dans la question des provenances diverses qui pourrait nous entraîner loin, il semble qu'il soit sorti de la combinaison de deux livres liturgiques différents (1): un rituel proprement dit et une sorte de sacramentaire contenant des messes votives (2). Au premier de ces livres appartiennent les bénédictions de l'huile, du sel, de l'eau, avec une riche collection d'exorcismes, un *ordo baptismi*, les rites des ordinations depuis les plus infimes degrés de la cléricature jusqu'aux sous-diacres, diacres, archidiacres, primiciers, prêtres, abbés, bénédiction des vierges, des abbesses, rites pour les veuves, les convers,

(1) A l'appui de cette opinion, cf. A. Gastoué, *Un rituel noté de la province de Milan du Xᵉ siècle*, Rome, 1903, p 1.

(2) Il faut remarquer cependant si cette hypothèse est exacte, que la plupart des messes du sacramentaire correspondent aux cérémonies du rituel.

onction des infirmes, un rituel de pénitence et un rituel funéraire, enfin un certain nombre de bénédictions comme celles qui sont contenues dans la dernière partie de nos rituels modernes. Peut-être faudrait-il considérer à part un *ordo* contenant les cérémonies de la semaine sainte, et qui vient à la suite des bénédictions.

De cette première partie nous ne dirons rien plutôt que d'en dire trop peu, mais nous ne craignons pas de promettre à l'éditeur que ce document prendra place à côté du pontifical d'Egbert, comme un des trésors liturgiques les plus précieux du haut moyen âge.

La deuxième partie contient une collection de messes votives qui apportent quelques éléments nouveaux dans la question si discutée en ce moment du canon romain.

Cette courte analyse du contenu du *Liber* ne peut révéler toutes les richesses de ce livre. On ne peut que signaler quelques points plus particulièrement intéressants pour l'histoire liturgique.

La première de ces messes est appelée d'un titre significatif *Missa sancti Petri apostoli romensis* (1). Ce titre correspond à: celui de *missa romensis* employé dans d'autres sacramentaires. Malheureusement le texte est mutilé et le canon commence avec les mots : *et accepta habere sicuti accepta habere,* etc. La *missa* qui suit est la *missa omnimoda* ou messe commune (2), elle est des plus intéressantes. Elle donne l'ordinaire de la messe, le canon mozarabe et l'oraison *super nomina* conçue dans un style très ancien, avec la liste détaillée des noms de ceux qui offrent. Les formules *super nomina* du *Liber* ne sont pas, du reste, une de ses particularités les moins remarquables. Celle de la *missa singularis* n° xv (p. 307) fait mention des diptyques sur lesquels on lit les noms de ceux qui offrent. Les fidèles s'excusent de donner si peu; ils demandent

(1) P. 227 sq.

(2) Plusieurs sacramentaires ont une *Missa omnimoda*; aux renseignements déjà connus sur cette messe, je signale ceux que donne en note dom Férotin, p. 230.

que Dieu regarde surtout l'intention. Ces diptyques correspondent au *Livre de vie* écrit au ciel, et si les fidèles n'ont pas la prétention d'être inscrits aux premières pages avec les saints, ils se contenteront de la mention de leur nom dans les dernières. Cette oraison et quelques autres de même nature jettent une singulière lumière sur la nature de l'offertoire, des diptyques, des *memento* et appuient certaines hypothèses récemment émises et en contredisent quelques autres. La formule de consécration, qui se présente sous deux formes différentes, est aussi à noter, ainsi que l'absence de la prière *adesto*, confirmation de l'opinion qui la regardait comme une interpolation. Les deux formules de *memento* sous forme litanique et *après* le *Pater*, la formule de fraction, l'oraison *ad accedentes*, tous ces rites anciens, entremêlés de formules romaines, ouvrent des perspectives nouvelles devant les chercheurs.

Le rituel de la semaine sainte ne présente pas un moindre intérêt. Si cette partie du rituel, dit dom Férotin, est de même date que l'ensemble du reste des formules, nous avons là le plus ancien texte de la bénédiction des rameaux et de la procession.

Les formules données ici diffèrent de celles du Missel mozarabe imprimé; elles sont bien plus anciennes et bien plus riches. Nous en citerons une pour donner un exemple de ce grand style liturgique :

Alme Pater, omnipotens Rex, omnium creator et domine, cujus super ethera sedis est, quem nullus cernit, et omnis laudat in excelsis celica dulcium fragore potestas : qui ut genus humanum a cremine mortis erueres, et paradisi gaudiis participem faceres. Unigenitum Filium tuum, Dominum nostrum Jhesum Christum ineffabili pietate plenum ad terras mittere es dignatus, ob prisce legis sacramenta et profetica adimplens, sedens super pullum asine Jherusalem civitatem intraret, et ab omni populo laudis concentum consona voce Osanna clamantis audiret; ob hoc et nos indigni laudes eius omni cum letitia concinnentes, te supplices quæsumus, te humiles flagitamus, ut 'nos

adminiculo dextere tue a cunctis malis liberatos, ab omni etiam desiderio avertas erroris et suffragiis tue gratie circumseptos perenniter iubeas conservare timoris (1).

C'est au dimanche des Rameaux que se fait la tradition du symbole aux catéchumènes, comme chez les gallicans. Le texte du symbole qui est donné est celui du symbole des apôtres (2), avec des variantes qui ne manqueront pas d'attirer l'attention des spécialistes ; notons seulement celle-ci : *qui natus est de Spiritu sancto et Maria Virgine... descendit ad inferna... resurrexit vivus a mortuis... remissionem* OMNIUM *peccatorum.* L'explication du symbole qui suit est tronquée; l'éditeur ne nous dit pas pourquoi (3).

Le jeudi saint il y a un office pour les *Tituli* ou églises éloignées, un autre pour l'église principale, avec dépouillement des autels, lavement des pieds, etc.

L'office du vendredi saint possède une longue hymne inédite *ab ore Verbum prolatum,* qui vient enrichir l'hymnaire mozarabe. Le rite *pro indulgentia* est ici décrit tout au long.

L'office du samedi saint diffère du missel mozarabe imprimé et nous offre aussi une riche collection de formules. Celles pour la bénédiction du cierge pascal sont assez éloignées de la romaine. C'est à ce jour que se trouve aussi l'*ordo baptizandi* qui à lui seul mériterait une étude.

Le rituel funéraire est remarquable par l'abondance de ses formules et la richesses de ses rites. La première partie du *Liber ordinum* contient un ensemble de psaumes, d'oraisons, de bénédictions, d'acclamations et de supplications pour la mort et la sépulture des fidèles. Les messes *pro defunctis,* nombreuses et riches, sont renvoyées à la seconde partie. Elles serviront sans aucun doute à éclairer la question encore obscure de l'origine des rites funéraires dans l'Église latine. Sur ce point, comme sur les autres, la liturgie mozarabe, tout en empruntant

(1) *Liber ordinum*, p. 180.

(2) Contrairement à ce que croit Harnack, cf. Kattenbusch, *Das apost. Symbol.*, t. II, p. 802, n. 67.

(3) P. 185, 186.

certains éléments étrangers, a été créatrice. Une partie de ces formules et de ces rites est autochtone.

Bien d'autres remarques resteraient sans doute à faire ; nous n'avons prétendu que donner une idée de cet important ouvrage ; c'est l'avantage de pareils travaux de susciter les recherches. Aussi bien serait-il temps, avant de terminer, de féliciter l'auteur. Il a eu tout d'abord le mérite de trouver deux manuscrits précieux du *Liber ordinum*, et sa connaissance des bibliothèques espagnoles lui a permis de les compléter opportunément par d'autres documents. Le texte qu'il nous a donné est donc établi sur une base critique vraiment sérieuse et l'avenir n'y pourra apporter que de légères améliorations. Quand on sait avec quelle négligence ou quelle fantaisie ont été traités par le passé les textes liturgiques, on ne peut qu'applaudir au zèle et au soin de l'éditeur. Surtout il faut lui tenir compte de n'avoir pas mélangé et combiné ses divers documents comme Gerbert et plusieurs de ses émules, et même comme l'impeccable Thomasi, de telle façon qu'il devient presque impossible d'en distinguer la provenance. Les cinq calendriers mozarabes constituent par eux-mêmes une découverte importante. Les notes sont rares et sobres, relativement au moins à ce qu'un texte pareil eût pu comporter. De cela, encore nous le louerons, car avant tout nous avons besoin en ce moment de textes liturgiques corrects ; l'érudition de l'auteur et sa compétence ès choses d'Espagne sont du reste indiscutables ; on en aura des preuves dans ses études si intéressantes données en appendices sur le sacre des rois de Tolède, la dédicace des églises, l'annonce des fêtes dans la liturgie mozarabe, l'*Horologium* mozarabe, les doxologies, ainsi que dans sa restitution du sacre des évêques en Espagne. Mais où il mérite surtout, selon nous, d'être proposé en exemple à tous les éditeurs, sans exception, de monuments liturgiques, c'est dans ses admirables et laborieuses tables qui doublent sans conteste l'utilité de cet ouvrage. Nous ne dirons rien de l'*Index philologique*, ou *lexique* : mais nous attirerons surtout l'attention sur la table alphabétique des formules ; ici l'éditeur a même donné plus qu'on n'était en droit

d'attendre, car le dépouillement porte non pas seulement sur le *Liber ordinum*, mais sur tous les livres connus de la liturgie mozarabe, c'est dire qu'il nous donne, en cent quatre-vingts pages, le répertoire le plus complet, une sorte de clef de la liturgie mozarabe. Très intéressant aussi et soigneusement rédigé l'index général qui termine l'ouvrage et devient aussi un instrument de premier ordre pour l'étude du *Liber ordinum*. Le jour où tous les éditeurs de textes liturgiques auront compris leur devoir comme dom Férotin, on peut dire que ces études seront entrées dans la voie vraiment scientifique, qui seule permettra les sérieux progrès.

APPENDICE E

LES LITURGIES GALLICANES

DOCUMENTS DE LA LITURGIE GALLICANE

1° Un lectionnaire, celui de Luxeuil, édité incomplètement par Mabillon, *De liturgia gallicana*, lib. II, dans Migne, *P. L.*, t. LXXII, col. 171 sq.

2° Le *Missale Francorum*, le *Missale gallicanum vetus*, le *Missale gothicum* publiés d'abord par Thomasi (éd. Vezzosi, t. VI), puis par Muratori, *Liturgia romana vetus*, 2 vol. in-fol., Venetiis, 1798.

3° Le missel de Bobbio publié par Mabillon, dans *Musæum Italicum*, t. I.

4° L'exposition de la messe de saint Germain, dans Martène, *Thesaur. anecdot.*, t. V, et Migne, *P. L.*, t. LXXII, col. 89.

5° La messe de Mone, *Lateinische u. grieschische Messen aus dem zweiten bis sechsten Iahr.*, Frankfürt, 1850, dans Migne, *P. L.*, t. CXXXVIII, col. 863.

6° Un fragment dans Mai, *Script. vet. nova collectio*, Rome, 1828, t. III, 2e partie, p. 247; dans Hammond, *Liturgies eastern and western*, p. LXXXI, et dans Migne, *P. L.*, t. CXXXVIII, col. 863.

7° Autre fragment publié par Peyron, *M. T. Ciceronis ora-*

tion. fragment., Stuttg, 1824, p. 226, reproduit dans Hammond, *The ancient liturgy of Antioch,* p. 51.

8° Autre fragment dans Bunsen, *Analecta Antenicena*, t. III, *Reliquiæ liturg.*, Lond., 1854, et dans Hammond, *Liturg. east. a. west.*, p. 53.

9° On pourrait peut-être aussi citer les ouvrages liturgiques d'Alcuin qui peuvent contenir quelques éléments gallicans.

Voir en outre Mgr Duchesne, *Origines du culte*, 2e éd. anglaise, 1904 (trad. McClure), p. 151 sq.

APPENDICE F

LE *BOOK OF CERNE* ET LES LITURGIES CELTIQUES

I

Le *Book of Cerne,* ou livre de l'abbaye de ce nom, dans le Dorsetshire, est un manuscrit précieux appartenant à l'Université de Cambridge; de format in-4°, il compte cent cinquante-trois pages sur vélin, distribuées en trois parties; ce sont en réalité trois manuscrits différents reliés ensemble. La première partie, en vingt-six feuillets, contient la copie de quelques chartes, la plupart concernant l'abbaye; la troisième est consacrée à des séquences; la seconde dont nous aurons seulement à nous occuper, le *Livre de Cerne* proprement dit, comprend quatre-vingt-dix-neuf feuillets d'une écriture qui, au premier aspect, nous révèle comme date la fin du VIIIe ou le IXe siècle.

Un examen plus attentif démontre qu'il a été écrit sous Aethelwood et pour lui, ce qui parfois a fait donner au manuscrit le nom de livre d'Aethelwood; or, ce prélat fut évêque de Lichfield de 818 à 830. Voilà donc le manuscrit situé géographiquement et chronologiquement. Néammoins, il faut ajouter qu'il pourrait bien n'être lui-même que la copie d'un original qui appartient probablement au VIIe ou au VIIIe siècle. Ceci est d'une grande impòrtance au point de vue de l'histoire liturgique.

Henri Bradshaw, qui a donné son nom à une société de publications liturgiques en Angleterre, voulait imprimer ce précieux manuscrit; l'entreprise n'aboutit pas. Lorsque dom A. B. Kuypers, bénédictin de l'abbaye anglaise de Downside, vint à Cambridge, Edmond Bishop, un des maîtres de la science liturgique, lui conseilla de reprendre ce travail et l'encouragea dans son œuvre. Le savant bénédictin a pu étudier au British Museum un autre manuscrit (*Royal ms., 2 A XX*) qui présente avec le *Book of Cerne* les plus grandes analogies. L'ouvrage de dom Kuypers contient l'édition de ces deux manuscrits (1); il les a fait précéder d'une excellente étude, où il établit l'âge et la provenance des précieux *codices* et donne tous les renseignements historiques désirables; le texte est accompagné de savantes notes philologiques et liturgiques, et suivi d'appendices; enfin l'auteur a eu l'avantage d'avoir la collaboration d'Edmond Bishop qui, sans parler de ses conseils expérimentés, a fourni une longue note (p. 234 à 283), laquelle n'est pas le moindre attrait de la publication. L'édition est faite avec un soin scrupuleux; le manuscrit est exactement reproduit avec son orthographe, sa ponctuation, ses fautes, et même la section des lignes.

L'University Press de Cambridge, qui a supporté les frais de l'édition, n'a rien épargné pour faire du *Book of Cerne* un livre de luxe. Deux belles reproductions nous donnent une idée de ses enluminures, qui sont fort curieuses.

II

Disons tout de suite que le *Book of Cerne* n'a pas l'importance liturgique et historique des fameux sacramentaires édités par les Thomasi, les Mabillon, les Ménard, les Rocca, les Bianchini. C'est un livre de prières pour l'usage privé; il a

(1) *The Prayer Book of Aedeluad the Bishop, commonly called the Book of Cerne*, edited form the ms. in the University Library, Cambridge, with introduction and notes by dom A. B. Kuypers, Cambridge, at the University Press, 1902, 1 vol. in-4° de xxvi-286 p.

néanmoins sa valeur comme témoin de la dévotion au VIIIe et au IXe siècle, et aussi parce qu'à cette époque la prière privée n'est pas isolée, autonome, nous dirions presque fantaisiste comme de nos jours, elle reflète la liturgie publique, elle en est tout imbibée; par là le livre appartient au domaine de l'histoire générale. Il faut le classer dans une catégorie de livres de même genre et presque de même époque : le *Book of Nunnaminster*, le *Libellus precum* de Fleury, les livres de Bède et d'Alcuin.

Il débute par un récit de la passion selon les quatre évangélistes; comme le texte appartient à peu près à l'époque des revisions de la Bible par Théodulphe et par Alcuin, il ne manque pas d'un certain intérêt pour l'histoire de la Vulgate. Tout le reste du manuscrit est consacré à des prières diverses, prières à la Trinité, prières au Seigneur, louanges à Dieu, prières du matin et du soir, examens de conscience, préparation à la pénitence, prières de saint Grégoire, de saint Jérôme, de saint Ephrem, de saint Paulin, de saint Jean, de saint Pierre, prières à la sainte Vierge, aux apôtres, à saint Pierre, à saint André, à saint Michel, un abrégé du psautier comme celui de Bède et d'Alcuin, un récit de la descente du Christ aux enfers dont nous reparlerons.

Les prières de ces sortes d'eucologes sont d'origine variée; c'est à découvrir la provenance de ces formules, et à tracer la direction des différents courants liturgiques, que s'est surtout appliqué M. E. Bishop dans sa note; il l'a fait avec une connaissance du sujet, une étendue d'érudition qui n'étonnera que ceux qui ne connaissent par les ressources de sa science liturgique.

Naturellement on doit retrouver dans le *Book of Cerne* un fond celtique. Il apporte un précieux appoint à une littérature liturgique qui compte déjà des monuments assez nombreux, comme le Missel de Stowe, l'Antiphonaire de Bangor, le Sacramentaire de Bobbio, que M. E. Bishop fait rentrer dans cette catégorie, malgré des affinités mozarabes et gallicanes (1), le

(1) Warren en faisait un document gallican; nous aurions voulu que

Irish liber hymnorum, les fragments du *Book of Mulling* et quelques autres publiés par Warren (1).

On peut, à l'aide de ces témoignages, dégager les caractères de cette liturgie; puisant aux sources mozarabes et gallicanes, acceptant des données romaines, elle a cependant son originalité qui se traduit dans certaines prières d'un caractère intime personnel; sa piété devient facilement tendre, même passionnée. En s'adressant à Dieu, elle trouve souvent l'éloquence; telle cette prière à la Trinité :

Sancta Trinitas, tu es Deus meus verus. Tu es pater meus sanctus. Tu Dominus meus pius. Tu rex meus magnus. Tu judex meus justus. Tu magister potius. Tu adjutor meus opportunus. Tu meus medicus potentissimus. Tu dilectus meus pulcherrimus. Tu es panis meus vivus. Tu es sacerdos meus in æternum. Tu es dux meus ad patriam. Tu es lux mea vera. Tu es dulcedo mea sancta. Tu es patientia mea clara, etc. (2).

On aperçoit dans cette pièce, comme dans plusieurs autres de cerecueil, un certain rythme et même une rime. La suivante est plus caractéristique encore à ce point de vue :

Sancte sator	*Legum lator*
suffragator.	*Largus dator,*
Jure pollens	*currit velox*
et qui potens	*cujus numen*
Nunc in æthra	*Crevit lumen*
firma petra	*Simul solum*
A quo creto	*supra polum*
Aucta freta	*Præci posco*
Quæ ápalustra	*prout nosco*
ferunt flustra	*Cæli arce*
Quando Celox	*Christe parce*, etc. (3).

M. E. Bishop discutât la théorie de dom Cagin qui y voit un sacramentaire d'origine romaine.

(1) *The liturgy and ritual of the celtic Church*, Oxford, 1881. Il y faut ajouter les fragments récemment découverts par Bannister, voir la dernière note à la fin de cet appendice.

(2) P. 119-120.

(3) P. 131.

M. H. A. Wilson a récemment relevé (*Journal of theological Studies*) un autre exemple dans le *Book of Cerne* d'un rythme que l'on peut considérer comme celtique :

Ambulemus ne prosperis hujus diei luminis,
In virtute altissimi Dei deorum maximi,
In beneplacito Christi, in luce Spiritus sancti,
In fide patriarcharum [In meritis prophetarum (1).
(In pace apostolorum) in gaudio angelorum,
In via archangelorum, in splendoribus sanctorum,
In operibus monachorum, (in virtute justorum,)
In martyris martyrum, in castitate virginum, etc. (2).

Citons encore le début de celle-ci :

Omnipotens dilectissime Deus, sanctissime atque amantissime pater. Observo te per unigenitum filium tuum dominum nostrum Jesum Christum, ut me nunquam in eorum trades potestatem adversariorum, etc. (3), ou cette prière d'un pénitent : *Domine Deus, qui non habes dominum sed omnia sunt condicione subjecta, ne despicias me indignum famulum tuum, sed in numero servorum tuorum me computes*, etc. (4).

Malheureusement, comme les liturgies mozarabe et gallicane, la liturgie celtique tombe parfois dans la diffusion, les répétitions, les accumulations de termes pour rendre la même idée, les concetti, dans certains cas même, la bizarrerie. Mais le caractère de la race s'y reflète bien avec son sens profondément religieux, sa crainte des jugements et des châtiments d'outre-tombe, sa piété sincère et émue, une confiance filiale en Dieu, parfois quelque chose d'enfantin qui du reste ne choque pas, tant le sentiment est vrai et touchant; un certain vague d'imagination et d'expression.

(1) L'auteur de l'article donne un texte combiné; les mots entre crochets appartiennent au seul livre de Cerne, les mots soulignés au document *A* (*Royal ms. 2 A XX*).

(2) *Book of Cerne*, 91, 211. Cf. H. A. Wilson, *On a rythmical prayer in the Book of Cerne*, dans *The journal of theological Studies*, January 1904, p. 263.

(3) P. 133.

(4) P. 117. Voyez encore la *lorica loding* qu'il faut considérer comme une prière celtique, p. 85.

C'est surtout dans les confessions ou les prières des pénitents que paraît ce défaut :

Domine sancte pater omnipotens æterne Deus. Rogo te ut mittas in cor meum veram penitentiam et veram confessionem omnium peccatorum meorum, quos ego feci contra tuam voluntatem et contra animæ meæ salutem. Contra viros vel mulieres, verbis vel operibus, vel cogitationibus, vel factis. Ego sum confitens omnia tibi atque angelis tuis... Ego sum confitens tibi... fàlsum testimonium, adulterium, gulam, et avåritiam, infidelitatem, malam pertinaciam, fiduciam, malam concupiscentiam et adoptionem iniquorum voluntatum et malorum remissionum, etc. (1).

Parfois même on ne peut se défendre de penser que certaines de ces formules ont bien l'air de formules magiques, notamment celle de la page 223.

En dehors du fond proprement celtique, on discerne un certain nombre d'emprunts à la liturgie mozarabe. Aux preuves données par M. E. Bishop nous pouvons ajouter quelques exemples qu'il n'a pas relevés. On lit par exemple, page 135, sous le titre de *Laus Christi : Christus primogenitus ex ore procedens patri. Christus unigenitus consubstantialis patri filius, Christe* A *et* Ω *initium et finis. Christus cum Patre ponens angelorum agmina superbis resistens humilibus autem dans gratiam,* etc.

En étudiant l'A et Ω dans la liturgie, j'ai eu l'occasion de rappeler quelques formules analogues à celle que l'on vient de lire ; or toutes sont d'origine mozarabe ou celtique. Ainsi on trouve ces signes deux fois dans le *Libellus orationum,* deux fois dans le bréviaire mozarabe, une fois dans le missel mozarabe, deux fois dans l'antiphonaire de Bangor (2). Enfin dom Férotin,

(1) P. 92 sq.

(2) *Libellus orationum in die apparitionis Domini.* Cf. Thomasi-Bianchini. *Opera* t. II, p. 47 et 494 ; *Breviar. Mozar.*, Migne ; *P. L.*, t. LXXXVI, col. 176 et 182 ; *Missale mixtum, P. L.*, LXXXV, col. 225 ; *Antiphonary of Bangor*, éd. Warren, Londres, 1895, part. 2, p. 11 et 45. Cf. mon article : l'*A et l'Ω nella liturgia,* dans la *Rassegna gregoriana,* oct. 1902 et l'article A et Ω, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* t. I., col. 24.

dans l'édition du *Liber ordinum* mozarabe, m'en fournit un nouvel exemple (1).

A la page 168, dans l'hymne sur la Passion, qui est du reste déjà dans l'antiphonaire de Bangor (2), nous lisons : *Innocens captus tenetur nec repugnans ducitur, sistitur falsis grassatur offerendus Pontio*; c'est aussi une formule tirée de l'*Attende Domine,* dans le bréviaire mozarabe (3).

Par quelle voie et à quel moment s'est exercée cette influence sur la liturgie celtique? Warren, qui avait déjà constaté ce fait, a rappelé à cette occasion les relations historiques qui ont jadis existé entre les deux pays et dont les documents ont gardé quelques traces : des conciles espagnols portent dans leurs listes le nom d'évêques bretons; il y a même un siège breton de *Britona* ou *Brétonia* en Espagne (Bretona). M. E. Bishop est assez disposé à admettre l'existence d'un livre de dévotion, sorte d'eucologe contenant un certain nombre de prières orientales, attribuées plus ou moins justement à saint Éphrem, qui aurait été importé en Espagne vers le VII[e] siècle, et de là en Angleterre, et serait la source commune de tous ces livres de dévotion que nous avons cités (4).

L'étude du *Book of Cerne* vient fortifier une autre thèse de M. E. Bishop et du bénédictin dom Suitbert Baümer, qui ont démontré l'importance prise dans les Gaules par le sacramentaire gélasien, lequel était arrivé à supplanter peu à peu les liturgies gallicanes, même avant l'époque de Charlemagne (5).

(1) Le *Liber ordinum*, p. 523, note.

(2) *The antiphonary of Bangor*, éd. Warren, t. I, fol. 4, Londres, 1896, in-fol.

(3) Migne, *P. L.*, t. LXXXVI, col. 534; la pièce est donnée avec musique dans les *Variæ preces* éditées à Solesmes, 1892, p. 110.

(4) P. 280, Cf. une hypothèse analogue dans la dissertation de dom Cagin, *Le sacramentaire de Gellone*, dans *Mélanges Cabrières*, Paris, 1899, t. I, p. 231 sq.

(5) Cf. dom Baümer, *Ueber das sogennante Sacramentarium Gelasianum* München, 1893, et Bishop, dans *Dublin Review*, 1894, p. 245 sq. Chose assez extraordinaire pour des liturgistes d'ordinaire si bien renseignés, tous deux ont ignoré le mémoire, si important et si remarquable pour son temps, de Varin, aujourd'hui à peu près complètement oublié, mais qui mériterait d'être mieux connu, car il démêle, avec une critique très sûre, l'œuvre

Or l'étude des sources de notre manuscrit nous amène à la même conclusion. Les formules gélasiennes y tiennent une grande place (1). A ce sujet, E. Bishop reprend à nouveau les idées qu'il avait déjà exposées, à savoir que le gélasien, dans sa forme primitive et débarrassé de ses retouches gallicanes ou grégoriennes, est bien du VI[e] siècle (2).

Il me semble que l'on pourrait, en faveur de cette thèse, invoquer un argument auquel l'habile critique n'a pas songé. La règle de saint Benoît, un document qu'on ne peut faire descendre plus tard que l'année 542, présente en plusieurs passages des analogies avec le gélasien, et celles-ci sont de telle nature qu'il ne paraît pas vraisemblable que ce soit le document liturgique qui s'est inspiré de la règle. Le contraire pourrait être facilement prouvé. De ce fait donc, les parties du gélasien auxquelles ces citations sont empruntées, et elles sont assez nombreuses, sont datées au moins de la première moitié du VI[e] siècle. Nous laissons de côté des rencontres d'expressions que l'on pourrait, à la rigueur, dire fortuites, et qui ne sont pas étrangères à d'autres documents liturgiques, comme *agenda matutina, agenda vespertina, vigiliæ matutinæ, sollemnitates, oratio dominica, dominico die, in capite quadragesimæ, codex* (livre liturgique), *litania, kyrie, Deo gratias,* etc. (3).

D'autres rapprochements sont plus significatifs :

d'Alcuin, la combinaison du gélasien avec le grégorien, enfin il indique toutes les données du problème grégorien avec une science et une richesse d'informations remarquables. Dans tous les cas, le fait que deux critiques comme Bishop et Bäumer arrivent, sans entente préalable, aux mêmes conclusions que Varin ne peut être qu'une garantie de la vraisemblance de leur thèse. Cf. le même mémoire de Varin, *Des altérations de la liturgie grégorienne en France avant le* XIII[e] *siècle*, dans les *Mémoires présentés à l'Ac. des inscr. et belles lettres*, I[re] série, t. II, p. 661 sq. et notre article *Alcuin*, dans *Dict. d'archéol. et de liturgie*, t. I, col. 1084 sq.

(1) Cf. surtout p. XXVI-XXIX.

(2) P. 270.

(3) *Regula sancti Benedicti*, cap. IX, X, XIII, XIV, XVI, XLVIII. etc. Cf. *Sacrament. Gelasian.* (éd. Wilson), p. 79, 291, 293, 174, 179, 59, 10, 15, 234, 144, etc.

REGULA SANCTI BECNEDITI	SACRAMENT. GELASIANUM (1)
— *Nostræ servitutis officia, solitum pensum servitutis nostræ, servitutis militiam,* c. II, XVI, XLIX.	— *Debitum nostræ servitutis,* p. 305, *debitæ servitutis officio,* p. 61 ; *nostræ servitutis augmento,* p. 357, *sacræ servituti,* p. 32.
— *Qualiter vigiliæ agantur,* c. XIV (2).	— *Ordo... qualiter ad vigiliam ingrediantur,* p. 79.
— *De quadragesimæ observatione,* c. XLIX.	— *In observatione jejunii,* p. 18.
— *Cum spirituali gaudio sanctum pascha expectent,* c. XLIX.	— *Desiderantes expectent ventura... sanctum paschale misterium,* p. 98.
— *Petat ab omnibus pro se orari, postulantes pro se orari,* c. XXXV, XXXVIII.	— *Postulans sacerdos pro se orare,* p. 74.
— *Contra vitia carnis pugnare,* c. I.	— *Contra vitia certantes,* p. 290.
— *De fratribus qui proficiscuntur,* c. II.	— *Orationes ad proficiscendum in itinera,* p. 245.
— *Ut regni ejus mereamur esse consortes. Prologus.*	— *Beatitudinis jubeas esse consortes,* p. 302.
— *Per septimanæ circulum, post sex mensium circulum,* c. XVIII, LVIII.	— *Ordinis anni circuli,* p. 1.
— *Oderit vitia, diligat fratres,* c. LXIV.	— *Odiant superbiam, diligant veritatem,* p. 152.
— *Sic accedant ad pacem ad communionem,* c. LXIII.	— *Et sic ad benedictionem accedat,* p. 144.
— *Expositiones quæ ab orthodoxis catholicis patribus factæ sunt,* c. IX.	— *Et omnium fidelium catholicorum orthodoxorum... quiescunt,* p. 310 (3).

(1) Les citations sont faites d'après H. A. Wilson, *The Gelasian Sacramentary*, Oxford, 1894.

(2) Nous laissons de côté la question de savoir si les titres de chapitres ont été composés par saint Benoît. Tout le monde admet qu'ils sont dans tous les cas de très peu postérieurs

(3) Le sacramentaire de Bobbio emploie aussi le terme *fidelium catholicorum orthodoxorum*. Selon M. Bishop, cette expression est d'origine gallicane, *Book of Cerne*, p. 271, il ne dit pas pour quelle raison, sinon parce qu'on la trouve dans le livre de Bobbio. Mais l'origine de ce dernier est justement

Regula sancti Benedicti (*suite*)	Sacrament. Gelasianum (*suite*)
— *Ut mens nostra concordet voci nostræ*, c. xix.	*Concordet illorum (monachorum) vita cum nomine*, p. 290.
— *Et parvissimo intervallo custodito... mox matutini subsequantur... parvo intervallo mox accedant ad lectionem*, c. viii et xlii.	— *Et post modicum intervallum mox incipiant omnes Kyrie cum litania*, p. 22.
— *Prostratus in terra jacent*, c. lxxi.	— *Prostrato omni corpore in terra*, p. 15, 63.
— *Referamus laudes creatori nostro*, c. xvi.	— *Deo gratias referamus*, p. 291, 293.
— *Et Pastoris boni... in sacris humeris reportare*, c. xxvii.	— *Boni pastoris humeris reportatum*, p. 298, 299.
— *Detrimenta gregis sibi commissi non patiatur*, c. ii.	— *Ne grex tuus, o Domine, detrimentum sustineat*, p. ch.
— *Processu vero conversationis... dilatato corde... curritur via mandatorum Dei*, Prol.	— *Viam mandatorum dilatato corde curremus*, p. 247.
— *Declinantes in malum*, c. vii.	... *Declinemus a malis*, p. 30.
— *In via directis... dirigendi in via*, c. lxvii.	... *Dirige viam famuli... viam illius dirigas... dirige nos in viam*, p. 245, 247.

On pourrait, sans aucun doute, allonger cette liste; les coïncidences que nous avons citées nous semblent suffire pour établir à tout le moins une grande affinité entre les deux documents; et ceux qui ont un peu étudié le style de saint Benoît et les sources de sa règle n'hésiteront pas, pensons-nous, à conclure à des emprunts de la règle au document liturgique. Une démonstration plus complète nous ferait sortir du cadre de cet article; mais il n'est pas inutile, pour l'histoire de la liturgie bénédictine et de la liturgie romaine, d'avoir signalé ces relations.

en question, nous l'avons dit. De plus M. Bishop n'explique pas comment saint Benoît, dont la culture est exclusivement latine, aurait employé ces termes.

Nous nous permettrons d'indiquer aussi aux deux savants éditeurs quelques rapprochements qui leur ont échappé.

La prière : *Peccavi Domine super numerum arenæ maris et mutiplicata sunt peccata mea*, etc. (1), est devenue dans la liturgie romaine le répons du 3e nocturne du IIIe dimanche après la Pentecôte. Elle est tirée d'un livre apocryphe : *La prière de Manassé*, et a été employée dans la liturgie d'Afrique au rituèl des pénitents, car nous la voyons citée au ve siècle par Verecundus, auteur africain (2). La liturgie grecque l'emploie également dans son Eucologe à l'office des grandes complies et dans la collection de ses cantiques.

Le *Memento mei, Domine, dum veneris in regno tuo non me deseras Deus* (3) est aussi usité dans des rites de pénitence très anciens, et notamment dans la liturgie mozarabe (4).

La prière *Exaudi me orantem sicut exaudisti Suzannam et liberasti eam de manu duorum inimicorum testium, sicut exaudisti Petrum in mare*, etc. (5), a aussi son histoire. Je la retrouve sous trois formes dans Alcuin (6) ; il est assez probable qu'il l'emprunte, comme beaucoup de ses prières, à la liturgie mozarabe. Mais l'origine première est orientale, elle fait partie de l'*Oratio Cypriani* qui a eu un si grand succès, et l'auteur de cette prière l'a prise lui-même dans le IIIe livre (apocryphe) des Macchabées (ch. VI, ℣. 5 sq.) (7).

Il faut surtout remarquer les allusions qui sont faites en plusieurs passages, au *descensus ad inferna*, par exemple p. 116 : *Domine Jesu Christe adoro te descendentem ad inferos, liberantem captivos. Depræco te ut me non dimittas introire ubi Adam tibi dixit : ecce manus quæ me plasmaverunt et dixerunt*

(1) P. 100.
(2) *Spicilegium Solesmense*, t. IV, p. 99
(3) P. 122.
(4) Cf. dom G. Morin, *Liber comicus*, Maredsolani, 1893, p. 412, 423, 424, et dom Férotin, *Liber ordinum*, p. 89 et 201.
(5) P. 118, 119.
(6) Migne, *P. L.*, t. CL. col. 552, 567 et 604.
(7) Elle est sous une autre forme au rituel romain, prière des agonisants. Cf. aussi Thomasi-Vezzosi, *Opera*. t. II, p. 559.

quis es iste rex glorie. Dominus virtutum, scio quia ultra non hic descenderis (1). Les dernières pages du manuscrit sont consacrées à une prière des justes qui étaient détenus aux enfers et en particulier d'Adam et d'Ève : elle commence par ces mots : *Advenisti redemptor mundi, advenisti quem desiderantes quotidie sperabamus... Discendisti pro nobis ad inferos*, etc. (2). L'éditeur n'a pas retrouvé la source de cette pièce, mais il la rapproche de l'*Adami Planctus* publié par dom Pitra et d'autres pièces de ce genre (3).

Il est curieux de suivre dans la liturgie la trace de ce *descensus ad inferna;* il faudrait remonter, pour en trouver la première source, jusqu'aux formules des symboles de foi. Les paroles *descendit ad inferos* manquent dans les plus anciennes versions du *Credo* romain, de celui de Milan, de l'africain, de l'espagnol; il n'en est pas fait mention non plus dans les règles de foi primitive de saint Irénée, d'Origène, de Tertullien (4). Mais elles se trouvent dans celle de saint Césaire, dans celle d'Aquilée, dans le symbole de saint Athanase. Une formule donnée tout récemment par dom Morin et attribuée à saint Jérôme ou à un contemporain, porte le *descendit ad inferna* (5); saint Augustin disait aussi de son côté : *Quis negat (Jesum)... ad inferna fuisse* (ép. CLXIV) (6).

De bonne heure les liturgies firent une place à la descente aux enfers, généralement dans les offices de la semaine sainte ou du temps pascal. Mais il ne faut pas y voir, comme on l'a cru, une importation ibérique ou gallicane, car la liturgie romaine et d'autres liturgies très anciennes l'ont également et indépendamment adoptée.

(1) P. 116, cf. aussi p. 113.
(2) P. 196-198.
(3) P. 233, cf. 116, 217, 254.
(4) Burn, *An introd. to the Creeds*, p. 200.
(5) *Anecdota Maredsolana*, III, pars 3, p. 199.
(6) Dans son étude, du reste fort érudite, sur la *Descente du Christ aux enfers* (extrait des *Annales de philosophie chrét.*, février 1903, et dans la collection *Science et Religion*, 1905, sous le même titre), M. l'abbé Turmel n'étudie que les témoignages des Pères et laisse de côté les textes liturgiques que je signale dans cet article.

Il est certain que dans les livres gallicans elle occupe une grande place. L'*Immolatio* (préface gallicane) de la nuit du samedi saint s'exprime ainsi : *qui* (*Christus*) *descensu suo eos qui tenebantur a morte, superis reddidit resurgendo... Cujus descensu confractis portis, Luget infernus,* et dans celle de Pâques : (*Christus*) *relicto paulisper corporis templo* (1), *inferorum claustra confringens, pristinæ* (*ut ante fuerat*) *vitæ restituit* (2)

L'office du samedi saint et de Pâques contient encore des allusions comme celle-ci : *Deum deprecamur... et qui Adam de profundis infernalis limi misericorditer eripuit nos... eruat. Qui descendisti in lacum ut ex inferis vinctos educeres; descende nunc quoque... O Domine, Pater omnipotens, qui Adam novum ex persona veteris Adam clamantem, quasi ex inferis et abyssis, profundisque laci liberum tamen solemniter mortuos pro sua exaudisti reverentia... Ipse in hac nocte vita et resurrectio infernum illuminavit et portas aereas penetravit et vectes ferreos confregit* (3).

La liturgie mozarabe y fait de fréquentes allusions : *Liber ad inferos pergis confractisque postarum claustris, vinctos laxos e vinculis, et inter mortuos liber tenebras nova luce perfundis* (4). *Jesus Christus... vectes ferreos comminuit, portarumque erearum claustra perfregit, tartari profunda descendit : sedentibus in umbra mortis ignoti lucis claritate resplenduit,* etc. (5). *Quod infernum ex parte expoliavit relinquendo impios : et sanctos qui ibidem tenebantur : resurgens secum in cælestibus sublevando* (6).

Viderunt te inferi, Deus viderunt te: et tremuerunt a voce tonitrui tui. Propter quod atterito paululum stetere supplicia

(1) C'est une erreur qui se trouve dans quelques formules liturgiques, de croire que la divinité abandonna le corps humain du Christ durant son séjour au tombeau.

(2) *Gallicanum vetus*, dans Thomasi-Vezzosi, p. 411 et 412.

(3) *Gallicanum vetus*, Thomasi-Vezzosi, p. 393, 394, 395, 404, etc.; le *Salve festa dies* de Fortunat célèbre aussi la descente du Christ aux enfers.

(4) Oct. de Pâques, Migne, *P. L.*, t. LXXXV, col. 588, 589.

(5) *Ibid.*, col. 477; une autre fois, col. 590.

(6) *Ibid.*, col. 135.

miserorum (1). *In quo ipse Dominus sepulcri detentus loculo : spoliavit inferna : cum prædestinatam ex predonis faucibus abstulit predam... Disruptis igitur cruce inferni catenis legibusque solutis : ad cælos migrant cum Christo credentes in Christo. Et cruciandi permanent in inferno : qui delectati sunt inviscerari diabolo. Rediit ecce post biduum victor e mortuis vivus* (2).

Dans la liturgie romaine ancienne le souvenir en est encore vivant. Nous relevons dans un manuscrit donné par Thomasi comme ayant gardé des traits gélasiens, cette antienne : *Cum rex gloriæ Christus infernum debellaturus introiret, et chorus angelicus ante faciem ejus portas principum tolli præciperet; sanctorum animæ que tenebantur in morte captivæ, voces lacrymabiles clamaverunt : Advenisti desiderabilis quem expectabamus in tenebris*, etc. (3).

La liturgie romaine actuelle elle-même en a conservé quelques traces. Ainsi, dans ce répons du samedi saint au 2e nocturne : *Recessit Pastor noster... hodie portas mortis et seras pariter salvator noster disrupit.*

Destruxit quidem claustra inferni et subvertit potentias diaboli (4). Mais c'est surtout ce répons de la 8e leçon de matines dans la liturgie funéraire qu'il faut citer : *Libera me, Domine, de viis inferni qui portas æreas confregisti et visitasti infernum, et dedisti eis lumen ut viderent te : qui erant in pœnis tenebrarum... Clamantes et dicentes : Advenisti redemptor noster* (5).

La conclusion à tirer de cette étude sur les sources de la liturgie du *Book of Cerne*, c'est que la liturgie, tout en gardant certaines marques de terroir, est surtout une œuvre de marqueterie, une sorte de mosaïque où l'on trouve des débris anciens de toute origine.

Le prêtre ou le fidèle qui lit aujourd'hui les oraisons de son

(1) *Ibid.*, col. 501.
(2) *Ibid.*, col. 517. 518.
(3) Thomasi-Vezzosi, t. v, p. 86.
(4) Le même, avec quelques variantes assez importantes, dans Thomasi : *Responsoriala et antiphonaria romanæ Ecclesiæ*, Romæ, 1686, p. 114.
(5) Citons encore l'offertoire de la messe des morts et la mémoire de la Croix au temps pascal.

missel ne se doute guère que parfois, dans une seule messe, il répète des formules tirées du léonien, du gélasien, du mozarabe, des livres ambrosiens, gallicans ou celtiques, de liturgies grecques, ou même de sources plus lointaines, d'auteurs syriaques ou orientaux, comme la prière de saint Éphrem. Employée avec sagacité et discrétion, cette méthode de critique interne, dont Ed. Bishop sait user avec tant de succès, peut conduire à d'intéressantes découvertes. Mais il faudrait pouvoir l'appliquer avec suite, et sur une nombreuse série de documents liturgiques, et en l'appuyant autant que possible sur des textes historiques qui sont comme autant de points de repère et fixent une formule chronologiquement et géographiquement. Le malheur est que les éditeurs de documents liturgiques eux-mêmes, sauf de très rares exceptions, ne semblent pas se douter de l'étendue de nos exigences, ils se contentent souvent de nous donner une table d'*incipit*, dont l'utilité est certainement incontestable. Mais il nous faudrait en outre une table soignée et détaillée des matières, et même un glossaire des termes liturgiques (1). Tant que ce travail n'aura pas été fait, il n'y aura guère que de rares savants, comme M. Edmond Bishop, dont la vie a été consacrée à ces études, qui pourront tirer des conclusions sur les divers courants et contre-courants liturgiques, sur cette œuvre de centonisation, comme on l'a justement appelée. Il y met bien parfois quelque subtilité, j'allais dire de la coquetterie. Nous aurions mauvaise grâce à rappeler la malicieuse remarque d'un critique anglais sur les termes *lux* et *requies* qui décidément ne portent avec eux aucune marque d'origine. Je dirai la même chose du terme de *charus* appliqué aux morts (2), qui ne me paraît pas d'origine gallicane, attendu qu'on le trouve déjà dans saint Cyprien et dans la liturgie africaine et l'épigraphie (3), ainsi que du terme *tremendus* qui, donné comme non romain, est employé cependant dans

(1) Disons qu'une des rares lacunes de l'édition de dom Kuypers est une table détaillée des matières.

(2) *Book of Cerne*, p. 263 sq.

(3) *De mortalit.*, c. XXVI, *P. L.*, t. IV, col. 624.

ce document d'inspiration si romaine, la règle de saint Benoît (1).

Il faut remercier les deux éditeurs d'avoir rendu à la science liturgique et historique un document qui nous fait pénétrer dans la vie intime et religieuse des hommes du moyen âge, un livre qui sans doute a été lu et médité par les missionnaires du VII[e] et du VIII[e] siècle, peut-être par le plus grand et le plus saint d'entre eux, saint Boniface, l'apôtre de la Germanie (2).

(1) *Jam se tremendo judicio præsentari existimet,* cap. VII. Cf. *Book of Cerne*, p. 250.

(2) Outre les fragments celtiques publiés dans Warren, *The liturgy and ritual of the celtic Church*, Oxford, 1881, 1 vol. in-8°, et l'antiphonaire de Bangor, déjà cité, on peut voir les fragments celtiques découverts par Meyer et par Bannister, *Journal of theological Studies*, 1903, p. 49 sq. et 610.

APPENDICE G

LES MESSES DE SAINT AUGUSTIN (1)

Parmi les nombreuses messes votives que l'on trouve dans les divers sacramentaires, les *Missæ sancti Augustini* méritent une mention spéciale, tant pour leur titre que pour le texte même des formules qu'elles nous ont conservées. Elles ne doivent pas remonter beaucoup plus haut que le IXe siècle, au moins sous cette forme de messe, car c'est ordinairement dans des livres de cette époque qu'on les rencontre.

Entre autres documents où elles se retrouvent, nous pouvons citer :

1° *Sacramentaire de Gellone*, VIIIe siècle (Bibl. nat. latin. *12048*). Cf. L. Delisle, *Anciens Sacram.*, p. 80, fol. CCCIIII, *Missa beati Augustini episcopi in natale sacerdoti.*

2° *Sacramentorum Liber, tertius incerto authore conscriptus,* édit. Pamélius, *Liturg. latin.*, t. II, p. 517 sq. Die Dom., *Missa sancti Augustini,* item fer. II, fer. III, fer. IV, fer. V, fer. VI et sabbato.

3° *Sacramentaire attribué à saint Emméran de Ratisbonne*, IXe siècle, (Bodléienne, *Auct. D. I.20*). Fol. 132 parmi les messes votives*: Missa sancti Augustini per totam hebdomadam.* Cf. L. Delisle, *Anciens Sacram.*, p. 153.

(1) Cet appendice G et le suivant sont dus à notre confrère, le P. Marcel Havard, qui, avec autant de patience que de sagacité, a relevé dans les documents liturgiques divers des analogies et des relations qui nous semblent éclairer d'une vive lumière les questions de composition et de critique liturgique.

4° *Sacramentaire de Saint-Amand et de Sens,* milieu du IXe siècle, Bibl. roy. de Stockholm). Cf. L. Delisle, *loc. cit.*, p. 106, fol. 108, v°, *Missa sancti Augustini communis scilicet vivorum et mortuorum;* fol. 235, v° *Missa sancti Augustini communis.*

5° *Bibl. capitolare,* (Modène, cod. II, 7, mbr. 4° m., IXe ou Xe siècle). Cf. Ebner, *Quellen und Forschungen*, p. 34 sq ; 96 d'Ebner (*darunter M. sancti Augustini* (*!*) *sacerdotis fer. 1, fer. 2 etc., bis sabbato.*

6° *Sacramentarium Benedictinum Fuldense* (Vatican. *3548,* Xe siècle). Cod. lib. lat. Vaticanæ. Cf. Hugo Ehrensberger, *loc. cit.*, p. 402 : fol. 144. *Missa sancti Ambrosii, M. sancti Augustini;* fol. 151, *Missa sancti Augustini.*

7° *Sacramentarium Benedictinum Fuldense* (Vatican *3806,* Xe siècle), Cf. Ehrensberger, p. 404, *loc. cit.* : fol. 253, *Missa communis beati Augustini.*

8° Gerbert, *Monumenta V. L. A.*, t. I, p. 270, *Missa communis sancti Augustini.*

Comme on le voit par cette liste qui naturellement n'a point la prétention d'être complète, un certain nombre de sacramentaires n'ont conservé qu'une seule de ces messes, deux tout au plus, tandis que d'autres en ont une pour chaque jour de la semaine. C'est le cas précisément du *Liber sacramentorum* (1) publié par Pamélius et nous le prendrons ici comme base de cette étude sur les *Missæ sancti Augustini.*

§ I. — TITRE DES MESSES

Nous ne croyons pas qu'il faille attacher une trop grande importance à ce titre *Missa sancti Augustini,* par lequel débutent ces messes. Nous verrons dans la suite de notre dissertation que celui de *Missa pro seipso sacerdote, Missa pænitentis* leur conviendrait tout aussi bien.

M. Varin (2) va certainement beaucoup trop loin, quand, s'ap-

(1) Pamelius, *Liturgica Latinorum*, t. II, p. 517 sq. (reproduit dans *P. L.*, t. CI, col 446 sq.).

(2) Varin, *Des altérations de la liturgie grégorienne en France avant le* XIIIe *siècle. Mém. présentés à l'Académie des inscript. et belles lettres,* Ire série, t. II, p. 623.

puyant sur le témoignage de Pamélius (1), il nous dit que ces messes sont composées de passages empruntés aux écrits de saint Augustin pour lequel Alcuin avait une prédilection particulière. Une seule de ces messes, la première, renferme quelques extraits des œuvres de saint Augustin et nous les relèverons au passage, quand nous étudierons le texte même des formules. En somme il n'est pas impossible que ce soit là un des motifs qui aient poussé à mettre nos messes sous le nom de saint Augustin. Un second motif selon nous viendrait de leur caractère même. En effet, comme on l'a fort bien remarqué, toutes ces messes ont le même caractère, ce sont des *messes de pénitence*.

De plus au moyen âge, on le sait, il était tout à fait admis de mettre sous le nom des saints Pères, Augustin, Grégoire, Jérôme, Ambroise, etc., des prières dont le texte, la plupart du temps, ne se retrouve pas dans les œuvres des auteurs à qui elles sont attribuées. Cependant il faut en convenir, bien souvent ces sortes de prières, tant pour le fond que pour la forme, ne sont point indignes de tels auteurs.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile d'ajouter ici, qu'à une certaine époque, qu'il serait difficile de préciser avec exactitude, on a fait entrer dans la composition de quelques pièces du formulaire liturgique, des *centonisations patristiques* (2), tout à fait authentiques, celles-là. Bien qu'on n'ait point donné à toutes ces messes le nom de l'auteur ou des auteurs auxquels on a fait ces emprunts, on n'en est pas moins en droit de le revendiquer pour elles, et à un aussi juste titre que pour celles que nous nous proposons d'étudier dans cet article. Il est possible que ce fait ne fût pas ignoré de ceux qui ont donné à nos messes ce titre de *Missæ sancti Augustini*.

Voici par exemple deux pièces fort curieuses, tirées des formulaires liturgiques mozarabe et gallican, qui sont tout simplement une centonisation du traité de saint Augustin sur saint Jean.

(1) Pamelius, *Liturg. latin.*, t. II, prolog., p. XIII.
(2) Cf. notre étude sur la centonisation patristique dans les formules liturgiques. Appendice H.

Missale mozarabicum (cf. *P. L.*, t. lxxxv, col. 415, 416).

Ex Missa in Cœna Dni. Inlatio.

Dignum et justum est : nos tibi sancte pater omnipotens gratias agere : et Jesu Christo filio tuo. Cujus nos humanitas colligit : humilitas erigit etc., etiam traditoris sui non dedignatus est pedes abluere : cujus jam manus previdebat in scelere. Sed quid mirum : si dum ministerium forme servilis voluntarie morti vicinus adimplet : posuit vestimenta sua : qui cum in forma Dei esset : semetipsum exinanivit. Quid mirum si precinxit se linteo : qui formam servi accipiens : habitu est inventus ut homo? Quid mirum si misit aquam in pelvim : unde lavaret pedes discipulorum : qui in terra sanguinem suum fudit : quo immundicias dilueret peccatorum : Quid mirum si linteo quo erat præcinctus :

Missale gothicum (cf. *P. L.*, t. lxxii, col. 266).

Ex Missa in Cœna Dni.

Dignum et justum est per Jesum Christum Dominum nostrum qui suorum pedes discipulorum linteo præcinctus abluit et humilitatis exemplum transiturus eisdem de mundo reliquit, etc., etc.

Sed quid mirum si præcinxit se linteo qui formam servi accipiens habitu est inventus ut homo? aut quid mirum si misit aquam in pelvim ut lavaret pedes discipulorum, qui in terra sanguinem suum fudit, ut immunditiam dilueret peccatorum?

Ille itaque linteo quo

Sancti Augustini (cf. *P. L.*, t. xxxv, col. 1787).

Tractatus LV in Joannis Evangelium

Ad hoc autem pertinet quod etiam de traditore ipsius, qui jam talis venerat, qui nec ab illo ignorabatur præloqui voluit, ut hoc quoque ad maximum cumulum humilitatis accederet, quod etiam illi non dedignatus es pedes lavare cujus jam manus prævidebat in scelere. 7. Quid autem mium si surrexit

a cœna et posuit vestimenta sua, qui cum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit? Et quid mirum si præcinxit se linteo, qui formam servi accipiens habitu inventus est ut homo? Quid mirum si misit aquam in pelvim unde lavaret pedes discipulorum, qui in terram sanguinem fudit, quo immunditiam dilueret peccatorum?

Quid mirum si linteo quo erat præ-

MISSALE MOZARABICUM (*Suite*)

pedes quos laverat tersit : qui carne qua erat indutus evangelistarum vestigia confirmavit. Et linteo quidem ut se precingeret : posuit vestimenta que habebat : ut autem formam servi acciperet : quando semetipsum exinanivit : non quod habebat deposuit, sed quod non habebat accepit. Crucifigendus sane suis expoliatus est vestimentis ; et mortuus involutus est linteis : et tota illa ejus passio credentium est facta purgatio. Passurus igitur exitia, præmisit obsequia. Non solum eis pro quibus subiturus venerat mortem : sed etiam illi qui fuerat eum traditurus ad mortem. Tanta quippe est humane humilitatis utilitas : ut eam suo commendaret exemplo divina sublimitas. Quia homo superbus in æternum periret : nisi illum Deus humilis inveniret.

MISSALE GOTHICUM (*Suite*)

erat præcinctus, pedes quos laverat, tersit, qui carne qua erat indutus evangelistarum vestigia confirmavit. Lavit ergo pedes discipulorum Dominus; quorum autem pedes extrinsecus abluebat, ipsorum animas indulgentiæ hyssopo intrinsecus expiabat, etc., etc.

(La fin de cette préface est toute différente.)

SANCTI AUGUSTINI (*Suite*)

cinctus, pedes quos laverat, tersit, qui carne qua erat indutus, evangelistarum vestigia confirmavit? Et linteo quidem ut se præcingeret, posuit vestimenta quæ habebat : ut autem formam servi acciperet quando semetipsum exinanivit non quod habebat deposuit, sed quod non habebat accepit. Crucifigendus sane suis expoliatus est vestimentis, et mortuus involutus est linteis : et tota illa ejus passio nostra purgatio est. Passurus igitur exitia præmisit obsequia. Non solum eis pro quibus erat subiturus mortem, sed etiam illi qui eum fuerat traditurus ad mortem. Tanta est quippe humanæ humilitatis utilitas, ut eam suo commendaret exemplo etiam divina sublimitas : quia homo superbus in æternum periret, nisi illum Deus humilis inveniret. Venit enim filius hominis

Missale mozarabicum (*Suite*)	Sancti Augustini (*Suite*)
.	*quærere et salvum facere quod perierat.*
Ut qui periret superbia deceptoris : salvaretur humilitate piissimi redemptoris.	*Perierat autem superbiam deceptoris secutus, ergo humilitatem Redemptoris sequatur inventus.*
Cui merito omnes angeli, etc.	

Comme on le voit, si nos deux formules faisaient partie d'une messe votive, il est plus probable qu'elles nous eussent été conservées sous le titre de *Missa sancti Augustini* qui aurait pu à bon droit précéder cette messe. Voilà selon nous tout le sens qu'il faut attacher à ce titre de *Missa sancti Augustini*, qui au premier abord semblerait promettre beaucoup plus qu'il ne donne en réalité.

§ 2. — TEXTE DES FORMULES

Ces sept messes, bien qu'ordonnées suivant l'usage romain, nous présentent cependant des formules qui ne nous semblent pas appartenir à ce rite. — « Avec un peu d'expérience; dit quelque part (1) Mgr Duchesne, on distingue tout de suite une oraison gallicane d'une oraison romaine. Celles-ci sont courtes, d'un dessin à peu près uniforme (celui qui se révèle dans les inflexions du récitatif), enfin d'un style simple et clair. Dans les oraisons gallicanes, on trouve beaucoup plus de complications, le style est recherché, orné, imagé, les développements abondants. »

Il est clair que nos sept messes prétendues romaines doivent

(1) *Rev. d'hist. et de littérat.*, sur l'origine de la liturgie gallicane. Année et t. v, p. 40.

être rangées dans la seconde catégorie, car tous les caractères des formules gallicanes ci-dessus mentionnés semblent bien leur convenir. Du reste nous en pouvons fournir une autre preuve qui, si elle n'est pas tout à fait irrécusable, a cependant bien sa valeur. En effet sur ces sept messes, nous en avons retrouvé cinq dont les formules peuvent être identifiées avec celles d'un rite qui n'a certes rien de romain, le rite mozarabe.

PREMIÈRE MESSE

Cf. Pamélius, t. II, *Liber sacr.*, p. 520-521.

Le texte des formules de la première *Missa sancti Augustini* a déjà fait l'objet d'une dissertation très intéressante que nous rappelons ici avec plaisir. Dom Cagin (1) dans sa note érudite sur le sacramentaire de Gellone a été amené à étudier de près cette messe, la seule malheureusement que nous ait conservée ce précieux manuscrit encore inédit.

Les pièces du *Gellonensis* (2) diffèrent en effet quelque peu de celles du *Liber sacramentorum*, et nos deux manuscrits, tout en s'accordant l'un et l'autre pour se trouver en correspondance avec une messe du Missel mozarabe (3), s'en éloignent cependant sur plus d'un point. Nous nous trouvons par là-même en présence d'une grave difficulté, qui nous met dans l'impossibilité de conclure à l'origine mozarabe de la *Missa sancti Augustini.* C'était l'avis de dom Cagin, qui a étudié la question de très près, et nous ne pouvons rien faire de mieux que de renvoyer le lecteur à son ingénieux travail de comparaison.

Assurément nous partageons nous aussi cette opinion, toutefois, nous devons faire part d'une petite découverte qui a bien son intérêt dans la question. Sans changer en rien la solution dé-

(1) *Mélanges de littérat. et d'hist. relig.* (*Mélanges Cabrières.*) Paris, 1899, t. I, le *Sacramentaire de Gellone.*

(2) *Sacram. de Gellone,* fol. CCCIIII.

(3) *P. L.,* t. LXXXV, col. 988-991.

finitive, elle apporte cependant quelques corrections à certaines affirmations de notre confrère.

Le *Liber ordinum* (1), ce nouveau monument de la liturgie wisigothique, édité récemment par dom Férotin, reproduit lui aussi cette messe votive du missel mozarabe, sous le titre de *Missa qua se sacerdos Deo commendat in angustiis* (2).

Sans être bien différente de celle que nous donne le missel, elle se présente cependant avec quelques variantes, qui ne manquent pas d'intérêt. Mais ce qui est plus significatif, c'est que dans une autre messe *quam sacerdos pro se dicere debeat*, la formule *Inlatio* nous fournit précisément les textes qui, d'après dom Cagin, accentuaient tout à fait l'indépendance du *Gellonensis* avec le mozarabe. De ceci il résulte naturellement qu'il n'est plus vrai de dire, que dans toute l'étendue de son texte, la préface de la messe du *Gellonensis,* reste totalement étrangère à quelque portion que ce soit du formulaire mozarabe. On pourra s'en convaincre en lisant ici parallèlement les deux textes.

LIBER ORDINUM

Ex missa quam secerdos pro se dicere debeat.

Inlatio, p. 267.

Dignum et iustum est, equum plane et salutare est, nos tibi gratias agere, eterne omnipotens Deus; qui ita dignus es cui agitur, quo ita dignum nos ita quo agitur. Quid enim dignum agat te indignus tecum, etiam si id quod indigne agimus digne ageremus? Ita quoque tibi deberemus dignitate facti, ut digne predice-

SACRAMENTAIRE DE GELLONE

Ex missa Beati Augustini Episcopi in natale sacerdoti. CCCVII.

Contestata

V. D.

ita dignus es pro quo agitur, et ita dignus es cui agitur, ut ita dignus non sit a quo agitur quod enim agat indignus tecum, etiam si id quod digne agimus digne egerimus, id quoque tibi debuerimus, tibi digne a te facti

(1) Le *Liber ordinum,* en usage dans l'Église wisigothique et mozarabe d'Espagne du ve au xie siècle, publié pour la première fois par dom Férotin, bénédictin de Farnborough, Paris, Firmin-Didot, 1904.

(2) *Liber ordinum*, p. 277 sq.

Liber ordinum

(*Suite*)

mus, te laudare factorem indigne, te facimus cum digna tibi opera facientes nos ipsos facimus indignos, quos dignitatis tue similitudini condignos facere dignatus es, et rationabili inditos intellectu te nosse voluisti.

Invoco ergo tuam misericordiam, qui fecisti me, ut non obliviscaris oblitum tui, et exquirentem te ne deseras. Quis enim similis tibi? Quia (per) mortem omnis erroris revocas nos (ad) vitam qui numquam moreris. *Qui novit te, novit eternitatem, Caritas novit te.*

O eterna veritas! et vera caritas! et cara eternitas! Deus une, Deus Trinitas, in cuius magnam confido misericordiam, miserere mei propter nomen tuum, et nequaquam deserens precepta tua, consumma imperfecta mea (propter) spem misericordie tue. Potens est enim dextera tua augere magis magisque in me munera tua, ut anima mea sequatur te, ut ingrediar sine macula, sine ruga.

Tu es enim honor meus, et laus mea, et fiducia mea. Deus meus, *gratias ago tibi in donis tuis sed mihi eas serva. Ita enim serva-*

Sacramentaire de Gellone

(*Suite*)

ut digne predicemus, te laudare factorem, sed indigne te facimus cum indigna tibi opera facientes, nos ipsos facimus indignos, quos dignitas tuæ similitudinis condignos facere dignatur et rationabili inditos intellectu te nosse voluisti quæ fecisti (1).

Invoco ergo te misericordia mea, quæ fecisti me ut non obliviscaris oblitum tui, et exquirentem te ne deseras. Quis enim similis tibi, qui a morte omnis erroris revocas nos, vita quæ nunquam morieris. *Qui novit te novit æternitas. Charitas novit te.*

Eterna veritas et vera caritas et cara æternitas. Deus unitas, Deus Trinitas in cuius magna confido valde misericordia, miserere mei propter nomen tuum et nequaquam deseram præcepta tua, cum sum imperfectus, mea spes misericordia tua. Potens est enim dextra tua.

Et anima mea sequatur te ut ingrediaris et coapter tibi et possideas eam sine macula et ruga. Tu es enim honor meus et laus mea Deus meus. *Gratias ago tibi de donis tuis sed mihi ea serva. Ita enim servabis me et augebuntur*

(1) Les textes en italique indiquent les passages empruntés aux *Confessions* de saint Augustin. Cf. *P. L.*, t. xxxii, lib. XIII, ch. i; lib: VII, ch. x; lib. I, ch. xx.

Liber muordin (Suite)	Sacramentaire de Gellone (Suite)
bis me et augebuntur. et perficientur que dedisti mihi; et eris mecum in omnibus, quia et ut sim et quod sum tu dedisti mihi. Et ego confitebor tibi in ecclesia magna; in populo gravi laudabo te. Per ipsum, cui confitentur omnes anime, ut miserearis et sanes eas, et cum Angelis et Arcangelis, Thronis et Dominationibus, ymnum glorie proclamemus humili confessione dicentes : Sanctus.	*et perficientur quæ dedisti mihi, et eris mecum in omnibus quia et sim et quod sum tu dedisti mihi.* Et ego confitebor tibi in ecclesia magna in populo gravi laudabo te. Per ipsum cui confitentur omnes animæ, ut miserearis et sanes eas et cum Angelis et cum Archangelis, Thronis et Dominationibus, hymnum glorie tuæ proclamamus humili confessione dicentes: Sanctus, Sanctus, Sanctus.

De même il est inexact de dire qu'il n'y a que les sacramentaires groupés autour de la *Contestatio* de Gellone qui justifient le nom de saint Augustin, dont ils sont seuls par le fait à se réclamer. Sans doute, notre messe du *Liber ordinum,* ne porte point le titre de *Missa sancti Augustini*; mais nous sommes en mesure de montrer que ce titre lui conviendrait à merveille, puisque nous venons de le voir, c'est précisément sa préface qui renferme ces emprunts aux confessions de saint Augustin dont nous parlions en commençant. Mais il y a mieux. On se souvient sans doute des curieux rapprochements signalés par dom Cagin entre la *Missa sancti Augustini,* et un autre écrit faussement attribué au même Père, le *Livre des méditations* (1). Eh bien, chose non moins curieuse, la messe du *Liber* se trouve absolument dans le même cas. N'y aurait-t-il pas là-dessous quelque problème?

Quoi qu'il en soit, nous mettons ici sous les yeux du lecteur ces centonisations de notre messe que nous retrouvons dans le *Liber meditationum,* cet écrit du XIIe siècle décoré du nom de saint Augustin.

(1) *P. L.*, t. XL, col. 939.

Liber ordinum	Liber meditationum
Ex Missa quam sacerdos pro se dicere debeat, p. 266	*P. L.*, t. xl, col. 939.
Parce animæ meæ, parce malis meis, parce peccatis meis, parce factis *meis* atque *criminibus.* *Visita infirmum, cura egrotum, sana languentem. Da cor quod timeat, sensum qui intellegat, oculos qui te videant.*	*Parce animæ meæ, parce malis meis, parce peccatis meis, parce criminibus meis.* *Visita* me *infirmum, cura* me *ægrum, sana* me *languentem* et suscita me mortum. *Da* mihi Domine, *cor quod te timeat,* mentem qui te diligat, *sensum qui* te *intelligat* aures qui te audiant *oculos qui te videant.*
(Dans l'*Oratio post Nomina*)	Ch. xl.
Miserere mei : *Respice* ad *me de sancta sede Maiestatis tuæ et tenebras cordis radio splendoris inlumina.*	*Miserere mei* Deus. *Et respice me de sede sancta Maiestatis tuæ et tenebras cordis* mei *radio splendoris* tui *illumina.*

Encore une fois, tout ceci ne nous autorise pas à dire que la *Missa sancti Augustini* de Gellone est empruntée au mozarabe, pas plus que celle des autres documents qui nous l'ont conservée chacun un peu à sa façon. Nous en sommes donc réduits à nous ranger à l'avis de dom Cagin et à dire avec lui qu'évidemment, il y a là une source commune, diversement exploitée. Nous permettra-t-on d'ajouter que, vu la similitude de composition de nos deux messes, nous serions portés à ramener les formules de ce nouveau morceau que nous fournit le *Liber ordinum* à cette source, à cette origine commune.

Un autre point de similitude, c'est que cette seconde messe du *Liber ordinum,* comme du reste la *Missa sancti Augustini* (1), se retrouve sous forme de prière dans un certain nombre

(1) Cf. entre autres : Bianchini, titre ii, p. 522. *P. L.*, t. ci, col. 600.

de livres de dévotions privées. Nous l'avons rencontrée dans le *Book of Cerne* (1), et chose curieuse la prière de Cerne corrige sur quelques points les formules du livre mozarabe et nous aide parfois à en reconstituer le sens. Nous pourrons un jour ou l'autre revenir sur ce point au sujet des messes votives du *Liber ordinum*. Ce qui n'est pas moins frappant, c'est que nous retrouvons cette prière, sous le *titre de saint Augustin*, dans les œuvres liturgiques d'Alcuin, dans ses *Officia per Ferias* (2).

Mais laissons de côté cette digression, pour revenir à notre *Missa sancti Augustini*. Il est à remarquer que dom Cagin, tout en lui refusant une origine mozarabe, admet cependant le caractère gallican de toutes ses formules. Voici ce qu'il dit à ce sujet (3) : « Rien n'expliquerait mieux cette *surabondance anormale de collectes*, que de les considérer comme *les anciennes collectes gallicanes*, mais DÉMARQUÉES, simplement au moment du passage au nouveau rite romain. »

Voilà qui pourrait bien nous fournir un argument très fort, en faveur du monument mozarabe. En effet, il est le seul qui n'avait rien à DÉMARQUER, n'ayant pas à effectuer ce passage à un rite nouveau. De la sorte, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que nos formules mozarabes fussent très voisines de la source originale. Dom Cagin, on le sait, admet que tous nos monuments ont puisé au même endroit. En somme nos *Missæ sancti Augustini* seraient de vénérables restes de cet antique usage gallican à la dernière période de sa fusion avec la liturgie romaine qui ne tardera pas à l'éliminer complètement.

Ce ne fut que peu à peu, nos messes en rendent témoignage, que cet usage de Rome prit la prépondérance sur l'autre, puisque tout d'abord on se contenta de démarquer les formules, tout en gardant encore beaucoup du fond et de la forme de l'ancien rite. Ce fait n'a-t-il pas déjà été remarqué à propos du rite gal-

(1) *The Book of Cerne*, édit. Kuypers O.S.B., Cambridge, the University Press, 1902, p. 145, prière 49e et p. 222, Appendix, f. 47.
(2) *P. L.*, t. CI, col. 598 sq.
(3) Cagin, *loc. cit.*, p. 24.

lican de la bénédiction du peuple par l'évêque(1)? « On tenait tant à ce rite, nous dit M[gr] Duchesne, qu'il fut maintenu même après l'adoption de la liturgie romaine; presque tous les sacramentaires du moyen âge contiennent des formules de bénédiction. » Prenons par exemple dans Pamélius (2), que nous avons sous la main, le fameux sacramentaire grégorien de Grimoald, plus probablement l'œuvre d'Alcuin. On y trouve un certain nombre de ces bénédictions gallicanes, et plusieurs d'entre elles sont en rapport exact avec celles de nos monuments mozarabes.

C'est donc encore le cas de nos *Missæ sancti Augustini* qui se reproduit ici, pour ces bénédictions, et nous croyons pouvoir l'expliquer, en disant que sans avoir besoin de recourir aux livres mozarabes, nos divers manuscrits ont pu se fournir de formules à peu près semblables dans les livres gallicans qui n'avaient pas encore disparu entièrement et dont on regrettait même certaines pièces. Le rite mozarabe étant fort voisin du rite gallican, il est tout naturel de trouver sur plus d'un point des ressemblances frappantes. Autrement, du reste, nous ne voyons pas bien comment on expliquerait ces rapprochements qu'on remarque un peu de tout côté (3), sans donner à la liturgie

(1) Duchesne, *Culte chrétien*, 2[e] édit., 1898, p. 95.

(2) Pamelius, t. II, *Sacramentorum liber*, authore Grimaldo abbate, p. 479.

(3) Le *Liber ordinum* est précisément dans ce cas. Plusieurs des pièces qu'il renferme sont tout à fait inédites, mais plusieurs aussi se retrouvent dans presque tous les sacramentaires connus, le léonien excepté. Nous n'avons guère rencontré qu'une seule pièce de ce dernier sacramentaire que nous puissions comparer avec une autre formule du *Liber ordinum*. C'est la fameuse *Consecratio Adesto* pour l'ordination du diacre. Elle se trouve en effet coïncider de la façon la plus curieuse avec la formule de bénédiction *Deus universitatis auctor*, pour la même ordination dans le monument mozarabe. Toutes les messes votives du *Liber ordinum*, sont aussi très curieuses, à ce point de vue des comparaisons et des rapprochements avec celles des autres sacramentaires. Un exemple des plus intéressants, est sans contredit celui de la *Missa omnimoda* dont les formules se trouvent en concordance parfaite avec celles de la *Missa votiva omnimoda* du Sacramentaire gallican de Bobbio (cf. *Liber ordinum*, p. 229 sq., et Missel de Bobbio, *P. L.*, t. LXXII, col. 539).

Dom Cagin a étudié ces rapprochements (*Paléog. musicale*, t. v, p. 146): Les formules du *Liber ordinum* ont toutefois l'avantage de correspondre in-

mozarabe une importance supérieure à celle que les liturgistes lui accordent généralement.

Revenons de nouveau au texte même de nos messes. Les trois dernières pièces de Gellone, ce qui est encore à notre avis très significatif, sont entièrement étrangères au formulaire mozarabe. La formule *ante orationem Dominicam* et la *post-communion* lui sont même tout à fait propres. Quant à la *secreta,* étrangère elle aussi au mozarabe, elle se retrouve cependant dans bon nombre d'autres manuscrits qui nous ont conservé cette *Missa sancti Augustini*, citons entre autres notre *Liber sacramentorum* dans Pamélius. Il est bon de noter aussi en passant, qu'en dehors des manuscrits mozarabes, un certain nombre de Sacramentaires, tout en ne possédant pas nos *Missæ sancti Augustini*, ont conservé toutefois une ou deux de leurs formules. Elles se trouvent la plupart du temps enchâssées dans des messes intitulées à la façon mozarabe ; *Missa quam sacerdos pro semetipso debet cantare: missa pro sacerdote*, etc. C'est tantôt à titre de *super oblata* ou de *secreta,* tantôt à titre d'oraison d'introduction, qu'on s'est servi surtout de la première formule de notre *Missa sancti Augustini*. Dom Cagin dans son étude a noté soigneusement tous ces rapprochements que nous ne pouvons reproduire ici, nous y renvoyons le lecteur.

On pourrait peut-être par ce fait montrer le peu d'importance qu'il faut attacher au titre de *Missa sancti Augustini*, puisque bon nombre de manuscrits affectent de ne pas le connaître, particulièrement le mozarabe, qui cependant, nous l'avons vu, se trouverait mieux qu'aucun autre en mesure de le revendiquer. Le titre de *Missa pro sacerdote* serait peut-être plus original, plus voisin du titre primitif.

Somme toute, nous l'avons vu, nos messes nous ont été conservées d'une façon bien différente; nous dirions volontiers qu'elles se présentent à nous sous trois traditions diverses :

tégralement avec celles de Bobbio, ce qui n'a pas lieu pour les textes que nous présente le Missel mozarabe, dans la *Messe omnimoda* qu'il nous a conservée lui aussi. Cf. *P. L.*, t. LXXXV, col. 983 sq. Voir aussi *Paléog. musicale*, t. V, p. 149.

1° *Gellone* qui n'a malheureusement que la première de nos messes; 2° le *Liber sacramentorum*; 3° *les monuments mozarabes* dont nous avons parlé. Il ne nous reste plus à examiner maintenant qu'une dernière formule de notre première messe, la Postcommunion. Elle est propre au groupe de manuscrits qui suivent la tradition du *Liber sacramentorum* de Pamélius.

Cette formule est encore très intéressante au point de vue archéologique. C'est tout simplement l'*ancienne bénédiction gallicane* dont nous parlions tout à l'heure; on l'a seulement démarquée pour en faire une *Postcommunion* qui naturellement ne ressemble pas tout à fait aux Postcommunions romaines ordinaires. Nous n'avançons rien ici que nous ne soyions en état de prouver, puisque le *Liber ordinum* nous donne le texte même de cette bénédiction dans une de ses messes votives. Voici parallèlement nos deux textes :

Liber ordinum	Liber sacramentorum
Ex missa votiva pluralis :	(Authore Alcuino) *Ex missa sancti Augustini.*
Benedictio, p. 315.	Post Communionem, p. 521.
Votum vestrum Dominus clementer intendat et peccata dimittat. — Amen.	*Vota nostra Dominus clementer intendat, et peccata dimittat.*
Quæ optatis adtribuat, et que pavescitis procul repellat. — Amen.	*Quæ optamus, tribuat, et quæ pavemus, procul repellat :*
Ut cum universitate fidelium, vovendo et reddendo Deo sacrificium laudis, ac fructum iustitiæ pervenire possitis. — Amen.	*Ut cum universitate fidelium, vovendo et reddendo Deo sacrificium laudis, ad fructum iustitiæ pervenire possimus,* concedente clementia dininitatis eius. Per Dominum nostrun Jesum Ch. eius unigenitum filium, cum quo in unitate spiritus sancti vivit et regnat Deus. Per omnia
Ipso auxiliante Deo nostro qui cum Deo Patre et Sancto Spiritu unus Deus gloriatur in secula seculorum.	

Ce fait est encore très significatif ce nous semble, et nous

prouve une fois de plus l'indépendance de cette tradition vis-à-vis du mozarabe. Ceci paraîtra peut-être surprenant à priori; mais vraiment en admettant que le mozarabe soit la source à laquelle ait puisé le compilateur de notre manuscrit pour faire sa *Missa sancti Augustini*, nous ne voyons pas bien comment on pourrait expliquer qu'il soit allé chercher si loin le texte de sa postcommunion. Pourquoi n'aurait-il pas pris de préférence la bénédiction de la messe même qu'il avait sous les yeux? Il eût été tout aussi facile de la démarquer pour en faire une postcommunion soi-disant romaine. Nous allons toujours nous trouver en présence du même cas dans les messes qui vont suivre, et nous croyons que le seul moyen de sortir de cette difficulté, c'est de l'expliquer comme nous l'avons fait.

FER. II, ITEM MISSA SANCTI AUGUSTINI

Nous nous attarderons moins longtemps sur ces six dernières messes, car tout ce que nous avons dit précédement s'appliquera également bien ici, croyons-nous. Malheureusement nous n'avons plus pour le moment un courant de traditions aussi précieux que pour notre première messe, nous n'aurons plus en présence que le *Liber sacramentorum* et les monuments mozarabes. Il serait intéressant de retrouver les autres traditions afin de voir comment de part et d'autre nos messes nous ont été conservées. En attendant, la seconde *Missa sancti Augustini* dans le *Liber sacramentorum* n'a que trois formules, la préface fait défaut. Seules les deux premières oraisons sont en rapport avec le mozarabe, nous n'avons pu retrouver la troisième.

C'est encore le *Liber ordinum* qui nous fournit ce curieux rapprochement, et toujours dans une messe de même genre que précédemment, *Missa pro sacerdote*. L'*Oratio sequitur*, c'est-à-dire la seconde formule de la messe mozarabe, et son *post pridie*, nous ramènent nos deux textes. Voici du reste parallèlement ces quatre oraisons.

Liber ordinum.

Ex alia missa pro sacerdote.

Autre formule, p. 263.

Ignosce, Domine, quod *maculate vite conscientia trepidus, et criminum meorum confusione captivus, qui pro me veniam obtinere non valeo pro aliis rogaturus adsisto. Profero ante te, Domine, captivorum gemitus, tribulationes plebium, pericula populorum, necessitates peregrinorum, inopia debilium, desperationes languentium, defectus senum, suspiria iuvenum, vota virginum, lamenta viduarum. Sed, quoniam me eundemque populum peccati catena constringit, ideo communes lugeo passiones. Non obsit, Domine, populo tuo oratio subiugata pecccatis : per me tibi offertur votum, per te meum compleatur officium.* — Amen.

Sacramentorum liber (authore Alcuino).

Ex missa S. Augustini, fer. II, p. 522.
1[re] formule

*Ignosce,*mihi,quæsumus *Domine,* quem *maculatæ vitæ conscientia trepidum, et criminum meorum confusio* facit *captivum.* Et *qui pro me veniam obtinere non valeo pro aliis rogaturus assisto. Profero ad te, si audire digneris, Domine, captivorum gemitus, tribulationes plebium, pericula populorum, necessitates peregrinorum, inopiam debilium, desperationes languentium, defectus senum, suspiria iuvenum, vota virginum, lamenta viduarum, sed quoniam me eadem quæ populum peccati catena constringit, ideo communes lugeo passiones. Non obsit Domine populo tuo oratio subiugata peccatis. Per me tibi offertur votum, per te meum compleatur officium.* Per.

Ex eadem missa, p. 265.

Post Pridie

Memores sumus, eterne Deus, Pater omnipotens, gloriosissime passionis Domini nostri Ihesu Christi *Filii tui, Resurrectionis etiam et* eius Ascensionis *in celum. Petimus ergo Maiestatem tuam,* Domine... *preces humilitatis nostre in conspectu tue clementie, et descendat super hunc panem et*

Ex eadem missa, p. 523.

Super oblata

Memores sumus, æterne Deus, Pater omnipotens, gloriosissimæ passionis Filii tui, resurrectionis etiam Ascensionisque in celum.

Petimus ergo Maiestatem tuam Deus UT ADSCENDANT *preces humilitatis nostræ in conspectum tuæ clementiæ, et descendat super hunc*

Ex eadem missa, p. 265.

(*Suite*)

super hunc calicem plenitudo tue divinitatis. *Descendat etiam, Domine, illa Sancti Spiritus tui inconprehensibilis maiestas, sicut quondam in Patrum hostiis* mirabiliter *descendebat.* Ac presta Domine, ut huius panis uinique substantia sanis custodiam adhibeat, languentibus medicinam infundat ; discordantibus insinuet reconciliationem et superminentem pacis augeat karitatem. Stultis infundat sapientiam, et sapientibus ne extollantur tribuat disciplinam; omnibusque ad te confugium facientibus plenissimam conferat sospitatem, et regni cælestis plebem tuam faciat cohæredem, Amen.

Ex eadem missa, p. 523.

(*Suite*)

panem et super hunc calicem plenitudo tue divinitatis. Descendat etiam Domine illa Sancti spiritus tui inconprehensibilisque maiestas, sicut quondam in patrum hostias descendebat. Per eumdem Dominum.

Les premiers mots de cette formule nous prouvent à n'en pas douter que nous sommes ici en présence de ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui en liturgie l'anamnèse (1), elle est suivie immédiatement de son épiclèse. Chose assez curieuse c'est une de celles qui ne s'expriment pas avec une rigueur théologique bien précise. En effet, dans toute la première partie de notre formule on ne semble pas supposer que les paroles de l'institution aient eu encore leur effet. On sait avec quel soin la liturgie romaine a voulu dans son anamnèse bannir toute amphibologie et marquer nettement sa croyance que la consécration a lieu par les paroles de l'institution. Aussi toute formule qui semblerait mettre en péril ce point de sa foi doit être rejetée ou reportée en deçà de la consécration.

(1) Cf. *Dict. d'arch. chrét.*, art. *Anamnèse* et *Epiclèse.* Voyez aussi à propos de nos deux formules, l'article *Apologie*, t. 1, col. 2599.

C'est bien ici le cas; notre compilateur savait à n'en pas douter que les Gallicans, aussi bien que les Orientaux, pour avoir été moins sévères, ont laissé mettre en doute leur orthodoxie. Aussi est-ce avec cette première partie qu'il forme son *super oblata*. En effet la 2e partie de notre formule après l'épiclèse, si elle n'est pas encore tout à fait théologique dans les termes, l'est cependant bien ce nous semble pour le fond. La substance du pain et du vin en tant que telle ne peut avoir une si grande vertu. Bref nous avons découvert là un des procédés de composition de nos messes, on verra qu'il est à peu près invariable (1); remarquons en passant que le compilateur était doué d'une certaine intelligence liturgique. En effet, il ne change pas ces formules au petit bonheur, sans grand souci des contresens, comme cela est arrivé à plus d'un (2), nous le verrons en terminant cette étude.

Avant de quitter la messe du *Liber ordinum* qui nous a conservé ces deux formules si intéressantes, il nous faut jeter un coup d'œil sur son *Inlatio*. Chose assez bizarre, nous rentrons par là-même dans le texte de notre première *Missa sancti Augustini*; c'est tout simplement le début de sa préface que nous retrouvons ici, suivant la tradition conservée dans le *Liber sacramentorum* de Pamélius, différente nous l'avons vu de la tradition de Gellone et du mozarabe.

Voici encore ces deux textes :

Liber ordinum	Liber sacramentorum (Authore Alcuino)
Ex missa pro sacerdote, p. 263.	*Ex missa sancti Augustini*, p. 521.
Inlatio	Præfatio.
Dignum quidem *et iustum est*, Domine, nos tibi semper hic et	*Dignum et iustum est;* æterne Deus.

(1) Cf. *Paléographie musicale*, t. v, p. 94, la thèse de D. Cagin au sujet de la secrète qui pourrait bien être une anamnèse transportée avant la préface.

(2) Cf. à ce propos l'étude déjà citée de Mgr Duchesne dans la *Revue d'hist. et de littérat.*, t. v, p. 94.

LIBER ORDINUM

(*Suite*)

ubique gratias agere. *Sed quid tibi dignum offerat minister indignus, nisi hoc ipsum, quod* tantum *indignus habetur officio* fideli *penitentia fateatur. Sed tu, multe misericordie Deus, ne nos quesumus oris proprii testimonio damnes; sed paterne indulgentie consolatione conrobores, atque a necctoruma precipitio tuis semper manibus* revoces *et reformes* : leges tuas dando in cordibus nostris easque scribendo in mentibus cecis, et ad exsequenda que iusseris vires cumulando pusillis, prevalendo misericordia debita, reposcendo legitima : ut tibi pro omnibus gratie tue largitate conlatis gratiarum a nobis sacrificia deferantur, etc.

LIBER SACRAMENTORUM

(*Suite*)

Sed quid tibi dignum offerat minister indignus? nisi hoc ipsum, quod tanto indignus habetur officio fidei *pœnitentiam fateatur. Sed tu multœ misecordie Deus, ne nos quæsumus, oris proprii testimonio damnes, sed paternæ indulgentie consolatione corrobores atque a peccatorum præcipitio tuis semper manibus* renoves *et reformes* : Invocat te anima mea, qui fecisti me ut non oblivis caris etc.

(Pour le reste cf. 1ª *Missa sancti Augustini*, tradition de Gellone. Inlatio.)

Tout ceci semble bien apporter un *confirmatur* à ce que nous avons dit plus haut, en tout cas si l'on trouve mieux, ce qui est toujours possible, nous tenons à dire ici que nous ne présentons pas notre hypothèse comme une solution définitive.

FER. III, ITEM MISSA SANCTI AUGUSTINI

La troisième *Missa sancti Augustini* n'a comme la précédante que trois formules. La préface fait encore défaut. Deux de ces formules se retrouvent encore en rapport avec deux pièces du *Liber ordinum*, tirées toujours d'une *Missa quam sacerdos pro se dicere debeat*. Notre première formule est en tout semblable à l'oraison mozarabe, à part une légère variante à la fin. On a voulu, croyons-nous, donner une finale plus conforme à l'usage romain. Voici du reste nos deux prières.

LIBER ORDINUM

Ex missa quam sacerdos pro se dicere debeat, p. 270.

Anonyme.

Offerentes tibi, Domine, hostiam iubilationis pro delictis meis, pietatem tuam exposco, ut placabili pietate petitionibus meis aurem accomodes, votum meum pia dignatione acceptes, tribulationes cordis mei multiplici misericordia letifices, et *que in oratione lingua* mea *enarrare non sufficit, tu* et *qui cogitationes cordis agnoscis et renum scrutator es, que desiderat mens devota* suppleat *tua misericordia* consueta.

Quia multe misericordie.

LIBER SACRAMENTORUM
Authore Alcuino.

Ex missa sancti Augustini, p. 525.

Anonyme.

Offerentes tibi Domine, hostiam iubilationis pro delictis nostris, pietatem tuam exposcimus, ut placabili pietate petitionibus nostris aurem accomodes, votum nostrum pia dignatione acceptes, tribulationes cordis nostri multiplici miseratione letifices, et quod in oratione lingua nostra enarrare non sufficit, tu qui cordis cogitationes agnoscis, et renum scrutator es, que desiderat mens devota, per *tuam misericordiam* consequatur. Per Dominum.

Nous n'avons malheureusement pu retrouver la *Secreta* qui doit problablement se trouver encadrée dans quelque *Post Pridie*. Pour la postcommunion, il faut y voir encore une bénédiction qui cette fois-ci a subi une transformation plus frappante. Voici la bénédiction mozarabe que nous pensons pouvoir mettre en parallèle avec cette postcommunion. (Nous retrouvons notre bénédiction dans des termes à peu près semblables, mais avec quelques variantes intéressantes, dans trois autres messes du *Liber ordinum*, p. 258, 266, 570.)

LIBER ORDINUM

Ex eadem missa,

Benedictio, p. 272.

Pietatem tuam Domine, ut supplex imploro, ut orationis

LIBER SACRAMENTORUM
Auth. Alcuino.

Ex eadem missa sancti Augustini, p. 525.

Postcommun.

Omnipotens Deus vota nostra dignanter suscipiat, et nos famulos

Liber ordinum (*Suite*)	Liber sacramentorum (*Suite*)
mee *votum dignanter suscipias*, et hanc plebem *propitius* benedicas. Desiderium meum *in bonis operibus amplia*, et ab insidiis inimicorum me libera. Supplicationes cunctorum placatus adtende, Domine, et populum tuum a diversis languoribus eripe, et que tibi pro delicto meo offero dignater suscipe etc.	tuos *propitiatus* intendat, *desideria nostra in bonis operibus compleat*, et ab insidiis inimicorum nos defendat. Per Dom.

FER. IV ET FER. V, MISSA SANCTI AUGUSTINI

Pour les deux messes suivantes, nos recherches ont été vaines, la tradition mozarabe est muette à leur sujet, nous n'avons rien trouvé, ni dans l'un ni dans l'autre des deux formulaires mozarabes, qui pût être comparé avec nos textes. Ce qu'il faut retenir, c'est que le style a certainement encore toutes les marques et les caractères de l'usage gallican. La postcommunion de la seconde de ces messes est identique à la postcommunion d'une des *Missæ sancti Augustini* précédemment étudiée.

FER. VI, MISSA SANCTI AUGUSTINI

Pour cette sixième messe de saint Augustin, le missel mozarabe nous fournira deux points de comparaison. Sur trois formules nous en retrouvons deux, la *secrète* et la postcommunion, qui sont encore le *post-pridie* et la bénédiction du rite gallican qu'on a eu soin de démarquer. La messe mozarabe se trouvant en Carême a nécessité la présence du terme *jejunium* qui est ingénieusement remplacé dans notre *Missa sancti Augustini* par un terme de pénitence plus général. Cette bénédiction est aussi reproduite dans le bréviaire. Voici nos formules comparées :

Missel mozarabe	Liber sacramentorum	Bréviaire mozarabe
Cf. *P. L.*, t. LXXXV, col. 370.	Edit. Pamelius, p. 532-533.	Cf. *P. L.*, t. LXXXVI, col. 557.
Ex missa post Dom. IV quadragesim. Fer. VI.	*Ex missa sancti Augustini.* Fer. VI.	
Post Pridie	Secreta (1)	
Oblatis tibi Domine libaminibus : respice humilitatis nostre ieiunium. *Ut* et *hæc oblata sanctifices :* *et sumentium ariditatem tue benedictionis ubertate sustentes.* *R. Amen.*	*Oblatis tibi Domine libaminibus* sacrificiorum, *respice humilitatis nostre* confessionem, *ut hæc oblata sanctifices* quæ tibi offerimus, pro remissione peccatorum nostrorum, vel defunctorum fratrum requie, ut *sumentium ariditatem tuæ benedictionis ubertas sustentet.* Per.	
Ex eadem missa.	*Ex eadem missa.*	*Fer* IV. *post Dom. V Quadragesimæ, ad Vesp.*
Benedictio.	Post communionem.	Benedictio.
Deus apud quem est misericordia copiosa : efficiat vos sibi per ieiunium *vasa mundissima*. Amen.	*Deus apud quem est misericordia copiosa, efficiat nos sibi vasa mundissima*	*Deus apud quem est misericordia copiosa, efficiat nos sibi* per *gemitum vasa mundissima*. R. Amen.
Quique est indefi-		*Quique est indefi-*

(1) Il semble que chaque fois qu'un *post-pridie* a paru à notre compilateur manquer à la grande règle de la précision théologique dans les termes, il s'empresse d'en faire une *secrète*.

Missel mozarabe (*Suite*)	Liber sacramentorum (*Suite*)	Bréviaire mozarabe (*Suite*)
ciens divinitatis natura; ipse spiritualibus deliciis reficiat infirmitatem vestram. Amen.	*et spiritalibus deliciis reficiat infirmitatem nostram.*	*ciens divinitatis natura ipse spiritualibus deliciis reficiat infirmitatem nostram. Amen.*
Ut corda vestra eum semper esuriant ad quem vota nostre abstinentiæ clamant. Amen.	*Ut corda nostra eum semper esuriant* atque sitiant et *vota nostre* humilitatis *clament.* Per.	*Ut corda nostra eum semper esuriant atque sitiant,* ad quem *vota nostræ* abstinentiæ *clamant.* R. Amen.

SABBATO, MISSA SANCTI AUGUSTINI

Nous voici arrivé au terme de nos excursions, avec notre dernière messe. Cette fois encore la tradition mozarabe nous parle par l'entremise du *Liber ordinum*. Nos quatre formules se rencontrent en effet de nouveau dans ses messes votives, avec une correspondance des plus curieuses.

La messe où nous les trouvons est reproduite trois fois dans le *Liber ordinum* une première fois sous le titre de *Missa quam sacerdos pro se in egritudine positus dicere debeat*, et les deux autres fois sous le titre de *Missa de tribulatis*. Nous avons en somme ici la même messe, mais conservée dans deux manuscrits différents. Il est à remarquer que notre *Missa sancti Augustini* affecte de ne rien conserver dans son texte, qui puisse rappeler l'un ou l'autre des deux titres ci-dessus mentionnés. Son caractère on le sait, c'est la *pénitence*, sans doute cela se rapproche beaucoup des deux autres, mais encore est-il qu'il y a dans chaque titre une nuance bien distincte, que chaque messe ne manque pas d'indiquer à sa façon. C'est ainsi que la messe de saint Augustin laisse de côté la phrase essentielle de la messe *pro sacerdote*, comme celle-ci le fera du reste pour la *Missa de tribulatis*. Ce sont là sans doute de menus détails, mais qui prouvent bien qu'on utilise toujours un cadre commun, le vieux cadre gallican qu'on adapte ensuite aux besoins divers.

Comme on le voit ceci nous éloigne beaucoup d'un vulgaire pastiche, ou même d'une copie servile ou parfois même inintelligente.

C'est encore la méthode que nous connaissons bien qui a été suivie au point de vue de la composition des deux formules *Secreta* et *Postcommunion*. Nous retrouvons sous forme romaine le *post pridie* fortement altéré, et la bénédiction est toujours changée en Postcommunion. Voici nos textes comparés :

Liber ordinum col. 340 (1). *Ex missa de Tribulatis.*	Liber sacramentorum Authore Alcuino Abbate. *Item missa, S. Augustini,* p. 534.
Domine Deus, magne et omnipotens, qui sanas contritos corde, et alligas contritiones eorum, respice propitius ad officium nostre servitutis, et hoc sacrificium, quod pro afflictione servorum tuorum tibi a nobis conspicis offerri, misericors et placatus ad sume.	*Domine Deus* noster, *magne et omnipotens, qui sanas contritos corde, eorumque alligas contritiones ;*
Tua te poscimus *pietas nobis efficiat placabilem;* ut *quos condicio humane fragilitatis in merore constituit*, indeficiens misericordia tua clementer letificet. *Exaudi, Domine*, quia pius es, famulorum tuorum *preces et cunctas* eorum *dimitte offensiones*. *Manu fortitudinis tue* eos ab omnibus *angustiis* erue, et *cum tuis sanctis* angelis *hic et in eternum* incundari concede. — Amen.	*tua te pietas nobis efficiat placabilem; quos conditio fragilitatis humanæ constituit in mœrore.* *Exaudi Domine preces* nostras *et dimitte* nobis *cunctas offensiones.* *Manus tuæ fortitudine* a cunctis *angustiis* liberemur, ut *cum tuis sanctis hic et in æternum* lætemur. Per Dominum nostrum.

(1) Cf. les autres variantes du *Liber*, p. 340 en note, et p. 280.

Liber ordinum (*Suite*)

Per ineffabilem bonitatem tuam, Deus noster qui vivis.

Post Pridie

Ex Missa quam Sacerdos pro se in egritudine positus dicere debeat, p. 280 (1).

Hec sunt uerba, hec sunt sancta carmina, que Domini redemptoris nostri faucibus repleta esse noscuntur. Hec sunt uerba, que obedientiam imperant seruitutis, preces conmemorant tribulatis etc.

Sicque, peccatorum nostrorum abolita congerie, facias a iudicio securos, quos cognoscis in merore constitutos.

Hanc quoque oblationem meam ita *dignare misericorditer benedicere et sanctificare, ut tua sanctificatio sit* mici laus *et defensio* contra omnes impugnationes inimicorum meorum.

Ex eadem missa, p. 280 ou 342.

Inlatio

Dignum et iustum est nos tibi gratias agere, tibique spiritualia sacrificia celebrare, Domine sancte, Pater eterne omnipotens

Liber sacramentorum (*Suite*)

Secreta (*ex eadem missa*) :

Hanc quoque oblationem Domine *dignare*, quæsumus, *misericorditer benedicere, et* clementer *sanctificare*, quam tibi obtulimus pro vivorum salute et mortuorum requie, *ut tua sanctificatio sit* salus *et defensio* animarum. Per Dominum.

Præfatio

D. usque *per Christum Dominum nostrum :*

(1) Il est à noter que les deux autres messes n'ont pas ce post-pridie.

LIBER ORDINUM
(*Suite*)

Deus, *per Ihesum Christum* Filium tuum, *Dominum nostrum. Per ipsum te, Pater omnipotens, supplex exoro, ut hoc sacrificium acceptes, quod tibi* Deo meo offero mee causa salutis.

Tuum est, Domine, uunlera nostra *sanare* tu esto *consolator cordis* mei. *Placeat iam pietati* tue, Domine : *eripe* me *obpressum* ab infirmitate et *letifica* me *in* diversis *angustiis constitutum. Per ipsum te, summe Pater,* expostulo, per *quem tecum et cum Spiritu Sancto conlaudant celestia pariter et terrestria, hunc hymnum dulci modulatione proclamantes* atque *dicentes : Sanctus.*

Ex eadem missa,
p. 282 ou p. 344

Benedictio

Benedicat nobis *omnipotens Deus,* et respiciat *propitius gemitus* nostros. *Petitionibus nostris aurem* sue *pietatis inclinet,* et *nos a* cuncto *merore letificet.* Cogitationes nostras *miserationis sue subsidio muniat, et remedia gaudii nobis clementer adtribuat.*

Ipse Dominus et misericors.

LIBER SACRAMENTORUM
(*Suite*)

Per ipsum te Omnipotens Deus *pater supplices exoramus, ut hoc sacrificium acceptes, quod tibi* offerimus, et nobis famulis tuis pietatis tuæ solatium concedas propitius.

Tuum est Domine sanare contritos *corde,* tuum est *consolari* merentes. *Placeat iam tuæ pietati, eripere oppressos,* revocare captivos, *lætificare in angustiis constitutos.*

Per ipsum te oramus *summe Pater, quem tecum et cum spiritu sancto collaudant cælestia pariter ac terrena,* et *hunc hymnum dulci modulatione proclamant, dicentes : Santus,* sanctus, sanctus.

Post Communionem

Omnipotens Deus propitius cordis nostri adspiciat *gemitus,* et *petionibus nostris* suæ *pietatis aurem inclinet,* atque ab omni defensos *merore nos lætificet,* mentem nostram *miserationis* suæ *subsidio muniat, et remedia gaudii* sempiterna *nobis clementer adtribuat.* Per Dominum nostrum Iesum Christum.

Nous terminons ici cette étude sur les textes de nos *Missæ*

sancti Augustini, bien que plusieurs sacramentaires nous fournissent encore, sous ce titre, quelques autres textes différents de ceux que nous venons d'étudier.

C'est le cas par exemple de la *Missa communis sancti Augustini* conservée dans Gerbert (1). Mais disons-le, ces textes n'ont rien de particulier, ce sont de simples formules romaines qu'on a mises, nous ne savons pourquoi sous le nom de saint Augustin. Quelques sacramentaires font même suivre ce titre de la formule *Missa scilicet vivorum et mortuorum.* Ce sont en effet les formules grégoriennes de la messe *tam vivorum quam defunctorum.*

§ 3. — AUTEUR PRÉSUME DE NOS MESSES

Nous l'avons vu, ce n'est pas sans difficulté que nous sommes arrivé à établir la provenance de nos textes; une difficulté non moins grave nous attend maintenant que nous abordons la question de leur auteur.

A priori, il semble pourtant que la solution soit déjà tranchée; tout le monde en effet s'accorde aujourd'hui pour reconnaître Alcuin comme l'auteur de ce *Liber sacramentorum* dans lequel nous venons précisément d'étudier nos messes. Bien mieux, cette assertion est elle-même corroborée par le témoignage formel d'Alcuin, dans deux lettres (2), écrites l'une (vers 796-804) *ad monachos Vedastinos,* l'autre (801-802) *ad Fuldenses.* Il n'y a donc pas à hésiter, Alcuin est bien l'auteur dudit sacramentaire (3).

Mais pourquoi alors vouloir soulever une objection à propos de nos sept messes? Chose assez bizarre, la difficulté nous vient d'Alcuin lui-même. En effet, on n'a généralement pas suffisamment remarqué que dans les deux textes ci-dessus men-

(1) Cf. Gerbert, *Monumenta veteris liturg. Alemannicæ,* t. I, p. 270.
(2) Cf. *Monumenta Alcuniana,* p. 129 et 658.
(3) Il ne sera pas sans intérêt pour notre sujet de nous reporter au savant article de dom Cabrol sur Alcuin dans le *Dict. d'arch. et de lit.* art. *Alcuin,* t. I, col. 1032 sq.

tionnés, il n'est précisément fait aucune allusion aux *Missæ sancti Augustini* et même à un certain nombre d'autres messes que renferme encore ce sacramentaire. D'aucuns en ont conclu que nous aurions peut-être là une addition postérieure à l'œuvre d'Alcuin (1). Quoi qu'il en soit ceci n'est cependant pas tout à fait suffisant pour nous empêcher de mettre son nom en avant parmi ceux qui ont quelque droit à réclamer la paternité de nos *Missæ sancti Augustini.*

Et tout d'abord, son activité liturgique nous y engage. C'est précisément à l'époque vers laquelle nous croyons devoir placer la composition de nos messes, que ce grand réformateur liturgique se fit connaître.

Nous en avons déjà dit un mot précédemment, la réforme liturgique des usages gallicans ne se fit pas d'une façon spontanée, ni même très active. Il fallait en effet un homme d'une habileté rare, qui fût capable tout en approuvant le principe de la réforme, d'en voir aussi les nombreuses difficultés, qu'il devait arriver à aplanir, sinon à supprimer entièrement.

Cet homme fut Alcuin, c'est lui qui, pour une bonne part au moins, fut chargé d'assurer l'exécution de cette réforme liturgique; sans aucun doute il ne se crut pas interdit de compléter les livres romains et même de les combiner avec ce qui dans la liturgie gallicane lui parut bon à conserver. Voilà bien ce nous semble un point qui s'accorde tout à fait avec l'idée que nous avons émise sur la composition de nos messes. Alcuin ayant sous la main ces antiques formules gallicanes, n'a rien trouvé de mieux que de s'en servir en les démarquant, pour composer ces messes d'un rite si différent.

Nous sommes cependant obligé de faire une exception en faveur de la tradition représentée par la *Missa sancti Augustini* conservée dans Gellone. Alcuin n'en est assurément pas l'auteur. Bien mieux, il n'est pas impossible, comme le pensait du reste dom Cagin, qu'il ait fait sur son texte ou sur un texte

(1) Cf. C. J. B. Gaskoin, M. A., *Alcuin, his life and his work*, p. 232, note.

original plus complet, le travail personnel que nous présente le *Liber sacramentorum*. Voici comment on est amené à le croire; c'est qu'au chapitre IV de la seconde partie de la *Confessio* on lit le passage suivant : *Tolle de me, quod tibi displicet et mihi nocet, et tribue pro bonitate tua, quod nosti tibi placere posse et mihi prodesse* (1). — Nous avons là tout simplement une reminiscence de l'*Oratio ad pacem* (2) de nos monuments mozarabes, et de la troisième collecte de Gellone.

On l'a vu, malgré tout le zèle qu'il apportait à l'œuvre de la revision de la liturgie romaine, Alcuin ne laissait pas que de pratiquer ce que nous appellerions volontiers une sorte d'éclectisme liturgique. C'est ce qui explique comment, dans nombre de ses ouvrages, on retrouve des centonisations, quelquefois même des formules entières empruntées aux diverses liturgies.

Dom Cabrol (3) a relevé un bon nombre de textes qui semblent bien trahir une influence mozarabe. Il n'y a rien à cela que de très naturel, vu le rôle important joué par Alcuin dans la querelle adoptianiste. On comprend qu'il a dû se procurer les livres mozarabes; cependant en l'absence d'arguments positifs, nous ne croyons pas pouvoir affirmer, que partout et toujours, lorsqu'il y a concordance entre les œuvres d'Alcuin et certains textes des monuments mozarabes, cela soit la marque infaillible de l'influence de cette liturgie. En somme nous rentrons ici dans l'hypothèse que nous avons proposée plus haut au sujet de nos *Missæ sancti Augustini*. D'après nous Alcuin, leur auteur présumé, aurait pu se fournir ailleurs qu'à la source mozarabe. Pourquoi en effet les anciens *livres gallicans*, ou même si l'on veut *romains-gallicans*, ne lui auraient-ils pas procuré des formules semblables ou fortement apparentées aux textes mozarabes? Nous n'en avons pas de preuves absolument positives, mais plusieurs rapprochements assez curieux que nous avons rencontrés dans nos recherches sembleraient bien cependant favoriser notre hypothèse.

(1) Éd. Froben, p. 395.
(2) Cf. *P. L.*, t. LXXXV, col. 988-991; *Liber ordinum*, col. 278.
(3) Cf. *Dict. d'arch. et de lit.*, t. I, col. 1083, 1084.

Voici par exemple une Messe du *Missale gothicum* (1) dont le texte se trouve en correspondance avec les formules de deux messes du missel mozarabe (2). On sait que le *Missale gothicum*, bien que contenant beaucoup d'éléments romains, nous a cependant conservé un certain nombre de textes gallicans. Nous ne croyons pas que, dans notre exemple, il soit possible de parler d'influence tant d'un côté que de l'autre ; nous sommes tout bonnement en présence d'un ancien texte diversement mis à contribution par les compilateurs de nos deux missels. Qu'y aurait-il maintenant d'impossible à ce qu'un nouveau compilateur se fût emparé du texte du *Missale gothicum* et eût fait sur cette messe un travail personnel qui ne pouvait manquer de concorder avec le texte mozarabe? Dira-t-on pour cela que ce nouveau morceau trahit une influence mozarabe?

Voilà tout ce que nous voudrions démontrer, les faits du reste parleront d'eux-mêmes; et nous terminons en mettant notre tableau sous les yeux du lecteur.

Missale gothicum, Cf. Muratori, p. 607.	Missale mozarabicum *P. L.*, t. LXXXV, col. 849.
Missa in Inventione sanctæ Crucis	*Missa in Exaltatione sanctæ Crucis*
Anonyme	Anonyme
Gloriemur in Cruce Domini nostri Jesu Christi fratres karissimi, *et tota mentis exultatione letemur: et huius diei festivitatem cum grandi reverentia, et spiritali gaudio celebremus. In qua Cruce, ipse Dominus noster et salvator pro nostra salute pependit, et... diabolum trumphavit.*	*Gloriemur in Cruce Domini nostri Jesu Christi fratres dilectissimi, et tota mentis exultatione letemur : et huius diei festivitatem cum grandi reverentia et spiritali gaudio celebremus. In qua Cruce ipse Dominus noster et salvator pro nostra salute pependit : et de diabolo triumphavit.* In istius namque altitudine Crucis primi

(1) *Missale gothicum*, cf. Delisle, *Anciens Sacr.*, p. 69 ; Muratori, *Liturgia romana vetus*, col 607.

(2) *P. L.*, t. LXXXV, col. 849 et 743.

Missale gothicum

(Suite)

Per hanc ergo crucem, malæ concupiscentiæ adpetitum, quod dulcedo arboris inlexit, amaritudo fellis coercuit : et gulæ desiderium, quod suavitas pomi decepit, aceti asperitas refrenavit. Sal.

Collectio

Dona nobis, omnipotens Pater, per mysterium Crucis Unigeniti tui : et venenum serpentes antiquæ (quo fidelis nititur propinare) per illud *medicamentum quod Christi manavit latere,* possit a *fidelium pectoribus expurgari* : quósque *transgressio præcepti de Paradyso expulit : confessio nominis Christi in Paradyso reformet.*

Post Nomina

Domine Jesu Christe qui in patibulo Crucis suspensus, Patrem ex forma servi quam susceperas ut quid te derelinquerit?

adclamasti; et ut persecutoribus veniam tribueret, postulasti :

Missale mozarabicum

(Suite)

hominis delicta suspensa sunt : et manus ille que vetitum ori porrexerant cibum : clavorum impressione transfixe sunt. *Per hanc ergo Crucem male concupiscentie appetitum : quod dulcedo arboris inlesit : amaritudo fellis coercuit. Et 'gule desiderium quod suavitas pomi decepit : aceti asperitas refrenavit.* Per hanc igitur crucem, venenum quod serpens prothoplaustis hominibus propinavit : *medicamento quod de Christi latere manavit : a fidelium pectoribus expurgavit.* Postremo per hanc Crucem : hominem quem *transgressio præcepti de paradiso expulit : confessio nominis Christi sine dubio* reformavit.

Alia Oratio

Domine Jesu Christe : qui in patibulo Crucis suspensus, patrem ex forma servi quam susceperas : iisdem fuisti verbis deprecatus. Ut quid te derelinqueret : cum ab eo non recederes *acclamasti et ut* iniquis ac sceleratis *persecutoribus veniam tribueret postulasti* : atque ut spriritum tuum in suis gloriosis tibi tantummodo cognitis susciperet : manibus indicasti. Unde nos exigui famuli tui, tuorum sermonum tramitem secuti :

Missale gothicum
(Suite)

tuam supplices imploramus clementiam, et *quod tunc pro suscepta carnis humilitate a Patre expetere videbaris : nunc cum eodem, connexa semper Divinitatis potestate, consistens præstare digneris.* Sal.

Ad Pacem

Deus qui *Ecclesiam tuam catholicam, quam* tuo *sancto sanguine redemisti, numquam derelinquis, nobis* que *indignis in eadem concurrentibus,*

criminum indulgentiam placatus concedas :

Et qui latronis tecum in Cruce pendentis confessionem iustificare dignatus es; quæsumus : ut *omnium in te credentium fidem augeas multiplices ; et solita pietate (pacem), quam custodire iussisti, inlibatam in nos conservare digneris.*

Ex eadem missa in Inventione sanctæ Crucis.

Contestatio

Dignum et iustum est :

omnipo-

Missale mozarabicum
(Suite)

tuam supplices imploramus clementiam : ut *quod tunc pro suscepta carnis humilitate a Patre expetere videbaris : nunc cum eodem connexa semper Divinitatis potestate consistens prestare digneris.*

Ut Ecclesiam tuam Catholicam : quam precioso sanguine redemisti : numquam derelinquens : nobis indignis in eadem concurrentibus : et Crucis tue solemnia celebrantibus : ut *criminum indulgentiam concedas* precamur. Atque ut animas nostras in conspectu tuo semper suscipias : custodias et benedicas, humillima prece deposcimus. *Et qui latronis tecum in cruce pendentis, confessionem iustificare dignatus es; omnium* recte *in te credentium, fidem augeas, multiplices et solita pietate,* conserves.

Ex missa in festo Inventionis sanctæ Crucis.
P. L., t. LXXXV, col. 743.

Inlatio

Dignum et iustum est : equum vere et salutare est : nos tibi gratias agere Domine sancte Pater eterne *omnipotens Deus : tibi sacri-*

Missale gothicum

(Suite)

tens Deus, tibi sacrificiorum vota persolvere : Te in laudis preconio indesinenter adtollere :

ac de utriusque ad (1) *illius scilicet habitaptoris Paradysi, et istius Redemptoris humani generis exempla oroponere. Ille quidem prior; sed iste melior. Ille terrenus, iste celestis. Ille de limo factus; iste de verbo conceptus. Tunc diabolo suadente, Eva decipitur; nunc Angelo nunciante, Maria clarificatur. Tunc per invidiam serpentis homo qui fuerat creatus, perimitur; nunc per misericordiam redimentis, homo qui perierat liberatur.*

Tunc homo mandatum non custodiendo, de Paradyso pellitur; nunc latro Chris-

Missale mozarabicum

(Suite)

ficiorum vota persolvere : te in laudis preconio indesinenter attollere : et in conspectu admirande clementiæ tuæ preteritorum temporum acta recolere. *Ac de utriusque Ade : Illius scilicet habitatoris paradisi : et istius redemptoris humani generis exempla proponere. Ille quidem prior; iste melior. Ille terrenus, iste celestis. Ille de limo fictus : iste de verbo conceptus. Tunc diabolo suadente Eva decipitur : nunc Angelo nunciante : Maria clarificatur. Tunc per invidiam serpentis : homo qui creatus fuerat perimitur : nunc per misericordiam redimentis, homo qui perierat liberatur.* Ille per trangressionem legis paradisum amisit; iste per passionem Crucis mundum adquisivit. Ille per indicte arboris gustum, mortem incurrit: iste per gloriose crucis triumphum, mortem devicit. Ille post admissum peccatum sub arbore absconditur : iste propter delictum nostrum in Cruce levatur. Tunc post vetite arboris contagionem sol meridie friguit : nunc in nostre Crucis manifestatione, medio die Sol occidit. *Tunc homo mandatum non custodiendo de paradiso pellitur : Nunc latro Chris-*

(1) Grossière faute du copiste, qui n'a pas compris l'emploi du terme *nouvel Adam* donné à Notre-Seigneur en opposition au premier Adam le père du genre humain.

Missale gothicum	Missale mozarabicum
(*Suite*)	(*Suite*)
tum Dominum confitendo Paradyso meretur. Unde supplices rogamus clementissime Pater: per inclyte Crucis inenarrabili sacramento, et per Domini nostri Jesu Christi tui admirabile regnum : ut hodiernum diem, in quo Crucis eius festivitatem celebramus, nos omnes cum spiritali lætitia et modesta exultatione peragere, et inter celestium virtutum laudes, humilitatis nostræ voces suscipias : muliplici confessione ita dicentes. Sanctus.	*tum confitendo in paradisum introducitur. Unde rogamus* et *supplices* quesumus *clementissime Pater : per inclite Crucis inenarrabile sacramentum : per Domini nostri Jesu Christi filii tui admirabile regnum : in hodiernum diem in quo Crucis eius festivitatem* Inventionis *celebramus : nos cum leticia spiritali* et *modesta exultatione peragere* concedas *: et inter celestium virtutum laudes, humilitatis nostre voces suscipias : Supplici confessione dicentes : Sanctus.*

On pourrait trouver dans le même *Missale gothicum* d'autres exemples dans le genre de celui-ci. Le Missel de Bobbio, document plus ancien que le précédent, se trouve également dans le même cas. Pour n'en citer qu'un exemple les formules de sa *Missa in sancti Iohannis passione* sont en correspondance et de la façon la plus inattendue avec les pièces de deux messes du missel mozarabe. Nous ne pouvons résister au désir de donner encore cet exemple.

Missel de Bobbio	Missel mozarabe
P. L., t. LXXII, col. 525.	*P. L.*, t. LXXXV.
Missa in sancti Johannis passione.	*In festo Decollationis sancti Johannis Baptistæ.*
Anonyme (1).	Col. 839, *Missa*, et col. 760, Inlatio.
Deus cui sancta *conversatione*	Grande nobis fide fratres charissimi et tota ad Deum *conversione*

(1) Cette oraison n'a absolument aucun sens, pas plus au point de vue liturgique, qu'au point de vue littéral. L'*Inlatio* de la messe mozarabe pour la Nativité de saint Jean-Baptiste, col. 760, se trouve aussi en correspondance avec cette formule de Bobbio, et nous aide à en reconstruire le seus exact.

Missel de Bobbio

(*Suite*)

directa *gloriosi Johannis oranda Sanctitas, celebranda solemnitas est : qui* quondam cum adnunciaret mirabiliter Redemptorem, exspectabat *speculum luminis, Initium baptismatis, testimonium veritatis; et in plenitudinem Christi signorum post signa monstrabat, nuncius salutis, æmulus passionis : serviit propheta baptismo, Baptista martyrio,* et Jesum *Dei Filium mundi redemptione venturum, quem adnunciare se predicatione sermonis ostendit : amare se effusione sanguinis comprobavit.*

Collectio secreta

Exaudi nos bonorum omnium dispensator, atque in electissimi tui Johannis sollemnitate præsenti delictorum indulgentiam placatus adtribue;

Cui totum in virtutem sancti spiritus ab ore *translato Christus fuit causa moriendi, cui Christus fuerat causa nascendi* etc.

Contestatio

V. D. et. J. est O. D. per Christum Dominum nostrum.

Cui in conspectu vaticinium, in actu baptismum obitu datum est implere in martyrium. Per unam ædemque dispensationem ostendit *generatio quem promisit conversa–*

Missel mozarabe

(*Suite*)

gloriosi Johannis adoranda Sanctitas : celebranda solemnitas est : qui eo divine lectionis nunciatus munere : quo finitus : in hoc recessit celestis gloriæ testimonio : quo processit

Cui toti in virtutem

Sancti spiritus amore *translato : Christus fuit causa moriendi, cui Christus fuerat causa nascendi.* Nullum sibi tempus in eo naturæ infirmitas vindicavit :

Cui in conceptu vaticinium, in actu baptismum : in obitu datum est implere martyrium. Per unam eamdemque gratiam accendit *generatio quem docuit : passio quem*

MISSEL DE BOBBIO (*Suite*)	MISSEL MOZARABE (*Suite*)
tio quem docuit : passio quem dilexit. *Prophetat in utero prædicat in seculo : consummat in gaudio. A Justitia eligitur de iustitia loquitur : pro iustitia decollatur.*	amavit. *Prophetat in utero: predicat in seculo : consummatur in gladio. A justicia erigitur, de iustitia loquitur : pro justitia decollatur.* Nec mirum quod virum tot sanctitatis meritis in Dei agnitione dispositum : quem non cohibuit uterus matris : non interruit gladius imperantis. Et consequens fuit, ut Herodi pro castitate, etc., etc.
Tantus prophetæ splendor in carceris claustra detruditur, et preciosus Deo sanguis meretriciæ saltationis mercede taxatur, atque inter *gentiliciæ voluptatis fit*	*Tantus prophete splendor in carceris claustra detruditur : et preciosus Deo sanguis, meretriciæ saltationis mercede taxatur :* Et inter *gentiles deliciæ* et *voluptatis epulas : fit*
epulas speculum.	expectaculum : quo inter religiosæ confessionis hostias credentibus gaudium, credituris exemplum : terris presidium : celis fieret ornamentum.

Ce dernier exemple tiré du Missel de Bobbio est tout particulièrement frappant, au point de vue de la composition de son formulaire. Nous avons parlé plus haut de compilateurs qui ne se gênaient pas dans la composition de leurs formules. Le sacramentaire de Bobbio en fournirait de nombreux exemples à qui voudrait avoir la patience de lire toutes ses pièces. Le plus souvent on se trouve en présence de contre-sens liturgiques, et même quelquefois de non-sens au point de vue littéral comme dans la première formule de l'exemple précédent.

En somme malgré tout ce qu'a écrit dom Cagin (1) sur la prétendue valeur et antiquité de ce sacramentaire, il faut s'en

(1) *Paléographie musicale*, t. v.

rapporter à Mgr Duchesne (1), qui résume ainsi son opinion sur ce sujet : « Ce recueil se caractérise à première vue comme l'œuvre d'un maladroit aussi peu entendu que possible dans les choses de la liturgie. Qu'il nous ait conservé çà et là quelque pièce intéressante et antique, on ne saurait en douter ; mais c'est le hasard qu'il faut en remercier et non le compilateur. »

Fr.-M. Havard, O. S. B.

(1) *Origine de la liturgie gallicane,* dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses,* t. v, 1900.

APPENDICE H

CENTONISATIONS PATRISTIQUES DANS LES FORMULES LITURGIQUES

La science liturgique, si longtemps délaissée, a repris de nos jours une place bien méritée dans le vaste champ de l'érudition religieuse. Déjà nombre de problèmes ont été savamment résolus, et, nous n'en doutons pas, un avenir prochain nous réserve encore plus d'une solution intéressante.

Dans cette science, comme dans beaucoup d'autres, sans doute, les problèmes les plus ardus se présentent lorsque l'on en veut étudier les origines. On sent fort bien, vu l'incertitude des données mises à notre disposition, l'impossibilité où nous sommes d'arriver à un résultat définitif. L'étude de l'origine du formulaire liturgique par exemple, est, et devra longtemps encore, croyons-nous, être rangée dans cette catégorie de problèmes insolubles.

En effet, d'où viennent ces diverses formules, comment ont-elles été composées, à quels auteurs doit-on les attribuer? ne sont-ce pas là autant de questions auxquelles il n'est pas toujours facile de donner une réponse bien satisfaisante? Mgr Duchesne a tenté, avec un succès irrécusable, l'étude de plus d'un de ces problèmes dans son ouvrage si connu : *Origines du culte chrétien*. Cependant la question des origines liturgiques, dans quelque sens qu'on l'envisage, est bien loin d'être épuisée.

On n'a pas jusqu'ici, que nous sachions, suffisamment étudié le formulaire liturgique au point de vue de sa composition. C'est pourtant, ce semble, une question dont la solution pourrait ame-

ner de sérieux résultats. Mgr Duchesne a bien, il est vrai, un chapitre dans lequel il traite des formules de prières, mais il ne nous dit rien ou presque rien sur la façon dont ces pièces ont été composées. Toutefois nous ne pouvons manquer de souligner un passage de ce même chapitre qui nous a particulièrement frappé ; il nous a même suggéré l'idée d'un petit travail sur la composition des formules liturgiques dont nous voudrions donner ici les résultats.

« Dans le rite gallican, dit Mgr Duchesne, les oraisons principales sont toujours précédées d'un invitatoire dans lequel l'officiant s'adresse aux fidèles et les exhorte à la prière. Cet invitatoire a quelquefois les proportions d'un petit discours. Plusieurs formules rappellent tout à fait le style des allocutions de saint Zénon de Vérone, composées sans doute pour un usage analogue. »

Mgr Duchesne fait allusion ici à la première formule de la messe gallicane qui se présente toujours ou presque toujours sous cette forme d'exhortation à l'assemblée. C'est du reste ce qui se retrouve d'une façon non moins frappante dans le rite mozarabe, et saint Isidore lui-même nous l'apprend dans son traité *De ecclesiasticis officiis*, I, 15, quand il nous dit en parlant de cette formule : *Prima earumdem oratio admonitionis est erga populum, ut excitentur ad exorandum Deum.*

Évidemment nous sommes ici en présence d'une courte homélie, d'un résumé de sermon, si l'on veut, et c'est ce qui explique, à notre avis, que le style de ces pièces accuse une parenté marquée avec les discours d'un saint Zénon de Vérone composés ou non pour un usage analogue. Il nous semble même qu'on peut aller plus loin et dire qu'un grand nombre, sinon toutes ces formules, rappellent absolument le style homilétique et l'éloquence de nos sermonnaires du IVe au IXe siècle.

Qu'on ouvre au hasard les livres qui nous ont conservé l'ancien usage gallican, mais surtout le missel mozarabe, et l'on se rendra compte que notre hypothèse n'est pas sans fondement. Il suffit d'être un peu familiarisé avec les ouvrages patristiques, surtout les sermons et les homélies, pour s'apercevoir d'une

ressemblance, d'une parenté qui se trahit presque à chaque pas. Voici du reste un premier exemple qui résumera parfaitement tout ce que nous pourrions dire sur cette matière. Nous le tirons du missel mozarabe, au second dimanche de Carême. C'est le fameux dimanche connu dans la liturgie sous le nom de *Dominica de Cæco*, à cause de l'Evangile de l'aveugle-né qu'on y lisait en ce jour. Toutes les liturgies occidentales ont voulu consacrer un jour à la lecture de cet Evangile *de Cæco*, mais ce jour n'est pas le même dans chacune d'elles.

La liturgie romaine, on le sait, l'a conservé au mercredi de la IV[e] semaine de Carême pour la Férie du *Grand Scrutin*, qui était précisément le jour dans lequel se consommait l'admission du plus grand nombre des catéchumènes au saint baptême, l'illumination par excellence.

Missel mozarabe.	Saint Augustin.
P. L., t. LXXXV, col. 321. *Dominica II in Quadragesima.*	*P. L.*, t. XXXV, col. 1713. *In Johannis Evang. Tractatus XLIV.*
Missa : Erigamus quæso dilectissimi fratres corda nostra, ad consideranda divini mysterii sacramenta. Lectio etenim sancti Evangelii : que hodierna die ad audiendum vos esse sollicitos : efficiet etiam eternitatis fructus opulentos. Et sicut auditu eam fide integra percepistis : ita quoque fideli devotione quiddam in illa mysticum requiratis.	Et preteriens etc. De homine quem Dominus illuminavit qui cæcus natus fuit prolixa lectio recitata est : quam si, etc. Breviter ergo cæci hujus illuminati commendo mysterium.
Ea quippe quæ fecit Dominus noster Jesus Christus obstupenda atque miranda : et opera fuerunt et signa. Quia et operatio extitit in virtute : et signum in visione. *Si ergo quod significet hoc quod factum est requiramus :* omne genus humanum significat *iste cæcus*	*Ea quippe quæ fecit Dominus noster Jesus Christus stupenda atque miranda et opera* et verba sunt : opera quia facta sunt, verba quia signa sunt. *Si ergo quid significet hoc quod actum est cogitemus, genus humanum est iste cæcus : hæc enim cæci-*

Missel mozarabe (Suite)	Saint Augustin (Suite)
Hanc enim piaculi *cæcitatem* traductam ducimus *ex homine primo de quo non solum originem trahimus* nationis; *sed* et *pondus iniquitatis*. Ideoque si ex illo lumen amisimus : quod nostro ex merito in nobis reparare nos possumus. Ecce adest Jesus ultroneus ad sanandum : qui cor contritum spectat et humiliatum etc.	*tas contigit in primo homine per peccatum de quo omnes originem duximus, non solum mortis, sed etiam iniquitatis.*

Notre tableau démontre avec évidence que cette première formule de la messe mozarabe ou de la messe gallicane n'est pas autre chose qu'une courte homélie du temps ou des saints, *de tempore vel de sanctis*. En effet elle ne diffère en rien, si ce n'est par sa brièveté, de l'homélie proprement dite qui avait sa place marquée dans la liturgie, tout particulièrement dans la liturgie gallicane (1).

De plus, à défaut d'autre preuve, l'emprunt fait à saint Augustin par l'auteur de cette pièce mozarabe, a bien ce nous semble quelque valeur. Qu'est-ce en effet que ce traité de saint Augustin *in Joannis Evangelium,* sinon une sorte de recueil homilétique sur cet Evangile? On sait du reste que ces homélies ont été prononcées par saint Augustin vers 416. Il est donc tout naturel qu'en cas de besoin un auteur postérieur soit allé y puiser et c'est ce qui explique aussi que dans les œuvres patristiques de ce genre (homélies ou sermons), nous en retrouvions des centonisations assez nombreuses. Le passage même mis à contribution pour cette messe mozarabe, se trouve précisément dans ce cas (2).

(1) Cf. Duchesne. *Origines du culte chrétien,* p. 46, 163, 188.

(2) Cf. *P. L.*, t. LXXVI, col. 1082. Sancti Gregorii Magni, homilia *in Luc.*, XVIII, 31-44; *P. L.*, t. XCV, col. 1294 *c*. Pauli Diaconi homilia *in Joann.*, IX. *P. L.*, t. C, col. 877. Alcuin, *Comment. in Joann.*, XXIV; *P.L.*, t. CXVIII, col. 306. Haymonis Halberstat Homilia, 411, *De tempore*, etc.

Le missel mozarabe pourrait encore nous fournir bien d'autres exemples comme celui-ci, dans lesquels l'homélie *De tempore* est devenue la prière liturgique. Nous avons nommé aussi l'homélie *De sanctis*. A ce propos il est bon de se rappeler la place que tenait dans les premières assemblées chrétiennes, la lecture des *Actes des martyrs*. On peut même, croyons-nous, aller jusqu'à dire qu'elle est devenue une sorte d'acte liturgique au même titre que la lecture des Saintes Écritures. De même que les livres inspirés, les *Actes des martyrs* ont eu aussi leurs commentaires, et l'homélie sur les saints est assurément un vestige de cet ancien usage qui consistait sans doute, au début, en une simple glose, suivant pas à pas le récit des actes qu'on venait de lire, ou bien encore en un sermon à l'éloge du saint que l'on fêtait.

Nous avons cru devoir rappeler ce fait, parce que, précisément, il n'est pas rare de voir dans les messes du propre des saints du missel mozarabe, *notre première formule*, se présentant avec tous ces caractères souvent assez bien marqués. On se croirait en présence d'un commentaire fort abrégé sur les actes, dont on vient ce semble de faire la lecture ; ou bien, dans d'autres cas, c'est un court sermon ou panégyrique du saint dont on fait la fête, qui se trouve reproduit.

Il nous suffira de donner en note (1) les références d'un certain nombre d'exemples, tirés du missel mozarabe, en faisant tout de suite remarquer que les limites de la première formule ont paru un champ trop restreint à l'auteur ou aux auteurs de nos messes, et l'homélie ou le sermon se poursuit souvent dans les autres pièces, notamment dans les préfaces. La même remarque, disons-le aussi, a son application pour l'homélie *De tempore*, qui, dans les messes du temps, semble

Nous lisons aussi chaque année ce passage au bréviaire bénédictin. *Fer.* IV, *infra heb.* IV *Quadragesimæ.*

(1) Cf. *P. L.*, t. LXXXV, col. 658, 659, 675, 685, 729, etc., etc. Le cas se répète un peu partout pour ces messes du propre des Saints. De temps en temps on trouve aussi quelques phrases qui concordent exactement avec le texte même des actes. Cf. Missale gothicum. Muratori, col. 634, dans la préface, un bon exemple de ce genre. On pourra voir aussi ce que disait à ce sujet dom Ruinart. *Fer.* IV *Infra heb.* IV *Quadragesimæ.* Cf. *P. L.*, t. L, col. 823 sq.

plus d'une fois déborder des limites de la première formule et se répandre sur les autres.

N'est-ce pas là un problème intéressant et qu'il convient d'examiner attentivement? En effet, nous croyons l'avoir suffisamment prouvé, la première formule de la messe mozarabe ou gallicane tient fortement de l'homélie ou du sermon, et encore une fois c'est ce qui explique son affinité avec les écrits patristiques du même genre. On s'en souvient du reste, d'après la définition même que nous en donne saint Isidore, elle doit précisément avoir comme qualité essentielle, ce ton oratoire caractéristique de l'homélie ou du sermon : *admonitionis est erga populum.* — Mais pour les autres pièces du formulaire liturgique de ces messes, rien ne nous indique qu'il en soit de même. Tout au contraire, on voit dans saint Isidore en lisant la définition qu'il donne de chacune d'elles, qu'elles ont toutes un caractère bien défini qui les éloigne de la première et devrait, ce semble, se refléter davantage dans leur composition. Pourtant si l'on examine de près quelques-unes de ces pièces, les préfaces par exemple, on n'est pas longtemps avant de s'apercevoir que plus d'une de ces formules rappellent tout à fait le style patristique des homélies avec tous ses caractères essentiels.

Nous ne voulons pas trop généraliser et dire que tout le formulaire liturgique trouve ici son origine, ce serait aller à une exagération, et il est évident qu'un bon nombre de morceaux resteront toujours en dehors de notre cadre, ne nous offrant aucun point de comparaison qui puisse nous permettre de lui assigner la même source.

Mais les exemples parleront d'eux-mêmes: du reste nous avons lu et relu attentivement les diverses pièces de nos livres liturgiques, les comparant, les rapprochant des œuvres patristiques qui nous semblaient avoir avec elles quelques traits de ressemblance, et plus d'une fois nos patientes recherches n'ont pas été tout à fait infructueuses. Ce ne sont pas seulement de simples rapprochements, rappelant plus ou moins le style de tel ou tel Père, mais, ce qui est mieux la plupart du temps, nous retrouvons la phrase patristique elle-même, comme en-

castrée au milieu des constructions diverses de nos formules liturgiques.

Sans doute dans plus d'un cas c'est à l'état sporadique que nous rencontrons ces textes, mais quoi qu'il en soit c'est toujours sans contestation possible d'identité. En somme et c'est là où nous voulons en venir, il faudra tenir compte désormais du rôle joué par la *centonisation patristique*, dans la composition des formules liturgiques.

Nous allons donner quelques autres exemples :

Le premier que nous mettrons sous les yeux du lecteur est encore tiré du fameux traité de saint Augustin sur saint Jean. Nous avons ici l'avantage de retrouver l'emprunt non seulement dans le missel mozarabe, mais encore dans le *Missale Gothicum* un des monuments de la liturgie gallicane.

Missale gothicum	Missale mozarabicum	Sancti Augustini
(Muratori, p. 577 sq.).	Liber ordinum. *P. L.*, t. LXXXV, col. 415-416.	*P. L.*, t. XXXV, col. 1787. *Tractatus LV in Joannis Evangelium*
XXXVIII. Missa in Cœna Dni. Anonyme. *Sacrosanctam, fratres dilectissimi, hodierna die inchoandæ Paschæ etc.*	*Fer. V in Cena Dni.* Missa *Diligamus et sequamur fratres charissimi etc.*	*Hæc ergo sciens, surgit a cœna, et ponit vestimenta sua; et cum accepisset linteum, præcinxit se deinde mittit aquam in pelvim, et cepit lavare pedes discipulorum, et extergere linteo quo erat præcinctus.*
Collectio sequitur *Deus sanctificationum et Dns cælestium, etc.*	Alia Oratio *Occurrentes Domine cum cetu, etc.*	
Post Nomina *Diversis oblationibus sacris altaribus etc.*	Post Nomina *Pietatis tuæ Christe Dne rogamus, etc.*	N° 6 Debemus dilectissimi sensum Evangelistæ diligenter attendere. Locuturus quippe de tanta Domini humilitate,
Collectio ad Pacem *Deus qui assumptum hominem evecturus, etc.*	Ad Pacem *Pax nostra omnipotens Christe.*	

Missale gothicum
(Suite)

Immolatio Missæ

Dignum et iustum est per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum Qui suorum pedes discipulorum linteo præcinctus abluit, et humilitatis exemplum transiturus eisdem de mundo reliquit. Magister quippe verissimus factis informat, quos monitis salutaribus frequenter instruxerat.

Missale mozarabicum
(Suite)

Ex Missa
col. 415-416.
Inlatio

Dignum et iustum est : nos tibi sancte pater omnipotens gratias agere : et Jesu Christo filio tuo, Cuius nos humanitas colligit : humilitas erigit : traditio solvit : pena redimit : crux salvificat. Sanguis emaculat : caro saginat. Qui se ipsum pro nobis hodie tradidit : et culpe nostre vincula relaxavit. Qui ad commendendam fidelibus bonitatis sue,

humilitatisque magnificentiam : etiam traditoris sui non dedignatus est pedes abluere : cujus jam manus previdebat in scelere. Sed quid mirum : si dum ministerium forme servilis voluntarie morti vicinus adimplet : posuit

Sancti Augustini
(Suite)

prius celsitudinem ejus voluit commendare. Ad hoc pertinet quod ait, sciens quia omnia dedit ei Pater in manus, et quia a deo exiit et ad Deum vadit. Cum illi ergo omnia Pater dedisset in manus, ille discipulorum non manus sed pedes lavit : et cum se sciret a Deo exiisse, et ad Deum pergere, non Dei Domini, sed hominis servi implevit officium. Ad hoc autem pertinet quod etiam de traditore ipsius, qui jam talis venerat, qui nec ab illo ignorabatur, præloqui voluit; ut hoc quoque ad maximum cumulum humilitatis accederet, *quod etiam illi non dedignatus est pedes lavare : cujus manus jam prævidebat in scelere. Quid autem mirum, si surrexit a cæna et posuit vestimenta sua : qui cum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit? Et*

MISSALE GOTHICUM

(*Suite*)

Sed quid mirum si præcinxit se linteo; qui formam servi accipiens habitu est inventus ut homo? aut quid mirum si misit aquam in pelvim, ut lavaret pedes discipulorum, qui in terra sanguinem fudit ut immunditiam dilueret peccatorum? Ille itaque linteo quo erat præcinctus pedes quos laverat tersit, qui carnem qua erat indutus evangelistarum vestigia confirmavit.

Lavavit ergo pedes discipulorum Dominus; quorum autem pedes extrinsecus abluebat, ipsorum animas indulgentiæ hyssopo intrinsecus expiabat! Turbatur Petrus cerneus exemplum tantæ humilitatis in rege tantæ majestatis; tremiscit pavens humanitas quia ad ejus vestigia

MISSALE MOZARABICUM

(*Suite*)

vestimenta sua : qui cum in forma Dei esset : semetipsum exinanivit.

Quid mirum si præcinxit se linteo : qui formam servi accipiens habitu est inventus ut homo? Quid mirum si misit aquam in pelvim : unde lavaret pedes discipulorum, qui in terra sanguinem suum fudit quo immunditias dilueret peccatorum : Quid mirum si linteo quo erat præcinctus : pedes quos laverat tersit, qui carne qua erat indutus evangelistarum vestigia confirmavit.

Et linteo quidem ut se precingeret : posuit vestimenta que habebat, ut autem formam servi acciperet : quando semetipsum exinanivit : non quod habebat deposuit : sed quod non habebat accepit. Crucifigendus sane suis expoliatus est vestimentis : et mortuus involutus est linteis : et tota illa ejus

SANCTI AUGUSTINI

(*Suite*)

quid mirum si præcinxit se linteo : qui formam servi accipiens habitu inventus est ut homo? Quid mirum si misit aquam in pelvim unde lavaret pedes discipulorum, qui in terra sanguinem suum fudit quo immunditiam dilueret peccatorum? Quid mirum si linteo quo erat præcinctus, pedes quos laverat tersit, qui carne qua erat indutus, evangelistarum vestigia confirmavit.

Et linteo quidem ut se præcingeret posuit vestimenta quæ habebat : ut autem formam servi acciperet quando semetipsus exinanivit, non quod habebat deposuit, sed quod non habebat accepit. Crucifigendus sane suis expoliatus est vestimentis. et mortuus involutus est linteis : et tota illa ejus passio nostra purgatio

Missale gothicum (*Suite*)	Missale mozarabicum (*Suite*)	Sancti Augustini (*Suite*)
sese inclinare dignatur divinitas. Sed nisi Deus ad hominem humiliatus inclinaretur; ad Deum homo erectus numquam levaretur. Ex tunc enim homo, viventium terras cæpit adpetere, ex quo Deus in regione mortalium humanitatis est dignatus lumen ostendere. Ante c.	*passio credentium est facta purgatio Passurus igitur exitia, premisit obsequia. Non solum eis quibus subiturus venerat mortem. Tanta quippe est humane humilitatis utilitas : ut eam suo commendaret exemplo divina sublimitas. Quia homo superbus in æternum periret : nisi illum Deus humilis inveniret. Ut qui periret superbia deceptoris : salvaretur humilitate piissimi redemptoris.*	*est. Passurus igitur exitia, præmisit obsequia non solum eis pro quibus erat subiturus mortem sed etiam illi qui eum fuerat traditurus ad mortem. Tanta est quippe humanæ humilitatis utilitas. Ut eam suo commendaret exemplo etiam divina sublimitas quia homo superbus in æternum periret: nisi illum Deus humilis inveniret.* Venit enim filius etc. (Luc, xix, 10). *Perierat autem superbiam deceptoris secutus, ergo humilitatem Redemptoris sequatur inventus.*

Le missel mozarabe, on le voit, serre de plus près le texte de saint Augustin, au moins tel qu'il nous a été conservé dans l'édition que nous en avons sous les yeux. Il pourrait se faire, en effet, que les variantes du *Gothicum* fussent tout simplement une lecture plus complète d'un texte de saint Augustin mieux conservé. Quoi qu'il en soit, après une lecture attentive de notre tableau, il faut bien conclure que nos deux préfaces portent fortement l'empreinte du style caractéristique de l'homélie ou du sermon. Chose assez curieuse, toutes les formules de nos deux messes sont totalement différentes, il n'y a accord que dans les préfaces, et c'est précisément sur un passage de saint Augustin que porte l'accord. Pour ce qui est

des variantes de nos deux textes, on peut encore les expliquer en supposant que les auteurs de nos messes les ont empruntées à un autre passage patristique, ou bien les ont tirées de leur propre fond. Quant à l'hypothèse d'un texte de saint Augustin mieux conservé que nous avons émise quelques lignes plus haut, on pourrait peut-être l'expliquer par ce fait que saint Augustin dictait lui-même ses œuvres oratoires, mais le plus souvent après le sermon (1).

Nous passons maintenant à un autre exemple non moins frappant que le précédent. Il nous est fourni, cette fois, par la préface de la fête des Saints-Innocents, dans le *Missale gothicum* comme aussi dans le fameux *Sacramentaire gallican* ou *Missel de Bobbio*.

Bobbio (Muratori, col. 799).	Gothicum (Muratori, col. 530)	Mozarabicum (*P. L.* t. LXXXV, col. 208)
Missa sanctorum Infantum	*Missa in natale sanctorum Infantum*	*In natale SS. Innocentum*
Anonyme	Anonyme	*Missa*
Deus cujus hodierna die præconium Innocentes.	Deus qui universam Ecclesiam tuam.	Catholicam dilectissimi fratres.
Collectio		Alia Oratio
Deus lactentium fides.		Deus cujus misericordiæ.
Post Nomina	Collectio	Post Nomina
Deum omnipotentem oremus qui bethlemitice (plebi) ac dominicæ civitati pro temporalibus ærumnis gaudia æterna tribuit : ut Rachel sanc-	Deus omnipotentiæ ac *benignitatis Deus misericordiæ atque pietatis* qui bethlemitice (plebi) ac dominice civitati pro temporalibus ærumnis gau-	Deus omnipotentiæ ac benignitatis Deus misericordiæ, etc.

(1) Cf. *Dictionnaire de théologie*, t. I, col. 2305.

Bobbio
(*Suite*)

ta plorans : quæ *pro*ferebat ex dolore *gemitum* nollet ex consolatione solatium : quæ *licet* videretur de præsente Infantum amissione conterrita, erat tamen de martyrii beata perpetuitate secura.

Ad Pacem

Deus,qui martyrio et innocentia parvulorum, triumphalem hunc diem esse fecisti ; exempla ad augendam fidem ecclesiarum tuarum proficientibus exaudire digneris.

Gothicum
(*Suite*)

dia æterna tribuisti : ut Rachel sancta plorans *filios suos* : quæ *præ*ferebat ex dolore *luctum* nollet ex consolatione solatium : quia *vid*elicet videretur de præsenti taninfum amissione conterrita : erat tamen beata de martyrum perpetuitate secura. *Da cunctis, Domine in hoc loco consistentibus et universæ plebi istius loci : ut sic habeant ex sanctæ vitæ conversatione palmam.*

Sicut habuerunt parvuli ex passione victoriam.

Post Nomina

Deus, qui id quod per infantiam videtur exiguum, magnum facis esse per merita : quiprimordia adventus tui triumphis glorificas parvulorum : prius eos passionis martyrio, quam ætatis provehis incremento. Felix mors eorum et beatificanda conditio : per quam eis contigit ut sævitiam

Mozarabicum
(*Suite*)

ut Rachel sancta plorans filios suos : quæ proferebat etc.

Da cunctis Domine in hoc loco etc.

Sicut habuerunt parvuli ex passione victoriam : quo eorum meritis : et salus viventium : et defunctorum requies impetretur.

Ad Pacem

Deus qui martyrio innocentium parvulorum triumphalem hunc diem esse fecisti : et exempla ad augendam Ecclesiæ tuæ fidem proficientibus tribuere dignatus es : dum beatissi-

Bobbio (*Suite*)

Contestatio

Vere dignum et justum est omnipotens Deus, per Christum Dominum nostrum,

Gothicum (*Suite*)

crudelissimi Herodis devicerint triumphando; et christum mererentur in præmio.

Da huic populo tuo nomini consecrato per consimilis gratiæ admirationem meritorum similium dignitatem ut *qui* hanc sanctorum Infantum *festivitatem pro honore nominis tui celebrant, ad ipsorum* Infantum beatitudinem, profectu fidei semper ascendant. Quod ipse *præstare digneris qui.*

Immolatio Missæ

Dignum et iustum est : vere dignum et iustum est : nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus pro his præcipue, quorum hodierno die annua festivitate recolentes memoriam passionis celebramus : quos Herodianus satelles lactantum matrum uberibus abstraxit. *Qui jure dicun-*

Mozarabicum (*Suite*)

mi infante illi etiam passionem hodie prompte vicerunt.

Da huic populo tuo nomini consecrato per consimilis gratiæ admirationem meritorum similium : dignitatem ut *ad* hanc sanctorum Infantium beatitudinem et profectum fidei *et pacis* semper ascendat.

Pauli diaconi Homiliarus (*P. L.* t. xcv, col. 1176.)

In Natali Innocentum

(Ex beato Chrysostomo)

Dedicatur novus ab infantibus sermo sanctis laudibus Christi. In gloriam Domini primam vocem aperiunt innocentes. Fiunt diserti laude, qui fuerunt imperiti sermone. Offerunt Domino primitias linguæ, novos

Bobbio

(Suite)

Qui rutilante fonte in Bethlehem civitatem, *Infantes qui ætate loqui non poterant, laudem domini cum gaudio resonabant : Occisi prædicabant quod vivi nequiverant loquentes :*

Infans Christus transmittit ad cælos nova exsenia Patri, primitias exhibet genitori. Per Christum Dominum nostrum.

Gothicum

(Suite)

tur Martyrum flores; qui in medio frigore infidelitatis exorti, velut primas erumpentes Ecclesiæ gemmas quædam persecutionis pruina discussit, rutilante fonte in Bethlehem civitatem. *Infantes enim quia ætate loqui non poterant; laudem Domini cum gaudio resonabant. Occisi prædicant; quod vivi non poterant. Loquntur sanguine quod lingua nequiverunt. Contulit his Martyrium laudem; quibus abnegaverat lingua sermonem. Præmittit Infantes*

Infans Christus ad cælos, transmittit nova exenia Patri; primitias exhibet Genitori parvulorum prima martyria, Herodis scelere perpetrata. *Præstat hostis* corpori *dum nocet, beneficium tribuit, dum occidit* (invideret enim eorum gloriæ si amaret. Sed aliæ sunt terrestres pugnæ, aliæ cælestes victoriæ In prælio

Pauli Diaconi

(Suite)

oris immolant fructus, verborum principia libant. *Infantia enim quæ per ætatem loqui non poterat, glorias Dei cum gaudio resonabat, etc.*

Qui sint ubi sint, quam laudem intulerint, quæro, qui loqui non norant. Neque enim ætas illa poterat posse quod natura non dederat, aut celebrari a talibus poterat, quod institutio denegabat. Dicunt namque Domino laudes, trucidati ab Herode lactentes, *loquuntur sanguine quod lingua non possunt.* Passione canunt quod sermone non norunt, *occisi prædicant quod vivi non poterant.* Nec novum quid dicitur, ut innocens sanguis aut Deo referat laudes, aut suas indicet passiones, cum Abel sanguis clamet ad cælum, aut occisorum animæ ab altari vociferentur ad Deum.

GOTHICUM

(*Suite*)

Christi) *moriendo vivitur, cadendo(re)surgitur victoria per interitum comprobatur.* Pro his ergo beneficiis et pro præsenti solemnitate, immensas pietati atiuæ grats referentes, potiusquam rependentes, cum sanctis Angelis et archangelis qui unum, Te Deum dominantem, Distinctum nec divisum, Trinum nec triplicem, Solum nec Solitarium, consona laudamus voce dicentes :

PAULI DIACONIS

(*Suite*)

Contulit martyrium laudem, quibus negaverat natura sermonem, etc., etc.

Nec timuit ætas illa mortem, nec horruit. Timere enim non potuit, quæ timere non novit. *Transmittit infantes, infans Christus ad cælum, offert nova exenia Patri, primitias fructuum exhibet Genitori, etc.*

Præstat hostis dum nocet, beneficium tribuit cum occidit; inviderei enim eorum gloriæ si amaret. Sed aliæ sunt terrestres pugnæ, aliæ cælestes victoriæ. In prælio Christi *moriendo vivitur, cadendo surgitur, victoria per interitum comparatur.*

Comme on le voit par notre tableau, les formules de cette messe des saints Innocents se présentent avec des points de comparaison des plus suggestifs, dans les trois monuments différents que nous avons sous les yeux : missel de Bobbio, missel gothique, et missel mozarabe. Mais ce n'est point le lieu ici de traiter ce sujet et nous nous contentons d'en donner un apercu dans notre tableau, pour nous occuper uniquement de la préface, que nous ne retrouvons pas dans le missel

mozarabe, mais seulement dans les deux autres monuments gallicans.

On remarque tout de suite que le texte conservé par le *Missale gothicum* est beaucoup plus complet et nous aide à reconstruire celui du missel de Bobbio sur plus d'un point. On s'en rendra un compte plus exact encore par l'étude de la composition de ce morceau. En somme notre préface est un nouvel exemple de *centonisation patristique*. Malheureusement nous n'avons pas comme pour le tableau précédent la certitude absolue sur le nom de l'auteur d'où l'on a tiré les passages centonisés qui ont servi de fond à notre préface.

En effet, dans l'*homéliaire* de Paul diacre (1) nous retrouvons pour la fête des saints Innocents un sermon tout à fait dans le style de notre formule, et on n'est pas peu surpris d'y lire les passages mêmes de notre préface, à l'exception du début. Nous donnons cette homélie dans notre tableau en ayant soin de souligner les passages centonisés. Nous avons ajouté entre parenthèses, dans la préface du *Gothicum*, la phrase (*invideret enim*, etc.) tirée de l'homélie, et qui donne un sens complet au reste de notre formule.

La phrase *qui jure dicuntur*, etc., qu'on ne trouve pas dans le missel de Bobbio, est peut-être une réminiscence d'un sermon attribué à saint Augustin, que nous lisons encore aujourd'hui au bréviaire au 2[e] nocturne de la fête des saints Innocents. Ce passage, nous dit dom Morin (2), est évidemment une allusion à l'hymne bien connue de Prudence, *Salvete flores Martyrum*.

Encore une fois nous ne savons rien de bien certain sur l'auteur de notre homélie. Paul diacre l'attribuait à saint Jean Chrysostome; mais on sait que presque toutes ses homélies ont été de nos jours différemment identifiées (3). Dom Morin a lui-même complété ce travail dans un article paru dans la *Revue*

(1) *P. L.*, t. xcv, col. 1176.
(2) Cf. *Rev. bénédictine*, 1891, p. 272, et *P. L*, t. xxxix, col. 2152.
(3) *Das Homiliarium Karls des Grossen* von Lic. Dr. Frietrich Wiegand, Leipzig, 1897.

bénédictine (1). Notre morceau s'y trouve attribué au Pseudo-Chrysostome, édition de Venise, 1549, t. II, fol. 224 sq. Voilà à peu près tout ce que nous pouvons dire sur l'auteur de cette homélie. Quoi qu'il en soit, cet exemple est encore favorable à notre thèse, puisque le fond même de notre préface est tiré presque entièrement de ce sermon, qui nous aide sur plus d'un point à en reconstituer le sens un peu défiguré par la maladresse du copiste.

Le sacramentaire ou missel de Bobbio nous offre encore deux exemples que nous ne pouvons passer sous silence.

Le premier nous est fourni par la seconde formule d'une des messes quadragésimales conservées par ce sacramentaire sous le titre de *Missa jejunii*.

Le ton de cette seconde formule conviendrait bien plutôt, ce nous semble, à la première oraison d'une messe gallicane telle que nous l'a décrite saint Isidore; elle nous en a du reste conservé tous les caractères distinctifs : *Admonitionis est erga populum ut excitentur ad exorandum Deum*. Peut-être a-t-elle été démarquée, c'est-à-dire qu'un copiste maladroit, et médiocre liturgiste, en aura fait tant bien que mal une seconde formule qui lui manquait. Ce cas ou un cas analogue n'est d'ailleurs pas rare dans le missel de Bobbio. Mais ceci est un peu en dehors de notre sujet. Il n'y a pas de doute encore ici, nous avons le petit invitatoire caractéristique de cette première formule gallicane. Il ne s'agit plus maintenant que de retrouver ce morceau dans une homélie patristique. C'est précisément le cas, et l'homélie ou sermon XXVI de saint Maxime de Turin nous donne presque mot à mot le fond même de notre oraison.

Notons en passant que la même homélie a été attribuée par les Mauristes à saint Ambroise (2), mais nous croyons qu'elle est bien de saint Maxime; elle se trouve du reste parmi les œuvres regardées comme authentiques et non parmi les *spuria*, comme c'est le cas pour l'attribution à saint Ambroise. On retrouve dans quelques auteurs la pensée même exprimée par

(1) Cf. *Revue bénéd.*, 1898, p. 400 sq.
(2) Cf. *P. L.*, t. XVII, col. 671, n° 3.

saint Maxime et centonisée dans notre formule (1), à propos du jeûne du Carême.

Bobbio (cf. Muratori., p. 820).	Maximus Taurinensis (*P. L.*, t. lvii, col. 584).
Item missa jejunii	*Sermo XXVI de Quadragesima XII.*
Anonyme.	
Memores cælestium præceptorum.	
Collectio	
Tempus hoc sacratissimum, fratres dilectissimi, vehementi devotione ac sollicitudine celebremus, in quo Dominus noster quadraginta dierum vel noctium cursum absque ullo esus juvamine sub indumento corporis jejunavit.	Omni igitur sollicitudine, tempus sacratissimum celebramus, non prætereat nos dies absque jejunio, non nos transeat una hebdomada absque vigiliis. Ille enim facit Quadragesimam, qui jejunando et vigilando ascendit ad Pascha.
Nam sicut reliquo anni tempore jejunare præmium est : ita in his diebus non jejunare peccatum est. Illa enim voluntaria sunt jejunia; ista necessaria : illa de arbitrio, ista veniunt de mandato ad illa denique invitamur : ad ista compellimur. Precemur ergo Dominum, ut nobis tribuat remissionem peccaminum. Per.	*Nam sicut reliquo anno jejunare præmium est, ita in Quadragesima non jejunare peccatum est. Illa enim voluntaria sunt jejunia, ista necessaria; illa de arbitrio veniunt, ista de lege, ad illa invitamur, ad ista compellimur.* Sed videamus iste quadraginta dierum, etc.

Saint Maxime de Turin est bien, à notre avis, un de ces auteurs patristiques, dont les œuvres, spécialement ses *Homélies quadragésimales,* auraient pu facilement être mises à contribution, par les compositeurs liturgiques. En effet, il suffit de jeter un coup d'œil sur ces homélies pour reconnaître les nombreux traits de ressemblance qui existent entre le style de ces

(1) Cf. *P. L.*, t. xxxix, col. 2022. Morin dans *Revue bénédictine*, n° 4, octobre 1905, p. 515.

pièces, et maintes prières du formulaire liturgique. L'exemple précédent en fournissait déjà une preuve évidente, en voici un autre qui n'est pas moins suggestif.

SACRAMENTARIUM GREGORIANUM(1) (cf. Muratori, col. 300).	SAINT MAXIME DE TURIN (*P. L.*, t. LVII, col. 310.)
Dominica prima in Quadragesima Præfatio.	*Ex Homilia XXXVIII, de Quadragesima II.*
Vere dignum etc., per Christum Dominum nostrum. Qui *continuatis... quadraginta diebus* et noctibus *hoc jejunium non esuriens... (dedicavit)...* *postea enim*	Hoc autem quadra genario numero se ipse Dominus exercuit. *Continuatis* ergo *quadraginta diebus... haec jejunia non esuriens* Dominus (procuravit) sed dicit illum evangelista esuriisse *postea.* Quomodo ergo potest fieri, ut qui tot dierum numero famem sitimque non senserit, postea esurierit ? Esuriebat plane, nec negare possumus quod esurierit ;
...esuriit non tam cibum hominum, quam salutem, nec esca sæcularium epulas concupivit, sed animarum desideravit (potius) sanctitatem. Cibus (namque ejus) est redemptio populorum. Cibus ejus est (totius) voluntatis affectus. (qui nos docuit)...	*Esuriit enim non... cibum hominum, sed salutem nec escarum sæcularium epulas concupivit, sed animarum desideravit (cælestium) sanctitatem. Cibus (enim Christi) est redemptio populorum; cibus (Christi) est (paternæ) voluntatis effectus : (sicut ipse ait) :* Meus cibus est ut faciam voluntatem Patris, qui me misit (Joan. IV.)
... operari *non* solum *cibum qui terrenis dapibus apparatur, sed* eum *qui divinarum scripturarum lectione (percipitur).* Per quem etc.	Unde et nos esuriamus *cibum, non qui terrenis epulis apparatur, sed... qui divinarum scripturarum lectione (colligitur) :* ...Ille enim corpus ad tempus nutrit, hic animam reficit in æternum. Explicit.

(1) Cette préface grégorienne est très connue, on la retrouve dans beau-

Jusqu'ici, on l'a vu, l'homélie du temps semble bien être la caractéristique essentielle de nos formules; c'est une des sources auxquelles les compositeurs liturgiques sont allés puiser. En effet l'homélie patristique dans plusieurs des cas que nous avons donnés, après avoir servi pour la première formule, a été encore mise à contribution dans les autres, surtout dans la préface, où sa présence nous paraît moins naturelle.

Avec ce nouvel exemple que nous tirons du missel de Bobbio nous nous rapprochons davantage de l'homélie *De sanctis.*

Pour la composition du formulaire dans ces messes des Saints, nous retrouverons encore le même procédé dans plus d'un cas. Qu'est-ce en effet que notre Préface *De Abraham,* sinon un panégyrique abrégé, du grand patriarche? L'auteur ou le compositeur de cette formule aurait pu sans aucun doute être moins bref, notre tableau comparé en est une preuve. Rien n'empêcherait de continuer notre préface et d'y ajouter de nouveaux traits empruntés à ce sermon qui malheureusement est anonyme, bien qu'on l'ait attribué à saint Augustin.

Bobbio (cf. *P. L.*, t. LXXII, col. 558.)	Sancti Augustini sermones supposititii. (*P. L.*, t. XXXIX, col. 1752. N° 3.)
Contestatio de Abraham.	*De immolatione Isaac.*
Vere dignum et justum est, omnipotens Deus, qui Abrahæ famolo tuo unicum filium, quem ipse dederas, in sacrificium tibi victimam esse jussisti, etc. O expectacolum dignum Deo ! O invictum devotionis triumphum, et magnum et inviolabile sacra-	Venerunt ergo ad locum quem dixerat Deus : ambo pariter aram construunt sacerdotes; ligna aræ imponit, filium alligavit, et extento gladio, angelus : Ne percutias puerum, exclamavit, etc. Videte fratres Abraham patientia fortem, devotione constantem,

coup de sacramentaires soit pour le début du Carême, soit au moins pour un des jours de la sainte Quarantaine. Cf. Bergame, col. 34; Gerbert, *Monumenta lit.*, t. I, p. 37 et 39. Pamélius, t. II, p. 556, etc., etc. Pour l'homélie voyez aussi les œuvres de saint Ambroise, à qui elle est attribuée. *P. L.* t. XVII, col. 686.

Bobbio (*Suite*)	Sancti Augustini (*Suite*)
mentum. *Devotio dicebat : Percute; pietas clamabat : Parce. Illa provocabat, ista revocabat. Filius tamen moriturus jacebat* non vincolis arduis inretitus, sed officium pietatis indutus, etc. Sed ecce divinitas, quæ jusserat ut feriret, iterum dicebat : *Parce, parce, inquit devote pater, parce religiose percussor, parce sine crimine parricida. Ego libens victimam tuam acceptavi; votum non reprobo, sacrificium laudo, fidem non repello.* Tu quidem non perimes filium, sed facti tui per sæcula manet exemplum, etc.	non cum aliqua fera luctantem, sed cum natura pugnantem. *Devotio dicebat. Percute : pietas clamabat : Parce. Illa revocabat ista provocabat. Filius tunc moriturus jacebat* : erigit dexteram feriturus, et locum quo libens percutiebat, aucupat. *Parce, inquit Abraham. Qui jusserat ut feriret, modo vociferetur ut* parceret *etc. Parce inquit devote pater parricida sine crimine, parce.* *Tuum sacrificium quod paraveras intendi, ego quod jusseram ut obtulisses accepi; in voto probavi, quod in facto renui, acceptavi votum, nec repuli sacrificium, laudo fidem, nec reprobo pietatem, nec tibi patior inferri orbitatem, etc.*

Remarquons aussi en passant une sorte de rime, qui marque et accentue ce semble l'opposition des pensées : *Devotio dicebat : Percute. Pietas clamabat : Parce : revocabat, provocabat. — Jusserat ut feriret : vociferetur ut parceret.* Le sermon a encore mieux conservé cette pratique. C'est un point sur lequel il sera peut-être intéressant de revenir un jour ou l'autre. Le missel mozarabe et le *Liber ordinum* nous ont conservé des messes qui sont ainsi presque entièrement rimées. Cf. *Liber ordinum*, Inlatio, p. 254.

Mais nous avons mieux encore, et le missel mozarabe va nous fournir à son tour une exemple tout à fait typique de la façon dont les auteurs liturgistes se sont servis de l'homélie *De sanctis* pour la composition du formulaire des messes des Saints.

Nous empruntons cet exemple à la fête de saint Vincent martyr. Comme on le verra, notre tableau ne donne pas la messe

entière, du reste, nous le répétons, notre thèse ne doit pas être trop généralisée; dans le cas présent les formules les plus importantes : *Missa, Postsanctus, Inlatio,* font l'objet de notre étude comparative.

MISSEL MOZARABE
(*P. L.*, t. LXXXV, col. 675
et 678 sq.)

In festo sancti Vincentii martyris missa,

Cunctorum licet, dilectissimi fratres, gloriosas martyrum passiones, quas distincta regionibus loca meruerunt : una fides faciat omnibus indiscreto honore venerabiles : meritoque eis non sit dispar reverentia colendi : quibus par fuit causa moriendi : tamen proprium sibi quiddam in ipso celebritatis officio civilis amor vindicat : et cognita provincia ad illam gratie dignitatem nature jungit religionem. Quia major fit leticie ambitus : in quo patrie servit affectus. Quoque nos sancto beatissimoque Vincentio : cujus ita sumus, ut noster est; jure debemus. Qui genitalis soli alumnam plebem : et patrocino erexit et titulo. Magnus confidentia divine protectionis existens : qui vernaculos populos ornaturus assereret : asserturus ornaret. Qui eorum devotionem Deo ingereret : quorum obsidem es dedisset. Ut inter diversas mundi

SERMON ATTRIBUÉ
A S. LÉON ET A S. AUGUSTIN
(*P. L.*, t. LIV, col. 501
et t. XXXIX., col. 2095.)

Sermo XIII in natali S. Vincenti martyris

Cunctoram licet, dilectissimi, gloriosas martyrum passiones, quos distincta regionibus loca meruerent, una fides faciat omnibus indiscreto honore venerabiles : propriam tamen sibi in hoc venerationis obsequio illi vindicant dignitatem, qui Ecclesiam Dei et documentis præ cœteris erexerunt, et patrociniis adjuverunt. Inter quos juste beatum levitam Vincentium, cujus confessione et morte Christum incredulis prædicatum incuntancter agnoscimus, catholicis studiis celebramus. Qui ut fidelium devotionem Deo studiosius commendaret, altiori charitatis flammescens affectu, morti sese tandem fideliter obtulit, quo videlicet robur fidei in solidissima petra Christo fundatum sequacibus imitandum daretur; nec non et semen apostolicæ prædicationis per eum pluribus disseminatum, ope suo intercessionis tutum, ac perfectæ

Missel mozarabe

(*Suite*)

partes : que semine Apostolice predicationis suscepto : perfectam frugem in Martyribus obtulerunt : hec quoque hujus ope muneris gratia non careret : et domesticum sanctorum municipatum in illa celi statione non perderet. Habens in prorogandis : accipiendisque reliquiis et ispa quod redderet. *Hanc ergo amplius propria venerentur, quam peregrinam mirantur : Ut pro eis se potentiorem ostendat in beneficiis : quibus amabiliorem se agnoscit in gaudiis. Suoque interventu et incolam lætificaturus et advenam : equale tuitionis auxilium reddat pro cineribus mundo etc.*

Alia Oratio

Convertere Domine.

Post Nomina

Inter patriarcharum inclite.

Ad Pacem

Christe cujus magnitudo.

Alia

Deus cujus tunica...

Post Sanctus
col. 681.

Vere sanctus : vere benedictus Dominus noster J. C. filius tuus, qui est gloria sanctorum : et corona Martyrum promissionis in-

Sermon

(*Suite*)

consummationis fruge refectum, in cælestibus domum horreis conderetur.

Hanc ergo amplius propria venerantur, quem etiam peregrina mirantur : quatenus eis se largiorem exhibeat in beneficiis, quibus se amabiliorem cognoscit in gaudiis, fiatque in ejus solemnitate uberior lætitiæ ambitus de quo fidei crevit effectus.

Ch. II. Hujus denique spiritus tanto virtutum munere claruit, ut sacri ministerii fultus officio, qui filium Dei Dominum nostrum secuturus esset in passione, ejusdem Christi calicem credentibus prius ministraret in salutem. Cujus haustu feliciter mente ebriatus, rabidi hostis atque in Christum sævientis insaniam interritus adiit, modestus sustinuit, securus irrisit, sciens paratus esse ut resisteret, ne sciens elatus esse quo vinceret : quia cujus amore spiritalibus armis præmunitus resistebat, ejus adjutorio quidquid pœnarum in illum furentis ira excogitabat, insuperabilis fortiter patiendo vincebat.

MISSEL MOZARABE

(Suite)

dultor et pollicitationis Redemptor, etc. *Ideoque nunc non lamine : igniteque sartagines non : equulei sublimeque catastæ, non ungulæ ferreæque manus, non ergastulæ : carceresque densis suppleti tenebris : non stridor cathenarum : ac ponderatio gravis cujusque metalli. Non foci fragor et strepentis passim copia salis patentibus visceribus inlecta internis : nec fragmen te nudo adhibitum corpori, Datiani nequiverunt subjicere passioni. Et cum in tantum persecutoris vecordia ferociss et : ut inhumatum, etc., etc.*

Inlatio

col. 678.

Dignum et justum est : justum et dignum est, nos tibi agere gratias omnipotens Deus. Pro cujus nomine ille noster gloriosus toto orbe Vincentius levitici honoris gradu potissimus, etc., etc. Illudque concilium sanctum miraretur, per quod persequens mineratur. *Videbat namque alto defossatas in visceribus verberum scrobes et in sævientis supplicio ferientis manumplus vulneris invenire, quam corroris. Nudaque ossa non jam carnem ictibus probare : sed sanguinem. Solumque vigentem spiritum, eo stulticiam exprobare* judicis : qui potentiam provoca-

SERMON

(Suite)

Ideo hunc non laminæ ignitæ sartaginis, non equulei non ungulæ ferreæque manus non vires pavendæ cædentium, nec dolor scissorum membrorum, non foci fragor et strepentis in patentibus visceribus salis injectio, Datiani quieverunt aliquatenus subdere passioni. Sed dum in tantum ejus vecordiæ tumor excresceret, ut tantis passionum subactum doloribus aut vicisse aut interemisse se lætabundus extolleret etc., etc.

Ch. III. Ex quo illud sane erat mirabile, quia quantum iste extransecus multiplici pœnarum genere contritus arctabatur, etc., etc.

Contemni se videns sæviebat, nec in quem jam vindictam inferret veniebat.

Videbat namque desævientium manus carnificum plus in eo invenire vulneris quam corporis, solumque vigentem spiritum èo stultitiam exprobare suam : quo provocaret veritatis norma. Quapropter credens quod causam confusionis averteret, si personam quæ se spreverat absentaret, minusque Dacianus erubesceret si Vin-

Missel mozarabe

(*Suite*)

ret auctoris. Carceris queruntur angustie : et obstrusus omnino locus : quo detruderetur eligitur. Non jam qui pestem persecutionis augeret : sed qui laudem confessionis absconderet,

Credens quod causam *confessionis* averteret, si personam *qui se spreverat absentaret. Minusque Datianus erubesceret, si Vincentium populus non videret. Contuse substernitur : teste : quo* jaceat, *quarum ad nocendum natura hinc acuitur : si frangatur.*

Ut reddita membra tormentis ea sustinerent fragmina, quæ secarent, atque in vim se acuminis mole sua superjacens corpus urgeret :

sed fallitur judicii sui opinione crudelitas. Nam Majestas tua famulo suo amplius in confessione comitata, infert novam veteribus tenebris lucem et tabernaculum sibi, amici sui reddidit ergastulum. Fovet laceros artus, medicat Dei manus et ad venustiorem soliditatem, suppletis plagarum fossis ultra laterum damna compensat, insolita tanti luminis claritate perculsi, obstupuere custodes.

Vocem hymnam concinentis mens palidi janitoris expavit : currit exanimis

Sermon

(*Suite*)

centium populus non videret, jussit eum a publico removeri. Sed ne sic quidem careret supplicio contusa qua jacebat testa substernitur : ut vis acuminis, concisam molem superjecti corporis plus discinderet, *atque reddita tormentis membra quæ secarent obvia susciperent fragmenta.*

Ch. IV. *Fallitur tamen vincendi opinione cæca crudelitas. Nam Divina bonitas, dilectum suum amplius in confessione comitata, infert novam tenebris lucem, et tabernaculum splendidum obscurum reddit ergastulum. Fovebat laceros artus, medica Dei manus, et venustiori pristinæ sanitatis augmento fossi lateris damna supplebat. Insolita igitur hujus luminis claritate perculsi, obstupuere custodes, quin et vocem angelis hymnum Deo concinentibus, mens pallidi janitoris expavit. Currit exanimis*

Missel mozarabe

(Suite)

metu minister ad præsidem gravius reverentis relatio nuntii percussura quam gladii.

Cum nec posset ex magnitudine rei tacere quod viderat : et non auderet Domino dicere : quod volebat. Mox in sermone narrantis tremor occupat : dolore lacerat : furor inflammat. Mortis pœna subtrahitur, cui pompa carceris invidetur. Profana inferendi exitus complementum suspendit industria : non volens parcere si desistat : sed timens coronare si puniat : *Profertur ex illo cælestis gratim secum atque in secreto habitantis recessu, et pulcrior si adhuc sit passurus et fortior. Sed ubi desiderium viri* ad regnum *Dei anime oblatione tendentis intelligit : hoc detrahendum meritis credidit.* Quod tormentis quoque titulum contraheret laudis : si numerum incideret questionis. Nec tantam gloriam justicia redderet : si vita penam non tolleret. Sulcatis per ungulam costis : et patentibus sejuncta nervorum crate compagibus : lenis ac blandioris strati fulcra substituit. Et cum deficere eum odio sancte confessionis exoptet ; tamen eum vivere adhuc mendacio sue miserationis infamet : ac si amoto paululum modicumque canifice animam quietus exalet : dicatur

Sermon

(Suite)

minister ad præsidem, quem gravius relatio nantii quam ictus erat percussura gladii : Et cum non posset ex magnitudine rei, tacere quod viderat : tremor, judicem occupat, dolor lacerat, furor inflammat, et ne in pœnis vincens Vincentius, gloriam obtineret martyrii, citius, inquit Dacianus, producature carcere, ne dum insistimus rebellem punire, videamur eum potius victoria coronare.

Profertur itaque ex illo tetri carceris barathro, cælesti quidem gratia pulchrior, et si adhuc esset passurus, robustior. Sed ubi desiderium ad regni vocationem tendentis, nullo pœnarum vel mortis genere frangendum intelligit : jubet invida mens lenioris strati fulcra substitui, ac blandiori cum requie confoveri : scilicet, ut si amoto paululum carnifice, animam quietus exhalaret, diceretur non esse occisus, sed mortuus. Quasi non eum pœna peremerit, cum quo et pœna simul perierit.

Ch. v. Interea beatum Vincentium cælestis aula suscipit, ac beatæ felicitatis munere donat. Ad cujus ingressum angelici lætantur spiritus omnesque simul concives gratulantur sancti.

Missel mozarabe

(*Suite*)

non occisus fuisse sed mortuus. Quasi non eum pœna consumpserit in quo et pœna consumpta est.

Gratias ergo tibi Jesu bone, quod, anima tuo digna consortio quæ pertinax tulit supplicium, ei mendax fuit obsequium. Et quæ fuit contenta quod fureret, hoc sit dedignata quod parceret. Sic redeuntem ad Dominum suum celestis suscepit aula Vincentium : ut eodem in supernis penetratibus jam recepto : Datianum corpus ejus vinceret : quem Datianus etiam in corpore non vicisset. *Comperto Sancti transitu, ejus sibi permittit cadaveris expiatione vindictam, cujus gemit ex virtutis perfectione victoriam, Exponi semesa comedentibus furore suo membra litoribus, avibus mandat et canibus, ut tali pastu eorum impleret ventrem, quorum gereret mentem.* His tamen parcentibus : ille deterior : ut majori meritorum miraculo eorum consuetudo mutaretur : quorum natura non tollitur.

Mittitur avis generaliter inhumatis inimica corporibus, que eo persequatur improba quo alatur. Sed in laudem Dei cresceret gratiam

Sermon

(*Suite*)

Nosque tibi gratias agimus, Domine Jesu, quod anima tuo digne consortio, quæ pertinax tulit supplicium, mendax fugit obsequium; et quæ fuit contenta persecutor quod fureret, sit dedignata quod parceret.

Cognito igitur Sancto abcessu, judex insanus, et quia Christus vicisset in Vincentio, nesciens Dacianus, illius sibi promittet cadaveris expositione vindictam, cujus gemit ex virtute victoriam. Feris namque et canibus, decepta furoris superbia, absumendum projici mandat lictoribus : ut tali pastu eorum impleret ventrem quorum ipse gerebat mentem.

Sed ut divinis crescentibus bneficiis ex majoris victoriæ Vincentio gratia conferretur, *mittitur corvus, avis amica cadaveribus expositas corporis dapes servatura jejuna.*

Ch. vi. — Hinc, fratres dilectissimi, hinc advertite distincta

MISSEL MOZARABE

(Suite)

victoribus rependens : prohibitas appositi corporis dapes jejuna servaret : ac ne hoc quasi spreta fecisset : non solum non contingeret : sed vetaret. Eo nimirum obtinens Vincentius prestante : ne comedat : quo Helyas meruit suscipere transmittente quod comedat. Haud procul aura corporis lupus cadaver odoratur : quod cum jam forte contiguum excubiis avis discreta rostro pinno unguibus retro ageret : faciem ingruentis verberat. Siccas fere fauces posite retorsere cervices : et reciduo post tergum capite jacentibus in collo auribus mansueto lumine strictis dentibus rictus reportat. Id in similitudinem penitentis : ostendens quod spectaculi auxisset pompam non corpori fecisset injuriam. Vicit Datianum etiam bellua intellectu : cum in Datiano belluam Vincentius vicisset spiritu.

O impudens furor et stulta vesania! corvus obsequitur, lupus veneratur ; Datianus irascitur.

Ad occulendam igitur ejus laudem non jam secretum elegit, sed

SERMON

(Suite)

meritorium obsequia. Elias quondam impias Achab vel Jezabelis manus caute declinans, in deserto corvis ministrantibus pascitur, assertor autem veritatis Vincentinus Daciani rabie peremptus, feris exponitur consumendus ; sed corvo famulante servatur illæsus. Optinuit ergo Elias divino nutu, corvis præstantibus, quo aleretur præstitum est Vincentio, obsequente quoque corvo, ne comederetur. Qui ut cœlitus se custodem designatum ostenderet, adventantes reliquas aves eminus non segni impetu perturbabat : inter quas immanem quoque lupum propius accedentem, veluti qui commissum thesaurum sacrilega audacia attaminare præsumeret, pennis et alis diverberans procul abegit. Sed ille quod non tam ad inferendam venisset injuriam, quam ad augendam miraculi pompam, quadam sui habitudine stupidus indicabat.

O impudens furor et stulta vesania! Corvus obsequitur, lupus veneratur, Datianus persequitur, nec erubescit velle se adhuc ferox perdere, quem mansuefacta bestialis feritas satagebat protegere.

Ch. VII. *Unde ad occulendam martyris laudem, non jam secre-*

Missel mozarabe (*Suite*)	Sermon (*Suite*)
profundum. Credens sibi ad delitescendam Martyris glóriam, non jam claustra fidem servatura, sed maria. Quasi te domine elementa prohiberent, cui abdita patuissent.	*tum, sed profundum elegit : credens sibi addelitescendvm jeus gloriam non claustra fidem servatura, sed maria : quasi non idem elementi dominus esset, per quem dudum ei carceris abdita cælesti fulgore radiata miscuissent.*
Et cum illa que ipse obstruxerat pentrasses, ista que tu fundaveras non adires. *Datur nautis mergendum corpus in fluctibus, ut inauxilium suum equora perficerent, cui ad vincendum militem tuum terra defecerat. Projicitur en avigatis magna freti parte fervoribus : cum et sacco premeretur et saxo. Que inter ferventes undas potens brachii tui manus secuta, que spiritum intulit ad cælum, corpus retulit ad sepulchrum.*	*Datur nautis mergendum corpus in fluctibus, ut ad auxilium saltem æquora proficerent, cui ad vincendum Christi militem terra defecisset. Enavigatis itaque magna ex parte freti gurgitibus, projectum inter sorbentes undas præpotens est Dei dextera consecuta, et quæ spiritum intulerat in cælum, corpus mox retulit ad sepulchrum.*
Hoc te in preconio tui victoris addente : quod allatum in altum mersus emergeret. Et laudabilius sursum ascenderet : quam deorsum amplius descendisset. Sed non in longum est in submersi mora letata gentilitas : protinus ejecto in litoris quiete Vincentio : insultationis sue passa naufragium vidit non predam fluctibus se dedisse : sed sarcinam disposuit vincere mun- Quem vehendum mare accepit : non tenendum : cumque sic evomeret : ne voraret : ita Domine ad te Vincentius tuus inlatus est cœlo : et solo probatus et pelago. Ut cum multiplices pugnas ex-	Sic prædicator veritatis, charissimi, nec tormentorum vincitur pœnis, nec tenebrosi carceris superatur angustiis. Non a besiis dilaniatur, non profundo celatur, sed littori redditur, præconio diffamatur, ut qui vere confessus fuerat nomen Deitatis, veritate sibi adesse experiretur divinæ suffragia bonitatis. Cujus gloriosam virtute vitam ita pretiosæ mortis gratia decoravit ut, quod vivendo docuit, moriendo constanter astrueret erat que consequens quatenus ad ejus visionem per mortem attingeret, quam probabilis vitæ conversatione semper attestatus fuisset :

Michel mozorabe

(*Suite*)

pediret secuta victoria : venerabilius reliquias digna servaverit sepultura. Per te quem in unitate Trinitatis conlaudant Angeli atque Archangeli, hymnum semper dicentes. R. Sanctus, Sanctus, Sanctus.

Sermon

(*Suite*)

sciens quod de contemptu præsentis vitæ gloria surgit beatitudinis æternæ : præstante Domino nostro Jesu Christo, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

En somme en réunissant ces trois formules, nous arrivons tout simplement à reconstituer une homélie complète sur le grand martyr d'Espagne. Et il n'y a pas à en douter, notre homélie a été prononcée au jour de la fête du saint, comme cette comparaison en fait foi. Les variantes que nous rencontrons de part et d'autre, tant dans les formules de la messe que dans le sermon, sont aussi assurément fort suggestives. Mais venons-en tout de suite à l'histoire du sermon comparé, car il a son histoire, et sa parenté avec notre messe mozarabe en est un nouveau chapitre qui ne servira pas peu à nous éclairer sur son origine.

Ce sermon a été attribué pendant longtemps à saint Léon (1) et à saint Augustin, mais son affinité avec notre messe mozarabe nous prouve que ceux qui, comme les Mauristes, pensaient devoir l'attribuer à un auteur espagnol, étaient plus près de la vérité. Nous donnerons ici l'appréciation des bénédictins sur ce sermon. Voici pour quelle raison, dans leur édition des œuvres de saint Léon, ils n'ont pas cru devoir l'accepter comme vraiment authentique, et c'est pourquoi ils lui donnent la première place dans un appendice.

Primo loco ponitur sermo in Natali S. Vincentii martyris, quem ad Lugdunense Lectionarium ms. in bibliotheca Thuanea asservatum, et ad Corbeiense, qui nunc est Asceterii S. Germani a Pratis, relegi. S. Augustino tribuitur in Corb. Nullius auctoris nomen habet Lugdun. Leonis

(1) Le martyrologe romain, dans l'éloge qu'il fait de saint Vincent au 22 janvier, fait allusion à notre sermon, qu'il attribue lui aussi à saint Léon.

esse pleræque Operum ejus editiones testantur. Sed nec Leoni nec Augustino esse tribuendum vel ipse stylus demonstrat. Certe nec Africanus nec Italus fuit auctor, qui *potius Hispanum se prodit,* tum in ipso sermonis initio, tum maxime his verbis capitis I : *Hunc ergo amplius propria venerentur, quem etiam peregrina mirantur ;* ex quibus manifestum est illic laudatum fuisse hoc sermone Vincentium martyrem, ubi agonem sanguinis effusione compleverat.

Accedit huic argumento alterum ex Ecclesiarum Romanæque in primis consuetudine, quæ propriorum regionis suæ martyrum memoriam annua solemnitate venerari contentæ, extraneos simili festivitate a suis honorandos relinquebant. Et revera si Machabæos, qui extra ordinem sunt, excipias, nullum laudavit concione publica Leo noster, nisi quem sinu suo foverat Romana Ecclesia ; sed nec ipsum protomartyrem Stephanum, tot licet nominibus universæ Christi Ecclesiæ venerandum. Alius igitur autor sermonis. *S. Leandrum Hispalensem episcopum* non sine *probabili ratione* conjeceris. Primæ utriusque nominis syllabæ similitudo *Leonem* pro *Leandro* supponendi occasionem fortasse præbuit dum sola in ms. codice remansit, cæterio apicibus vetustate exesis.

Dans cette longue citation, où tous les mots portent, nous avons en somme l'histoire de notre messe, le nom de son auteur et même sa façon de composer.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur notre tableau pour s'apercevoir que les Mauristes ne se trompaient pas, en attribuant l'Espagne comme pays d'origine à notre sermon. La messe du missel mozarabe viendrait encore, si besoin était, corroborer cette donnée. En effet, on le remarquera, notre messe possède aussi dans sa première formule la phrase citée par les bénédictins comme preuve authentique de l'origine espagnole : *Hunc ergo amplius proprio venerentur,* etc.

L'auteur de notre messe n'a-t-il avec le sermon qu'une affinité dans le genre de celles que nous avons signalées plus haut dans toutes nos comparaisons précédentes? Cela est possible, et nous aurions tout simplement là un exemple de centonisation plus accentué, fait dans un sens plus large, si l'on peut dire, que dans tous les exemples que nous venons d'examiner. Cepen-

dant il nous semble qu'il pourrait y avoir aussi plus que cela. Nous ne serions pas éloigné de croire que nous sommes ici en présence de l'œuvre d'un seul et même auteur, qui aurait mis à contribution sa propre composition antérieure, après lui avoir fait subir les changements nécessaires à sa nouvelle adaptation, ce qui explique fort bien ce semble les petites variantes entre nos deux morceaux.

Il est certain que si après avoir lu le sermon, on passe à la lecture des formules de notre messe, le style ne diffère pas beaucoup à notre avis, dans les passages présentant quelques variantes (1).

Et nous arriverons à cette conclusion : si, comme le pensaient les Mauristes, il n'est pas du tout improbable que l'auteur du sermon en question soit saint Léandre, nous aussi, nous regardons comme fort possible, *non sine probabili ratione*, que saint Léandre ait aussi composé cette messe du missel mozarabe.

Après tout ce que nous venons de dire, il n'y a pas lieu, croyons-nous, de tenir compte de l'attribution qui a été faite de notre sermon à saint Maxime de Turin (2); on le voit en effet reproduit dans Migne parmi les Spuria de saint Maxime, il se présente il est vrai avec un début différent qui pourrait tromper, si l'on se contentait de regarder l'incipit, mais il n'y a aucun doute, c'est notre texte de saint Léandre, ou tout au moins d'un auteur espagnol, que nous retrouvons mot pour mot.

En somme le fait de la centonisation patristique dans la composition des formules de la liturgie gallicane, ou dans celles des liturgies voisines, est maintenant hors de doute. Mais qu'en est-il au juste pour le formulaire de la liturgie romaine? Est-il possible de donner des exemples dans le genre de ceux que nous venons de fournir précédemment, et qui prouveraient

(1) Malheureusement dans nos deux textes, et surtout dans la messe, les fautes de copiste fourmillent. Souvent même, la phrase est altérée au point de ne présenter, en plus d'un endroit, aucun sens acceptable. Certains passages du sermon sont moins maltraités, et nous aident, quelquefois, à rétablir le sens des formules de la messe.

(2) Cf. *P. L.*, t. LVII, col. 871 sq., sermo XV.

que, là aussi, on a connu le même procédé, pour la composition de certaines formules? Pour nous, la réponse n'est pas douteuse, et ces exemples sont connus déjà de tous ceux qui sont un peu familiarisés avec les éditions de nos vieux textes de la liturgie romaine. Seulement on n'a peut-être pas prêté à ces divers exemples une suffisante attention, bien que certainement ils soient tous des plus suggestifs.

En effet, un des livres de la liturgie romaine, le *Sacramentaire léonien*, a précisément reçu cette dénomination, à cause de la parenté de quelques-unes de ses formules avec les œuvres, tout particulièrement les œuvres homilétiques, de saint Léon le Grand. Sans doute nous ne pouvons nier que cette dénomination de léonien n'ait un sens trop exclusif. Mais ce n'est pas ce fait qui nous occupe ici, nous prenons note, tout simplement, de ces rapprochements du Sacramentaire avec les œuvres du pape saint Léon, parce que cela rentre tout à fait dans la thèse que nous désirons établir, et que cela ne peut que lui apporter un nouvel appui.

Il ne nous semble pas utile de donner ici tous ces exemples comme nous l'avons fait pour les précédents (1), car ils ont déjà été signalés par les divers éditeurs de ce Sacramentaire. Qu'on nous permette cependant de noter, en passant, que le dernier éditeur, M. Feltoe, fait précisément au sujet de ces rapprochements une remarque qui nous a particulièrement frappé, et qui confirme bien tout ce que nous avons dit : « *Three or four such quotations (from patristic writings) have already been discovered by previous editors from Leo Magnus, and I cannot doubt that a competent acquaintance with other patristic writings would reveal a great number of similar instances particularly in the prefaces.* Duchesne (*Orig. du culte chrétien,*

(1) Dom H. Ménard, dans ses notes sur le Sacramentaire grégorien, nous donne aussi un curieux modèle de centonisation patristique. Cf. *P. L.*, t. LXXVIII, col. 154 et 415. C'est un emprunt fait à saint Ambroise, les documents liturgiques ambrosiens, qui nous l'ont conservé, nous offrent un texte bien moins correct, que celui des formules grégoriennes et mozarabes qui le possèdent également. Cf. *P. L.*, t. LXXVIII, col. 154; — *Liber ordinum*, p. 29. — *Codex Sacram. Bergamensis*, p. 67.

p. 170, 1), *remarks with regard to these latter :* le sacramentaire léonien donne lieu de croire que l'improvisation, ou du moins l'intercalation de phrases préparées par l'officiant lui-même était encore pratiquée au VIe siècle. » Nous terminerons cette étude par un exemple du même genre, tiré, cette fois, d'un autre monument romain, le Sacramentaire gélasien. Ce dernier morceau, bien que connu déjà, l'est cependant moins que les précédents, et surtout, comme nous le disions plus haut, on n'a peut-être pas suffisamment vu tout ce qu'il peut donner comme éclaircissement dans le problème de la composition des formules liturgiques. Ce sera la conclusion de tout notre travail.

Sermo sancti Augustini episcopi, de Nativitate Dni.	GÉLASIEN, édit. Wilson, p. 9. *Item in Octavus Domini*
Salvator noster natus de patre sine die, per quem factus est omnis dies. Quisquis hunc diem miraris, etc.	V. D, etc. Cujus hodie octavas nati celebrantes tua, etc.
Adhuc mirare quæ peperit, mater et virgo est; quem peperit infans et Verbum est (Joan., I, 14) Merito cæli locuti sunt, angeli gratulati, pastores lætati, magi invitati reges turbati, parvuli coronati.	*Quia quæ peperit et mater et virgo est; qui natus est, et infans et Deus est. Merito cæli locuti sunt, angeli gratulati, pastores lætati, magi mutati, reges turbati, parvuli gloriosa passione coronati.*
Lacta, mater, cibum nostrum, lacta panem de cœlo venientem et in præsepio positum velut piorum cibaria jumentorum. Illic enim cognovit bos possessorem suum, asinus præsepe Domini sui; circumcisio scilicet et præputium. Cohærendo lapidi angulari, quorum primitiæ fuerunt pastores et magi Lacta eum qui talem fecit te, ut ipse fieret in te, etc., etc.	*Lacta, mater, cibum nostrum; lacta panem de cælo venientem, in præsepio positum velut piorum cibaria jumentorum. Illic namque agnovit bos possessorem suum, et asinus præsepium Domini sui, circumcisio scilicet et præputium.* Quod etiam Salvator et Dominus noster a Simeone susceptus in templo plenissime dignatus est ad implere. Et ideo, etc.

La source première de cette centonisation patristique serait,

(1) Cf. *P. L.*, t. LIII, col. 316.

d'après dom Morin, le discours sur la Nativité donné par Fauste de Riez comme l'œuvre d'Augustin, dans son *Conflictus Arnobii et Serapionis* (*P. L.*, t. LIII, col. 316). Le passage en question se retrouve en effet dans plus d'un endroit.

Nous le lisons encore dans un sermon placé à l'appendice des œuvres de saint Augustin (*P. L.*, t. XXXIX, col. 1997). Nous avons ce morceau au bréviaire bénédictin au 2e Nocturne de la vigile de l'Épiphanie. Dom Morin pense que ce sermon appartient vraisemblablement au cycle des rhapsodies parénétiques de l'abbé Ambroise Autpert, de même que les sermons I-IV, VI-IX du Pseudo-Hildefonse au tome LXXXXVI de la *P. L.*, de Migne, dans lesquels on a précisément fait entrer le célèbre passage: *Lacta, mater, cibum nostrum*, qui est tiré de notre pièce attribuée par Fauste de Riez à saint Augustin (1).

Que penser de cette attribution à saint Augustin? Peut-être ne faudrait-il pas trop la repousser, car nous avons retrouvé dans plusieurs sermons du grand docteur, un ou deux passages exprimant, à peu près dans les mêmes termes, les pensées de la préface gélasienne. On pourrait peut-être trouver d'autres exemples encore, en voici deux qui ne nous semblent pas sans intérêt.

P. L., t. XXXVIII, col. 997.

Merito ergo. Prophetæ nuntiaverunt nasciturum, cæli vero atque angeli natum. Jacebat in præsepio continens mundum : et infans erat et verbum. Quem cæli non capiunt, unius feminæ sinus ferebat. Illa regem nostrum regebat; in quo sumus, illa portabat; panem nostrum illa lactabat.

P. L., t. XXXVIII, col. 1008.

Ergo et infans et verbum est. Per carnem tacet, per Angelos docet. Nuntiatur pastoribus princeps pastorque pastorum et in præsepi jacet fidelium cibaria jumentorum. Prædictum enim fuerat per Prophetam : Agnovit bos possessorem suum et asinus præsepe Domini sui (Isa, I. 3).

Du reste nos exemples l'ont suffisamment montré, les œuvres de saint Augustin ont fourni de nombreuses ressources aux composi-

(1) *Revue bénédictine*, 1891, t. VIII, p. 272.

teurs liturgiques, et cela explique comment un certain nombre de messes apparaissent dans nos vieux sacramentaires sous la rubrique : *Missa sancti Augustini.* Saint Augustin n'est pour rien dans leur composition, seulement, un passage d'une de ses homélies ou de ses sermons, a suffi pour faire donner à toute la messe, ce titre de *Missa sancti Augustini.* Nous avons donné, dans l'appendice précédent, un ou deux autres exemples de centonisation patristique augustinienne, dans les formules liturgiques ; ils complètent encore ce que nous avons dit ici.

Fr. M. Havard. O. S. B.

APPENDICE I

LES ORIGINES DE LA MESSE ET LE CANON ROMAIN (1)

Dans le dernier congrès scientifique catholique tenu à Fribourg en 1897, M. le chanoine Ulysse Chevalier faisait un savant rapport sur la *Renaissance des études liturgiques*. Il est incontestable en effet, pour qui se tient au courant du mouvement intellectuel et scientifique, que ces études, après avoir subi une éclipse dans la seconde moitié du dernier siècle et au commencement de celui-ci, sont devenues l'objet de l'intérêt passionné d'un groupe de savants, et leurs recherches ont déjà obtenu de précieux résultats. La messe étant le centre de la liturgie, il était naturel que l'attention se portât surtout de ce côté. Il ne sera peut-être pas inutile de tenir les lecteurs de la *Revue* au courant des découvertes qui se sont faites sur ce terrain, de critiquer au besoin les résultats de certains travaux, et d'y ajouter, s'il y a lieu, nos propres observations.

I

LA PAQUE JUIVE ET LA CÈNE EUCHARISTIQUE

Le récit de la cène est donné par les trois synoptiques avec de légères variantes (Matth., XXVI, 26-28; Marc, XIV, 22-24; Luc, XXII, 17-20). Saint Jean ne cite que le discours du Seigneur qui suivit la cène (c. XIII), mais dans un chapitre précédent (VI,

(1) Nous rééditons ici cet article tel que nous l'avons donné en 1900, en nous contentant d'y ajouter quelques notes pour le mettre au courant.

48-59) il avait transcrit le long discours dans lequel Notre-Seigneur fait la promesse de l'eucharistie. Saint Paul (I Cor., XI) décrit aussi, dans les mêmes termes que les synoptiques, la cène du Seigneur.

Ce n'est pas le lieu de commenter ces textes si connus; bornons-nous aux constatations suivantes :

1° Il est assez généralement admis que l'eucharistie fut instituée à la fin du repas du soir qui était le banquet rituel de la pâque. Était-ce le 14 de nisan, veille de la pâque, comme l'indiquent les synoptiques, ou l'avant-veille, le 13, selon la version du quatrième évangile, nous n'avons pas ici à discuter cette question si souvent débattue (1). Il nous suffit que l'on reconnaisse une relation entre la pâque juive et la cène eucharistique. Or les synoptiques ne laissent aucun doute à ce sujet : *ubi vis paremus tibi manducare pascha* (2), et saint Paul : *et enim pascha nostrum immolatus est Christus* (Cor., v, 7). Ce fait est d'une importance capitale pour le sujet que nous étudions, comme on le verra bientôt. Au point de vue mystique et théologique, l'eucharistie venait prendre place au cœur même de la fête la plus solennelle des juifs, la nouvelle alliance se greffait sur l'ancienne. Au point de vue liturgique, cette circonstance devait exercer aussi une influence considérable sur les développements ultérieurs. Toutes les liturgies portent en traits indélébiles, comme nous le verrons plus tard, la marque de cette fête pascale. C'est aussi une des raisons qui expliquent la prédominance liturgique que prirent bientôt dans l'année chrétienne ces jours anniversaires de l'institution de la cène, de la passion et de la mort du Sauveur, qui devinrent le centre de l'année liturgique, liés qu'ils étaient en même temps à l'eucharistie, à la pâque, et à la mort du Sauveur.

(1) Cf. les derniers systèmes de conciliation dans Chwolson, *Das Letze Passamahl Christi und der Tag seines Todes*, dans *Mém. de l'Ac. imp. des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIII° série, t. XLI, n. 1, et Semeria, *Le jour de la mort de Jésus*, dans *Revue biblique*, t. I, 1886. Cf. aussi de Mgr Batiffol, *Études d'hist. et de théol. positive*, deuxième série.

(2) Cf. Matth., XXVI, 17; Marc, XIV, 12; Luc, XXII, 8. On a même tenté de trouver dans saint Jean cette relation avec la pâque, Jean, XIII, 1, 2.

2° Mais tout en restant en relation avec la pâque par son origine et sa signification, la cène accuse, dès l'âge le plus ancien, de profondes différences. La pâque était une cérémonie annuelle, elle était le centre de l'année juive. La cène fut dès l'origine un rite presque quotidien, comme l'indiquent les textes des Actes des apôtres (1), et ce fait seul était de nature à en modifier profondément le caractère.

3° Jésus prit du pain. Était-ce du pain azyme ou du pain ordinaire fermenté ? Les divergences entre les synoptiques et saint Jean donnèrent lieu à une pratique différente entre l'église grecque et l'église latine. Celle-ci a gardé durant de longs siècles l'usage du pain azyme, tandis que l'église grecque, qui prétend suivre saint Jean, exclut les relations avec la pâque juive, et conséquemment consacre avec du pain fermenté, selon une tradition qu'elle prétend immémoriale. C'est une question que nous écartons, comme les précédentes, parce qu'elle ne vient pas à notre sujet.

4° Jésus rendit grâces sur le pain et sur le calice, εὐλογήσας, εὐχαριστήσας. La messe fut considérée dès l'origine comme l'action de grâces, *l'eucharistie* ; ce fut l'action de grâces au Père par le Fils. Les auteurs anciens résumeront toute la messe dans ce mot, *rendre grâces*. En quoi consista cette prière, quel en fut le texte ? C'est ce qu'on ne peut savoir par aucun témoignage direct.

5° Il rompit le pain et le distribua à ses disciples. L'expression : *fractio panis*, fut aussi employée dans la plus haute antiquité pour désigner la messe ; il est dit des Apôtres au lendemain de l'Ascension, *quotidie... frangentes circa domos panem, sumebant cibum in exultatione et simplicitate cordis collaudantes Deum* (Actes, II, 46). Cette fraction du pain, cette distribution aux fidèles d'une même nourriture mystique signifiait l'union intime des fidèles entre eux, la *communion*. *Omnes nos unum sumus*, dit saint Paul, *qui de eodem pane participamus* (2). Et

(1) Actes, II, 42, 46.

(2) Cette *fractio panis* n'est pas considérée dans la plus haute antiquité chrétienne comme étant le signe du sacrifice et de la mort du Christ.

la Διδαχὴ τῶν Ἀποστόλων : « De même que ce pain rompu était dispersé sur les collines (à l'état d'épis) et qu'il est devenu un seul morceau, qu'ainsi soit rassemblée ton église des extrémités de la terre pour ton royaume (1). » Le vin du calice est également distribué à tous, et ce breuvage est considéré dans l'antiquité, de même que le pain, comme un symbole d'unité.

6° Les paroles de la consécration sont les mêmes dans les synoptiques, et dans saint Paul : *Hoc est corpus meum, hic est calix sanguinis mei.*

7° L'eucharistie est mise en relation avec le sacrifice de la croix qui va s'accomplir dans quelques heures par ces paroles : *corpus meum quod pro vobis datur, tradetur,* et pour le calice : *sanguis... qui pro vobis fundetur, pro multis effunditur,* ou avec saint Paul : *Quotiescumque enim manducabitis panem hunc... mortem domini annuntiabitis* (2). Le fait a aussi une importance capitale sur les développements liturgiques ultérieurs.

8° Il faut encore remarquer les paroles du Sauveur après l'institution : *hoc facite in meam commemorationem.* L'eucharistie sera donc renouvelée, elle perpétuera sur la terre le souvenir de l'homme-Dieu.

9° Après l'institution de l'eucharistie, le Seigneur fit une prière *et hymno dicto.* Quelle fut cette prière qui suivit l'eucharistie ? Aucun témoignage direct ne nous renseigne sur ce point, pas plus que sur la prière qui précéda.

10° Quoique les apôtres et les disciples aient continué quelque temps après la mort du Sauveur à aller au Temple (Actes, II, 46 ; XXI, 26 ; XXIV, II, 18), il semble qu'ils y soient allés seulement pour prier et non pas pour assister aux sacrifices. On constate encore, aussi haut que l'on puisse remonter, qu'à l'exception des judaïsants, les chrétiens ne célébrèrent plus la pâque par l'immolation de l'agneau. La cène fut considérée désormais par eux comme leur seul sacrifice, comme leur unique et véritable pâque (3).

(1) Διδαχή, c. IX.
(2) I Cor., XI, 26. Mgr Batiffol, *loc. cit.*, p. 6 sq.
(3) Cf. I Cor., V, 7, 8. *Itaque epulemur non in fermento veteri*, etc.

Tels sont les points sur lesquels il nous semblait nécessaire tout d'abord d'attirer l'attention. Ces éléments que nous présente le texte des évangélistes, on les retrouve dans toutes les réunions eucharistiques de l'antiquité chrétienne ; un banquet fraternel, une *agape* ou repas de la charité, tenu la plupart du temps, comme la cène, au milieu de la nuit ou à l'aurore ; le rite eucharistique précédant ou suivant ce repas ; des prières, des psaumes récités ou chantés, des cantiques d'actions de grâces qui accompagnent l'accomplissement du rite eucharistique, la fraction et la distribution du pain mystique aux fidèles, le souvenir de la passion, de la mort, de la résurrection et de l'ascension du Seigneur, qui se rattache à l'eucharistie. C'est aussi ce qui se trouve exprimé ou résumé dans le canon de toutes les liturgies anciennes.

A ces renseignements qui nous sont donnés par les témoins les plus anciens et les plus autorisés sur l'eucharistie, on pourrait ajouter quelques allusions que l'on rencontre encore dans les écrits de la première génération chrétienne, mais les auteurs des premiers siècles ne fournissent aucune notion quelque peu importante sur la cène eucharistique. Ils se contentent d'exposer brièvement de quelle manière l'eucharistie s'accomplissait de leur temps, sans allusion au passé, et sans rien ajouter à la description de la cène qui nous est donnée par les synoptiques.

Ces textes, qu'il est d'ailleurs facile de trouver réunis, ne nous éclaireraient donc pas sur le point que nous étudions (1).

On peut trouver que, réduite à ces éléments essentiels, la description de la cène eucharistique est bien courte et nous renseigne insuffisamment sur des points qu'il nous importerait de connaître. N'y a-t-il pas moyen de jeter quelque lumière sur ces textes trop imcomplets, par une étude plus pénétrante des mœurs et des coutumes juives à l'époque du Seigneur?

(1) Nous nous contenterons de renvoyer à l'ouvrage classique sur la matière de Lebrun *Explication de la messe*, qui n'a pas perdu sa valeur, et à Probst, *Liturgie der drei ersten Iahrh* (1870), où les textes sont soigneusement réunis, et Charles Hebert, *The Lord's supper*, Londres, 1879, 2 vol in-8.

C'est ce que l'on a tenté de faire par les rapprochements avec la pâque juive.

Il est certain, comme nous l'avons dit, que la cène eucharistique est en étroite relation avec le banquet rituel de la pâque juive. Le sacrement du corps et du sang du Christ avait été en quelque sorte enchâssé dans la fête pascale de l'ancienne alliance. Or dans cette fête on immolait l'agneau symbolique qui était mangé avec l'accompagnement d'un rituel de prières, de psaumes, de chants d'actions de grâces, de cérémonies, en souvenir de la délivrance des Israélites, de leur sortie d'Égypte, et du passage de la mer Rouge. Il était donc naturel que l'on cherchât dans quelle mesure l'eucharistie reproduit la Pâque.

Un premier fait certain est celui de l'agape qui précède ou qui suit l'eucharistie dans l'antiquité chrétienne. Au temps de saint Paul, l'agape précède la célébration du rite eucharistique et rappelle sans doute le dernier repas des apôtres avec le Seigneur. Mais ce fait est relativement peu important. Le festin de l'agape ne fut jamais lié bien étroitement à la célébration de l'eucharistie ; on le plaça après ou avant, selon les circonstances, et de bonne heure, par suite des abus qui s'y étaient glissés, on le sépara complètement de l'eucharistie, afin de laisser à cette dernière toute sa dignité et toute son importance liturgique. Bientôt même le rite de l'agape disparut complètement de la liturgie chrétienne. L'agape funéraire, célébrée à l'occasion du service des morts ou en leur honneur, et l'agape auprès du tombeau des martyrs, ont une origine différente ; elles survécurent plus longtemps, mais finirent aussi par disparaître, après avoir été souvent condamnées par les conciles et par les pères (1).

(1) Ce sujet de l'Agape est bien connu ; on pourrait citer de nombreuses études sur cette matière. Nous nous contentons de renvoyer aux ouvrages classiques de Bingham, et aux dictionnaires de Smith (*Christian anquities*) et de Martigny. Ce travail est antérieur à l'article de Mgr Batiffol sur l'*Agape* dans le *Dictionnaire de théologie* (reproduit dans les *Études de théol. positive*, t. I) qui nie toute relation entre l'eucharistie et l'agape. Nous n'avons pas à discuter ici cette thèse, mais fût-elle admise, cela ne changerait en rien

Il reste à chercher si, en dehors de ce fait, la cérémonie de la pâque a laissé une autre empreinte sur le culte eucharistique.

Certains savants, dans un intêret polémique dont il est facile de saisir le motif, voulurent démontrer que la cène se confond avec la cérémonie de la pâque, que les paroles du Seigneur n'avaient qu'un sens symbolique et qu'elles n'étaient même que les paroles rituelles employées par le président du banquet dans ce repas mystique. Il n'était pas difficile de prouver l'inanité d'une pareille thèse. Ce travail a été fait souvent avec succès; nous n'avons pas pour notre part à insister sur cette démonstration.

Il y avait toutefois dans ces assertions une part de vérité que les docteurs catholiques n'eurent garde de rejeter. On peut voir en particulier les efforts qu'ont faits le docteur Sepp, le docteur Probst et l'abbé Fouard pour éclairer et expliquer par les cérémonies du rituel de la pâque la description trop sommaire que les écrivains primitifs nous ont laissée de la cène (1). Mais il était réservé à un savant de haute valeur, le docteur Bickell, de traiter cette question avec tous les développements qu'elle comporte. Sa dissertation, qui ne compte que quelques pages, a fait faire un pas important à la question des origines historiques de la messe ; elle apporte des lumières nouvelles sur plus d'un point. Nous regrettons que sa dissertation soit si peu connue même des liturgistes, du moins en dehors de l'Allemagne. Dans tous les cas, nous ne pouvons nous dispenser d'exposer et de discuter cette opinion (2).

les conclusions de notre étude. Cf. l'article de dom Leclercq, *Agape*, dans *Dict. d'archéol. et de liturgie* et récemment Funk, *Un dernier mot sur l'agape*, dans *Revue d'hist. ecclés. de Louvain*, janvier 1906.

(1) Sepp, *Vie de Notre-Seigneur*, VIe section, c. XXVIII, XXIV, XXX ; Fouard, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, l. VI, c. IV ; Probst, *Liturgie der drei ersten Iahrh.*, p. 180. Cf. aussi Lightfoot, *Temple service*, Vitringa, *De synaggoa vetere*, etc.

(2) Bickell. *Messe u. Pascha*, Mainz, 1872, complété plus tard par un article dans le *Zeitschrift für kathol. Theologie*, 1886, et par un autre article dans la même revue sur la Διδαχή τῶν Ἀποστόλων. L'ouvrage a été traduit en anglais et remanié par Ad. F. Skene, *The Lord's supper and paschal ritual*, Edinburgh, 1891.

Le système de Bickell se réduit à deux termes : d'une part, il reconnaît, avec Probst, que la liturgie des Constitutions apostoliques (l. II et l. VIII) est en substance la forme la plus ancienne et la plus voisine des temps apostoliques, quoi que l'on puisse penser des additions et modifications introduites dans cet ouvrage jusqu'à la fin du IVe siècle. D'autre part, il s'efforce de démontrer que le dessin liturgique de la messe des Constitutions apostoliques est calqué sur celui du rituel de la pâque. La première partie de la démonstration a été acceptée, croyons-nous, sans trop de difficulté par plusieurs liturgistes et archéologues. Il est assez facile de prouver que, sous les nombreuses retouches, les Constitutions apostoliques ont des parties très anciennes qui nous ramènent jusqu'aux temps voisins des apôtres. L'auteur ne s'attarde du reste pas sur ce terrain et se contente d'adopter les conclusions de Probst qui reposent sur une longue et minutieuse enquête.

La démonstration de la seconde proposition est la partie vraiment neuve du travail de Bickell, et qui a été accueillie avec le plus de faveur par les liturgistes allemands peu habitués à étendre le rayon de leurs recherches jusqu'aux sources talmudiques et rabbiniques.

Le festin pascal des juifs était entouré d'un rituel compliqué, avec des prières et des bénédictions dont le détail nous a été conservé dans les livres talmudiques. On y chantait plusieurs psaumes, entre autres ceux qui formaient ce qu'on appelait le Hallel et le grand Hallel, on mangeait l'agneau avec des herbes amères, on prononçait des bénédictions sur le pain, sur les coupes contenant le vin, et sur les autres mets. On distribuait le pain azyme, on buvait à la coupe du vin, et la cérémonie se terminait par de nouveaux psaumes en action de grâces. Tout ici était figuratif et symbolique. L'agneau rappelait le dernier repas des Hébreux avant de quitter la terre d'Égypte, et le passage de l'ange exterminateur, les herbes amères étaient un souvenir des mets amers de la captivité chez les Égyptiens, les pains azymes figuraient la hâte avec laquelle ils avaient fui, sans même prendre le temps de faire lever leur pain.

Selon Bickell et les autres savants que nous avons cités, ce rituel fut suivi de point en point par le Seigneur et ses apôtres la veille de la passion. Voici suivant ce système la succession chronologique des actes de l'institution eucharistique :

Après que le repas fut terminé et après l'action de grâces, le Christ prit un des pains, puis il remplit de vin sa coupe, y mêla de l'eau et invita ses disciples à boire à cette coupe. La première partie du Hallel, comprenant les psaumes CXII et CXIII, avait été chantée auparavant. La deuxième partie (Ps. CXIV à CXVII) fut chantée en la forme ordinaire, c'est-à-dire que les apôtres répondirent ou répétèrent certains versets, selon la coutume juive. Le Christ récita alors la courte prière qui précédait la bénédiction de l'Hallel, puis commença le chant du grand Hallel (Ps. CXXXV). Au verset 24e, *Qui dat escam omni carni*, il s'arrête, consacre le pain, puis le vin, et termine le grand Hallel par la récitation du verset *Qui dat escam omni carni*, etc., en y joignant le cantique de bénédiction (1).

Alors il rompit l'hostie d'abord en deux parties (figure de la passion?) puis en particules pour la communion des apôtres et il fit passer le calice à la ronde.

La bénédiction, après la quatrième coupe, sur Israël et le fruit de la vigne, fut supprimée et remplacée par un psaume (*hymno dicto*), peut-être le psaume XXII, *Dominus regit me*, qui est conservé dans la Gemarra de Babylone.

Telle est, d'après Bickell, la façon dont se serait passée la première cène. Voici du reste le tableau de ces relations; le lecteur pourra se rendre facilement compte du parallèle.

PAQUE JUIVE.	MESSE (2).
Réplétion de la 4e coupe.	Oblation.
	. . . .
Mélange de l'eau et du vin.	Mélange de l'eau et du vin.

(1) La coupe que Notre-Seigneur consacra est la quatrième. Cf. Bickell, dans *Zeitsch. f. kath. Theol.*, 1er année, 1880, 4e fascic.

(2) On remarquera qu'il n'est question ici que de la messe depuis l'offertoire. Nous parlerons plus tard de la partie qui précède.

Paque juive (*Suite*)	Messe (*Suite*)
Lavement des mains.	Lavement des mains.
	Offrande. Le prêtre prie à voix basse en se lavant les mains, d'où est venue la secrète, maintenant séparée du *Dominus vobiscum* et de l'*Oremus* initial par les prières intercalées plus tard de l'offrande (1).
Deuxième partie de l'Hallel, Ps. cxiv-cxvii.	Préface correspondant à cette partie de l'Hallel.
Confitemini Domino.	*Sursum corda.*
Dicat nunc Domus Aaron.	*Habemus ad Dominum.*
Confitemini Domino.	*Gratias agamus Domino.*
	Dignum et justum est.
Ps. cxvii. *Benedictus qui venit in nomine Domini.*	*Sanctus. Benedictus qui venit in nomine Domini.*
Le grand Hallel, Ps. cxxxv, *Confitemini Domino quoniam bonus,* etc. Il faut louer Dieu à cause de ce qu'il a fait pour Israël.	Le canon primitif s'inspire de la même pensée.
Confitemini Domino, quoniam bonus, confitemini Deo Deorum, confitemini Domino Dominorum (Ps. cxxxv).	Le commencement du canon dans toutes les liturgies, sauf la romaine, se rattache au *Sanctus* par une pensée analogue : *oui, en vérité tu es saint,* etc.
Verset 4 du même Ps. *Cnofitemini Domino... qui facit mirabilia magna solus.* (Transition de l'être divin à la création.)	Même pensée dans le canon clémentin.
Versets 5 à 9. Louange pour la création.	Même pensée dans le canon clémentin, qui ajoute aux bienfaits de Dieu pour Israël, les bienfaits de Dieu après la chute de l'homme, la rédemption, etc.

(1) C'est du moins l'hypothèse de Bickell.

PAQUE JUIVE (*Suite*)	MESSE (*Suite*)
Verset 9 et suiv. Suite des bienfaits de Dieu, terre promise, défaite des Égyptiens, prodiges du désert. *Et redemit nos ab inimicis nostris.*	Le canon clémentin suit de près cette énumération. Mais il fait intervenir la vie du Christ sa passion, etc.
Versets 25-26. *Qui dat escam omni carni.*	On se souvient que Notre-Seigneur aurait probablement fait la consécration à ce moment et ensuite il aurait achevé la récitation du psaume. Le canon de la messe continue à paraphraser l'offrande du corps et du sang du Christ. L'intercession clémentine sur la moisson finit par les mêmes versets : *Qui dat escam omni carni.* L'épiclèse s'inspirerait aussi des derniers versets de ce psaume (versets 25-26). Pour Bickell, l'épiclèse se rapporte surtout à la communion ; on demande que l'Esprit divin fasse apparaître l'eucharistie qui est la nourriture de toute chair.
Verset 26. *Confitemini Deo cæli... confitemini Domino Dominorum; Quoniam in æternum misericordia ejus.*	Ces versets répondent à la fin du canon : *Est tibi Deo patri... omnis honor et gloria.*
Le peuple à la fin du psaume répondait : *Amen.*	Le peuple répondait : *Amen*, à la fin du canon. Fraction de l'hostie. Baiser de paix. Bénédiction du prêtre. Préparation à la communion ;

Paque juive (*Suite*)	Messe (*Suite*)
	répétition de la bénédiction d'Aaron. Puis le *Sancta sanctis*.
	La réponse du peuple.
	Communion.
Ps. xxii. *Dominus regit me.*	Action de grâces.

Le système de Bickell est ingénieux et, dans son parallèle, il est des points qui peuvent sembler acquis. Les relations entre la pâque et la cène paraissent incontestables, nous le répétons, et c'est au milieu de son rituel que l'eucharistie a pris place.

En second lieu, on ne peut nier qu'il n'y ait analogie dans la succession des rites entre les deux cérémonies. Un autre point établi, c'est que plusieurs des prières de la messe, notamment la préface ancienne, les bénédictions et les oraisons, s'inspirent des psaumes, des cantiques de la Bible, des bénédictions et des oraisons du rituel juif. Ceci est du reste un fait général pour la liturgie chrétienne. On retrouve certainement dans les plus anciennes prières chrétiennes un écho des prières juives (1).

Mais dans ces comparaisons, le docteur Bickell s'est laissé entraîner, comme il lui est arrivé d'autres fois, par la subtilité de son esprit, sa tendance trop systématique et conjecturale. Il tombe dans des rapprochements d'idées et de mots qui sont purement accidentels et ne prouvent rien en faveur de son système. Nous n'avons donné dans le tableau précédent que le résumé de ses rapprochements. Dans sa dissertation, il s'en trouve d'autres, plus contestables encore. L'auteur en arrive à déchiqueter les psaumes du Hallel pour les faire cadrer avec telle ou telle formule de la messe clémentine. Il serait trop

(1) Cette étude est encore à faire ; on en trouverait néanmoins les éléments dans les auteurs que nous avons cités ci-dessus p. 556. Cf. dans Warren, *Liturgy and ritual of the antenicene Church*, le ch. iv : *Connection between the Lit. and ritual of the jewish and christian Church*, et l'introduction de Skene à la traduction de Bickell.

long d'entrer dans une critique de détail, mais par exemple le *Sanctus* qui, selon Bickell, correspondrait à un verset du psaume *Confitemini*, n'est pas dans la liturgie d'une origine primitive, et sa place à la fin de la préface n'est pas non plus primitive.

Plusieurs des rapprochements les plus ingénieux de Bickell ne prouvent que ce fait d'une source unique d'inspiration pour la liturgie chrétienne et la liturgie des juifs.

On peut encore adresser d'autres critiques à ce système. Tout d'abord, cette description de la pâque juive n'est pas faite d'après des documents contemporains de Notre-Seigneur, mais sur des textes postérieurs de plusieurs siècles. Je sais bien qu'on répond à cela que les juifs ont conservé leurs anciens rites, que ces rites se retrouvent chez les juifs un peu dans tous les pays, qu'il n'y a pas apparence qu'ils aient emprunté leur rites aux chrétiens. Il était nécessaire cependant d'indiquer ce premier postulatum du système.

Ces rapprochements, pour la partie chrétienne, reposent sur la liturgie clémentine des Constitutions apostoliques, qui est considérée par l'auteur comme la plus ancienne et la plus autorisée. Ce dernier point, quoique assez probable, n'est pas absolument indiscutable. Il y a de plus dans ce document une certaine tendance bienveillante à l'égard des rites juifs, qui pourrait le faire récuser comme un témoin suspect (1).

Enfin si l'on compare cette cérémonie de la pâque juive avec la messe chrétienne telle qu'elle existe aujourd'hui, ou même dans sa forme la plus antique, on est bien forcé de constater dès d'abord qu'aucun de ces psaumes récités à la pâque ne se retrouve au canon de la messe; les cérémonies ayant trait au rite de la pâque ont également disparu. Les plus anciens canons ne font pas allusion à la pâque juive. Bickell nous dit que dès les temps apostoliques, on a remplacé ces psaumes et ces

(1) La découverte du *Testamentum D. N. J. C.* (Mainz, 1889) apporte un élément nouveau qui pourrait aussi changer ces conclusions de Bickell. Voir par exemple un article du *Month*, feb. 1906, *Fresh light on the early history of the Mass.*

prières par des formules qui s'en inspiraient. Ce fait à lui seul indique bien, selon nous, que l'on voulut faire entendre aux fidèles, la plupart convertis du judaïsme à l'origine, que l'ancienne loi avait disparu et fait place à l'alliance nouvelle. Or on ne pouvait conserver à la pâque son ancien caractère ses rites et ses formules, même en les associant à la cène, sans exposer quelques-uns de ces convertis à prendre le change, à perdre de vue le véritable sens de la messe. Cette nécessité d'une réaction contre les rites judaïques a trouvé un écho dans un bon nombre d'écrits de ce temps à commencer par l'épître aux Hébreux et l'épître dite de saint Barnabé.

Nous aurons bientôt à étudier une autre théorie de Bickell pour les origines de la première partie de la messe, jusqu'à l'offertoire. Les critiques que nous avons cru pouvoir nous permettre de sa théorie ne doivent pas faire perdre de vue les résultats importants qui restent acquis et les excellentes remarques qu'il a faites sur plusieurs rites de la messe.

II

LA MESSE DES CATÉCHUMÈNES OU AVANT-MESSE ET LA VIGILE

Les rapprochements qui précèdent ne s'appliquent, on l'aura remarqué, qu'à la partie de la messe qui commence à l'Offertoire, et que l'on appelle, en styte liturgique, la Messe des fidèles, c'est le sacrifice, ou la messe proprement dite. La partie qui précède, ou Messe des catéchumènes, qui se compose de l'introït, du graduel, du trait ou de l'alleluia, des lectures d'Écriture sainte (Ancien Testament, Épîtres ou Actes des apôtres), de la lecture de l'Évangile, n'est qu'une introduction au sacrifice elle ne correspond à aucune des cérémonies de la pâque juive ; elle en est absolument distincte. Rien non plus qui fasse allusion à cette avant-messe dans les textes du Nouveau Testament sur la cène eucharistique. Quelle est donc son origine? Selon Bickell, elle répond à la prière matutinale qui se

disait le jour du sabbat dans les synagogues et dont le nom est le *schacharit* ou prière du matin pour le jour du sabbat (1).

La prière débutait par une bénédiction ; puis suivaient quelques lectures de la Bible, ensuite venait la psalmodie, puis le cantique de David (I Par., xvi, 18-36), un centon des psaumes et le psaume c[e] (les jours de fête ce dernier était remplacé par d'autres psaumes) ; puis les six derniers psaumes (cxxxxv[e] à cl[e]), une courte louange à Dieu, le cantique de Moïse : *Cantemus Domino* (Ex., xv), et le chant de la bénédiction ; puis dix-huit bénédictions un peu dans le genre de nos prières litaniques, appelées *Schemone Esre*. Lorqu'un prêtre était présent il bénissait l'assemblée, les mains étendues. Parfois, notamment au jour du sabbat, après la troisième des bénédictions, on insère le *Kedascha* qui ressemble à la préface et au *Sanctus* de notre messe. Après les *Schemone Esre*, se trouvent plusieurs lectures tirées de la loi (*Parascha*), chaque lecture est faite par un membre de l'assemblée, avec une bénédiction avant et après, on lit des extraits des prophètes (*Haftara*) avec les mêmes bénédictions que pour les leçons de la loi, et le président fait une exhortation à l'assemblée ou commente les passages qui ont été lus.

Il y a ensuite des prières ou supplications dans le genre de celles que nous avons conservées au vendredi saint, prières pour les voyageurs, pour les pauvres, les bienfaiteurs, pour les défunts, pour ceux qui sont morts à cause de la foi.

Après ces supplications, on chante le psaume cxxxxv[e], on dit la prière appelée *Musaph*, de même genre que les *Schemone Esre*, on fait une lecture tirée du Talmud, on récite le psaume cxxxxi[e], spécialement affecté au jour du sabbat, et une oraison termine la prière matutinale de ce jour.

Voici du reste un nouveau tableau qui fera ressortir les analogies relevées par Bickell entre la prière sabbatine et la messe des catéchumènes.

(1) La prière matutinale se dit tous les jours, mais les jours de la semaine ont un rituel un peu moins compliqué que celui du sabbat. C'est avec la prière de ce dernier jour que Bickell établit sa comparaison.

Prière sabbatine.	Messe des catéchumènes. (1).
1. Lecture d'un passage de Moïse (*Parascha*).	1. Leçon de Moïse.
2. Lecture des prophètes (*Haftara*).	2. Leçon des prophètes.
. . . .	Chant des psaumes.
. . . .	Épître, lettres des apôtres.
. . . .	Évangile.
3. Prédication.	3. Prières, bénédiction, renvoi des catéchumènes, des pénitents, des énergumènes.
4. Prières qui terminent le *schacharit*.	4. Collecte (ou prière du prêtre, pour résumer les vœux de l'assemblée).
5. Prière du chantre à laquelle le peuple répond *Amen*. Prière pour les communautés israélites, pour les présidents du peuple, les chefs, les docteurs, pour la communauté, les bienfaiteurs, les malades, mémoires des martyrs et des défunts.	5. Prière du diacre pour la communauté, pour les prêtres, les docteurs, les bienfaiteurs, les martyrs et les défunts. C'est la litanie, avec la réponse du peuple à chaque invocation : *Kyrie eleison*.
6. Bénédiction du prêtre,	6. Bénédiction du prêtre.
7. Oraison pour la paix. (Pas de baiser de paix.)	7. Baiser de paix (2).

Ici encore peut-être Bickell a-t-il voulu pousser trop loin les analogies. Mais le fait lui-même de la ressemblance entre l'avant-messe et le service des synagogues, nous paraît incontestable. L'idée du reste n'était pas nouvelle, et, après Bickell, ces analogies ont été relevées par des hommes qui paraissent être arrivés à la même conclusion par une autre méthode, et

(1) La messe des catéchumènes est donnée ici telle qu'elle fut primitivement. Depuis ce temps elle a reçu diverses additions.

(2) Bickell croit que le baiser de paix appartient originairement à l'avant-messe, et que c'est l'Église de Rome qui l'a transporté après le *Pater*. On verra plus loin notre hypothèse sur ce point.

dont quelques-uns même semblent avoir ignoré son travail (1).

Toutefois la question demande à être approfondie; il y a d'autres conclusions à en tirer. C'est ce que nous voudrions faire ici.

Les différences au point de vue liturgique entre la messe des catéchumènes et la messe des fidèles sont si nombreuses qu'elles frapperont ceux-là mêmes qui n'ont en fait de liturgie que des connaissances très superficielles. Le cadre liturgique, la nature des formules et des rites, sont d'un caractère absolument différent. D'un côté (avant-messe), des lectures, des chants des prières d'intercession, une prédication; des rites presque disparates, à tout le moins sans liens entre eux, des chants d'hymnes comme le *Gloria in excelsis*, les litanies, le chant des psaumes, des lectures, des oraisons, une prédication. Le diacre, les ministres inférieurs y remplissent leur rôle, et y prennent la parole; les chantres et le peuple lui-même y interviennent fréquemment par la psalmodie. Dans la messe des fidèles la scène change; ici une succession de formules et d'actes liturgiques qui se suivent à peu près sans *hiatus*, qui s'enchaînent étroitement l'un à l'autre et sont ordonnés à une même fin, le sacrifice eucharistique; pas une lecture, pas un chant; les fidèles suivent silencieux et recueillis sans presque intervenir, que par les réponses aux paroles du prêtre; celui-ci seul a la parole, du commencement à la fin, dans une série de formules qui toutes appartiennent à la classe des oraisons (2).

Y a-t-il un lien nécessaire entre ces deux cérémonies d'un genre si différent? La messe des catéchumènes est-elle une pré-

(1) Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2e édit., p. 46, 47; Chase, *The Lord's Prayer in the early Church* (*Textes a. Studies*, t. 1); Skene, *The Lord's supper and the Paschal ritual;* Warren, Lightfoot, cités ci-dessus. Avant Bickell, Vitringa avait soutenu que le rituel chrétien, d'une façon générale, dérive des synagogues.

(2) Ceci ne convient dans toute sa rigueur qu'à la messe primitive. Le dessein antique a été quelque peu modifié par des additions, par exemple le chant de l'offertoire, de la communion, de l'*Agnus Dei*. Si le chant du *Sanctus* était primitif, ce serait la seule exception à la règle. La préface rentre dans le genre des oraisons.

paration à la messe des fidèles; fut-elle ordonnée à cette fin? Nous ne le pensons pas. Rien ne l'indique en tout cas, et entre le dernier acte de la messe des catéchumènes et le premier de la messe des fidèles, il n'y a pas cette transition naturelle qui unit des rites coordonnés l'un à l'autre.

Nous croyons que la messe des catéchumènes, très improprement appelée *avant-messe*, a en elle-même son sens, sa signification liturgique distincte, son autonomie; nous croyons même qu'elle a eu son existence propre pendant un temps et n'a été que plus tard rattachée à la messe.

L'avant-messe en effet n'est autre chose, selon nous, que l'antique réunion chrétienne qui n'était pas nécessairement suivie de la messe, c'était ce qu'on appelle une *synaxe aliturgique*, ou, en d'autres termes, la *vigile*. De bonne heure elle a été rattachée à la messe, elle lui a servi d'introduction et a fini par s'y souder de telle sorte, qu'elle ne fait plus qu'un avec le sacrifice, mais le point de soudure reste apparent; entre la prédication sur l'évangile, qui est le dernier acte de l'avant-messe, et l'offertoire qui est le premier acte du sacrifice proprement dit, il n'y a pas de connexion. L'avant-messe a conservé aujourd'hui encore tous ses caractères; toutefois par la force des choses, et par suite de l'attraction liturgique de la partie la plus importante, la messe des catéchumènes a été mise en relation plus étroite avec le sacrifice; les lectures, les chants et les prières ont été choisis en rapport avec l'eucharistie; certains rites même, dans la suite des temps, sont tombés de la première partie de la messe dans la seconde.

En dehors des convenances liturgiques que nous venons d'exposer et qui ont leur poids, nous croyons que notre système s'appuie sur des textes et des faits.

Il y a tout d'abord ce fait qui mérite bien d'attirer l'attention. Les textes ayant trait aux réunions chrétiennes, dans les Actes des apôtres et les Épîtres, se divisent naturellement en deux familles:

1° Les uns parlent d'une réunion où l'on prie, où l'on chante des psaumes et des hymnes, où l'on fait des lectures et des

prédications et des collectes pour les églises ; il n'y est pas question de l'eucharistie (1).

2° Les autres font allusion à la réunion où a lieu la *fractio panis*, la communion au corps et au sang du Christ, au pain sacré, et au calice de bénédiction. Parfois, mais non pas nécessairement, cette action eucharistique vient après la réunion précédente ; il ne paraît pas qu'elle lui soit indissolublement unie (2).

Pline dans sa fameuse lettre dit que les chrétiens se réunissent avant l'aurore pour chanter un hymne au Christ, comme à leur Dieu ; puis ils se retirent, mais il se réunissent encore *ad capiendum cibum* (3). Les deux réunions sont nettement séparées. Socrate témoigne qu'à Alexandrie le mercredi et le vendredi, il y a une réunion dans laquelle on fait des lectures de l'Écriture sainte, les passages lus sont expliqués par les exégètes et l'on accomplit toutes les autres cérémonies des synaxes, *mais on ne célèbre pas les mystères* (4). N'avons-nous pas ici la description de notre avant-messe séparée de l'eucharistie ? Au IVe siècle à Jérusalem on conserve encore si bien la notion de séparation des deux rites que la messe des catéchumènes se célèbre dans l'église du Golgotha et celle des fidèles dans l'église de l'Anastasie (5).

Mais les faits liturgiques parlent encore plus éloquemment que les textes et nous trouvons plusieurs vestiges de l'existence voisine séparée de la *missa catechumenorum*.

Mgr Duchesne avec sa rare perspicacité et la pénétration qu'il a apportées dans l'étude de la liturgie, a bien remarqué que les cérémonies du vendredi-saint et du samedi-saint, ainsi que les messes des Quatre-Temps et celles de certaines vigiles,

(1) *Actes*, x, 46 ; I Cor., xiv ; Col., iii, 16 ; Eph., v, 19 ; I Tim., ii, 1 seq. ; iv, 13.

(2) *Actes*, ii, 42, 46 ; xx, 7 sq. ; I Cor., x, 16, 21 ; xi, 20.

(3) Pline, *Lettres*, l. X, ep. xcvii.

(4) Socrate, *Hist. eccles.*, l. V, c. xxii.

(5) *Peregrinatio Silviæ*, ed. Gamurrini, p. 81. Cf. notre *Étude sur les églises de Jérusalem*, p. 55 sq.

avec leurs leçons, leur psalmodie, leurs oraisons, nous ont conservé le type des synaxes sans le service eucharistique (1). Primitivement en effet il y avait réunion ces jours-là, mais pas de messe ; la synaxe était occupée par des lectures, la psalmodie et des oraisons. Le même critique croit encore trouver un vestige de l'ancienne vigile dans la cérémonie qui à Jérusalem au IVe siècle est distincte de messe et des matines (2).

Si l'on veut étudier au point de vue liturgique les vigiles dans les différents rites ambroisien, mozarabe et romain, on y pourra faire la constatation du même fait : une cérémonie qui primitivement ne se composait que de l'avant-messe. Cet argument liturgique mérite par son importance d'être traité à part, et nous nous proposons d'y revenir quelque jour.

Remarquons encore ceci. Dans l'avant-messe se retrouvent un certain nombre d'éléments, qui ne lui sont pas spécialement affectés, mais qui ont leur place dans toutes les anciennes réunions chrétiennes : la confession des péchés, la litanie et la lecture même des diptyques, et le renvoi des fidèles. La confession des péchés est recommandée par saint Jacques, par la *didaché*, comme pratique pieuse, devant l'assemblée, sans qu'il lui soit assigné une place spéciale. Elle est aussi employée au baptême et à la pénitence. Nous avions l'occasion de faire remarquer dans notre étude sur Silvia ce fait nouveau de la lecture des diptyques et des litanies à d'autres offices qu'à la messe; enfin la *missa* ou renvoi des fidèles par une formule particulière terminait tous les offices, toutes les réunions (3). Il est même possible que la présence du baiser de paix soit un autre indice en faveur de notre hypothèse. Sa place dans la liturgie de la messe varie avec les différentes liturgies. Bickell, nous l'avons dit, croit qu'il appartenait primitivement à l'avant-

(1) Cf. *Origines du culte chrétien*, p. 219 et 237.

(2) Ibid., p. 219. Cependant nous serions moins porté à admettre cette dernière opinion, cf. notre étude sur la *Peregrinatio Silviæ*, p. 51. Bickell avait du reste déjà fait quelques-unes de ces observations, cf. ses tableaux que nous avons donnés ci-dessus.

(3) *Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle*, Paris, 1895, p. 41.

messe. En Orient et dans les liturgies gallicanes, il est avant la préface; à Rome et en Afrique il est placé avant la communion. A l'origine il est probable que le baiser de paix se donnait à la fin de la synaxe avant la séparation; de là sa place à la fin de l'avant-messe. Quand celle-ci eut été réunie à la synaxe eucharistique, et que l'habitude se fut introduite d'admettre les catéchumènes, les pénitents et mêmes les gentils à l'avant-messe, on attendit que ceux-ci se fussent retirés pour accomplir la cérémonie du « saint baiser » qui ne devait se donner qu'entre fidèles. Mais comme il eût été superflu de le renouveler dans la même synaxe on le supprima une fois, à la fin de la cène eucharistique pour l'Orient, à la fin de la messe des catéchumènes pour Rome et l'Afrique (1).

On pourrait raisonner de même sur les diptyques et les litanies qui, dans beaucoup de liturgies, se trouvent une fois à l'avant-messe, et une fois à la messe des fidèles. On ne peut guère expliquer cette répétition d'un même rite que dans l'hypothèse de la combinaison que nous proposons.

La présence de tous ces éléments d'une synaxe commune à l'avant-messe est une nouvelle preuve qu'elle n'était pas primitivement ordonnée à la fin spéciale du sacrifice, mais qu'elle avait son existence indépendante.

A quelle date la vigile a-t-elle été rattachée à la messe? c'est ce qu'on ne saurait dire; les Actes et les Epîtres des apôtres semblent indiquer, nous l'avons vu, que les deux cérémonies sont distinctes. Certainement leur réunion remonte à une époque très ancienne; peut-être lorsque l'agape qui précédait primitivement la scène eucharistique en eut été détachée, par suite des abus qui s'y commettaient, celle-ci se trouva comme naturellement rattachée à la vigile. Ce qui est certain, c'est

(1) La raison pour laquelle le baiser de paix est absent aux messes des morts et à la messe du jeudi saint est peut-être un souvenir très ancien de l'époque où le baiser de paix n'était pas encore à la messe des fidèles. Cependant Tertullien nous donne déjà une raison mystique de cette abstention pour le jeudi saint (*De Orat.*, 14). Dans la liturgie milanaise le baiser de paix subsiste à l'avant-messe et à la messe des fidèles. Toutes ces divergences sont l'indice d'un changement dans la liturgie de ce rite.

qu'au temps où saint Paul écrit sa lettre aux Corinthiens, la cène est encore précédée de l'agape, et il n'est pas question d'une autre préparation au sacrifice, pas plus que dans aucun texte du Nouveau Testament. La *Didaché* ne fait pas non plus allusion à l'avant-messe. Mais le fait qu'elle existe dans toutes les liturgies comme une sorte d'introduction à la messe, est un argument en faveur de sa très haute antiquité. Il était assez naturel du reste qu'après la synaxe où l'on avait lu les Écritures, chanté des psaumes et prié en commun, on eût la pensée de célébrer le sacrifice eucharistique qui donnait à la réunion chrétienne sa pleine signification, complétait toutes les prières par le rite qui était la prière par excellence, la vraie action de grâces, enfin qui mettait à l'union des frères le sceau suprême de la communion dans le sang du Christ, et la participation à son corps.

Toujours est-il que la vigile était la partie la plus variée et qui donnait, si j'ose dire, à l'assemblée la note d'actualité. On lisait non seulement l'Ancien Testament et les Évangiles, mais encore les lettres des apôtres, des évêques étrangers et des églises, les actes des martyrs. Denys de Corinthe écrit à l'église de Rome qu'on lit le dimanche les lettres de Soter et celles de Clément, évêque de Rome (1). Les lettres de saint Polycarpe et de saint Ignace, celles de saint Cyprien et de saint Corneille étaient lues aussi durant les synaxes. On devine aisément les sentiments que devait soulever dans une réunion de frères la lecture d'une lettre dans laquelle les martyrs de Lyon, écrivant au fond de leur cachot, racontaient leurs supplices et l'héroïsme de leurs frères. Parfois même des églises éloignées et ignorantes se laissaient séduire et lisaient des récits apocryphes ou peu orthodoxes, comme l'évangile de Pierre et les apocryphes clémentins.

Enfin il y avait une prédication, qui permettait au président de donner les avis qui convenaient à chacun. L'assistance même est moins choisie ; on admet à cette première partie de la messe

(1) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. XXIII.

les catéchumènes, les énergumènes, les pénitents, parfois les gentils.

La seconde partie de la cérémonie ou messe proprement dite présente des caractères tout différents. Les chrétiens baptisés et d'une vie irréprochable y assistent seuls. Le rite se développe selon une marche invariable, les formules elles-mêmes sont immuables, du moins si elles changent à l'origine, c'est parce qu'une certaine liberté d'improvisation est laissée au pontife : le thème est du reste le même, comme on peut le voir en comparant les formules des diverses liturgies. De bonne heure du reste l'improvisation est complètement exclue, et les paroles prirent un fixité hiératique.

Il nous reste à indiquer quelle est la relation entre l'avant-messe et l'office canonial. On avait déjà remarqué qu'il devait y avoir une certaine parenté entre la vigile et l'office de nuit, sans expliquer d'une façon précise en quoi consistait cette parenté. Nous croyons que c'est la vigile ou l'avant-messe qui a donné naissance à notre office de nuit, appelé aujourd'hui matines ; ce dernier office est du moins calqué sur le même modèle liturgique. Les autres éléments liturgiques sont les mêmes de part et d'autre.

Pour que ces analogies prennent toute leur importance, il faut choisir les avant-messes du type le plus ancien, dégagées des éléments additionnels, par exemple les avant-messes des vigiles, des Quatre-Temps, et les offices des vendredi et samedi saints, et les comparer avec l'office de nuit du plus ancien modèle, alors que matines et laudes ne faisaient guère qu'un office. Le programme de l'avant-messe est celui-ci :

Lecture de l'ancien testament ;

Lecture des épîtres ;

Lecture de l'évangile, prédication sur l'évangile.

Entre les différentes lectures prend place la psalmodie sous forme de trait, ou de répons (graduel et alleluia), ou bien une collecte. Il ne faut pas oublier que dans ces anciens offices la psalmodie et les leçons, ou encore la psalmodie et les collectes, sont en étroite connexion ; ces dernières surtout semblent la

plupart du temps dépendantes d'une prière litanique, d'une lecture ou d'un psaume qu'elles ont pour mission de compléter ou de commenter (1). Au milieu des lectures et du chant des psaumes, ont trouvé place certains cantiques, le *Gloria in excelsis Deo*, le *Benedictus Dominus Deus Israel* (à l'avant-messe du rite gallican), le *Benedictus es Domine Deus*, de Daniel, les deux cantiques de Moïse (au samedi saint), enfin des rites comme la confession des péchés, la lecture des diptyques, et peut-être le baiser de paix, et le renvoi ou *missa*.

Or nous constatons à l'office de nuit la présence des mêmes éléments liturgiques, la même gradation entre les lectures : Ancien Testament, Épîtres ou Actes des apôtres, passions des martyrs, évangile. La récitation des psaumes a pris, il est vrai, dans l'office un très grand développement, mais les lectures, généralement au nombre de trois, comme à l'avant-messe, sont combinées d'après le même plan avec des répons ou des collectes qui remplissent le même office qu'à l'avant-messe (2). Nous y retrouvons aussi le *Gloria in excelsis* (rite irlandais, et plu-

(1) Cette loi de connexité entre les rites et les différentes formes de prières, psalmodie, préfaces, collectes, n'a pas encore été observée. On pourrait pourtant en tirer d'importantes conséquences pour la liturgie. De bonne heure on a cessé d'en tenir compte dans les compositions liturgiques; l'observation de cette loi est un signe à peu près certain de haute antiquité. Citons ce seul exemple pour les collectes dans les liturgies gallicanes :

Collectio post nomina.
Collectio post precem.
Collectio post prophetiam.
Collectio post evangelium le (*Benedictus*).
Collectio post sanctus.
Collectio post mysterium ou *post secreta* ou *post pridie.*
Collectio ad pacem.
Collectio post orationem dominicam.
Collectio ad panis fractionem.

Les mêmes formules se retrouvent chez les Grecs et en général dans les liturgies antiques. Ces rubriques indiquent bien, quand le sens ne l'indiquerait pas, que les collectes sont en fonction d'expliquer, de résumer, de préciser et de compléter le rite ou la prière précédente.

(2) Se rappeler en particulier les nombreux exemples dans la psalmodie ancienne de collectes après les psaumes (antiphonaires de Bangor et de Thomasi), collectes résumant l'évangile et faisant un peu l'office de l'homé-

sieurs autres rites), le *Benedictus Dominus Deus Israel,* le *Benedictus es Domine Deus* de Daniel (mozarabe), les cantiques de Moïse, même la lecture des diptyques avec le *Kyrie eleison,* la confession des péchés, peut-être le baiser de paix, et le renvoi ou *missa* (1).

Or les autres offices se sont formés sur le modèle de l'office de nuit qui a seul existé dans le principe comme office public; laudes n'est qu'un dédoublement, et à tout prendre l'office des vêpres n'en est probablement aussi qu'une préparation, une anticipation. Tierce, sexte et none, heures de la prière privée de toute antiquité, même chez les juifs, sont bientôt devenues heures de prière officielle; prime et complies ont surgi plus tard. Or les laudes et les vêpres conservent pleinement le dessin liturgique de l'office primitif de nuit en le résumant :

Psaumes antiphonés.
Capitule (faisant office des leçons).
Un répons bref.
L'évangile (*Benedictus* à laudes, *Magnificat* à vêpres).
Le *Kyrie* et le *Pater* (rites anciens, v. g. bénédictin).
L'oraison ou collecte.

Les petites heures sont dessinées sur le même modèle qu'elles résument encore.

On peut donc dire qu'en dernière analyse, c'est l'avant-messe qui a servi de prototype à tout l'office canonial. C'est donc la messe qui a été le centre de formation, et dans toute la rigueur du terme, le noyau de la liturgie catholique. Tous les offices de la journée et de la nuit pour garder leur signification liturgique doivent donc rester en étroite connexion avec la messe.

lie, dans l'antiphonaire de Bangor, collecte après l'évangile à Jérusalem au IV[e] siècle (cf. mon étude sur la *Peregrinatio Silviæ,* p. 53), même usage conservé dans l'office bénédictin, etc.

(1) Lecture des diptyques à l'office dans Sylvia (*Étude sur la Peregrinatio Silviæ,* p. 42). Un souvenir des diptyques dans le rite bénédictin du *Kyrie eleison* à la fin des offices. Si l'on ne retrouve pas le baiser de paix à l'office de nuit, le *Pater* qui termine laudes et vêpres dans certains rites, a souvent dans sa sphère d'attraction le baiser de paix. Dans tous les cas la signification du *Pater* est la même (*Regula S. P. Benedicti,* cap. XIII).

Tableau de l'avant-messe et de l'office de nuit.

Remarque : *Le parallèle doit se faire entre les colonnes I et III et entre les colonnes II et IV.*

AVANT-MESSE		OFFICE DE NUIT (MATINES ET LAUDES).	
I	II	III	IV
Parties essentielles.	*Éléments ou rites communs à toute réunion.*	*Parties essentielles.*	*Éléments ou rites communs à toute réunion.*
— Lecture de l'Ancien Testament. Psalmus responsorius (répons graduel) ou collectes (aux vigiles) (1). — Lecture de l'épître, quelquefois des actes des martyrs. Trait et alleluia, ou bien collecte après cette lecture (3). — Lecture de l'évangile. — Prédication.	Confession des péchés, hymnes, cantiques spirituels *Gloria in excelsis*, *Benedictus Dominus Deus Israël* (gallican), *Benedictus es Domine Deus*, cantiques de Moïse au samedi saint. Kyrie, litanie, et peut-être à ce moment primitivement lecture des diptyques, plus tard attirés par l'offertoire dans la messe des fidèles. Baiser de paix, renvoi.	— Psalmodie antiphonée et collecte (2). Lecture de l'Ancien Testament. Psalmus responsorius ou collecte. — Lecture du Nouveau Testament ou Actes. — Répons. — Évangile. — Collecte.	Confession des péchés. *Gloria in excelsis*, *Benedictus Dominus Deus Israël*, *Benedictus es Domine Deus*. Cantiques de Moïse. Doxologie *Te decet laus*, *Kyrie*, litanie, Pater, baiser de paix (au rite bénédictin) (4). Renvoi (rite bénédictin et liturgie de Jérusalem).

(1) Il se peut cependant que cette collecte se rattache au *Kyrie*.

(2) Le *psalmus antiphonarius* n'apparaît dans la messe qu'à l'époque où l'on introduisit un chant pour l'introït, l'offertoire et la communion, c'est-à-dire environ au IVe siècle.

(3) Le *psalmus responsorius* apparaît ici aussi le premier.

(4) Au sens que nous avons dit ci-dessus.

Nous aurons bientôt dans notre troisième partie quelques autres conclusions importantes à tirer de ces notions sur l'avant-messe.

III

LA MESSE LATINE ET SES ORIGINES

Bickell, fidèle à son système, l'applique au canon romain et prouve que ce canon est conforme au canon clémentin et, par suite, calqué sur la cène primitive et la pâque juive.

Voici un troisième et dernier tableau qui résume son système.

Messe romaine	Messe clémentine
(*Avant-messe*)	
Ps. *Judica me.*	
Confiteor et autres prières d'introduction qui sont d'origine postérieure.	
Kyrie eleison. Collecte.	Collecte ou prière litanique par le diacre avec le répons *Kyrie eleison.*
Leçons du Nouveau Testament. Le psaume qui se relie à ces leçons a été maintenu comme Introït. (La Liturgie du vendredi saint conserve l'ordre ancien et donne une bénédiction après chaque demande de prières.)	Bénédiction par le prêtre.
La bénédiction est devenue la collecte de la messe romaine. Suppression des diverses demandes de la prière litanique parce qu'elles se trouvent au canon.	Bénédiction sur les catéchumènes, les énergumènes, les pénitents, etc.

Messe romaine (*Suite*)	Messe clémentine (*Suite*)
Gloria et *Credo* d'origine postérieure.	
Graduel.	Chant des psaumes entre les leçons.
Baiser de paix transporté vers le IVe siècle à la messe des fidèles avant la communion.	Baiser de paix après la bénédiction du prêtre.

Fin de l'avant-messe.

Messe des fidèles

Offrande. La prière de l'oblation est la secrète actuelle.	
Mélange de l'eau et du vin.	
Lavement des mains.	
(Les prières correspondant à ces actes, d'origine plus tardive.)	
Psaume chanté.	
Préface et *Sanctus*.	Préface et *Sanctus*.
Vere sanctus (1).	*Vere sanctus*.
Te igitur.	
Le *Memento* et le *Communicantes,* en général, appartiennent à la prière d'intercession (pour le clergé, les fidèles, l'Église, pour les morts, etc.). Dans d'autres liturgies elles sont après la consécration (2).	
Epiclèse : *Hanc igitur* et *Quam oblationem* (3).	

(1) Selon Bickell le canon romain primitif a dû commencer par une action de grâces dans le genre du *Vere sanctus*; cette prière aurait été rejetée vers le IVe siècle et remplacée par la prière d'intercession : *Te igitur*, et en partie par l'épiclèse *Hanc igitur* et *Quam oblationem*.

(2) Voir les observations que nous faisons plus loin sur ces prières.

(3) Selon Bickell cette place donne un avantage au rite romain sur les

Messe des fidèles

(*Suite*)

Qui pridie [depuis ce moment le canon romain concorde avec les autres liturgies (1)].	Idem.
Consécration.	Consécration.
Anamnèse. *Unde et memores.*	Même ordre.
Offande : *Offerimus tibi.*	
Supra quæ.	
Supplices te, qui paraît une continuation de l'épiclèse, concorde presque mot à mot avec l'épiclèse clémentine et jacobite; mais dans ces dernières *angeli tui* est remplacé par *Christi.*	Épiclèes.
Memento des morts.	
Nobis quoque (selon Probst il aurait d'abord précédé le memento et serait le complément du *Communicantes.* Bickell le nie; selon lui c'est la suite du memento des morts; c'est sa place logique; dans toutes les liturgies se trouve une demande analogue pour les vivants après le Memento des morts. Il renvoie notamment à Origène).	
Per quem hæc omnia; on bénissait jadis les fruits; c'est encore à ce moment aujourd'hui que l'on bénit les saintes huiles. Cette prière paraît avoir à l'origine terminé les prières d'intercession pour la bénédiction des moissons.	

autres rites. Mais nous dirons plus loin que ces prières ne répondent pas à l'épiclèse.

(1) Nous verrons aussi plus loin que cette concordance n'est pas parfaite.

Messe des fidèles

(*Suite*)

Le *Supra quæ* et *Per quem hæc omnia* ont fait dire quelquefois que la liturgie romaine ne voyait dans la messe que la bénédiction des dons de la terre.	
Per ipsum, c'est une doxologie.	Idem.
Le canon romain finit comme le canon de toutes les liturgies par une doxologie à laquelle le peuple répond *amen* (1).	

Après le canon

Pater avec son introduction *Oremus præceptis salutaribus* et sa finale : *Libera nos*.	
Pax.	
Oraison ; *Domine Jesu Christe qui dixisti*.	
Agnus Dei, ajouté postérieurement entre *Pax* et son oraison.	
Domine Jesu Christe fili Dei vivi.	Prière du prêtre avant la communion dans la liturgie clémen-

(1) Voici l'ordre et la succession des oraisons dans le canon romain primitif selon Bickell :

Vere sanctus (abandonné au IVe siècle).
Qui pridie.
Unde et memores
Offerimus tibi.
Supra quæ (peut-être placé à l'offertoire).
Hanc igitur.
Quam oblationem.
Supplices
Memento Domime.
Communicantes.
Memento etiam.
Nobis quoque.
Per quem hæc omnia.

APRÈS LE CANON

(*Suite*)

Perceptio corporis.	tine. Invitation du diacre après comme avant l'action de grâces.
Manque.	*Sancta sanctis.*
Prières ajoutées avant et après la communion et durant la distribution de la communion.	
Antienne de la communion.	Psaume chanté.
Postcommunion.	Prière d'action de grâces.
Ite Missa est.	
Bénédiction à laquelle est jointe quelquefois l'oraison *super populum*, qui est une bénédiction.	Bénédiction.
	Conclusion de la messe clémentine.
Placeat tibi et dernier évangile, additions postérieures.	

Nous avons peu de remarques à faire sur ces rapprochements qui, en général, sont justes. Toutefois on verra plus loin qu'il faut renoncer à quelques-unes de ces hypothèses et que la critique de l'*Ordo missæ* romain a été poussée beaucoup plus loin aujourd'hui.

La conclusion de Bickell est que le canon romain est d'origine apostolique, sauf quelques modifications introduites plus tard. Il n'a pas entrepris du reste la comparaison entre la messe romaine et les autres liturgies occidentales, qui lui aurait fourni des lumières nouvelles. Il s'en tient à la liturgie clémentine.

Cette étude des liturgies latines a été faite de divers côtés, et elle est intéressante, car on en a tiré des conclusions importantes.

La question se pose dans les termes suivants : la liturgie romaine de la messe est différente des autres liturgies occidentales. Les liturgies d'Occident, mozarabe, gallicane, ambro-

sienne, même les liturgies celtiques et anglo-saxonnes, se rattachent à un type que nous appellerons le *type gallican*, qui diffère du type romain en bien des points. Quelle est la raison de ces divergences ?

Les liturgistes et théologiens anglicans répondent sans hésitation : les liturgies du type gallican ont une origine orientale ; le centre de ces liturgies est Lyon ; dès lors il est facile de conjecturer, par suite des relations entre les deux églises, que cette dernière tient sa liturgie de l'église d'Éphèse. Les liturgies de type gallican ne doivent donc rien à la liturgie romaine, qui est seule de son espèce en Occident. On voit les conclusions que l'on peut tirer du fait de cette isolement contre l'influence de Rome, sur des églises que l'on était un peu habitué à considérer comme ses succédanées. C'est l'influence d'Éphèse et de saint Jean, se substituant à celle de Rome et du siège de Pierre. De Lyon, le rite gallican a rayonné en Espagne avec la mozarabe, à Milan avec l'ambrosienne, même en Irlande et en Grande-Bretagne par les liturgies celtiques (1).

Ce système, qui a cours aujourd'hui encore en Angleterre, prête le flanc à plusieurs objections, et des savants sans parti pris en ont fait sentir la faiblesse. Sa base même est ruineuse. Il faudrait avant tout prouver que saint Jean avait une liturgie, que sa liturgie avait tels et tels caractères, et que ces caractères sont précisément ceux que l'on remarque dans les liturgies gallicanes. Or cette démonstration ne peut être faite. Je ne crois pas qu'un seul liturgiste sérieux ait la moindre illusion à cet égard.

De plus comme le fait très judicieusement remarquer Mgr Duchesne, la liturgie gallicane dans la forme sous laquelle nous la connaissons, correspond au type liturgique du IVe siècle, et non du second. Or au IVe siècle le rayonnement ecclésias-

(1) C'est la thèse que l'on retrouve dans un bon nombre de livres anglicans, voyez notamment Palmer, *Origines liturgicæ*, I, p. 153 (éd. 1839) ; Warren, *Liturgy and ritual of the celtic Church*, Oxford, 1881 (voyez cependant l'observation de la p. 46, qui concède que pour l'Église celtique le système est aujourd'hui abandonné).

tique de Lyon est à peu près nul. Comment donc cette église aurait-elle pu imposer sa liturgie à l'Occident (1)? L'origine orientale est donc une fiction.

Rien ne prouve du reste que le premier fondateur de l'église de Lyon fût un asiate plutôt qu'un romain. Même en le supposant asiate, il est possible qu'il ait d'abord vécu à Rome et qu'il y ait reçu sa mission (Lejay).

Enfin Lyon, dont on veut faire le centre du culte et de l'influence asiatique, fut un foyer de romanisme du milieu du IIe siècle au milieu du IIIe.

Pour Duchesne ce n'est pas en Orient qu'il faut chercher l'origine, du moins l'origine immédiate de ces divergences liturgiques. Il n'admet que deux usages, le romain et le gallican. L'ambroisien est, selon lui, et contrairement à l'opinion de certains savants, identique au gallican ; le mozarabe est plus étroitement encore affilié au gallican ; ce dernier point est généralement admis. Les liturgies de la Grande-Bretagne elles-mêmes, antérieures au VIIe siècle, se rattacheraient aussi au même type. En somme, les liturgies occidentales se diviseraient en liturgies de type gallican, et liturgie romaine.

Où faut-il chercher l'origine du type liturgique gallican? A Milan, au IVe siècle. L'église ambroisienne serait le berceau de ces liturgies.

La thèse était neuve; elle a fait du bruit : on l'a discutée plus d'une fois, souvent avec vivacité, rarement avec des arguments sérieux (2).

On a même, bien à tort, incriminé à ce sujet les sentiments de l'auteur; pour un peu on n'aurait vu que cela dans ce remarquable ouvrage des *Origines du culte chrétien,* qui a rendu de si grands services aux études liturgiques. Ceci est d'autant

(1) *Origines du culte,* 2e éd., p. 85.

(2) Nous exceptons le savant travail de Ceriani, *Notitia liturgiæ ambrosianæ ante sæc. XI medium,* Milan, 1895, et celui de Magistretti, *La liturgia della chiesa Milanese nel sec. IV,* Milan, 1899, 8°. Cf. aussi *The early gallican liturgies* (*Dublin Review,* 1894, t. I, p. 127-128) et le *Tablet,* 4 déc. 1897 et 29 janv. 1898.

plus injuste que l'auteur ne propose sa solution que comme une hypothèse. « Il est bien entendu, dit-il, que je ne la présente pas comme une solution définitive et que je suis prêt à l'abandonner si quelqu'un trouve mieux (1). »

Nous verrons en effet que l'on peut recourir à une autre explication.

Remarquons seulement dès maintenant que nous nous trouvons en présence de ce fait anormal : d'un côté nous voyons toutes les églises occidentales, de l'autre Rome toute seule, suivie peut-être par l'église d'Afrique (2). Or quelque préjugé que l'on ait contre l'influence de l'Église de romaine, on ne peut s'aveugler au point de prétendre que du IVe au VIIe siècle, époque où les liturgies se spécialisent, l'Église de Rome fut assez isolée, son influence liturgique assez nulle, pour qu'elle se soit constitué à elle seule une liturgie qui n'aurait pas rayonné au delà des frontières de l'Italie centrale. Ce n'est si l'on veut qu'une présomption, mais elle est de nature, croyons-nous, à faire réfléchir tout esprit impartial.

Dans tous les cas, même si l'on refuse d'accepter l'hypothèse de Mgr Duchesne, trois points restent acquis dans son système :

1° Que les liturgies ambroisienne, gallicane, mozarabe, et même celtique, se ramènent à un même type, le gallican (3);

(1) *Les origines du culte chrétien*, 2e éd., p. 90.

(2) On ne sait presque rien de certain sur la liturgie de l'Église d'Afrique. On accorde assez facilement qu'elle dut suivre Rome. Cependant il faut remarquer que Marius Victorinus et saint Fulgence citent un texte de l'oblation qui ne se retrouve que dans la messe romaine. Bona, à qui nous empruntons cette observation, croit que le rite africain pourrait bien avoir été le mozarabe (*Rer. liturg.*, l. I, c. VII, n. 3). Sur la liturgie de cette église cf. Bunsen, *Analecta antenicæna,* t. III, p. 48 et 237, et Mone, *Lateinische u. grieschische Messen*, p. 72 sq., et notre article *Afrique* (Liturgie d') dans le *Dict. d'archéol. et de liturgie.*

(3) Cette unification est présentée avec quelque timidité, mais elle est parfaitement fondée. Après les travaux de dom Cagin, dont nous parlerons bientôt, elle nous paraît indiscutable. Il donne des preuves de l'unité de ces liturgies et ramène hardiment dans la famille latine même les documents celtiques comme les missels de Bobbio et de Stowe. Cf. *Paléographie musicale,* 1898, p. 126. La question restait obscure après les recherches de Warren, *The liturgy of celtic Churches,* et *The celtic Church of Wales.*

2° Que l'origine orientale de ce type est une hypothèse inadmissible, contraire à toutes les données historiques et qui ne s'appuie sur aucune base sérieuse;

3° Qu'il faut chercher vers le IVe siècle la date de la genèse de ces liturgies occidentales, et que leur centre de ralliement est quelque part en Occident.

Or ces points sont d'une importance capitale dans l'histoire de la liturgie, et le savant auteur des *Origines du culte chrétien* n'eût-il fait qu'établir ces résultats, il faudrait l'en remercier comme d'un grand service rendu à ces études.

Dernièrement le système de Mgr Duchesne a été repris par un autre savant philologue, M. Paul Lejay, qui par des études indépendantes arrive aux mêmes conclusions sur les points énoncés ci-dessus et fortifie cette thèse par de nouvelles preuves. Pour l'origine de ces divergences, il s'en tient aussi, jusqu'à plus ample informé, à la solution milanaise (1).

L'origine orientale du type gallican a été combattue également, mais à un point de vue tout différent, et avec d'autres arguments, par le docteur Probst, auteur de nombreux ouvrages liturgiques (2).

Il remarque entre autres choses que les diptyques dans les

Quant aux liturgies anglo-saxonnes, elles ont des éléments romains et gallicans.

(1) *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1897, p. 181. Voyez aussi les autres articles du même critique sous le titre de : *La messe latine* (Ibid., p. 91-96, 173-192, 277-288).

(2) C'est surtout dans ses derniers ouvrages que le Dr Probst s'est occupé de cette question, *Die altesten römischen Sacramentarien u. Ordines*, Munster, 1893. *Liturgie des vierten Iahrh. u. deren Reform* (Ib., 1893), *Die abendländische Messe vom fünften bis zum achten Iahrh.* (Ib., 1896). Dans une série d'autres ouvrages le même auteur s'était occupé de la liturgie des trois premiers siècles, *Kirchliche Disciplin in den drei ersten Iahrh.* (Tübingue, 1873); *Lehre u. Gebet* (Ib., 1871); *Liturgie der drei ersten Iahrh.* (1870) et quelques autres traités de moindre importance pour le sujet qui nous occupe. Il n'est que juste de rendre hommage à ce travailleur modeste et persévérant dont les ouvrages malheureusement fort peu connus forment une véritable encyclopédie liturgique. A côté d'inductions et d'interprétations discutables, ces ouvrages contiennent un recueil de textes liturgiques d'un grand prix.

liturgies gallicanes n'occupent pas, quoi qu'on en ait dit, la même place que dans les liturgies orientales. Cette observation, qui est très fondée, vient fortifier la thèse des deux critiques précédemment cités.

Mais sur l'origine milanaise de ces divergences, Probst se détache nettement de Mgr Duchesne et propose une autre solution. Le centre de ralliement pour lui est Rome ; c'est au type romain que toutes les liturgies de type gallican se ramènent, c'est là qu'il faut chercher l'origine et le berceau des liturgies occidentales.

Cette thèse n'est pas neuve ; elle avait été souvent défendue, notamment à l'époque des discussions sur les liturgies gallicanes (1). Mais il faut avouer que les arguments dont on a usé jusqu'ici sont insuffisants ; le docteur Probst, fidèle à ses habitudes, dédaigne de se servir des preuves employées avant lui, et suit une autre méthode. Malheureusement sa démonstration n'est pas très solide.

L'une des grandes divergences entre les liturgies de type gallican et la liturgie romaine, c'est que dans les premières les diptyques (memento des vivants et memento des morts) sont avant la préface, au lieu que dans la liturgie romaine ils sont après. Selon Probst les liturgies gallicanes auraient déplacé les diptyques. Mais la difficulté de ce système, c'est d'expliquer comment toutes les liturgies de type gallican, d'un même accord, séparées comme elles le sont par leurs frontières et par des traditions différentes, auraient changé le canon de leurs messes, et surtout comment elles se seraient toutes entendues pour donner à leurs diptyques la même place après ce changement (2). De plus, ce système ne tient pas compte de ce fait

(1) Les principaux ouvrages des partisans de cette école sont ceux de Marchesi, *La liturgia gallicana ne primi otto secoli della chiesa*, 2 vol. in-8°, Rome, 1867, et de Conny, *Recherches sur l'abolition de la liturgie antique dans l'Église de Lyon*, Paris, 1859 ; *Remarques sur une prétendue défense de la liturgie de Lyon*, Ib., 1859.

(2) Cf. dom Cagin, *Paléographie musicale*, l. c., p. 95. Le même auteur critique justement la subtilité de certaines assimiliations tentées par Probst pour ramener les liturgies gallicanes au type romain.

que nous avons établi au sujet de l'avant-messe, à savoir que la place naturelle des diptyques est dans cette partie de la liturgie. Pourquoi la liturgie romaine ferait-elle exception? Il y a d'autres difficultés à ce système, nous aurons bientôt à y revenir.

Une autre assertion de Probst, c'est que la messe gallicane est la messe romaine, mais la messe antérieure à la réforme de saint Damase. Damase aurait adapté la messe au cycle liturgique; il aurait par suite été amené à modifier la *missa romana*. Il se fonde surtout pour établir sa théorie sur le sacramentaire de Vérone dont saint Damase serait l'auteur.

Malheureusement la démonstration de cette partie de la thèse n'est pas plus solide et les critiques de M. Lejay suffisent à la réfuter. Nous croyons inutile d'y rien ajouter (1).

Devons-nous toutefois, par suite de cette insuffisance d'arguments, rejeter en bloc le système de Probst? Son hypothèse qui ramènerait tout à Rome ne mérite-t-elle pas d'être étudiée de plus près? Nous inclinerions dans ce sens. Il nous semble que la question a fait récemment un grand pas à la suite des savants travaux de dom Cagin dont il nous reste à étudier les résultats (2).

Au sujet des analogies et de l'unité des liturgies gallicane, mozarabe, milanaise, celtique, il arrive par une autre voie aux mêmes conclusions que Duchesne et Lejay; il se prononce avec plus de netteté en faveur d'un type gallican unique, et donne des arguments qui nous semblent décisifs. Toutes ces liturgies se ramènent à un même groupe primitif, les diver-

(1) Lejay, articles cités ci-dessus.

(2) L'article de Mgr Duchesne sur l'*Origine de la liturgie gallicane* dans la *Revue d'hist. et de littér.*, 1900, p. 31 sq. porte à ce système quelques coups vigoureux et habiles, mais, en somme, laisse subsister une bonne partie de la thèse; cet Appendice étant déjà fort long, nous ne pouvons nous arrêter à cette nouvelle discussion, nous nous contenterons de signaler les points essentiels en note.

Depuis que cet acrticle a été composé, quelques autres travaux ont paru sur le canon notamment celui de Baumstark, *Liturgia romana e liturgia dell'Esarcato,* Rome, 1904; voyez aussi nos articles *Anaphore* et *Anamnèse* dans le *Dict. d'archéol. et de liturgie.*

gences ne sont qu'apparentes, elles sont le plus souvent l'effet de transformations postérieures. A l'origine, c'est-à-dire vers le IVe et le Ve siècle, toutes ces liturgies sont étroitement apparentées. Les études qui restent à faire auront pour résultat, croyons-nous, d'apporter de nouvelles preuves à cette thèse.

Avec Duchesne, Lejay et Probst, dom Cagin constate qu'on ne peut trouver la trace de ces divergences antérieurement au IVe siècle.

Enfin avec eux, il reconnaît encore l'impossibilité de chercher à Éphèse l'origine de ce type gallican. L'accord de ces savants sur les mêmes points est d'autant plus remarquable que chacun d'eux a travaillé suivant une méthode et avec des procédés différents. Au lieu que Duchesne et Lejay étudient ces questions surtout du point de vue historique, topographique, ou philologique, Probst à l'aide de rapprochements liturgiques, dom Cagin, tout en usant de la méthode historique et des comparaisons liturgiques, traite ces textes par une méthode toute nouvelle de dissection interne et de comparaison, qui l'a déjà amené à des résultats importants et qui nous promet d'autres découvertes (1). On peut donc considérer comme désormais acquis dans la science liturgique ces différents points énoncés ci-dessus.

Dom Cagin fait un pas de plus. Les liturgies de type gallican n'ont aucune parenté avec le type oriental ; ces prétendues analogies ne sont qu'un trompe-l'œil. Comme ce dernier point a été si souvent discuté et comme des préjugés de secte sont en jeu, il ne sera pas inutile d'insister.

Une observation qui n'a jamais été faite avant dom Cagin, du moins dont on n'avait jamais saisi la vraie portée dans l'étude des liturgies comparées, c'est la suivante : les liturgies grecques orientales ont des formules invariables. Au premier aspect ces liturgies sont d'une abondance qui semble confiner à

(1) Cf. en particulier : *Un mot sur l'Antiphonale Missarum*, Solesmes, 1890. Il y a dans ces quelques pages, la meilleure démonstration que je connaisse de l'authenticité de l'antiphonaire grégorien ; on n'a pas réussi à en ébranler la solidité.

la prolixité. Mais cette richesse apparente dissimule mal la pénurie des formules ; elles s'épuisent en une seule fois. Il n'y a qu'une messe ; deux, si l'on veut, mais c'est tout, Cette messe est la même pour tous les jours de l'année. On pourrait désigner ce système sous le nom d'*eucologie uniforme* (1).

Dans les liturgies de famille latine ou occidentale, se produit un phénomène tout contraire. Le cadre seul est invariable ; les formules varient presque à l'infini. Les variantes des collectes, des secrètes, des préfaces, des postcommunions et des oraisons du canon sont si nombreuses qu'il faut un volume à part pour les contenir, le *sacramentaire*. Dans les pays de liturgie grecque ce livre n'existe même pas, pour cette bonne raison qu'il y a une formule unique pour la collecte, la secrète, la postcommunion, la préface et les oraisons du canon, et cette formule est employée tous les jours de l'année et à toutes les fêtes. Le système latin ou occidental peut s'appeler l'*eucologie embolismique* (parce que les formules sont désignées sous le nom d'embolismes) ou, si l'on veut, l'*eucologie variable*. Le canon lui-même admet des changements et l'on peut voir dans les anciens livres liturgiques combien sont nombreuses les formules du *Communicantes*, du *Hanc igitur*, du *Quam oblationem*. Chose curieuse ! ce sont précisément les liturgies gallicanes, surtout la mozarabe et la gallicane proprement dites, qui poussent le plus loin ce système, et l'appliquent aux parties du canon qui semblent le plus invariables de leur nature ; c'est-à-dire que ces liturgies qu'on nous donnait comme d'origine orientale, sont plus loin de ce type qu'aucune autre.

Or, l'on voit tout de suite que ce fait de la variabilité ou de l'invariabilité des formules est un fait caractérisque, un fait autrement important que la place du baiser de paix ou de la

(1) Ceci s'applique surtout à la liturgie grecque, qui est seule en question ici, car c'est à elle surtout qu'on a voulu rattacher les liturgies gallicanes. Les autres liturgies orientales n'ont pas la même invariabilité. Toutefois leur système d'eucologie se rapproche bien plus du système grec que du système d'eucologie latine et notre argumentation conserve toute sa valeur.

récitation des diptyques. C'est un système liturgique qui suppose des traditions, des habitudes de composition différentes, qui entraîne avec lui une série de transformations et finit par modifier l'économie intérieure d'une liturgie. Aussi dom Cagin, à qui revient l'honneur de l'avoir mis en pleine lumière, y voit-il le trait essentiel, le caractère distinctif sur lequel doit reposer désormais la classification des liturgies, d'un côté la famille des liturgies à eucologie uniforme, de l'autre la famille des liturgies à eucologie variable. Du premier coup, nous arrivons avec ce système à ce résultat imprévu : les liturgies orientales appartiennent à la première catégorie, les liturgies d'Occident se rattachent à la seconde et, de ce chef, la liturgie romaine entre dans la famille des liturgies occidentales, car avec la liturgie mozarabe, la liturgie gallicane, et la liturgie ambrosienne, elle est à eucologie embolismique. Le fait anormal de l'isolement de la liturgie romaine se trouve ainsi expliqué.

Ici cependant nous ferons une observation (1). Cet exposé n'est vrai que pour la période à partir du IVe siècle. Dans les trois premiers siècles la distinction entre eucologie embolismique et eucologie uniforme n'existe pas ; la liturgie est soumise à d'autres lois. Il y a une grande liberté dans les formules comme dans les rites, qui explique en partie les variétés des siècles suivants. L'improvisation, sauf pour certaines formules, comme les symboles de foi par exemple, est la loi de la prière publique, encore que cette improvisation s'exerce sur un même thème prévu. Il nous semble que vers le IVe siècle, l'Orient, toujours porté en liturgie à remplacer la liberté de l'improvisation par la solennité hiératique des prières, s'est arrêté à une formule immuable, tandis que l'Occident, entraîné par son esprit d'initiative en matière liturgique, continuait à improviser des oraisons et des préfaces et les variait selon les fêtes et les circonstances liturgiques. Mais ceci, on le voit, ne porte aucun préjudice aux conclusions de dom Cagin.

(1) Dans les réflexions qui suivent, j'ai la satisfaction de constater que je me suis rencontré avec Mgr Duchesne (art. cité, p. 36-37).

J'ajoute que la loi liturgique de l'embolismie dont le savant rédacteur de la *Paléographie musicale* vient de tirer si habilement parti et dont il a montré l'influence, mérite d'être étudiée à part et de faire l'objet d'une monographie liturgique dont les résultats seraient de grande importance pour l'histoire de cette science. Il faudra, si l'on peut, assigner l'origine et la cause de cette loi, marquer les étapes de ses manifestations, et ses dernières conséquences. Il faudrait aussi indiquer, si possible, la connexion de ce fait avec un autre de même importance, le *cycle liturgique*. Probst le premier a essayé d'en fixer les origines; c'est saint Damase qui l'aurait introduit dans la liturgie. P. Lejay conteste cette assertion et trouve des traces du cycle dans le calendrier philocalien (1). Cette question est encore une de celles qui méritent toute l'attention des liturgistes.

Primitivement, la liturgie s'est constituée en dehors de toute idée de cycle ou d'année liturgique. La messe, les synaxes liturgiques ou aliturgiques aux premiers siècles ont lieu à certains jours déterminés. Mais le jour lui-même ou la fête n'a aucune influence sur la synaxe; les rites sont invariables, les formules le sont aussi en un sens; elles ne varient que parce qu'elles furent d'abord improvisées; le thème restait le même. La messe est chaque jour la rénovation du même banquet de la pâque; seules les lectures de la Bible variaient naturellement à l'avant-messe, parce qu'on ne pouvait lire toujours le même passage. Ces lectures furent même, selon nous, avec le souvenir des grandes dates de la vie de Notre-Seigneur, les principaux facteurs dans la création du cycle liturgique.

De bonne heure, dès le IIIe siècle au moins, nous voyons déjà certains passages de l'Écriture assignés à telle ou telle époque de l'année, ou à telle fête. Le choix de la lecture entraînait le sujet de l'homélie; les oraisons elles-mêmes et la psalmodie

(1) *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1897, p. 177. J'ai de mon côté proposé une autre hypothèse dans ma huitième conférence.

s'inspiraient des lectures (à remarquer surtout les *traits*). Au IVe siècle le système est en plein épanouissement. A Jérusalem, d'après le témoignage d'Éthéria, le choix des lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament et de la psalmodie durant la semaine sainte est inspiré par le souvenir des scènes de la passion, de la mort du Christ, de la résurrection et de l'ascension. L'heureux choix des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'harmonie entre les lectures et la psalmodie, paraissent la frapper comme un fait nouveau et remarquable en liturgie. Ce système devait naturellement s'étendre à toute l'année, à toutes les semaines et même à tous les jours. On peut dire que du IVe au IXe siècle, et même plus tard, la liturgie est en travail du cycle (1). Seulement tandis qu'en Orient le système de l'embolisme s'arrêtait aux lectures, en Occident il s'attaquait à toutes les formules et pénétrait jusqu'au delà des frontières du canon, qui par sa nature même paraissait plus intangible.

S'il est encore des points qui demeurent obscurs dans cette évolution liturgique n'oublions pas qu'un fait reste acquis, c'est la différence profonde entre la famille des liturgies orientales et celle des liturgies occidentales ; à partir du IVe siècle elles se développent suivant des lignes divergentes.

La seconde partie de la démonstration de dom Cagin évolue autour de la prière : *Qui pridie quam pateretur*, ou récit de l'institution eucharistique dans le canon romain. Cette formule est remarquable ; elle diffère pour le sens des anaphores orientales qui toutes ont ces paroles : ἐν τῇ νύκτι ᾗ παρεδίδοτο *In nocte in qua tradebatur*, au lieu de : *Qui pridie*. Or ceci est absolument capital ; les liturgistes savent l'importance de ces formules du

(1) Dom Cagin a marqué une étape importante de cette évolution par la découverte du document A dans le *Missale Bobbiense* et par ses savantes remarques sur la composition des communs des saints qui à l'origine furent des *propres*. Il y aura encore à étudier le système de l'embolismie en dehors de la messe à l'office divin. Noter ce fait qu'en Occident au IVe siècle on commence à composer des livres des *sacrements* ou des *mystères* et des collections d'oraisons et de préfaces. Dans les fragments de Priscillien, il existe une préface que l'on n'avait pas remarquée et qui est le premier document de ce genre signé d'un nom d'auteur.

canon. Eh bien, sur ce point essentiel *toutes les liturgies occidentales se séparent nettement des liturgies orientales et suivent le canon romain* (1).

Nous arrivons donc par une autre voie à la même conclusion : voici une caractéristique nouvelle qui prouve l'unité de toutes les liturgies d'Occident et creuse la ligne de démarcation entre elles et les liturgies orientales. Dès maintenant nous pourrions par anticipation substituer au terme de liturgies de type gallican, un terme plus exact et en même temps plus général, de liturgies du *type latin*, la liturgie romaine rentrant désormais dans cette famille.

Reste à expliquer les divergences entre la liturgie romaine et les autres liturgies latines. Dans ce qui suit, je dois le dire, une certaine part est faite à la conjecture. Mais si tel ou tel point du système peut prêter le flanc à la critique, les conclusions générales demeurent. On sait du reste que dans les questions de liturgie antique, par suite de la rareté des documents on est souvent forcé de recourir à l'hypothèse. Ces divergence, se réduisent à deux :

Les liturgies gallicanes ont la récitation des diptyques (memento des vivants et memento des morts) et le baiser de paix avant la préface, tandis que la liturgie romaine, on le sait, place la récitation des diptyques au milieu du canon et le baiser de paix vers la fin, et avant la communion.

Or en cela les liturgies gallicanes sont d'accord avec les orientales, ce qui a fait illusion et a pu donner à penser que les premières sont étroitement apparentées aux secondes.

Mais ces deux particularités sont-elles vraiment orientales ? On se rappelle que, dans notre étude sur l'avant-messe, nous étions amené à conclure que la récitation des diptyques et le baiser de paix n'étaient pas primitivement des rites essentiels propres à la messe, et qu'on les trouve en d'autres offices.

Dès lors leur place à la messe perd de son importance ; ce

(1) Le fait n'avait pas encore été remarqué avant dom Cagin. Ce point considérable est admise par Mgr Duchesne (article cité, p. 38).

n'est pas un de ces traits caractéristiques d'une liturgie; leur translation peut s'expliquer par un motif d'ordre secondaire. Il ressortait aussi de cette étude que la place ordinaire et naturelle des diptyques est à l'avant-messe ou à l'offertoire; et peut-être en était-il de même pour le baiser de paix.

Il y a plus, au cours d'une étude sur la messe des morts, nous avions été amené par diverses comparaisons liturgiques à conjecturer que les diptyques dans le canon romain ne sont pas à leur vraie place, et qu'en somme, à s'en tenir au développement logique de la liturgie, ils venaient interrompre la suite des prières du canon et leur succession régulière. Dès lors ne pourrait-on pas émettre cette hypothèse que peut-être les diptyques et le baiser de paix furent primitivement avant le canon dans la liturgie romaine aussi bien que dans le rite oriental (1)?

Dans le même temps et par une voie toute différente, dom Cagin arrivait à un résultat analogue, mais ce qui n'était pour nous qu'une hypothèse assez gratuite, il faut l'avouer, devenait, sous la plume de ce savant et ingénieux liturgiste, une démonstration appuyée sur une série de déductions très curieuses; les recherches postérieures, nous le croyons, ne feront qu'apporter des arguments nouveaux en faveur de cette thèse.

Dans la messe romaine primitive le baiser de paix et les diptyques ont donc leur place, comme dans les autres liturgies occidentales, avant la préface. C'est plus tard, vers le v[e] ou vi[e] siècle, que se fit au romain cette translation, tandis que les autres liturgies latines qui vivaient alors de leur vie propre gardaient l'ancienne pratique. Bien loin donc de contredire le principe d'unité du type latin, ce fait vient le corroborer.

(1) Si nous prenons acte ici de cette hypothèse, c'est uniquement pour constater que cette rencontre sur un même terrain de deux chercheurs travaillant avec des préoccupations différentes et chacun suivant sa voie, est un argument de plus en faveur de la vérité de cette hypothèse. M[gr] Duchesne, qui a mis tant de finesse dans l'étude de la liturgie, n'avait-il pas lui-même quelques doutes au sujet de la place des diptyques? *Origines du culte*, 2[e] éd., p. 172.

Je ne referai pas ici la démonstration de dom Cagin; elle mérite d'être étudiée dans tous ses détails. Je me contenterai de dire qu'il insiste sur ce fait déjà constaté plus haut, que les diptyques interrompent la suite logique et naturelle des prières du canon. Il retrouve dans quelques-uns des plus anciens manuscrits liturgiques, et dans la composition interne des prières du canon, les vestiges de l'usage antique et la preuve d'une translation postérieure des diptyques (1).

Voici quelle serait, selon lui, la composition du canon primitif antérieur à saint Innocent Ier (2) :

Oraisons secrètes (3).
Préface.
Sanctus.
Te igitur (4)

	Memento *pro vivis; communicantes.*	} autrefois avant la préface.
Hanc igitur (5) *Quam oblationem.* *Qui pridie.*	} groupe important d'oraisons qui répond au *post sanctus* gallican.	

(1) Mgr Duchesne admet aussi ce point important que « dans le canon romain plusieurs morceaux ne sont pas à leur place primitive », mais il ferait remonter l'époque de ce changement à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe (art. cité, p. 45).

(2) Cf. *Paléographie musicale, loc. cit.*

(3) Cf. l'hypothèse de dom Cagin au sujet des oraisons (*Paléographie, loc. cit.*, p. 94).

(4) Dom Cagin pensait d'abord que cette prière se rattachait aux diptyques et se trouvait auprès d'eux avant la préface, comme *collectio ante nomina.* Il serait aujourd'hui porté à y voir plutôt une *oratio post pridie,* une sorte d'épiclèse de rechange (*Paléographie, loc. cit.*, p. 93).

(5) Cf. l'hypothèse au sujet de cette prière (*Paléographie, loc. cit.*, p. 93 et 167).

Unde et memores (ou anamnèse). *Offerimus præclaræ.* *Supra quæ.* *Supplices te.* *Per eumdem Christum.* *Per quem hæc omnia* (2).	Ce groupe répond au *post pridie* gallican.	Memento des morts. Nobis quoque *peccataribus* (1).	autrefois avant la préface.

Fractio panis (3)

(1) Cf. *Paléographie, loc. cit.*, p. 80, 81. Cette prière serait un embolisme du *Pater*.

(2) Mgr Duchesne, avec sa perspicacité habituelle, avait déjà bien vu que cette prière ne se rattache pas au *Nobis quoque peccatoribus*. L'hiatus est évident. Selon cette hypothèse, il y aurait eu à ce moment une bénédiction des fruits de la terre, qui expliquerait le *Per quem hæc omnia*. Si l'on admet la translation des diptyques avant la préface, le *Per quem omnia* se rattache au *Supplices te*. Bickell avait déjà sur ce point une hypothèse analogue à celle de Duchesne, cf. ci-dessus. Même longtemps avant ces auteurs dom Claude de Vert avait fait la même remarque dans son *Explication des cérémonies de la messe*.

(3) La *fractio panis* se trouvait à ce moment avant que saint Grégoire eût introduit le *Pater* dans le canon ; le *Per quem hæc omnia* est, selon dom Cagin, l'ancienne prière de la *fractio*. Qu'il nous soit permis de fortifier cette hypothèse et de faire un rapprochement entre cette prière et la prière de la Διδαχὴ (c. IX) sur la fraction ; les deux doxologies sont analogues.

[*Per eumdem Christum*]
Per quem hæc omnia...
Per ipsum est tibi Deo Patri omnipotenti in unitate Spiritus Sancti omnis honor et gloria per omnia sæcula sæculorum. Amen.

ὅτι σοῦ ἐστιν ἡ δόξα καὶ ἡ δύναμις διὰ Ἰησοῦ χριστοῦ εἰς τοὺς αἰῶνας,
et immédiatement ensuite : Μὴ δῶτε τὸ ἅγιον τοῖς κυσί, qui répond aux formules avant la communion.

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, il est certain qu'il y a dans toutes les liturgies une prière sur la *fractio panis*. Il n'y en a pas aujourd'hui dans la liturgie romaine ; mais il n'est pas inadmissible qu'il n'y en eût pas primitivement. Il est donc vraisemblable que cette prière est le *Per quem hæc omnia*, qui n'a été séparée de la *fractio* que par le déplacement du *Pater* et de son embolisme. Serait-il exagéré de chercher un autre rapprochement et faire remarquer que la prière d'action de grâces de la même Διδαχὴ (c. X) rappelle le *Te igitur* et le memento des vivants ?

Pater (avant saint Grégoire).
Libera nos, quæsumus (1).

Le groupement des prières du *post sanctus* et du *post pridie* (c'est le nom qu'on leur donne dans les liturgies gallicanes) doit attirer toute notre attention. Les prières s'y enchaînent étroitement dans un ordre logique ; si on les étudie de près, on y suivra même, comme dans une gradation savante, toutes les phases du mystère eucharistique. Or ces groupes se correspondent exactement dans les liturgies latines, y compris la romaine ; on voit par cette étude que les différences entre le canon latin et l'anaphore orientale s'accentuent encore. Le *post pridie* occidental renferme des idées (notamment le *supra quæ*) qui ne se retrouvent pas dans la liturgie grecque et qui forment un des caractères propres des liturgies latines (2).

Dom Cagin comme confirmation à son système analyse le *Missale bobbiense* où il arrive à trouver deux documents de provenance différente qu'il désigne sous le nom de document A et document S. Le premier contient une série de messes du ve siècle ; ce serait en somme un sacramentaire de cette époque.

Dans la série des messes de cette partie, les diptyques et le baiser de paix sont avant la préface. On voit du premier coup les conséquences extraordinaires de cette découverte si elle était confirmée, nous aurions en mains, ce qu'aucun liturgiste n'eût cru possible, un sacramentaire du ve siècle. Le document de Bobbio prendrait le premier rang parmi tous les documents liturgiques que nous possédons, et nous aurions un témoin véridique pour la liturgie d'une époque où tout était ténèbres. Mais nous avouons que ces conclusions ne nous paraissent pas suffisamment établies pour le moment.

Une autre conclusion de cette thèse ce sont les analogies entre le bobbiense A, d'origine celtique, d'une part avec le missel de Stowe, avec ceux de Reichenau et de Saint-Gall, et d'autre part

(1) C'est un embolisme du *Pater*.
(2) Cf. l'article déjà cité *Anamnèse* dans le *Dict. d'archéol. et de liturgie*.

avec l'ambrosien et le romain. Toutes ces analogies fortifient la démonstration et nous amènent à cette conclusion : unité des liturgies occidentales dans la liturgie romaine.

IV

RÉSUMÉ ET CONCLUSION (1)

On peut donc arriver par l'étude liturgique de la messe à retrouver ses éléments primitifs. La messe actuelle est le résultat de la combinaison de deux assemblées liturgiques d'un caractère fort différent, la vigile et la synaxe liturgique ou cène eucharistique. La première de ces assemblées où on lisait l'Écriture sainte, où l'on chantait des psaumes et des hymnes, où l'on donnait les nouvelles et les avis, où l'on prêchait, était souvent suivie de la synaxe eucharistique; elles sont devenues inséparables. De là sont nées quelques légères modifications dans l'une ou l'autre assemblée, dont on peut encore trouver quelques vestiges dans la liturgie.

La vigile n'est autre chose que l'ancienne réunion de la synagogue, modifiée dans un sens chrétien. Elle en a conservé les principaux éléments : le chant des psaumes, la lecture de la loi et des prophètes, la prédication. Mais elle y a fait des additions nettement chrétiennes, notamment la lecture des actes des apôtres, des épîtres et surtout de l'évangile qui en est devenu comme le couronnement, le *finale*. Elle a encore conservé aujourd'hui son caractère antique; c'est la partie didactique de la messe, si l'on peut dire, c'est aussi la partie consacrée au chant des psaumes, des hymnes, des litanies.

La seconde partie de la messe est en réalité une autre assemblée de nature différente, la cène eucharistique; c'est en somme la reproduction du repas eucharistique du Seigneur. De son institution qui la mettait en relation étroite avec la

(1) Quelques-uns de ces points ont déjà été exposés dans notre ouvrage sur la *Prière antique* (Paris, 1900).

pâque, elle a conservé des traits ineffaçables, et toutefois elle est essentiellement chrétienne par sa composition et son inspiration. Elle se développe harmonieusement, et si l'on peut s'exprimer ainsi, logiquement, dans une unité parfaite. On verra plus aisément le lien qui relie les différents rites ou formules, si l'on prend la peine de les grouper autour de quelques chefs.

1° *L'offrande* (1). — Les fidèles apportent à l'autel des dons, du pain ou du vin, d'autres présents en nature ou des aumônes dont on fera plusieurs parts, pour les pauvres, les veuves, le clergé, etc., et parmi lesquels on choisira le pain et le vin qui vont servir au sacrifice. C'est par cette offrande que les fidèles unissent leur sacrifice au sacrifice de Jésus sur l'autel. C'est sur ces dons que se font les encensements et les prières de l'offrande. C'est probablement aussi à cette place que l'on recommande aux prières les vivants qui font l'offrande, ou les morts en souvenir de qui on la fait. De là l'origine des diptyques (memento des vivants et des morts, litanies). Cette prière est empruntée au service des synagogues; l'Église l'a retenue dans des termes presque analogues, prière pour les voyageurs, les infirmes, les malades, le clergé, etc. Elle est aussi à l'avant-messe, et nous avons essayé plus haut de rendre compte de ce double emploi. Plus tard la liturgie romaine pour des raisons spéciales la plaça dans le canon même. Mais dans les liturgies orientales et gallicanes elle garda sa place. C'est une prière caractéristique qui a toujours été très chère aux fidèles, une de celles qui rappellent le mieux les origines de l'antique vigile chrétienne.

2° *L'anaphore ou canon* (2). — La préface qui en fait logique-

(1) Cette partie comprend aujourd'hui le *Dominus vobiscum* et l'*Oremus* qui précèdent le chant de l'offertoire et sont un vestige de la prière des fidèles (Duchesne, *Origines du culte*, p. 164), l'offertoire proprement dit, chant d'un psaume pendant que les fidèles portaient à l'autel leurs dons, le *Suscipe, sancte Pater, Deus qui humanæ substantiæ, Offerimus tibi, In spiritu humilitatis, Veni sanctificator*, les prières de l'encensement, le lavement des mains, le *Suscipe sancta Trinitas, Orate Fratres* et les secrètes. La plupart de ces prières sont d'une haute antiquité.

(2) Il comprend, dans la liturgie romaine actuelle, les priéres suivantes

ment partie, se rattache étroitement au groupe précédent, elle est coordonnée aux oraisons secrètes (1). C'est la prière eucharistique par excellence, c'est-à-dire la prière d'action de grâces à Dieu pour ses bienfaits. C'était la prière du président du banquet juif de la pâque; il rendait grâces à Dieu pour la création, pour tous ses bienfaits, pour les miracles opérés en faveur du peuple juif. Elle est restée à la messe comme la pierre sur laquelle reposent l'ancienne et la nouvelle alliance. Seulement elle est devenue profondément chrétienne; on rend grâces à Dieu par le Christ, par le Fils unique du Père, médiateur entre Dieu et les hommes : de plus elle a pris un autre caractère plus complet, plus universel, plus catholique. Au lieu de louer Dieu seulement pour les bienfaits accordés au peuple juif, le prêtre rend grâces pour l'univers tout entier, pour tous les bienfaits que Dieu a répandus sur les hommes, et surtout pour ce bienfait suprême de l'incarnation, de la rédemption, de la vie, de la passion du Christ. La préface occidentale a été soumise aux lois de l'*embolisme*; chaque fête importante a eu sa préface. Dans les anciens sacramentaires il y a jusqu'à cent préfaces différentes et plus. Ce nombre a été réduit dans la liturgie actuelle à une douzaine. C'est par le Christ Jésus, Fils de Dieu et Notre-Seigneur, que l'on supplie le Père très clément d'accepter et de bénir ces dons, afin qu'ils deviennent le corps et le sang du Seigneur Jésus-Christ, qui lui-même, à la veille de sa mort, a institué la cène eucharistique. Les paroles du prêtre depuis la préface sont donc un développement historique et chronologique de l'œuvre de la rédemption, et l'institution de l'eucharistie en devient ainsi le point culminant. « A ce moment de l'improvisation, l'officiant serre de près le récit évan-

après la préface : *Te igitur, Memento des vivants, Communicantes, Hanc iigitur, Quam oblationem, Qui pridie, Unde et memores, Supra quæ, Supplices te, Memento des morts, Nobis quoque, Per quem hæc omnia* et *Pater* avec son embolisme : *Libera nos.*

(1) Remarquez que la préface est généralement coordonnée à une oraison précédente ou à une autre formule qu'elle explique ou développe, par exemple la préface de l'*Exultet*, celles de l'ordination du diacre et du prêtre, celle des fonts, etc.

gélique de la dernière cène, les paroles mystérieuses prononcées d'abord par Jésus la veille de sa mort retentissent de nouveau sur la table sainte : *Hoc est enim corpus meum, hic est calix sanguinis mei. Hoc facite in meam commemorationem* (1). »

Le prêtre prend texte de ces derniers mots pour continuer le récit des merveilles de la rédemption, jusqu'à l'Ascension qui en est le dernier terme. « C'est pourquoi nous rappelant, Seigneur, cette passion du Christ votre Fils, Notre-Seigneur, sa résurrection et son ascension, nous offrons à sa majesté cette hostie pure, sainte, immaculée, etc. (2). » Ce récit se termine par l'appel de l'Esprit-Saint qui vient à son tour sanctifier l'hostie et l'offrir au Père (3).

Et désormais tous ceux qui participeront à l'hostie, au corps et au sang sacro-saint du Christ seront remplis de la grâce et de la bénédiction céleste. C'est l'annonce de la troisième partie, le lien entre le canon et la communion (4).

(1) Cf. Duchesne, p. 60.

(2) Quelques anaphores font un pas de plus et mettent ici le souvenir de l'avènement dernier du Christ à la fin des temps qui viendra tout consommer.

(3) C'est l'épiclèse. Sa place logique est bien ici ; elle complète et termine toute l'*Action*. Mgr Duchesne avait bien fait remarquer déjà que la messe romaine est d'accord en ceci avec les autres liturgies ; il faut chercher l'épiclèse dans les deux prières *Supra quæ* et *Supplices te*, et non dans le *Veni sanctificator* ou dans le *Quam oblationem*, comme on l'a fait trop souvent. Dans de très judicieuses réflexions sur l'épiclèse, dom Cagin a remarqué que cette place est indiquée par la progression logique des idées ; la préface décrit l'œuvre de la création par le Père ; le canon est consacré à l'œuvre de la rédemption par le Fils et à l'institution de l'eucharistie ; c'est alors qu'entre en scène l'Esprit sanctificateur qui vient parachever le mystère (*Paléographie musicale*, p. 83-87). Le P. Bachelet a fait son profit de ces idées dans ses articles sur l'épiclèse. *Études religieuses*, 1878, t. LXXV, p. 466 et 805. Il nous semble aussi que l'on pourrait rattacher l'épiclèse à l'idée de la *Pentecôte* qui vient naturellement à cette place, car depuis le commencement de la préface on énumère chronologiquement les mystères de la vie du Christ, l'Incarnation, la Passion et l'institution de l'eucharistie, la mort et l'Ascension. Il est naturel que l'on fasse ensuite appel à l'Esprit-Saint.

(4) Dans cette interprétation nous nous rallions, on le voit, au transfert des diptyques et du *Nobis quoque* avant le canon. Le *Per quem hæc omnia* est assez difficile à expliquer ; cf. l'hypothèse de Duchesne et celle de dom Cagin, citées plus haut.

Le canon se termine toujours par une doxologie à laquelle le peuple répond : *Amen*, un *amen* solennel, comme une confession de foi à la présence réelle du Christ et une approbation de toutes les prières qui ont été faites jusqu'ici. Cette doxologie et cet *amen* sont dans toutes les liturgies et remontent à la plus haute antiquité. Saint Justin au IIe siècle, et la Διδαχὴ y font déjà allusion.

3° *La fraction et la communion* (1). — Le canon ou action est terminé. Le Christ est sur l'autel à la fois prêtre et hostie ; la cène où il réunit pour la dernière fois ses disciples est renouvelée. Le Saint-Esprit est descendu. Il est temps de procéder à une autre action, de faire participer tous les fidèles, comme autrefois les apôtres, au corps et au sang du Christ. Ce nouveau rite est lié au précédent, comme le canon l'était à l'offrande. Les dernières paroles du canon annonçaient la communion : *ut quotquot ex hac altaris participatione*... Mais la communion est nécessairement précédée de la fraction ; c'est un rite important. Comme nous l'avons dit, c'est une action symbolique qui signifie que les fidèles qui participent aux fragments du même pain et au même calice, ne sont qu'un seul corps (2). Saint Grégoire, qui a transporté ici le Pater, lui a rendu la place qu'il occupait déjà en Orient, sa place naturelle ; il y a été attiré à la fois par la fraction et la communion (3). Les paroles *panem nostrum quotidianum* sont interprétées dès la plus haute antiquité dans le sens d'une allusion à la communion ; les paroles *dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* rappelaient aux fidèles que le moment du pardon des injures, de la charité, de l'union était venu. La même pensée a fait placer ici dans cer-

(1) Ce groupe comprend le *Pax Domini*, l'*Agnus Dei*, les trois prières après l'*Agnus Dei*, et les formules de la communion *Panem cælestem, Corpus Domini, Quid retribuam, Sanguis Domini, quod ore sumpsimus* et le psaume (aujourd'hui l'antienne) de la communion.

(2) Voyez p. 319.

(3) L'absence du *Pater* à la messe dans la *Didaché* et dans une autre liturgie primitive ferait peut-être supposer que le *Pater* à la messe n'est pas de toute première origine, quoi qu'en dise saint Grégoire. En effet il n'est pas essentiel ici.

taines liturgies le baiser de paix, le *pax Domini* et la prière pour la paix de l'Église : *Domine Jesu Christe, qui dixisti apostolis tuis* (1). La prière suivante : *Domine... libera me per hoc sacrosanctum*, semble aussi entraînée dans l'orbite du *Pater*. La suivante, *Perceptio*, est postérieure.

Il était d'usage primitivement que tous ceux qui assistaient à la messe y communiaient et s'unissaient ainsi plus intimement au sacrifice. Mais avant de distribuer la communion aux fidèles le diacre disait ces paroles : *sancta sanctis*, ou une autre formule qui était comme un dernier avertissement aux pêcheurs. La *Didaché* contient déjà une formule semblable (2). Nous savons par un texte fort curieux de saint Grégoire que le diacre disait au moment de la communion : *Qui non communicat det locum* (3). Ces formules ont disparu depuis que les fidèles ont pris l'habitude d'assister à la messe sans y communier.

4° *L'action de grâces et le renvoi* (4). — Ce groupe comprend de courtes prières d'actions de grâces, le renvoi du peuple par l'*Ite missa est*, ou quelque autre formule de même nature. La bénédiction du prêtre précédait autrefois naturellement le renvoi, comme l'indique la place de l'*oratio super populum* qui

(1) Il y a quelques divergences, comme nous l'avons dit, dans les liturgies, au sujet de la place du *Pater* et du baiser de paix. Mais la suite et l'enchaînement des rites sont bien restés les mêmes, fraction, baiser de paix, ou prière de paix, *Pater*, communion.

(2) « Que personne ne mange, ni ne boive de notre eucharistie, sinon ceux qui ont été baptisés au nom du Seigneur, car à ce sujet le Seigneur a dit : « Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens. » Cap. XI. Notez que cette formule précède la communion.

(3) S. Grég., *Dial.*, II, 23. Cf. Duchesne, *Origines du culte*, p. 163. Ce qui est curieux et n'a pas encore été remarqué, c'est que le Pontifical romain contient la même formule dans l'ordination de l'exorciste : *Exorcistam etenim oportet... dicere populo, ut qui non communicat det locum*. Il s'agit évidemment ici non pas d'une formule avant la communion, que le diacre seul aurait eu droit de prononcer, mais du renvoi des énergumènes avant la messe des fidèles.

(4) Au romain : *Quod ore sumpsimus, Corpus tuum*, et les postcommunions, qui sont la prière d'action de grâces proprement dite. Puis l'*Ite missa est*, le *Placeat tibi* et la bénédiction du prêtre. Le dernier évangile est d'âge postérieur.

n'est qu'une ancienne formule de bénédiction, encore en usage aux messes de carême. La place actuelle de la bénédiction après le renvoi remonte probablement à l'usage de la messe pontificale, où le pape bénissait les fidèles après avoir quitté l'autel en se rendant à la sacristie.

Il ressort de cet exposé sommaire, que toute cette partie de la messe, depuis l'offertoire, forme un tout homogène, les divers groupes sont étroitement enchaînés les uns aux autres ; c'est un tout indivisible, un *bloc* liturgique. On voit combien se sont fourvoyés ceux qui ont voulu contester le caractère de sacrifice à la messe primitive, et au prêtre son titre de sacrificateur et de pontife. La messe des fidèles n'est dans toutes ses parties qu'un sacrifice; on n'en saurait distraire aucun rite, aucune formule. Tout est ordonné à cette fin. Ce n'est pas comme l'avant-messe la réunion en une même assemblée d'éléments et d'actions divers.

Ce caractère d'unité indivisible suffirait, selon nous, à établir l'origine apostolique de la messe ; car si l'on peut contester l'antiquité de tel ou tel rite, de telle ou telle formule, on ne saurait prétendre, sans se mettre en contradiction avec la logique des faits, qu'un pareil ensemble liturgique, composé à l'époque post-apostolique, aurait pu s'imposer dans tous les pays et dans toutes les églises sans entraîner des variantes ou des suppressions considérables. Plus on réfléchira sur cette unité liturgique de la messe, plus on se convaincra de son origine apostolique.

Une autre conclusion de cette étude, c'est que notre messe actuelle réunit tous les éléments du plus ancien culte chrétien ; on retrouve dans ses assises la synaxe et la cène. Toutes les sectes qui veulent conserver le vrai culte chrétien ont dû revenir à ces cérémonies ou seront obligées d'y revenir sous peine d'avouer qu'elles entendent rompre avec le plus ancien christianisme et courir sur des errements nouveaux, c'est-à-dire renoncer au vrai culte chrétien.

Du reste il faut descendre jusqu'au XVIe siècle pour trouver des sectes qui aient rejeté ou tronqué ce majestueux édifice

liturgique. Sauf de rares exceptions, les sociétés qui se sont détachées de l'Église dans le courant des siècles, ont cherché à conserver la messe antique.

A plus forte raison les églises restées dans l'unité catholique ont-elles gardé précieusement ce rite auguste, le centre et le noyau d'où est sortie toute la liturgie chrétienne. Les variantes, comme nous l'avons vu, portent sur des points tout à fait secondaires. La plus considérable, celle que l'on a pu donner comme caractéristique des deux grandes familles liturgiques, provient de l'habitude d'improviser certaines formules, qui a été générale à l'origine mais que l'Église latine a plus longtemps gardée. Si donc il fallait dire qui a été plus fidèle non pas à la lettre, mais à l'esprit de la liturgie primitive, c'est assurément l'Occident, contrairement à ce qu'on croit. L'Orient dès le IVe siècle arrêta ses formules, coupant court à toute velléité d'improvisation. Peut-être faut-il y voir un dessein providentiel. Déchiré comme il le fut du IVe au VIIe siècle, par toutes hérésies, l'Orient eût été exposé à voir toutes ces erreurs passer dans sa liturgie ; on fit bien quelques efforts dans ce sens, mais sans grand succès ; la fixité de ses formules le sauva. L'Occident, moins menacé, pouvait pendant ce temps continuer paisiblement à chercher dans de nouvelles oraisons l'expression de sa foi, et l'on peut dire, en un sens, que cette fécondité liturgique s'est perpétuée jusqu'à nos jours, puisque de nouvelles formules sont encore ajoutées aux anciennes.

Si nous ne voulions conserver à ce travail son caractère exclusivement scientifique, nous pourrions terminer par des considérations dogmatiques ou mystiques qui se pressent en un tel sujet. Mais notre but est plus modeste aujourd'hui. Contentons-nous de dire que tous les liturgistes, à quelque école qu'ils appartiennent, et il en est qui professent les opinions les plus avancées, devront de plus en plus admettre l'importance capitale de la messe dans le culte chrétien. Quant à ceux qui cherchent dans l'étude de la liturgie des arguments théologiques ou un aliment à leur piété, nous croyons que l'exposition qui précède ne leur sera pas sans quelque utilité. Qu'ils étudient la messe

à la lumière de ces vérités archéologiques, ils en saisiront mieux le caractère et la portée. Tous ces rites dont on a perdu l'intelligence par suite de l'éloignement, de la routine, des modifications qui sont survenues et ont troublé quelque peu, il faut l'avouer, l'harmonie de ce merveilleux ensemble, reprendront vie ; ces formules donneront tout leur sens, elles s'éclaireront l'une par l'autre et on sera étonné du trésor de vérités et de beautés que renferme notre *Missale Romanum*. Si nous avions atteint ce but, ce modeste travail aurait reçu sa meilleure récompense.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 45

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE

LETOUZEY & ANÉ

ÉDITEURS

PARIS

76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES (VIIe)

1908

14e ANNÉE **Revue** 14e ANNÉE

du Clergé Français

Dogme. — Apologétique. — Morale. — Ecriture Sainte.
Histoire de l'Église. — Droit canonique — Liturgie. — Administration des Paroisses.
Prédication. — Catéchismes. — Conférences ecclésiastiques.
Philosophie. — Littérature. — Sciences. — Bibliographie.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS : MM.

Mgr BATIFFOL, anc. recteur de l'Inst. cath. de Toulouse.
Mgr BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris.
BESSE, à S.-Germain-en-Laye. S.-et-O.
BIROT, vicaire général d'Albi.
BOUDINHON, prof. à l'Inst. cath. de Paris.
BROUSSOLE, aumônier au Lycée Michelet, Vanves.
CABROL, abbé de Farnborough, Angl.
CALIPPE, prof. au gr. sémin., Amiens.
CAULLE, vicaire général, Rouen.
CHAUVIN, sup. de l'Ecole Massillon, Paris.
CROUZIL, prof. à l'Inst. cath. de Toulouse.
DEMENTHON, anc. prof. au gr. s. de Bourg
DÉSERS, curé de S. Vincent-de-Paul, Paris.
DIMNET, prof. au collège Stanislas, Paris.
DUBOIS, curé de Tourmignies. Nord.
ERMONI, ancien prof. au Scolast. des Lazaristes, Paris.
FÉDOU, curé-doyen de Nailloux.
GAUDEAU, ancien profes. à l'Inst. cath. de Paris, missionnaire apostolique.
GAYRAUD, député du Finistère.
GODET, à Rosnay, Vendée.
GUILLEMANT, supérieur du petit séminaire d'Arras.
HEMMER, vic. à S.-Pierre du Gros-Caillou. Paris.
JÉROME, vicaire général de Nancy.
JULIEN, supérieur de l'École Saint-Joseph, au Hâvre.
KLEIN, prof. à l'Inst. cath. de Paris.
LABERTHONNIÈRE, directeur des *Annales de philosophie chrétienne.*
LECIGNE, prof. aux facult. cathol. de Lille.
LEJAY, professeur à l'Instit. cath. de Paris.
LEMIRE, député du Nord.
LENOBLE, prof. au pet. sém. de Pontlevoy.
LESÈTRE, curé de Saint-Étienne-du-Mont, Paris.
LOOTEN, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille.
MAISONNEUVE, professeur à l'Inst. catholique, Toulouse.
MANGENOT, professeur à l'Institut catholique de Paris.
MARTIN, Eug., prof. à l'École S.-Sigisbert, Nancy.
MARTIN, Franç., profes. à l'Inst. cath. de Paris.
MARTIN, F., profess. au petit sémin. de Pontlevoy.
MICHELET, prof. au petit séminaire et à l'Inst. cath. de Toulouse.
MORLAIS, prof. honor. des facultés cathol. d'Angers, aumônier à Rennes.
de **PASCAL**, à Saint-Céré, Lot.
PELT, vicaire général de Metz.
PISANI, chanoine titulaire de Paris.
ROUSSELOT, prof. à l'Inst. cath. de Paris.
SERTILLANGES, prof. à l'Inst. cath. de Par.
TERRASSE, censeur à l'École Lacordaire, Paris.
TORREILLES, chanoine titulaire, Perpignan.
TRÉSAL J., prof. au petit sém. de Paris.
TURMEL, aumonier à Rennes.
URBAIN, anc. vic. gén. de Tarentaise. Paris
VACANDARD, 1er aumôn. du lycée Corneille. Rouen.
VENARD, prof. à l'École Saint-Maurice Vienne. Isère.

Secrét. de la rédaction : M. J. **BRICOUT**, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul.

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Par livr. de 128 pag. in-8° et forme par an 3072 pag. soit 4 vol. de 768 p.

ABONNEMENTS	FRANCE, *un an :* **20 fr.** ; *six mois :* **11 fr.**		Le n° séparé.
	ÉTRANGER, « **23 fr.** ; « **12 fr. 50**		**1 fr. 25**

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les années écoulées, qui ne sont pas épuisées, se vendent au prix de 20 fr. l'une.

Table des matières des 10 prem. années : 4 fr. 50.

Collection complète, de l'origine à 1905, 13 années, 52 volum. et la table des 10 prem. années, net : 260 fr.

Il importait de mettre à la disposition de ceux qui ne peuvent faire des études spéciales un répertoire où ils puissent trouver une solution à toutes les objections courantes. Ce répertoire, nous avons entrepris de le publier sous le titre de « Dictionnaire de la Bible ».

Cet ouvrage n'est point une nouvelle édition du Dictionnaire de dom Calmet, ni une traduction des dictionnaires protestants ou rationalistes imprimés en Angleterre et en Allemagne. C'est une œuvre originale, conçue sur un plan plus étendu et dans un esprit tout à fait catholique.

Ce dictionnaire comprend :

1° *Tous les noms de personnes* contenus dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Ces noms sont placés par ordre alphabétique en suivant l'orthographe de la Vulgate. A côté de la forme de la Vulgate est reproduite la forme hébraïque ou grecque. Chaque article renferme tout ce que l'Écriture ou les sources extrabibliques nous apprennent sur le personnage en question, avec renvoi aux sources, soit sacrées, soit profanes. On y trouve ensuite une appréciation du caractère, des actes, du rôle et des écrits, s'il y a lieu, de celui dont on fait la biographie. Chaque article important est terminé par une bibliographie.

2° *Tous les noms de lieux mentionnés dans l'Écriture.* Comme pour les noms de personnes, l'orthographe adoptée est celle de la Vulgate. Toutefois, afin de faciliter les recherches, des renvois permettent de retrouver facilement les lieux qui auraient changé de nom. Dans chaque article, on mentionne l'état ancien et moderne de la localité avec les renseignements les plus précis ; puis on fait l'histoire complète relativement à l'Écriture Sainte. Enfin on indique les principaux auteurs qui ont décrit ces lieux.

3° *L'histoire naturelle de la Bible*, c'est-à-dire les noms de plantes et d'animaux mentionnés dans les Saintes Écritures. A côté du nom français, on indique le nom ou les noms hébreux, avec lesquels correspond le nom de la Vulgate. Viennent ensuite la description de la plante ou de l'animal et l'indication de tous les passages de l'Ecriture qui s'y rapportent.

4° *Chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* a un article spécial dans lequel on explique le nom du livre, puis on examine quel en est l'auteur, et quand il a été composé (authenticité et véracité). Ensuite, on fait l'histoire du texte, on en donne l'analyse, on répond aux difficultés de tout genre auxquelles cet écrit a donné lieu, et on indique les principaux commentaires.

5° *Toutes les questions théologiques, archéologiques, scientifiques et critiques* relatives aux Ecritures sont traitées dans un article spécial, qui contient un résumé clair et complet des connaissances actuelles sur le sujet.

6° *De courtes notices sur les principaux commentateurs anciens et modernes*, chrétiens, juifs et hétérodoxes, donnant la biographie très succincte du personnage, l'énumération exacte de ses écrits exégétiques avec une appréciation critique, et l'indication des monographies qui pourraient fournir des renseignements sur le commentateur.

7° *Les renseignements bibliographiques*, qui suivent chaque article sont aussi complets que possible, de manière à faciliter les recherches de ceux qui voudraient faire des études particulières.

Les illustrations choisies avec le plus grand soin sont puisées aux sources les plus sûres : Champollion, Lepsius, Rosellini, Wilkinson, Botta, Place, Layard, etc., sont largement mis à contribution pour la partie archéologique. — Les monuments modernes, les villes, les sites sont reproduits d'après les photographies les plus récentes. La partie géographique est tout spécialement soignée ; de nombreuses cartes, des plans, dressés d'après les meilleures sources françaises, anglaises et allemandes, accompagnent le texte.

Un spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

grands services, mais est devenu tout à fait insuffisant. Notre Dictionnaire n'est pas non plus une imitation du *Kirchenlexicon*, dont la première édition (parue en 1847) a été traduite par Goschler. Il fournit des renseignements plus complets que l'édition qui se publie actuellement. Il en a l'ampleur et le caractère scientifique, il s'enferme dans une étude plus approfondie de la théologie catholique et des questions connexes. Sans revêtir la forme apologétique du *Dictionnaire* de Jaugey, notre travail constitue par le fait même une vaste apologie de la foi catholique. C'est en effet par sa doctrine que le catholicisme est divin : d'ailleurs presque toutes les controverses religieuses ont pour objet des questions de doctrine, alors même qu'elles agitent des problèmes historiques ou scientifiques.

Dans ces articles scripturaires, le DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE s'en tient aux enseignements dogmatiques et moraux des Livres saints. Il évite ainsi de revenir sur tant de matières parfaitement traitées dans le DICTIONNAIRE DE LA BIBLE de M. Vigouroux, dont il est, à bien des égards, la continuation

Même dans ces limites, notre cadre est encore très vaste. Il embrasse, sous leurs nombreux aspects, toutes les questions qui rentrent dans nos traités actuels de théologie fondamentale, de théologie dogmatique et de théologie morale.

LE DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE étudie par conséquent :

1° les *preuves du fait de la Révélation*, fournies par l'Ancien et le Nouveau Testament, soit par l'histoire et les caractères de l'Église catholique ;

2° les *dogmes de foi* et les *conclusions théologiques certaines ;*

3° les *principes de la morale chrétienne* et leurs multiples applications ;

4° les *données* les plus importantes de la *mystique* et de l'*ascétique ;*

5° les *diverses opinions théologiques,* sans se prononcer entre celles qui divisent encore les écoles ;

6° les *hérésies,* les *erreurs* et les *systèmes théologiques* ou *philosophiques* condamnés par l'Église ;

7° les *enseignements de chacun des Livres saints* et des principaux textes scripturaires ;

8° les *décisions dogmatiques ou morales* des papes et des conciles ainsi que les autres documents de la tradition qui intéressent la théologie ;

9° les *monuments archéologiques,* les *textes* ou *usages liturgiques,*les *institutions,* les *pratiques,*les *faits historiques* d'une importance doctrinale notable.

10° les *preuves philosophiques* ou *scientifiques* des vérités connues par la raison, relativement à Dieu, à la nature de l'homme et à la morale ;

11° les *données* des *sciences judiriques, sociales, économiques, financières, historiques, archéologiques, épigraphiques, critiques, ethnographiques, médicales, physiologiques, géologiques, astronomiques* et autres, qui servent à la solution des questions dogmatiques ou morales ;

12° les *principales objections* faites à la doctrine catholique ;

13° l'*histoire des divers points de cette doctrine,* à l'époque des Pères, au moyen âge et dans les temps modernes ;

14° les *papes,* les *conciles,*les *Églises* et les *institutions* (universités, ordres religieux, etc.) qui ont le plus contribué au développement de la doctrine catholique ;

15° les *croyances,* les *institutions,* les *usages* et l'*histoire religieuse des diverses Églises orientales* unies ou non unies, syrienne, arménienne, copte, grecque, russe, etc.

16° les *sectes hérétiques* anciennes et modernes ;

17° les *principales religions* non chétiennes.

18° Des *notices* seront consacrées à tous les *Pères,* aux *théologiens catholiques* dont les ouvrages ont été imprimés, aux *théologiens schismatiques* ou *hérétiques* les plus connus, aux principaux écrivains qui ont combattu la doctrine catholique.

19° Le Dictionnaire donne l'*explication des formules théologiques* les plus usitées.

20° Il contient aussi de *nombreux renseignements bibliographiques.*

21° Enfin des *illustrations choisies* accompagnent le texte du dictionnaire, quand elles paraissent utiles.

Nous mettons le 1er fascicule à la disposition des personnes qui désireraient en prendre connaissance à la condition qu'il nous soit renvoyé *franco dans la huitaine.*

II. LA LITURGIE, c'est-à-dire: les *rites* proprement dits comprenant l'histoire des sacrements, Baptême, Confirmation, Pénitence, Extrême-Onction, Ordre, Mariage et surtout l'Eucharistie et la Messe qui sont vraiment le centre de la liturgie ;

Les *formules*, les acclamations liturgiques, les oraisons, les exorcismes, les préfaces, la psalmodie, les antiennes, les répons, les hymnes, etc. ;

Les *livres liturgiques*, les sacramentaires, les lectionnaires, les évangéliaires, les missels, les pontificaux, les bréviaires, les rituels, etc. Autant qu'il sera possible, on fait même entrer dans notre travail des dépouillements de catalogues de manuscrits et des descriptions de manuscrits qui seront pour les travailleurs de la plus grande utilité. Nous y ajoutons une autre partie nouvelle, des notices sur les documents ou sources liturgiques, comme la *Didaché*, la *Peregrinatio Sylviae*, les ouvrages de Cassien, en indiquant bien exactement ce qu'on y trouve au point de vue liturgique ;

Les *gestes* liturgiques, génuflexions, prostrations, signes de croix, etc. ;

Les *choses et éléments* c'est-à-dire le sel, l'eau, l'huile, l'encens, le feu, les cendres, les rameaux qui jouent aussi un grand rôle dans la liturgie ; les édifices, les catacombes, chapelles, basiliques, églises, autels, baptistères, lieux de pèlerinage, vases sacrés, mobilier des églises ;

Les *familles* liturgiques, les liturgies orientales, la liturgie grecque, les liturgies latines (romaine, ambrosienne, gallicane, mozarabe). Sur ce point aussi, le dictionnaire fournit des éléments nouveaux et décisifs aux controverses si importantes que soulèvent ces questions ;

Les *personnes*. Cette autre catégorie liturgique comprend la hiérarchie (pape, évêques, prêtres, diacres, et autres ministres), les moines qui ont toujours eu une liturgie spéciale, question fort peu étudiée encore et qui fournit une importante contribution à la liturgie ; les fidèles, les catéchumènes, les vierges et les veuves, les voyageurs et les pèlerins, les pénitents, les énergumènes, les malades ;

La *liturgie des morts* est si étendue qu'à elle seule, elle peut prétendre à former une branche à part ;

Le *culte* du Père, du Fils et du Saint-Esprit, celui de Marie, des martyrs et des saints est à proprement parler l'objet de la liturgie ;

Le *temps* forme un autre chapitre qui comprend les heures canoniques, la semaine et l'année liturgique et les fêtes ;

Le *chant liturgique*. On peut considérer comme toute nouvelle la partie consacrée au chant liturgique. Sur ce terrain, on a fait depuis 20 ans de si nombreuses découvertes que ce coin de la science a été renouvelé. Nous sommes heureux de rappeler que le centre de cette restauration a été l'abbaye de Solesmes, et les Bénédictins de cette savante congrégation qui collaborent au dictionnaire, se trouvent ainsi tout près de la source et peuvent y puiser à discrétion.

Enfin pour ne laisser de côté aucun élément d'information, nous consacrons des notices biographiques aux principaux liturgistes, non pour donner le détail de leur histoire, mais pour exposer aussi clairement que possible ce que leur doit la science liturgique et en quoi ils l'ont fait progresser.

Pour la partie illustrée, dans ces questions où l'exactitude est si importante, nous laisserons de côté les anciennes gravures, la plupart du temps fantaisistes, et nous avons recours, toutes les fois qu'il est possible, à des photographies.

De fréquentes *indications bibliographiques* renvoient le lecteur aux ouvrages spéciaux.

Sans vouloir réfuter une à une les *objections* des incrédules, on les indique à l'occasion et on en donne une brève solution..

La nécessité d'un ouvrage de ce genre n'est pas douteuse. Depuis plusieurs années il est réclamé par les membres du clergé, plus spécialement par les professeurs et les élèves des grands séminaires. On trouve à bon droit Allioli insuffisant et Ménochius, quoique si excellent, si judicieux, a besoin d'être rajeuni, ou plutôt refondu.

Etudes religieuses :

Un texte d'une correction irréprochable, une traduction exacte, d'un style pur et grave, une analyse fort soignée sous forme de titres et de sommaires qui répondent à des divisions et à des subdivisions bien faites, des notes concises dans lesquelles est condensée la substance des meilleurs travaux anciens et modernes qui ont expliqué le sens littéral de l'Écriture sainte : voilà ce que le lecteur trouvera dans la *Bible traduite et commentée* par M. Fillion.

Le commentaire est en français ; c'est dire qu'il ne s'adresse pas seulement aux élèves et aux prêtres, mais encore aux laïques instruits qui ont du goût pour les études scripturaires. S'il rencontre des objections soulevées par les recherches des savants, il les dissipe en quelques mots, ou s'il en est besoin, il renvoie le lecteur aux ouvrages spéciaux où elles sont amplement réfutées.

Bibliographie catholique :

M. Fillion dont les commentaires sur les Évangiles et d'autres travaux exégétiques ont reçu un si bon accueil et si bien mérité vient de commencer la publication d'un « commentaire succinct de toute la Bible ». On y trouve le texte latin de la Vulgate et, en regard, la traduction de Sacy, retouchée et corrigée ; puis, au bas des pages, des notes brèves où l'auteur s'attache, d'abord, à faire ressortir le plan et l'enchaînement des parties du récit sacré ; puis, à éclaircir les passages difficiles et à expliquer, d'après les données les plus récentes de la science, ceux qui touchent à l'histoire, à la géographie, aux sciences de la nature ; enfin, à faire remarquer les enseignements dogmatiques et moraux, et même les beautés littéraires des Saints Livres. Une courte introduction précède le tout ; nous devons y signaler une belle dissertation sur ce thème : *Jésus-Christ, centre de la Bible.* L'œuvre du savant professeur sera d'une incontestable utilité, et nous lui souhaitons volontiers beaucoup de succès. Ajoutons que l'impression est vraiment belle.

La Controverse :

Le commentaire est tout à la fois succinct et complet. L'auteur, bien au courant des travaux critiques et historiques a su préciser en quelques lignes l'état actuel des questions et suggérer, au besoin, des études plus approfondies. Nous le félicitons surtout d'avoir laissé de côté les explications inutiles, les réflexions oiseuses, si fréquentes dans les travaux de ce genre même les plus estimés.

L'Observateur français :

Les notes de M. Fillion sont sobres et concises, mais en même temps complètes, et toujours au niveau de la science biblique contemporaine. L'auteur a trouvé le moyen de rendre, en peu de mots, le texte sacré facile à comprendre, en faisant ressortir avec beaucoup de soin, dans son commentaire, les divisions et les subdivisions de chaque livre inspiré que l'on trouve ensuite reproduites dans une table analytique fort détaillée, mise à la fin du volume. Il s'attache principalement à expliquer le sens littéral, et, dans ce but, il donne, outre l'explication grammaticale des passages obscurs, tous les renseignements historiques, géographiques, archéologiques et scientifiques, nécessaires ou utiles au lecteur ; il note les divergences des textes originaux et de la Vulgate qu'il est à propos de connaître ; il fournit les indications bibliographiques propres à guider ceux qui voudraient étudier plus à fond une question spéciale, et enfin il réfute brièvement les principales objections des hérétiques et des incrédules.

EN COURS DE PUBLICATION :

HISTOIRE DES CONCILES

D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

Par Mgr Ch.-Jos. HEFELE, évêque de Rottenbourg

CONTINUÉE

Par S. Ém. le Card. HERGENRÖTHER

Traduite de l'allemand, sur la 2e édition

revue et complétée

Par un religieux Bénédictin de Farnborough.

12 tom. en 24 vol. in-8 raisin de 600 pag. environ. **Prix : 180 fr.**
Cartonné toile, tr. jasp. **Prix : 210 fr.**

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

L'*Histoire des Conciles* paraît par volumes in-8 raisin de 600 pages environ au prix de 7 fr. 50 broché, 8 fr. 75 cartonné, payable dans la quinzaine qui en suit la réception. — Les volumes sont expédiés en France franco en gare. Pour les autres pays, les frais de port supplémentaires (poste ou chemin de fer) sont à la charge du souscripteur.

Les volumes ne sont pas vendus séparément.

En vente :

TOME I, *première partie.* — Introduction. — Livre I. Conciles antérieurs à celui de Nicée. Conciles des deux premiers siècles. Conciles du IIIe siècle. Conciles des vingt premières années du IVe siècle. — Livre II. Le premier concile œcuménique de Nicée. Préliminaires, délibérations du concile de Nicée, in-8° de 632 pages.

TOME I, *deuxième partie.* — Livre III. Les années qui se sont écoulées entre le premier concile général et le concile de Sardique. — Livre IV. Les conciles de Sardique et de Philippopolis. — Livre V. Les années qui se sont écoulées entre le concile de Sardique et le deuxième concile général. — Livre VI. Les conciles de Laodicée et de Gangres. — Appendices — Tables. In 8 de 632 pages.

TOME II, *première partie.* — Livre VII. Le second concile œcumenique tenu à Constantinople en 381. — Livre VIII. Du deuxième au troisième concile œcuménique. — Livre IX. Troisième concile œcuménique à Éphèse en 431. Aperçu préliminaire, origine, lutte et victoire du concile d'Éphèse, négociations pour procurer l'union entre Cyrille et le parti d'Antioche, chute du nestorianisme — Livre X. Du troisième au quatrième concile œcuménique. Avant l'apparition de l'hérésie d'Eutychès. Eutychès et le concile de Constantinople en 448. Le Brigandage d'Éphèse. Le Brigandage d'Éphèse nécessite la réunion d'un nouveau concile général. Fort volume de 616 pages.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'*Histoire des Conciles* de Mgr Hefele. Elle est devenue classique et tous ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire ecclésiastique ou du droit canon sont constamment obligés d'y avoir recours.

En France, une traduction de la première édition, qui s'arrêtait au 7e volume (concile de Constance), a été publiée par M. Delarc. Cette traduction est forcément incomplète, de plus elle est peu élégante et parfois incorrecte.

La traduction que nous publions est faite sur la 2e édition allemande. Elle aura donc tout d'abord la supériorité que la 2e édition allemande a sur la 1re édition, c'est-à-dire quelle a été continuée jusqu'au Concile de Trente par le cardinal Hergenrother, et qu'elle a été revue et complétée par le Dr Knopfler.

De plus, les traducteurs font eux-mêmes une sérieuse révision du travail, et le complètent, au besoin, particulièrement au point de vue bibliographique et se proposent de le continuer jusqu'à nos jours.

Le dernier volume comprendra une table générale très détaillée.

OPINION DE LA PRESSE

La 2e édition de l'*Histoire des Conciles* de Hefele se recommande d'elle-même. L'œuvre du savant évêque de Rottenbourg est universellement regardée comme un travail monumental et en tous points scientifique. Elle passe à bon droit pour être la meilleure des histoires de l'Église catholique. Quiconque s'occupe d'histoire ecclésiastique ne peut se passer de cet ouvrage.

La lourde charge de l'épiscopat et une santé chancelante empêchèrent l'auteur de revoir une seconde édition rendue nécessaire par les nombreuses découvertes scientifiques de ces dernières années. La continuation du travail fut confiée à d'habiles mains. Aussi l'apparition du 5e volume fut-elle accueillie comme pour les premiers, par un concert d'éloges. On ne pouvait que féliciter le continuateur d'avoir accompli sa tâche avec autant de piété et de tact. Une critique impartiale et claire s'alliait de la façon la plus heureuse au respect des institutions et de l'enseignement de l'Église. Événements et personnes sont jugés avec justesse et pondération. On y a évité et l'extrême louange et la sèche condamnation. La recherche de la vérité y est faite avec une grande impartialité. (*Stimmen aus Maria Laach*, 1891).

Le 9e volume se distingue par une science abondante et du meilleur aloi. L'auteur n'ignore aucune des sources qui sont utiles à consulter. De cette masse énorme de matériaux, il extrait avec art ce qui s'adapte à son but : l'accessoire est relégué à une place inférieure et il met dans un relief convenable les faits et les doctrines qui doivent fixer l'attention. (*Université catholique*, 1892.)

L'*Histoire des Conciles* de Mgr Hefele jouit d'une trop légitime célébrité pour qu'il soit nécessaire d'en relever en détail les mérites à l'occasion de cette nouvelle édition. On sait l'accueil favorable que lui ont valu auprès des catholiques, l'ampleur des recherches, la sûreté de la critique, la rigueur de la discussion et l'orthodoxie de la doctrine. Les dissidents eux-mêmes ont rendu justice à l'impartialité de l'exposition.

(*Polybiblion*, 1887.)

Dans la préface du 8e volume, le cardinal Hergenrother dit qu'il s'est efforcé de continuer dans la forme et l'esprit, l'ouvrage de son illustre prédécesseur. Ajoutons qu'il s'est parfaitement acquité de sa tâche.

Nous y trouvons les faits groupés avec la même clarté, le style y est toujours aussi simple, aussi clair, aussi limpide ; l'exposé y est toujours objectif. Toutes ces qualités rendent l'œuvre de Hefele remarquable et indispensable pour l'étude de l'histoire de l'Église. (Prof. Dr PASTOR, dans *Litterares Handweis*, p. 450.)

Nous mettons volontiers la 1re partie du 1er volume (632 pages dont 190 d'additions à la 2e édition) à la disposition des personnes qui voudraient, avant de souscrire, se rendre compte des améliorations notables qui ont été apportées à notre édition.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DE LA BIBLE

Publiés sous la direction de François MARTIN

Professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris.

PREMIÈRE SÉRIE

LES APOCRYPHES
DE
L'ANCIEN TESTAMENT

Beaux volumes in-8° cavalier (23×15)

Les études d'exégèse occupent aujourd'hui, dans les sciences ecclésiastiques, une place qui devient tous les jours plus considérable. Le temps n'est plus, quoiqu'il ne soit pas encore très éloigné, où un théologien attardé pouvait les traiter d'accessoires sans soulever de trop vives protestations. Les grandes découvertes archéologiques et historiques qui s'accomplissent en Orient depuis un demi-siècle et l'application d'une méthode plus rigoureuse à l'étude des textes ont soulevé des problèmes d'une importance capitale. Par là même, elles ont ramené ces études au premier plan des préoccupations de tous ceux qu'intéresse la question religieuse, autant dire aujourd'hui de tous ceux qui pensent.

Il semble donc qu'une des œuvres les plus urgentes en ces matières soit de vulgariser les sources par des traductions critiques.

On y travaille pour la Bible depuis quelque temps.

Seule, la littérature qu'on pourrait appeler extrabiblique est restée jusqu'ici en dehors du mouvement. Les Annales des rois d'Assyrie, les légendes mythologiques des Babyloniens, leurs textes rituels ou juridiques, leurs psaumes et leurs hymnes, les inscriptions phéniciennes, les livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Targums, sont confinés ou disséminés dans des ouvrages spéciaux ou dans des traductions en langues étrangères où ils gisent inconnus et inaccessibles à la foule des lecteurs.

C'est cette lacune que nous voudrions combler en publiant dans des recueils manuels à la portée du grand public la traduction critique et commentée de tous ces documents.

L'entreprise n'est pas sans difficultés. Elle ne saurait être ni d'un jour ni d'un homme. Espérons que ceux qui y prendront intérêt voudront bien nous accorder quelque crédit, et que les collaborateurs ne nous feront pas défaut.

Nous commencerons par les Apocryphes de l'Ancien Testament.

Les *Apocryphes de l'Ancien Testament* sont des livres d'un contenu historique apocalyptique et moral assez analogue à celui des écrits de l'Ancien Testament, mais qui n'ont jamais été reconnus par l'Église comme canoniques. Un assez grand nombre ont été faussement attribués à des personnages de l'Ancien Testament, tels le *Livre d'Hénoch*, le *IVe livre d'Esdras*, etc.

Les principaux de ces livres sont : les *Psaumes de Salomon*, la *Prière de Manassé*, la *Lettre d'Aristée*, les *IIIe et IVe livres d'Esdras*, les *IIIe et IVe livres des Macchabées*, le *Livre d'Hénoch*, le *Livre des secrets d'Hénoch*, le *Livre des Jubilés* ou la *Petite*

Genèse, le *Martyre d'Isaïe*, les *Livres sybillins*, l'*Assomption de Moïse*, les *Apocalypses de Baruch* (une en syriaque, l'autre en grec), le *Testament des douze patriarches* (en grec), le *Testament de Nephtali* (en hébreu), l'*Histoire d'Ahikar*, la *Vie d'Adam et d'Ève*.

Composés entre le IIe siècle avant Jésus-Christ et IIIe siècle après, par des Juits judaïsants, ils sont l'expression fidèle de la pensée juive dans les temps qui ont immédiatement précédé ou qui ont accompagné la venue du Sauveur. Ils traduisent les croyances des contemporains sur le Messie attendu et le royaume messianique, le séjour des âmes des morts avant la résurrection, la fin des temps, le jugement et la rétribution, l'angélologie et la démonologie, etc.

C'est assez dire l'importance qu'ils présentent pour l'étude de quelques-uns des problèmes exégétiques qui ont le plus vivement passionné l'opinion dans ces derniers temps. L'un d'entre eux, le *Livre d'Hénoch*, a même exercé une influence si considérable à l'époque de son apparition qu'il a été formellement cité par un des écrivains du Nouveau Testament, l'apôtre saint Jude (14-15).

Cependant ces documents sont à peine connus en France ; ainsi le *Livre d'Hénoch* n'y a été traduit en entier que dans le *Dictionnaire des apocryphes* publié par Migne en 1856, sur une des premières éditions. D'autres comme le *Livre des Jubilés*, n'ont jamais été traduits en français.

M. Fr. Martin, professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris, a entrepris de combler cette lacune en publiant, avec quelques spécialistes de valeur dont il s'est assuré le concours, une série de volumes contenant la traduction critique et commentée de ces apocryphes.

La collection complète comprendra problement six ou sept volumes qui paraîtront dans l'ordre suivant :

En vente :

Le livre d'Hénoch, par François MARTIN et les membres de la conférence d'Ethiopien de l'Institut catholique de Paris, in-8 de CLII-320 pages, Prix : 7 fr. 50.

Sous presse :

Histoire et Sagesse d'Ahikar l'Assyrien, par F. NAU, docteur ès-sciences, diplômé de l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'Institut catholique de Paris.

En préparation :

Les Livres sybillins, par BOXLER, agrégé de l'Université, professeur en grec à l'Institut catholique de Paris.

Le livre des Jubilés, par Fr. MARTIN et les membres de la conférence d'Ethiopien de l'Institut catholique de Paris.

Les IIIe et IVe livres d'Esdras, **les IIIe et IVe livres des Macchabées**, par J. LABOURT, docteur ès-lettres.

Les Apocalypses de Baruch et l'Assomption de Moïse, par P. CERSOY, docteur en théologie, anc. prof. d'Écriture sainte.

Le testament de Nephtali, par TOUZARD, professeur d'hébreu au séminaire Saint-Sulpice.

Le Testament des XII patriarches ; les psaumes de Salomon ; la prière de Manassé ; la lettre d'Aristée, par VITEAU, docteur ès-lettres.

EXTRAIT DU CATALOGUE

ANALECTA JURIS PONTIFICII, recueil de dissertations sur différents sujets de droit canonique, de liturgie, de théologie et d'histoire. De l'origine 1853 à 1891. 253 livraisons en 28 vol. in-fol. (*Très rare.*) net : 500 fr.

Les Analecta Juris Pontificii, revue fondée à Rome en 1853, ont puissamment contribué à répandre dans le clergé les saines notions du droit et de la jurisprudence canonique. Donnant au fur et à mesure de leur apparition et dans leur texte authentique et intégral tous les actes du Saint-Siège, ils ont été une sorte d'organe de la Tiare et des Congrégations et Juridictions romaines pendant près de 40 ans.

ANCESSI (l'abbé Victor). — **Job et l'Égypte**; Le Rédempteur et la vie future dans les civilisations primitives. 1 vol. in-8° de 318 pag. . . . . 5 fr. »

L'auteur s'est efforcé de mettre en lumière les croyances des anciens peuples de l'Égypte. On y rencontre en effet, dix siècles avant Moïse et plus tôt encore, à peu près tous nos dogmes et toutes nos espérances. On y voit un peuple dont les origines sont encore inconnues, croire, dès les premiers jours de sa vie, au jugement de chacun à l'heure de la mort, à l'éternité des peines et à l'éternel bonheur des élus, à la résurrection de la chair, à l'intervention d'un rédempteur sauveur et juge des âmes, en un mot, à presque tous les dogmes que professent aujourd'hui les nations chrétiennes en plein XIXe siècle.

ANTONINI (Paul), *professeur de langue chinoise à l'Institut catholique de Paris.* — **La vie réelle en Chine, Chang-Haï,** beau vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

Ce livre a tout l'attrait d'un roman et en même temps, c'est une œuvre forte, saine, écrite sans passion, mais avec une vérité comme aussi avec une parfaite connaissance des mœurs des Chinois.

AUBER (l'abbé), *chanoine de Poitiers.* — **Histoire et théorie du symbolisme religieux**, avant et après le christianisme, contenant l'explication de tous les moyens symboliques employés dans l'art plastique, monumental ou décoratif, chez les anciens et les modernes, avec les principes de leur application à toutes les parties de l'art chrétien d'après la Bible, les artistes païens, les Pères de l'Église, les légendes et la pratique du moyen âge et de la Renaissance. 4 beaux vol. in-8° . 12 fr. »

Parmi les réhabilitations importantes qui seront une des rares gloires de notre siècle,

celle du symbolisme occupera un rang considérable. — Le XVIIIe siècle s'était plu à tourner en ridicule les travaux et les aperçus symboliques du moyen âge, et cependant sans le symbolisme, on ne pénètre dans rien. Il est la clé avec laquelle on explique le monde extérieur, l'homme, l'histoire sacrée, l'art et tout ce qui fait ici-bas l'objet de nos plus nobles investigations.

Personne avant M. Auber n'avait pris soin de rassembler autant de textes sur cette matière. Grâce à lui, on peut découvrir et expliquer les rapports qui partout et toujours ont uni les arts à la religion, l'esthétique à la théologie. Cette dernière science, restée jusqu'à ce jour trop étrangère aux aperçus que lui fournit le symbolisme, peut s'enrichir de nombreuses observations qui seront pour elle d'un grand service.

Nous ne croyons mieux faire, pour donner une idée des matières traitées par l'éminent auteur, que de reproduire le schema de la table des matières.

T. I. *Du symbolisme dans l'antiquité.* — Les langues écrites, les langues parlées, les sciences, les hiéroglyphes égyptiens. — Les nombres. — Les peuples de l'Orient : usages nationaux, anciens et modernes. — Les arts : la statuaire antique, la peinture, les couleurs.

T. II. *Du symbolisme dans la Bible et dans les Pères de l'Église.* — Causes et développements du symbolisme chrétien. — Écriture sainte : interprétation scripturaire, faits bibliques, Cantiques des Cantiques, Apocalypse, l'Église, les Pères.

T. III et IV. — *Symbolisme architectural et décoratif.* — Considérations générales : orientation de l'église, cimetières, extérieur et intérieur de l'église. – Ameublement, décoration par la sculpture, autels, tabernacles, baptistères, tombeaux, modellons, chapiteaux, démonologie, obscœna, zoologie, fleurs murales, peintures chrétiennes, vitraux, manuscrits, tapisseries et mosaïques. — Peintures murales : statuaire sculptée et peinte ; les images de Dieu le Père, du Sauveur et de la sainte Vierge. — Liturgie catholique, drames liturgiques. — Musique sacrée. — Orfèvrerie sacrée. — Décadence du symbolisme.

L'ouvrage se termine par une table alphabétique très détaillée de près de 200 pages.

* **BARBIER** (l'abbé Paul). — **Vie de saint Athanase**, patriarche d'Alexandrie, docteur et Père de l'Eglise. Fort vol. in-12 de plus de 450 pages. . . . . 4 fr. »

Dans cette étude pleine d'intérêt, l'auteur a vraiment ressuscité pour les contemporains trop peu soucieux de ces grandes figures des premiers siècles, cet illustre évêque d'Alexandrie, dont l'existence offre, avec des leçons si hautement édifiantes, un intérêt si dramatique et si poignant. Cette histoire d'une grande âme dans un grand siècle a reçu de la plume de M. Barbier une animation merveilleuse. Les luttes du vieil athlète, son énergique apostolat, ses malheurs, ses exils, ses triomphes, tout est magistralement exposé dans un style qui révèle un écrivain. Ceux qui liront ce beau et bon livre y trouveront un charme profond et sauront gré à l'auteur de leur avoir à la fois fait tant de bien et procuré de si douces jouissances littéraires.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr). — **Le costume et les usages ecclésiastiques** suivant la tradition romaine. 2 vol. in-8o ornés de nombreuses gravures. . . . . 15 fr.

Le but de l'auteur en publiant cet ouvrage a été de répondre à la pensée de Pie IX dont le vœu le plus ardent était de voir tous les lieux et tous les diocèses observer ce qui se pratique dans l'Église romaine. Or, cette doctrine est conservée à la fois dans les lois ecclésiastiques, les traditions et les coutumes. Tout n'est pas écrit, ni commandé ; mais la pratique usuelle y supplée surabondamment avec une sagesse et une prévoyance dont on doit faire son profit. Les lois sont consignées dans le Bullaire romain, soit dans les décrets des Congrégations. Pour la tradition, l'auteur n'a eu qu'à observer ce qui se fait à Rome.

L'ouvrage est un *traité*, c'est-à-dire qu'il comprend tout un ensemble de doctrines et qu'il groupe les détails dans une vaste synthèse. Essentiellement pratique, l'auteur a

évité les citations purement archéologiques ; occupé du présent, il a tenu à décrire le costume tel qu'il est porté de nos jours dans l'Eglise romaine.

L'auteur s'attache plus particulièrement au costume considéré en lui-même, puis relativement aux personnes qui le portent, conservant en cela les grandes divisions du droit canonique qui vient aux personnes après avoir préalablement exposé les choses. Ensuite il étudie ce que l'on nomme les *vêtements sacrés*, c'est-à-dire ceux qui reçoivent une bénédiction spéciale.

BASTARD-D'ESTANG (le vicomte). — **Les Parlements en France.** Essai historique sur leur usage, leur organisation et leur autorité. 2 forts vol. in-8° ornés des blasons des premiers présidents de Paris et de Toulouse . . . . 10 fr.

BÄUMER (dom Suitbert), *bénédictin de l'abbaye de Beuron.* — **Histoire du Bréviaire.** (Essai sur le développement de l'office romain jusqu'à nos jours), traduite, corrigée et mise au courant des derniers travaux sur la question par le R. P. dom Reg. Biron, bénédictin de l'abbaye de Farnborough. 2 vol. in-8 de 500 pages environ . . . . 12 fr.

On ne saurait reconnaître l'utilité très grande du travail si solide et si documenté de dom Baumer. En dépit de critiques qu'il serait pénible de formuler, il sera de longtemps difficile de le remplacer. Si l'ouvrage du même titre de Mgr Batiffol, paru en 1893, s'est révélé par des qualités toutes françaises, en particulier par sa concision, son élégance et sa clarté, l'*Histoire du Bréviaire* du bénédictin a de son côté des qualités toutes allemandes que ne possède pas, à dessein ou non, son émule français ; l'ampleur, l'abondance des références aux autorités les plus compétentes, la multiplicité des détails. Nous le répétons après d'autres, cet immense répertoire peut rendre les plus grands services ; il complète dans une très large mesure et... contredit parfois le rapide et alléchant résumé de Mgr Batiffol.

Il va sans dire que ce trésor d'informations et de renseignements est aussi une riche mine d'édification, en particulier pour tous ceux qui, par leur vocation, sont chargés de réciter, au nom de la Communauté chrétienne, l'office quotidien de l'Eglise. Nul doute que ceux qui liront l'*Histoire du Bréviaire* n'éprouve pour la prière officielle de la sainte Église des sentiments d'admiration plus enthousiastes et plus convaincus, parce qu'ils seront plus motivés.

Peut-être quelques personnes seront-elles surprises de ce que nous ayons donné une traduction de l'ouvrage de Baumer, plutôt que de traiter à nouveau l'*Histoire du Bréviaire*. L'œuvre du bénédictin allemand est si sérieuse et si complète qu'il n'est guère possible de la refaire pour le moment du moins, sans tomber dans la contrefaçon.

Ce que l'on pouvait faire et ce que nous avons tenté de faire, c'est de mettre dans la traduction un peu plus d'ordre, de clarté que dans l'original. Pour cela nous avons rejeté en notes, à la fin des chapitres, certaines remarques qui encombraient le texte et établi des divisions qui, nous semble-t-il, introduisent un peu d'air dans l'original plutôt touffu. A la décharge de l'auteur, nous devons dire qu'il n'a pas eu le temps de mettre la dernière main à son ouvrage, ni d'en diriger l'impression. Quelques passages, qui peuvent être considérés comme des *excursus*, ont été imprimés en petits caractères. Dans la traduction, parfois, nous avons allégé la phrase un peu lourde, parfois, mais rarement, supprimé des mots ou des phrases inutiles. Pour mettre le livre au courant, nous avons ajouté d'assez nombreuses notes, qui portent le plus souvent sur la littérature du sujet et donné en appendice le texte entier du décret pontifical du 7 décembre 1897, apportant certaines modifications aux rubriques générales et spéciales du *Bréviaire*. Enfin la table de l'édition allemande comprenait seulement huit pages. Elle avait paru insuffisante. Nous en avons dressé une aussi complète que possible.

Après ces retouches, nous espérons que l'ouvrage sera bien accueilli par le public rançais.

BIBLIA SACRA

JUXTA VULGATÆ EXEMPLARIA ET CORRECTORIA ROMANA DENUO EDIDIT,

DIVISIONIBUS LOGICIS

ANALYSIQUE CONTINUA SENSUM ILLUSTRANTIBUS ORNAVIT

ALOISIUS CLAUDIUS FILLION

Presbyter S. Sulpitii, in catholica Universitate parisiensi Scripturæ sacræ professor.

Magnifique volume in-8º de 1,400 pages, orné de têtes de chapitres et lettres initiales, imprimé sur beau papier teinté avec encadrements rouges et orné de 4 cartes en couleurs.

SIXIÈME ÉDITION

Éd. sur pap. teinté. Prix broché : **10 fr.** — Rel. soupl. tr. rouge: **12 fr. 50**
Édit. sur pap. indien. Prix : **15 fr.** — Rel. chagr. plein, tr. dorée : **26 fr.**

Édition approuvée par LL. Em. les cardinaux FOULON, archevêque de Lyon, BOURRET, évêque de Rodez, GIBBONS, archevêque de Baltimore, GUILBERT, archevêque de Bordeaux, LANGÉNIEUX, archevêque de Reims, PLACE, archevêque de Rennes ; et par NN. SS. les archevêques et évêques de Besançon, Cambrai, Chambéry, Angoulême, Bayeux, Blois, Châlons, Bourges, Coutances, Dijon, Laval, Luçon, Metz, Montpellier, Nevers, Troyes, Viviers, etc.

Rendre la lecture des Saints Livres plus attrayante et plus utile, tel a été le but de M. Fillion en donnant cette nouvelle édition de la *Biblia Sacra*.

La division de la Bible en chapitres n'a pas toujours été très heureuse ; de plus dans les éditions ordinaires, quel lecteur, lorsqu'il lui est arrivé de prêter quelque attention aux sommaires placés en tête des chapitres, n'a pas été surpris de voir qu'ils ne font connaître qu'imparfaitement soit le fond même, soit la suite des raisonnements ou des faits.

L'auteur, pour remédier à ce double inconvénient, et surtout pour diriger l'esprit des lecteurs plus novices, a divisé le texte d'une façon logique, et l'a accompagné de notes marginales qui fournissent une analyse, succinte sans doute, mais suffisante, du texte sacré.

Les divisions les plus importantes (*parties*, *sections*, *paragraphes*, etc.), sont intercalées dans le texte même, de manière toutefois à s'en détacher nettement. La marche des idées ou des événements est indiquée par les notes marginales. Assurément, il eût été impossible de mettre en relief, par un titre rapide, *toutes* les pensées des écrivains sacrés, du moins l'essentiel est indiqué. Aussi est-il très facile, en parcourant ces notes, de se faire une idée claire de l'ensemble d'un livre et du rapport de ses parties entre elles.

Un autre avantage de cette nouvelle édition, c'est que la poésie s'y distingue de la prose au premier coup d'œil ; et le parallélisme, parfaitement marqué aide à comprendre le sens des morceaux poétiques.

A tous les mérites du fond, la forme du livre en ajoute qui ne sont pas sans valeur. Tous les titres et annotations se fondent harmonieusement dans la composition typographique ; les pages ne sont pas surchargées ; leur aspect se rapproche beaucoup des éditions les plus soignées des livres de luxe : la teinte du papier et les encadrements de pages avec filets rouges, la netteté remarquable du caractère, aussi parfaite qu'elle puisse l'être avec un format aussi manuel, achèvent de donner au livre dont le prix reste classique, un aspect agréable et attrayant.

BILLUART (F. C.-R.)

SUMMA SANCTI THOMÆ

HODIERNIS ACADEMIARUM MORIBUS ACÇOMMODATA

EDITIO NOVA

optimæ auctoris simillima, a mendis vero vindicata notisque illustrata, cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ sacræ.

SUB AUGUSTO NOBILISSIMOQUE PATROCINIO ILLUSTRISSIMI AC RR. DD.

J.-J.-B. LEQUETTE

Episcopi Atrebatensis, Boloniensis et Audomarensis.

APPENDIX

CONTINENS CONSTITUTIONES, DECRETA ET RESOLUTIONES S. SEDIS APOSTOLICÆ USQUE AD PRÆSENS.

9 volumes in-4°, à deux colonnes. — Prix : 40 fr.

La théologie de Billuart est la seule du dernier siècle qui soit parvenue jusqu'à nous ; Bailly et d'autres sont abandonnés depuis longtemps, mais l'œuvre du célèbre dominicain est devenue classique, surtout depuis vingt-cinq ans, et elle est adoptée par un grand nombre de séminaires. Ce succès n'a rien d'étonnant ; il est dû à l'orthodoxie et à la solidité de la doctrine, qui est celle même de saint Thomas. Méthode, clarté, programme des matières, attention à élaguer les questions inutiles, sobriété dans l'usage de la scolastique et, quand le sujet l'exige, des thèses exposées avec tous les développements que la science réclame, tels sont les titres qui expliquent et justifient la faveur dont jouit Billuart. Signalons encore des dissertations historiques, qui sont utiles non pas seulement aux théologiens, mais aussi aux prédicateurs et aux confesseurs, notamment dans les questions relatives au jansénisme.

Cette nouvelle édition a paru sous le patronage et la direction de Mgr Lequette, évêque d'Arras ; elle est enrichie de notes savantes, surtout en ce qui concerne le *Traité de la justice et des contrats*. Ces notes étaient nécessaires pour l'enseignement classique, afin de mettre en harmonie les dispositions du droit civil avec les principes théologiques.

Mais ces notes, quelque précieuses qu'elles soient, ne pouvaient suffire. Billuart est mort en 1757 ; depuis cette époque le Saint-Siège a rendu un très grand nombre de décisions doctrinales et disciplinaires que notre savant théologien n'a pu connaître et utiliser. Il y a eu notamment la célèbre bulle de Pie VI *Auctorem fidei* qui a frappé le jansénisme au cœur en poursuivant ce Protée, habile à changer de forme et de couleur pour se soustraire à l'autorité de l'Église. Billuart, qui avait attaqué le jansénisme avec tant de vigueur, n'a pu mettre à profit les décisions précises par lesquelles Pie VI a stigmatisé les erreurs jansénistes et fixé clairement pour chacune le sens condamné par l'Église. En outre, le Saint-Siège, qui n'a jamais été plus consulté de toutes les parties du monde que dans ces derniers temps, a tranché un très grand nombre de difficultés, soit pour la doctrine, soit pour la discipline et la morale. Tout cela a montré la nécessité de publier un volume supplémentaire qui renfermât les actes et les décisions du Saint-Siège jusqu'à nos jours. Ce volume renferme 102 documents ; le premier remonte au pontificat de Benoît XIV ; le dernier porte la date du 5 juin 1877.

BLANC (Hippolyte), *chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique et des Cultes.* — **Les Corporations de métiers**, leur histoire, leur esprit, leur avenir. 2e édition revue et augmentée. 1 vol. in-12, br. . . . . 3 fr. 50

La discorde divise les ateliers que la paix gouvernait autrefois. De là les grèves, le malaise du travail. Aussi, tout le monde, poussé par l'instinct du vrai, demande, sans connaître au juste l'histoire des corporations, le retour à leur régime. C'est afin d'éclairer la question que M. Blanc, exposant enfin la vérité jusqu'ici défigurée, sur la vie de ces anciennes associations, montre ce qu'elles étaient, ce qu'on y doit reprendre pour obtenir actuellement le bien. Œuvre d'érudition et de discussion, son livre renferme la solution du problème de l'organisation du travail ; il vient à son heure.

BONNARDOT (Hipp.). — **L'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.** Étude topographique et historique, gr. in-4° orné de 5 planches et de 3 fac-simile . . . . 5 fr.

BUET (Charles). — **Paul Féval, souvenirs d'un ami.** Beau volume in-12 de 400 pages. 2e édition . . . . 3 fr. 50

Une critique très analytique des œuvres du grand conteur, les détails les plus imprévus sur sa vie, sur sa famille, sur sa conversion, des anecdotes piquantes, de nombreux portraits de personnalités littéraires les plus en vue, une grande indépendance de jugement, des citations de Louis Veuillot, de M. de Pontmartin, de Brucker, une foule de notes et de notices suivant au jour le jour les menus incidents du journalisme, tout enfin contribue à faire de ce nouvel ouvrage de M. Charles Buet, un livre des plus intéressants.

— **Les premiers explorateurs français du Soudan équatorial**, Alexandre Vaudey, Ambroise et Jules Poncet. Joli vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

Il s'agit du consul Alexandre Vaudey, d'Ambroise et Jules Poncet, oncle et beaux-frères de M. Charles Buet, qui a trouvé dans leurs papiers et documents, dans des souvenirs de famille, dans une étude très précise des nouvelles découvertes africaines, de la politique européenne et musulmane en Égypte, les éléments d'un livre extrêmement intéressant.

— **Les mystères de Villeblanche.** Scènes de la vie électorale en province. Joli vol. in-12 de 320 pages . . . . . . 3 fr. »

Les Mystères de Villeblanche ont le mérite d'être divertissants d'un bout à l'autre, et le rire y est de franc aloi. Ce serait du Paul de Kock, sans gros mots ni gaillardises : livre excellent à mettre entre toutes les mains, et duquel, sous une forme légère, un style vif et pimpant, ressort la plus sérieuse leçon. Excellent livre pour toutes les bibliothèques populaires.

BUTEL (Fernand), *doct. en droit, ancien substitut.* — **Le péril de la séparation de l'Église et de l'État.** Jolie brochure in-12 de 156 pages . . . . 1 fr. 50

Après avoir montré comment la séparation a été préméditée dans les conseils de la Franc-Maçonnerie, et retracé les faits qui, depuis plusieurs années, en ont préparé la réalisation, il fait ressortir quels en seront les funestes résultats aux points de vue *juridique, financier, politique* et *moral*. Un appendice expose la situation juridique de l'Église catholique dans les divers États chrétiens. Ainsi le lecteur a sous les yeux le résumé et comme le *manuel* le plus complet de la question.

CABROL (Le R. P. dom F.), *abbé de Saint-Michel, Farnborough.* **Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.**

Conditions et mode de publication.— Le Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie *paraît par fascicules in-4 de* 160 *pages* (320 *colonnes*) *représentant chacun la valeur de trois volumes in-12 de 300 pages.*

Le prix de chaque fascicule franco est de 5 fr. net, payable dans la quinzaine qui suit la réception du fascicule.

Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent pas séparément.

En vente : T. I (2 volumes) A. 3274 col. 1168 gravures dont plusieurs hors texte.
Nous avons toujours en magasin des demi reliures maroq. roug. tr. peig. dorures sur le dos, au prix de 7 fr. 50.

— **Les Origines liturgiques**, conférences données à l'Institut catholique de Paris en 1906, avec de nombreux appendices. Fort vol. in-8º de près de 400 pages. . . . . 6 fr.

Les sujets traités par l'auteur dans les huit conférences qu'il a données à l'Institut catholique portent sur les points qui lui ont paru d'un intérêt plus actuel.

La question de l'esthétique dans la liturgie chrétienne est depuis longtemps à l'ordre du jour. Des livres retentissants, des romans à succès l'ont posée devant le grand public qui a paru se passionner pour cette lecture. C'est le motif pour lequel il a semblé bon à l'auteur de la ramener à ses principes. C'est le sujet de la première conférence.

Dans la seconde, le R. P. dom Cabrol montre comment il faut aborder l'étude de la liturgie pour traiter ces questions d'une façon vraiment scientifique et suivant des méthodes rigoureuses.

Dans la troisième, il prouve que nulle part la méthode n'est aussi nécessaire que dans les questions d'origines pour délimiter d'une façon précise quelles influences se sont exercées sur les créations liturgiques.

La quatrième et la cinquième conférences ont pour objet la littérature liturgique. Il fallait montrer comme complément aux chapitres précédents, comment est né et s'est développé à travers les âges ce genre à la fois théologique et littéraire, comment, en se développant dans nos contrées occidentales, il s'est fractionné, divisé en quelques familles principales, qui retiennent cependant l'unité d'origine.

Les trois dernières conférences sur la messe, le baptême, la semaine sainte, sont aussi des questions d'origine. Si l'on s'est appliqué beaucoup dans ces dernières années à étudier les problèmes du développement des dogmes, on a peut-être, et bien à tort selon nous, négligé l'étude de l'origine et du développement des rites, qui est si étroitement unie à la première et peut faire jaillir sur elle quelque lumière. En même temps, cette étude de détail sur nos deux rites principaux et sur l'année ecclésiastique montrera l'harmonie et la logique de notre liturgie catholique.

Dans les appendices sont réunies quelques dissertations d'un caractère plus spécial qui éclaireront ou compléteront tel ou tel point qui n'ont pu être traités à fond dans les conférences. Notons entre autres deux études du R. P. Marcel Havard : *Les Messes de saint Augustin et Centonisations patristiques dans les formules liturgiques*, qui complètent avantageusement les conférences sur la composition et les familles liturgiques. Avec beaucoup de sagacité et de patience, il est parvenu à retrouver la source d'un certain nombre de pièces liturgiques, à faire des rapprochements aussi ingénieux qu'inattendus entre les diverses familles liturgiques.

CHAMARD (le R. P. dom), *bénédictin.* — **La Révolution, le Concordat et la liberté religieuse.** Joli vol. in-12 de plus de 300 pages . . . . 3 fr. 50

Au milieu des conflits qui nous agitent, il a semblé qu'il n'était pas hors de propos de faire connaître les droits que possède l'Église de France à la liberté religieuse, non pas seulement en vertu de son mandat divin, mais au nom du Concordat. On entend de tous côtés des appels à la liberté, on ne voit pas pourquoi les catholiques ne profiteraient pas de

cette aspiration générale, en revendiquant pour eux-mêmes ce que tout le monde réclame.

Mais afin que cette revendication soit appréciée comme elle le mérite, il est nécessaire que l'on sache bien que ce n'est pas un privilège que les catholiques réclament, mais un acte de pure justice, qu'on ne peut refuser sans violer les pactes les plus sacrés reconnus par la Révolution elle-même. Tel est le sujet de l'étude du savant bénédictin.

CLAIR (le P.), S. J. — **Dies iræ** (le). **Histoire, traduction, commentaire.** Grand in-16 elzévir, sur papier teinté chiné, orné d'encadrements gravés sur bois d'après les livres d'heures de SIMON VOSTRE, VÉRARD, PIGOUCHET, etc. . . . . . 3 fr. 50

Ce beau volume, enrichi à chaque page d'encadrements artistiques admirablement appropriés au texte, contient, avec une étude historique et littéraire pleine d'intérêt sur l'admirable poème des Fins dernières, un commentaire tiré de l'Écriture sainte et des Pères.

Des pages blanches sont réservées aux *Souvenirs de famille*, triste et cher mémorial de ceux qui ne sont plus. L'office des Morts, imprimé en appendice, complète ce livre de méditation et de prière, le plus convenable présent qu'on puisse offrir à des parents, à des amis pour témoigner ou pour reconnaître une douloureuse sympathie.

COLLECTION DES CHRONIQUEURS ET TROUVÈRES publiée par l'Académie royale de Belgique. Beaux volumes gr. in-8°, sur papier vergé.

Georges Chastellain. Œuvres complètes, publiées par le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 8 volumes . . . . 20 fr. »

Philippe de Commines. Lettres et négociations, avec un commentaire historique et biographique, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 3 volumes . . . . 7 fr. 50

Li Bastards de Buillon, poème du XIVe siècle, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale de Paris, par Aug. SCHELER, 1 volume . . . . 4 fr. »

Froissart, Poésies, publiées par Aug. SCHELER, 3 volumes. . . . . 10 fr. »

Li Ars d'Amour, de vertu et de bonneurté, par JEHAN LE BEL, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, par Jules PETIT, 2 vol. . . . . 8 fr. »

Dits de Watriquet de Couvin, publiés d'après les manuscrits de Paris et de Bruxelles, par SCHELER, 1 vol. . . . . 4 fr. »

Dits et Contes de Beaudouin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne, et accompagnés de variantes, de notes explicatives et d'un glossaire, par Aug. SCHELER, 3 vol. 9 fr. »

Cours de Maçonnerie pratique, enseignement supérieur de la Franc-Maçonnerie (rite écossais ancien et accepté). 2 forts vol. in-12 de plus de 500 pages, ornés de planches explicatives. 7 fr. »

La secte antisociale, qui, de nos jours, règne en souveraine sur l'Europe, continue néanmoins à s'envelopper de ténèbres : dissimulant ses projets et ses œuvres, cachant soigneusement son organisation et les luttes de ses adeptes, elle n'ignore pas que le grand

jour lui sera funeste. C'est pourquoi toute divulgation des desseins sinistres et de l'organisation intime de celle-ci constitue une œuvre de défense religieuse et sociale.

Parmi les nombreux ouvrages parus dans ce but, le *Cours de Maçonnerie pratique* est certainement l'un des plus sérieux et des plus complets.

Rédigé par l'un des plus hauts dignitaires de la secte pour l'usage exclusif de grades élevés, il montre la Franc-Maçonnerie sous son véritable jour : association d'exaltés et de fanatiques qui ont foulé aux pieds tous les dogmes et toutes les croyances, afin d'être plus libres avec la morale ; qui travaillent à la perversion des autres, afin d'être moins méprisés du public. L'explication du symbolisme et de la décoration des Loges complètera la démonstration et prouvera que la Maçonnerie est avant tout une école de turpitudes et son immoralité est le principe de toutes les haines religieuses et politiques.

Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, par le R. P. dom CABROL. *En cours de publication.*

Pour les conditions de souscription, voir page 7.

Dictionnaire de la Bible, par M. VIGOUROUX. *En cours de publication.*

Pour les conditions de souscription, voir page 3.

Dictionnaire de Théologie catholique, commencé par M. VACANT, continué par M. MANGENOT. — *En cours de publication.*

Pour les conditions de souscription, voir page 5.

DIPLOMATE (Un ancien). — **L'Esclavage en Afrique**. Fort vol. in-18 jésus de plus de 500 pages, orné d'une carte. 3 fr. 50

Le titre de l'ouvrage indique suffisamment tout ce qu'il renferme d'intéressant. A l'heure actuelle, où tous les peuples civilisés s'intéressent à ces infortunées peuplades africaines, qui sont massacrées sans pitié par ces barbares trafiquants de bois d'ébène, une pareille publication était nécessaire.

L'auteur, avec une compétence qu'on se plaît à lui reconnaître, nous conduit à travers ce continent mystérieux. Il nous accompagne chez toutes ces tribus inconnues, et nous fait connaître tour à tour et victimes et bourreaux. Que de scènes émouvantes, que de détails navrants, ne rencontre-t-on pas à chaque instant sur ce chemin ? Cette malheureuse race nègre, décimée sans pitié, égorgée sans remords, mérite bien l'intérêt que lui portait le vénérable cardinal Lavigerie.

DOCUMENTS pour servir à l'étude scientifique de la Bible, publiés sous la direction de François MARTIN, *professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris.*

Première série : Les apocryphes de l'Ancien Testament.

Dans ces matières délicates et dans ces domaines philologiques très distincts, chaque auteur portera l'entière responsabilité de son propre travail. Néanmoins pour donner à la publication la seule unité possible, tous suivront au moins dans ses grandes lignes, un plan uniforme.

La traduction de chacun des Apocryphes comprend une introduction, le corps de l'ouvrage et des tables détaillées.

Dans l'introduction, après avoir donné une analyse succinte du livre, on en met en relief les doctrines en les dégageant de leur enveloppe apocalyptique ou allégorique, qui les rend trop souvent inintelligibles aux lecteurs. On trace ensuite l'histoire du livre et on donne les dernières conclusions de la critique sur les questions d'original, de versions, de date et d'auteur ou d'auteurs. L'introduction se termine par la bibliographie des éditions et des traductions du livre et des principaux travaux dont il a été l'objet.

La traduction est faite sur la meilleure édition connue. Elle est accompagnée de deux sortes de notes. Les unes donnent, s'il y a lieu, les variantes intéressantes des manuscrits dont la leçon n'aura pas été adoptée par l'éditeur ; les autres, les explications philologiques, historiques et exégétiques nécessaires pour l'intelligence de textes quelquefois altérés, assez souvent obscurs. On renvoit avec un soin particulier aux passa-

ges de l'Ancien Testament dont les Apocryphes se sont inspirés et surtout à ceux du Nouveau qui paraissent en reproduire les expressions ou en refléter les doctrines.

Deux tables, l'une des matières et des noms propres rangés par ordre alphabétique, l'autre des textes de l'Écriture sainte cités dans l'introduction, le corps de l'ouvrage où les notes permettent de retrouver rapidement les renseignements fournis par les Apocryphes.

1° **Le livre d'Hénoch**, trad. sur le texte éthiopien en français avec des variantes et des notes, précédé d'une introduction et suivi de table, par François MARTIN et les membres de la Conférence d'Ethiopien à l'Institut catholique de Paris. Beau vol. in-8° de CLII-320 pag. . . . . 7 fr. 50

M. Fr. Martin, prof. de langues orientales à l'Institut catholique de Paris, entreprend de vulgariser par des traductions françaises, accompagnées d'introductions et de notes, les textes anciens, épigraphiques et autres qui peuvent éclairer l'interprétation historique de la Bible. Il commence par les apocryphes de l'Ancien Testament. Le *livre d'Henoch* fait très bien augurer d'une publication qui a sa raison d'être. En disant beaucoup de choses à côté de la Bible, on finira par mettre les lecteurs en état de comprendre ce qui est dedans. Le *Livre d'Hénoch*, en particulier, est précieux pour l'intelligence du mouvement messianique et des idées courantes dans le judaïsme palestinien un peu avant l'apparition du christianisme. L'*Introduction* de M. Martin contient une bonne étude sur les doctrines et une analyse très attentive de la composition. L'auteur est parfaitement instruit de la littérature assez abondante qui concerne son sujet ; il discute fort critiquement l'origine de la composition hénochite et il donne un tableau très complet des passages d'Hénoch et du Nouveau Testament qui présentent une affinité indiscutable. Utile et louable publication. *Revue d'Histoire et de litt. religieuses.*

FILLION, *prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'exégèse à l'Institut catholique de Paris.* — **Biblia sacra**, juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edita, divisionibus logicis analysique continua sensum illustrantibus ornata. *Edit. sexta perpolita.* Magn. vol. in-8, de plus de 1,400 pages, orné de têtes de chapitres et de lettres initiales, imprimé sur beau papier teinté, avec filets rouges . . . . 10 fr.

— Le même ouvrage, sur papier indien, très mince . . 15 fr.

— **La sainte Bible** (texte latin et traduction française), commentée d'après la Vulgate et les textes originaux à l'usage des séminaires et du clergé. 8 beaux vol. in-8°, ornés de plus de 1.350 gravures. Prix : . . . . 60 fr.

BREF ADRESSÉ A L'AUTEUR PAR N. S. PÈRE LE PAPE PIE X

PIUS P. P. X.

Dilecte fili, salutem et Apostolicam benedictionem. — Sacrarum Scripturarum interpretationem recte et accommodate tradere clericis alumnis, qui suo tempore, munere eas exponendi populo fidei fungi debent, plurimi interest. Quamobrem commentaria a te edita super universa Scriptura, quæ Nobis officiose offere voluisti, libenti plane et grato animo accepimus. Pauca quidem de ipsis, prout augustia temporis debat, hic illic attigimus : satis tamen ut operam tuam approbare possimus. Etenim textum SS. Scripturarum per partes dividis, eumque concinna distributione componis , exponendo litteram, doctrinam tradis tutam, solidam, ac nova profers et vetera cum sobrietate ; a vano abstines et a nimio. Meritas igitur tibi tribuimus laudes, ac gratulamur tibi. Qui autem de oblato voluminum dono gratias referimus, Apostolicam Benedictionem, paternæ Nostræ, benevolentiæ testem, tibi amantissimæ largimur.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die VI Julii MCMIV, Pontificatus Nostri anno primo.

PIUS P. P. X.

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL RICHARD A M. FILLION

Cher Monsieur le Directeur,

Votre commentaire de l'Ancien Testament est maintenant achevé. Je tiens à vous en féliciter publiquement et à vous dire combien je suis heureux de bénir votre œuvre.

J'aime à remarquer avant tout que ce travail d'un de nos professeurs de l'Institut catholique de Paris ne se distingue pas moins par la pureté de la doctrine que par la solidité. Vous vous attachez fermement aux enseignements de l'Église ; vous ne vous laissez pas éblouir par l'éclat trompeur d'une fausse science et vous prenez pour guides, non ces hommes téméraires qui, privés des lumières de la foi, se laissent aller, dans l'explication des saintes Écritures, à tous les égarements de leur imagination, mais les Pères et les docteurs que Jésus-Christ a suscités depuis les apôtres pour interpréter sa parole.

Vous avez soin, en même temps, de ne rien négliger de ce qu'il y a de bon et d'utile dans les travaux exégétiques de notre siècle. Vous en faites pourtant votre profit, dans un commentaire sobre, concis et néanmoins aussi complet que le permettent les limites de votre plan.

Vous avez su, du reste, abréger le commentaire proprement dit et rendre une foule d'explications inutiles, en faisant du texte sacré une analyse suivie, qui est la partie la plus remarquable de votre travail. Par l'indication des divisions et subdivisions de chaque livre sacré et par l'exposé clair et précis de l'enchaînement logique des pensées, beaucoup de développements qu'on rencontre dans les anciens commentaires et qui parfois les encombrent n'ont plus leur raison d'être, et grâce à ce fil conducteur que vous mettez entre nos mains, nous pouvons, pour me servir de votre expression, nous « promener à l'aise dans le beau jardin des Écritures. » Le sens littéral se dégage, de la sorte, avec netteté, éclairé de plus, quand il le faut, de notes historiques, géographiques et archéologiques.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mon affectueux dévouement. † FRANÇOIS, cardinal RICHARD, *Archevêque de Paris.*

— **Les Psaumes** commentés d'après la Vulgate et le texte hébreu (texte latin et traduction française). Un beau vol. in-8° de 650 pages environ, orné de nombreuses gravures. . . . . 7 fr. 50

Reliure demi chag., pl. tl., en plus . . . . 2 fr. 25

C'est le sens littéral des Psaumes que M. Fillion a cherché avant tout à établir, par les divers secours que l'exégèse ancienne et moderne met à la disposition du commentateur.

Quoique le commentaire porte directement sur la Vulgate, M. Fillion a recouru à tout instant au texte hébreu, pour en noter les différences et pour éclaircir, les difficultés assez nombreuses de notre vénérable version latine. Les autres traductions anciennes, spécialement celle des Septante, lui ont fourni leur contingent de lumière exégétique.

Le texte latin et la traduction française ont été disposés d'après les règles du *parallélisme*, c'est-à-dire en se conformant à la coupe du vers hébreu. Cette méthode a l'avantage de parler à l'esprit par les yeux : elle est littéralement parlant, seule exacte et vraie.

— **Le Nouveau Testament**, traduit et très brièvement annoté et orné de nombreuses gravures d'après les monuments. 2 jolis vol. in-18 raisin ornés de cartes en coul. et de gravures.

T. I. Les Évangiles et les Actes, 1 vol. de 471 p. orné de 333 gravures. . . . . net : 2 fr.

T. II. Les Épîtres et l'Apocalypse, 1 vol. de 420 p. orné de 308 gravures. . . . . net : 2 fr.

Prix des reliures. { *rel. souple m. chagr. tr. rouges.* . . . . *en plus net* : **1 fr. 75**
{ *rel. maroq. plein, tr. dorées* . . . . . . *en plus net* : **5 fr.**

— **Les saints Évangiles** traduits, très brièvement annotés et ornés de nombreuses gravures d'après les monuments. 8e *édit.* (45e mille) précédée d'une lettre de S. Em. le card. Perraud. Joli vol. in-18 raisin de XVI-360 pages, orné de deux cartes en couleurs et de 272 gravures. . . . . net : 1 fr. 25.

Prix des reliures. { *cart. toile anglaise* . . . . *en plus net* : **50 c.**
rel. souple m. chagr. tr. rouges . . . . *en plus net* : **1 fr. 75**
rel. maroq. plein, tr. dorées . . . . *en plus net* : **5 fr.**

— **Les Actes des Apôtres**, traduits, très brièvement annotés et ornés de 61 gravures d'après les monuments, Joli vol. in-18 raisin . . . . 75 cent.

Voici l'économie de ces petits livres. D'abord une traduction aussi exacte que possible, dont le fond a été emprunté à Le Maistre de Sacy, mais dont la forme a été quelque peu rajeunie, sans être *modernisée*. Puis la division logique des matières substituée à la division artificielle par versets qui souvent gêne plus qu'elle n'aide celui qui veut faire une lecture suivie du texte évangélique. Enfin, et c'est là le côté original de cette publication, *le commentaire par l'image*, j'entends l'image authentique et empruntée aux monuments anciens, vient, presque page à page, illustrer un récit, éclaircir une comparaison, découvrir une allusion. Le choix de ces sujets fait honneur au discernement du savant professeur de l'Institut catholique, et à la façon dont ils sont représentés et distribués dans le texte au bon goût et à l'intelligence des éditeurs. Ils y ont joint une petite carte de la Palestine et un plan de Jérusalem, et ce qui ne gâte rien, ils mettent le tout à la portée des bourses les plus modestes par la modicité du prix. L'abbé LE HIR.

* **FLEURANCE** (Gustave de). — **Expulseurs et expulsés**, précédé d'une préface de Ed. DRUMONT, fort vol. in-12, de plus de 500 pages . . . . 3 fr. 50

GRANGE (Jean). — **Les récits du Commissaire**. Un volume in-12. . . . . 3 fr. 50

Parmi les livres qui défendent la cause de la justice et de la vérité, les livres alertes et vaillants que M. Jean Grange prodigue depuis plus de vingt ans, avec une verve intarissable et un infatigable courage, ont leur place marquée dans les bibliothèques populaires.

GUIBERT, *prêtre de S.-Sulpice, ancien professeur de sciences au séminaire d'Issy, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris.* — **Les Origines, questions d'apologétique**. Cosmogonie mosaïque, Origine de la vie, Origine des espèces, Origine de l'homme, Unité de l'espèce humaine, Antiquité de l'espèce humaine, État de l'homme primitif. 4e *éd.*, in-8° orné de grav. 6 fr.

Sous ce titre général, *Les Origines*, l'auteur traite les questions scientifiques qui préoccupent le plus l'esprit moderne. Outre l'intérêt intrinsèque qu'ils présentent, ces grands problèmes excitent à bon droit la curiosité à cause de leurs relations avec les données de la foi et de la philosophie.

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est attaché particulièrement : 1° à classer méthodiquement les faits et les idées ; 2° à exposer loyalement les raisons alléguées dans les divers partis ; 3° à fournir des documents et des indications bibliographiques dont les travailleurs lui sauront gré ; 4° à mettre bien au point chaque question, marquant ce qui est certain et signalant ce qui reste encore l'objet de libres discussions.

HARISPE (Pierre).—**Famille et Collège**. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Dans cet ouvrage, l'on trouve en quelques pages aussi délicieusement écrites que fortement pensées tout ce qu'on a pu dire jusqu'ici sur l'éducation. D'une lecture facile et attrayante, il est aussi complet que possible.

L'éminent critique, Félicien Pascal s'exprime ainsi sur ce livre aussi nouveau et original que son sujet paraît vieux et épuisé : « M. Pierre Harispe, pour connaître aussi intimement l'âme des enfants, leurs défauts, les moyens de s'en faire obéir et respecter sans brutalités, doit être un éducateur d'un rare mérite. Les conseils qu'il donne sont d'un homme d'expérience, d'un homme convaincu de la dignité supérieure du rôle d'éducateur de la jeunesse. »

Tous ceux qui ont mission d'enseigner les enfants, professeurs, maîtres d'études, pères et mères de famille, auront profit à lire ce livre.

HEFELE, *évêque de Rottenbourg*, **Histoire des Conciles** d'après les documents originaux, continuée par S. Em. le card. HERGENROTHER, traduite de l'allemand sur la 2e édition, revue et complétée par un religieux Bénédictin de Farnborough. 12 tomes en 24 vol. in-8 raisin de 600 p. environ. Prix : 180 fr.

Cartonnés toile anglaise : . . . . 210 *fr.*

Rappeler l'importance de l'action des Conciles dans la vie de l'Église suffit à faire comprendre l'utilité, pour ne pas dire la nécessité de connaître l'histoire des Conciles.

Toute l'histoire du dogme et de la discipline se trouve dans les Conciles. Quand une vérité était contestée par l'hérésie, quand la situation de l'Église exigeait des mesures urgentes, c'était, surtout à l'époque du moyen âge, les Conciles qui prononçaient. Ces assemblées donnent également le tableau de l'Église et de la société. Ils sont un lieu théologique, une des sources du droit canonique. Le casuiste et le canoniste y trouvent toute la morale et la discipline avec les modifications qu'elle a subies suivant les temps et les lieux.

L'historien y rencontre aussi nombre de faits qui intéressent souvent autant l'histoire politique et civile que les annales de l'Église.

En somme, le travailleur le moins préoccupé des choses ecclésiastiques est obligé de recourir sans cesse aux actes des conciles, du moment qu'il étudie l'histoire du moyen âge, les institutions, la vie de cette longue période.

KILBER (R. P.) sj. **Analysis biblica** seu universæ Scripturæ Sacræ analytica expositio. Editio altera annotationibus aucta. 2 forts vol. in-8o . . . . 5 fr.

LAMURE, *chanoine de l'Église royale de Montbrison.* — **Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez,** en forme d'annales sur preuves authentiques, servant d'augmentation à l'histoire du pays de Forez, et d'illustrations à celle des pays de Lyonnais, Beaujolais, Bourbonnais, Dauphiné et Auvergne et aux généalogies tant de la Maison royale que des plus illustres maisons du royaume, publié par M. CHANTELAUZE, 3 superbes vol. in-4° ornés de nombr. gravures. Pap. vergé. 50 fr.

— Le même ouvrage, sur papier fort . . . . 65 fr.

LECANU (l'abbé). — **Histoire de la sainte Vierge,** d'après les Évangiles, les prophéties, les documents des premiers siècles chrétiens, les monuments de l'Egypte et de la Palestine et l'enseignement de l'Église. Beau vol. in-8o. . . . . 3 fr.

LECLERCQ (Rév. P. dom H.), *bénédictin de l'Abbaye de Farnborough.* **Manuel d'archeologie chrétienne,** 2 forts vol. in-8 raisin de 600 et 670 pages, ornés de 408 gravures . . . 20 fr.

— *Le même cartonné, toile anglaise.* . . . . 22 fr. 50

L'importance croissante que l'on accorde de nos jours à la connaissance des monuments figurés du christianisme pour l'étude de l'histoire générale et de la théologie positive est pleinement justifiée par les résultats acquis. L'accueil fait au *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie* témoigne que la science des antiquités chrétiennes trouve un public aussi nombreux qu'instruit. Mais, bien plus considérable est le nombre de ceux qui, sans faire des monuments une recherche particulière, veulent néanmoins savoir ce que l'archéologie peut leur apprendre au point de vue de leurs travaux personnels. A ces

derniers, il faut un ouvrage clair et rapide donnant l'état exact de la science des antiquités avec les renseignements indispensables, un manuel à la fois nécessaire et suffisant. C'est ce travail que nous leur offrons sous le titre : *Manuel d'Archéologie chrétienne.*

Les matières qu'il renferme sont ainsi distribuées : *Généralités.* Histoire, chronologie, topologie, sources littéraires, définitions, bibliographie. — *Influences* : Influence juive, influence mithriaque, influence classique, influence chrétienne. — *Les Catacombes et les Cimetières, les édifices chrétiens avant la paix de l'Eglise.* Eglises domestiques, influence des synagogues et des habitations privées. Eglises chrétiennes. — Méthodes de construction. Architecture, peinture, mosaïque, statuaire, bas-reliefs, ivoires, glyptique, orfèvrerie, verreries, terres-cuites, fonte, numismatique, miniatures. *Artes Minores.* — *Appendices.* Essai de classement des principaux monuments. ; L'art et les cimetières juifs. Essai de classement des fresques des catacombes de Rome et de Naples.

LECOY DE LA MARCHE.—La guerre aux erreurs historiques. Beau volume in-12 de 400 pages environ. . . 3 fr. 50

Malgré les progrès énormes déjà réalisés par la science contemporaine, les erreurs historiques demeurées dans la circulation et entretenues par l'esprit de parti sont aussi nombreuses que les gouttes d'eau dans l'Océan. L'auteur n'a pas entrepris de les relever toutes, ni même de faire un choix des plus importantes. Il a pris au fur et à mesure les différentes questions que les événements publics, la polémique courante ou l'apparition de livres nouveaux ramenaient sur le tapis, et sur chacune d'elles a lumineusement rétabli la vérité. Le nom du savant historien indique assez dans quel sens et avec quelle supériorité sont traités ces sujets d'actualité, dont les uns appartiennent à l'histoire générale, les autres au moyen-âge, et le plus grand nombre aux temps modernes. Jamais on n'avait déployé autant de verve que dans les études intitulées : *La patrie date-t-elle de 1789 ? — Les catholiques hors la science. — Henri Martin et son système. — Les prêtres soldats. — Mme de Maintenon. — L'avènement de Louis XV. — L'enseignement avant et pendant la Révolution. — L'enseignement des filles. — Le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine. — La crise irlandaise, etc., etc.*

— **A la gloire de Jeanne d'Arc**, variétés historiques. Beau vol. in-8°. . . . . 4 fr. »

Il y a deux manières rationnelles de juger cette femme extraordinaire : celle des Français et celle des Anglais de son temps. Sainte ou sorcière, messagère du ciel ou de l'enfer, il faut opter entre ces deux termes ; il n'y a point de place pour un troisième. L'hallucination est radicalement incapable d'enfanter des héros, et le patriotisme est insuffisant pour expliquer des prodiges surnaturels. On ne s'étonnera pas que l'auteur ait choisi la première version.

Malgré les dédains de l'école hypercritique, qui traite de haut les gens assez naïfs pour « faire des vies de saints » et déclarer que la science n'a pas à tenir compte des « livres édifiants », l'auteur persiste à penser que la sainteté doit avoir sa place dans l'histoire et que l'édification est parfois une chose fort utile, même pour ceux qui ne veulent pas être édifiés. Jeanne d'Arc, en particulier, ne sera bien appréciée que lorsqu'on l'envisagera comme une véritable sainte, et sans doute elle n'exercera pleinement son action salutaire que le jour où elle sera publiquement honorée en cette qualité.

LEGENDRE (A.), *professeur d'archéologie biblique aux Facultés catholiques d'Angers.* — **Carte de la Palestine** ancienne et moderne à l'échelle de 1/400.000 avec le Sud du Liban et de l'Anti-Liban et les régions situées à l'est du Jourdain et de la mer Morte, dressée d'après les cartes du *Palestine Exploration Fund*, de l'État-major français, les travaux de MM. DE SAULCY, E. ROBINSON, E. G. REY, WETZSTEIN, TRISTRAM, V. GUÉRIN, etc., par L. THUILLIER, dessinateur-géographe. *Magnifique carte de 90 sur 67 cent. gravée sur pierre, et tirée sur papier du Japon en cinq couleurs : bleu, bistre, noir, rouge et vert.*

Pliée et protégée par un carton, *franco poste*	5 fr. »
En feuille, roulée et protégée par un étui (*par chemin de fer*) . .	6 fr. »
Collée sur toile et pliée dans un étui	7 fr. 50
Collée sur toile, vernie et montée sur gorge et rouleau	10 fr. »

Ce travail est destiné à faciliter l'étude de la Bible ou de l'Histoire sainte aux élèves des Séminaires et des maisons d'éducation, aux membres du clergé et des congrégations religieuses, aux pèlerins de Terre Sainte, qui deviennent de plus en plus nombreux. L'auteur, professeur d'Ecriture Sainte depuis dix-sept ans, a bien des fois regretté lui-même de ne pouvoir mettre entre les mains de ses élèves une bonne carte de la Palestine donnant avec tous les détails de la géographie physique, les noms modernes des endroits les plus importants, et en même temps les noms anciens, bibliques, égyptiens ou assyriens, grecs ou romains, tels que la science actuelle les a en quelque sorte ressuscités.

M. Legendre, pour mieux accomplir sa tâche, a voulu contrôler lui-même, dans un voyage en Orient, les connaissances acquises par une longue étude de la Bible et des meilleurs géographes de la Palestine. De nombreux articles publiés dans le *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, ont achevé de le familiariser avec les questions de géographie sacrée.

L'identification des noms bibliques est un travail des plus difficiles, basée, comme elle doit l'être, non seulement sur la ressemblance onomastique, mais encore sur les données scripturaires et les traditions anciennes. L'auteur s'en est tenu aux identifications certaines ou sérieusement probables.

L'auteur a cru devoir ajouter les principaux noms bibliques qu'on retrouve sur les monuments égyptiens et assyriens. C'est une heureuse innovation, et il y a là des indications précieuses au point de vue historique.

La partie artistique a été confiée à un dessinateur bien connu M. L. Thuillier, qui, par un heureux agencement, a su éviter la confusion au milieu de cette immense quantité de noms.

Sans crainte de démenti, on peut donc affirmer qu'il n'a jamais été publié en France une carte aussi complète et aussi soignée. Tous les reliefs du sol, les moindres cours d'eau, les chemins de fer, les routes et les voies romaines y sont indiqués.

Afin d'en rendre la lecture plus facile, l'impression a été faite en cinq couleurs ; le *bistre* pour les montagnes, le *bleu* pour les mers et les cours d'eau, le *rouge* pour les voies de communications, le *noir* pour les noms modernes, le *vert* pour les limites des anciennes tribus.

Les noms *bibliques de la Vulgate* sont imprimés en rouge ; ceux des monuments *assyriens, égyptiens*, en vert ; les autres noms anciens, *grecs, romains, etc.*, sont en bleu.

On trouve en plus les **environs de Jérusalem**, de Beyrouth à Hébron, à l'échelle de 1/250.000 ; la **presqu'île de Sinaï** et le **plan de Jérusalem** également tirés en couleurs.

* **LEMARCHAND** (Le P.), s. j. — **Exercices spirituels de saint Ignace**, principes et vérités fondamentales de la vie chrétienne, 4e édit. 3 vol. in-8, br. . . . . 15 fr.

Ouvrage approuvé par Mgr Marchal, archevêque de Bourges, NN. SS. les évêques de Laval, Angoulême, Langres, Quimper, Nantes, Séez, etc.

D'habiles maîtres de la vie spirituelle, en développant les Exercices, nous ont donné d'excellents ouvrages, parmi lesquels on compte plus d'un chef-d'œuvre. Celui du P. Lemarchand, nous n'en doutons pas, prendra rang parmi les meilleurs. Il donne à l'esprit et au cœur l'aliment le plus substantiel et le style toujours à la hauteur du sujet sans rien perdre de sa simplicité. A plusieurs égards, on peut appliquer à ce commentaire ce que nous avons dit du texte lui-même. En un mot, cet ouvrage mérite au plus haut degré les éloges d'ailleurs si bien motivés que lui donnent plusieurs de nos plus illustres évêques.

LEPIN (M.) *professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Lyon*. **Jésus, Messie et Fils de Dieu d'après les Évangiles synoptiques.** Fort volume in-18 jésus, *3e édit., revue et corrigée*. . . . . 3 fr. 50

La personne du Christ Jésus ! Ce sujet que Renan rendit naguère si passionnant pour notre monde intellectuel vient de prendre un regain d'actualité à la suite des publications de M. Loisy.

A vrai dire, il n'y a pas de sujet plus important pour tout homme qui pense, et il n'y en a pas qui offre plus d'intérêt à l'apologiste par les résultats auxquels il conduit. Sur les affirmations de Jésus, en effet, concernant soit sa messianité, soit sa filiation divine, la critique moderne a des conclusions suffisamment arrêtées, sur lesquelles il est facile d'établir la transcendance surnaturelle de la personne du Sauveur. D'autre part, on peut trouver, dans le caractère même de la manifestation du Christ Jésus, telle qu'elle ressort des Évangiles synoptiques, la preuve manifeste de l'authenticité de cette manifestation et la preuve de sa vérité. Tel est le sujet intéressant qui est traité en ce petit volume, suivant la méthode rigoureuse qu'exige aujourd'hui la critique des Évangiles.

— **L'Origine du quatrième Évangile**, fort vol. in-12 de plus de 500 pages, 2e *édit*. . . . . 3 fr. 50

Dans ce volume la thèse de l'authenticité johannique a été décomposée en ses diverses parties : authenticité d'époque, authenticité de lieu, authenticité d'auteur. Chaque partie a été examinée au point de vue de la critique la plus récente. Sur tous les points, on trouvera exactement définie la position des savants qui font autorité en la matière ; c'est presque à chaque page que l'on se référera aux opinions de MM. Réville et Loisy, comparées à celles de MM. Holtzmann, Harnack, Jülicher, Abbott, Schmiedel.

Peut-être la marche risque-t-elle d'en être ralentie : l'inconvénient est compensé sans doute par l'avantage d'une documentation complète, qui permet de prononcer, en meilleure connaissance de cause et avec plus d'assurance, le jugement personnel.

Il n'est probablement pas de question qui ait occasionné, de la part des critiques opposés à la tradition, plus d'hypothèses, ni de plus divergentes, ni qui apparaissent, rapprochées les unes des autres, plus contradictoires et, somme toute, plus injustifiées.

Ce fait, joint aux constatations les plus sûres, auxquelles donnent lieu l'examen impartial du témoignage traditionnel et l'étude approfondie du quatrième Évangile lui-même, ne pourra que donner une ferme conviction de l'authenticité de l'écrit de l'apôtre saint Jean.

LEROUX. — La Franc-Maçonnerie sous la 3me République, d'après les discours maçonniques prononcés dans les loges par les FF.·. BRISSON, Jules FERRY, Albert FERRY, LE ROYER, FLOQUET, ANDRIEUX, CLÉMENCEAU, Emmanuel ARAGO, DE HÉRÉDIA, CAUBET, Anatole DE LA FORGE, Paul BERT, etc., 2e éd., 2 beaux vol. in-12 de plus de 450 p. . . . . 7 fr.

Cet ouvrage, recueil unique de documents indiscutables, est un monument de la haine hypocrite que la Franc-Maçonnerie porte à la religion et à la société. Pris au milieu de mille autres, ils ont été groupés avec soin de manière à faire voir l'unité parfaite qui règne dans tout leur ensemble.

Ce genre de publication, dit le *Polybiblion*, était indispensable pour mettre aux mains des publicistes et des hommes politiques, un véritable arsenal où ils trouveront les meilleures armes pour confondre les sectaires qui sont en train de perdre la France.

LE ROY DE SAINTE-CROIX. — Les quatre cardinaux de Rohan (évêques de Strasbourg), en Alsace. Un joli vol. gr. in-8o br. . . . . 2 fr. 50

* **LOISY**, *docteur en théologie, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris*. — **Histoire du canon de l'ancien Testament**, un volume in-8. . . . . 5 fr. »

Cette histoire se partage en trois grandes périodes : période de formation et de paisible possession depuis qu'il y a eu un livre inspiré, officiellement reconnu comme tel dans

la société juive, jusqu'à la fin du IIIe siècle de notre ère ; période d'hésitation et de doutes touchant la canonicité des livres et fragments deutérocanoniques, depuis le IVe siècle jusque vers le milieu du XVIe ; période d'affirmation authentique et décisive, inaugurée du Concile de Trente, définition qui établit par un jugement dogmatique la canonicité des livres et fragments contestés et qui crée sur ce point l'unité d'opinion au sein de l'Eglise catholique.

Manuel de l'Écolier chrétien (Nouveau), suivi des règles concernant la politesse. Ouvrage destiné aux élèves des petits séminaires et autres établissements religieux, par un Supérieur de grand séminaire. 4me édit. In-18 jésus de 350 pages. br., 0 fr. 70

MANGENOT (Eug.) *professeur d'exégèse à l'Institut catholique de Paris.* **L'Authenticité mosaïque du Pentateuque.** Beau vol. in-18° jésus de 350 pag. environ. . . . . 3 fr. 50

Cette étude comprend quatre parties :

La première est consacrée à l'*exposé des systèmes* contraires à l'authenticité mosaïque. Cet exposé développé et systématique n'a pas encore été fait en langue française, au moins par la plume d'un catholique. Beaucoup de prêtres l'avaient demandé à l'auteur. Ils avaient entendu si souvent parler des documents élohiste, jéhoviste, deutéronomiste et sacerdotal que, ne pouvant pas eux-mêmes se rendre un compte exact de ce que signifiaient ces mots, ils désiraient en être informés, non pas sans doute pour accepter les vues des critiques, mais seulement pour en être mieux renseignés et reconnaître les systèmes qu'on opposerait à la thèse traditionnelle. Les objections y sont exposées en toute sincérité, telles qu'elles sont réellement, dans toute leur crudité, sans les atténuer, les pallier ou les cacher. Le rôle de l'autruche qui ne craint plus l'ennemi parce qu'elle ne le voit plus, a toujours paru ridicule. Il est impossible en effet de réfuter sérieusement les systèmes adverses, si on ne les connaît pas à fond. Il ne suffit pas d'en avoir une idée vague et par à peu près ; il faut suivre l'adversaire dans tous ses retranchements et le poursuivre sur son propre terrain.

La seconde partie contient l'*exposé des preuves de la thèse traditionnelle.* Ce n'est pas une réfutation en règle des systèmes critiques. Il eut fallu un énorme volume. Mais le travail tout sommaire qu'il est servira d'utile indication aux lecteurs.

Dans la troisième partie, l'auteur cherche à déterminer quelle *note théologique* mérite la thèse traditionnelle de l'authenticité mosaïque. Il conclut qu'elle n'est pas définie ni de foi catholique, ni de foi divine, mais que, à supposer même qu'elle ne soit pas théologique certaine, elle est cependant si nettement enseignée par la tradition catholique qu'il y aurait témérité à la nier.

Une quatrième partie, plus courte, traite de la *nature de l'authenticité mosaïque.* L'auteur se borne à quelques indications sur ce sujet qui est largement ouvert aux investigations des catholiques et qui devra être traité à l'avenir avec plus de liberté que jamais, *Salvo Ecclesiæ judicio.*

MANY (Serap.), *presb. Sancti-Sulpitii, doct. in sac. Theologia et in Jur. canonico, prof. in Instit. cathol. Paris.* — **Prælectiones juris canonici** in Seminario Sancti-Sulpitii et in Instituto catholico parisiensi traditæ.

— **Prælectiones de Missa, cum appendice de sanctissimo Eucharistiæ Sacramento**, un vol. in-8 de 400 pag. . 6 fr.

L'auteur se garde d'empiéter sur le domaine des théologiens et laisse même le champ libre aux liturgistes : se cantonnant de propos délibéré dans la législation ecclésiastique il étudie, en autant de chapitres, le lieu, le temps de la célébration de la messe, le binage, les honoraires des messes fondées, le *turpe mercimonium eleemosynarum*, enfin le matériel liturgique et le rôle du servant de messe. Dans l'appendice il traite de

la garde de l'Eucharistie, c'est-à-dire de la sainte réserve, de la première Communion, de la distribution de la sainte Communion, enfin du jeûne eucharistique. L'ouvrage se termine par un choix de documents et par une bonne table alphabétique.

Ce qui donne une valeur exceptionnelle à cet ouvrage, c'est l'usage constant des documents et des sources, c'est l'abondance des informations bibliographiques et des références toujours contrôlées, c'est la modération des conclusions appuyées sur des raisonnements très bien conduits, c'est enfin une constante préoccupation d'éclairer la discipline actuelle par es enseignements de l'histoire.

A. Boudinhon, dans le *Canoniste contemporain.*

— **Prælectiones de locis sacris**, seu de Ecclesiis, Oratoriis, Altaribus, Cœmeteriis et sepulturis. 1 v. in-8 de 400 pag. 6 fr.

L'auteur expose la législation de l'Église sur les églises et chapelles, les oratoires privés, les autels, les cimetières et les sépultures. Toutes ces questions trop sommairement traitées dans les manuels élémentaires, sont d'une pratique quotidienne ; on pourra s'en convaincre en constatant combien de décisions toutes récentes ont été rendues par les Congrégations romaines sur ces matières. En effet, elles concernent l'aspect matériel du culte, dont tous les évêchés, tous les curés mêmes ont à s'occuper.

A. Boudinhon, dans le *Canoniste contemporain.*

— **Prælectiones de sacra Ordinatione.** Fort in-8. de 650 pages . . . . 10 fr.

L'étude de l'Ordre faite au point de vue canonique a de nombreux contacts avec la théologie la liturgie et l'histoire. Aussi est-elle très variée. Dans cet ouvrage, l'auteur a surtout en vue la discipline actuelle, mais pour résoudre les questions controversées, il est obligé de faire très souvent appel à la tradition, c'est-à-dire aux témoignages que l'histoire nous donne sur les multiples aspects de la vie de l'Église. A cet égard, on apprendra beaucoup dans la seconde partie du volume qui est relative aux rites de l'Ordination.

On y verra comment l'histoire de la liturgie, qui a fait de si grands progrès de nos jours, permet de donner une solution définitive et d'une simplicité élégante à des controverses qui ont longuement et l'on dirait presque, en pure perte, divisé les théologiens et les canonistes, à une époque où les études liturgiques étaient encore à naître. J'ai surtout en vue, ici, le chapitre intitulé : *De Ritibus orientalibus ordinationum.* M. Many n'est pas de ces auteurs qui n'ose pas prendre parti dès que le problème devient délicat. Après avoir pris connaissance des éléments d'une question, il donne son avis sans tenir compte des préjugés d'écoles et des solutions approximatives.

Bulletin de littérature ecclésiastique.

MARTIN (François), *diplomé de l'École des Hautes Études, professeur à l'Institut catholique de Paris.* — **Textes religieux assyriens et babyloniens**, transcription, traduction et commentaire. Beau vol. in-8 raisin de XXXII-336 pag. . . . 12 fr.

Le texte cunéiforme des tablettes étudiées dans ce volume a été publié en 1895 par J. Craig. Avant ou après cette époque, quelques parties en ont été traduites soit dans les revues spéciales, soit dans des ouvrages assyriologiques de longue haleine.

Mais ni l'éditeur, ni d'autres assyriologues n'en ont tenté la transcription et la traduction complètes. M. François Martin, qui avait déjà transcrit et traduit le deuxième volume des textes religieux de J. Craig, vient de combler cette lacune.

A la suite de la transcription et de la traduction de chaque morceau, il étudie au point de vue philologique les passages les plus difficiles et, à la fin de l'ouvrage, il donne dans un lexique la liste des mots et des formes qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire assyrien de Delitzsch.

Son travail ne s'adresse pas seulement aux assyriologues de profession. Il s'adresse plus encore en un sens à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des religions, surtout aux exégètes. Ces derniers savent trop les rapports étroits de l'histoire des Hébreux et de

celle des Assyriens, les analogies des conceptions religieuses des deux peuples, le monothéisme et le caractère éminemment moral de la religion juive mis à part, pour ne pas se rendre compte de la place que la religion assyrienne doit prendre dans une exégèse vraiment scientifique. S'ils ne veulent pas se contenter de la philosophie religieuse ou de l'exégèse des autres, s'ils veulent remonter aux sources, se servir de documents de première main, ils trouveront dans ce recueil des spécimens des principaux genres de la littérature religieuse babylonienne ou assyrienne : prières, hymnes, psaumes de pénitence, dédicaces et litanies, extraits des rituels, consultations et oracles divins.

— **Le livre d'Hénoch**, traduit en français, avec les variantes des manuscrits ethiopiens et grecs, et des notes critiques par M. François MARTIN, et les membres de la conférence d'Éthiopien de l'Institut catholique de Paris. 1 vol. in-8° cavalier de CLII-320 pages. . . . . 7 fr. 50

MERIC, *ancien professeur à la Sorbonne, docteur en théologie des Facultés de Paris, Rome et Wurzbourg.* — **Le Merveilleux et la Science**, étude sur l'*Hypnotisme*. 5e édit. Beau vol. in-12, de 450 pages . . . . 3 fr. 50

Dans ce remarquable ouvrage, M. Meric s'est proposé de répondre aux objections des physiologistes contre le spiritualisme et le surnaturel : d'éclairer tous ses lecteurs sur le caractère, l'origine et la nature du merveilleux et d'indiquer au clergé en s'appuyant sur les décisions romaines, ce qui est permis et ce qui est défendu dans cette matière.

Un des grands avantages de ce livre, c'est de nous donner enfin des idées claires sur tous les phénomènes confus de spiritisme, d'hypnotisme, de magnétisme, dont on parle sans cesse et qu'on connaît si mal. Aussi nous ne doutons pas qu'il fera la lumière dans un grand nombre d'esprits.

MIELOT (Jean), *secrétaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.* — **Vie de sainte Catherine d'Alexandrie**, texte revu et rapproché du français moderne, par Marius SEPET, de la Bibliothèque nationale. Beau vol. in-4, très richement illustré, 20 fr. »

Cartonnage toile rouge, ornements dorés, tranches dorées. En plus. . . 5 fr.

Ce volume renferme 12 belles chromolithographies dont 4 en camaïeu exactement semblables à celles du manuscrit; 14 grandes gravures hors texte imprimées en noir, en ton chine, avec réserve de lumière, et 24 jolies gravures dans le texte. En outre, chaque page est entourée d'ornements variés et de scènes de la vie de la Sainte, formant plus de 400 dessins imprimés en couleurs.

MOLINA (R. P. de). — **Le Prêtre** d'après l'Écriture sainte, les saints Pères et les docteurs de l'Eglise. 2 beaux vol. in-12. 7 fr. »

Il y a peu d'ouvrages qui aient été plus généralement estimés et qui aient mérité une approbation plus particulière. Rien ne manque de tout ce qui sert principalement à relever le prix et l'excellence d'un livre ; car, soit qu'on le considère par rapport au mérite et à la suffisance de l'auteur, soit que l'on en juge par la dignité des matières qu'il traite et par la manière dont elles y sont traitées, ou même par celle avec laquelle il a été reçu du public, on ne trouvera rien par tous ces différents endroits qui ne conspire à le faire regarder comme un ouvrage excellent en toutes manières.

MONSEIGNAT (Ch. de). — **Un chapitre de la Révolution** ou histoire des journaux de 1789 à 1799, précédée d'une notice historique sur les journaux. In-12. . . . . 2 fr. »

NIQUET, *doct. en théologie, ancien direct. au grand séminaire de Sommervieu.* — **Mois de Mars** des grands et des petits séminaires, ou le Séminariste à l'école de saint Joseph, 4e édit. Joli vol. in-18, orné d'encadrements rouges . . . . . . 0 fr. 80

Panorama de Jérusalem, pris du Mont des Oliviers (1901) par M. DISSARD. Magnifique photogravure de 90 cent. de long. sur 20 cent. de haut., tiré sur fort papier couché, franco : 1 fr. 50

* **PÉCHENARD** (Mgr P.-L.), *évêque de Soissons.* — **Étude historique sur les Conférences ecclésiastiques**, in-8° 2 fr. 50

Bien que les Conférences ecclésiastiques soient très anciennes dans l'Eglise, elles n'avaient fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude spéciale. Mgr Péchenard a entrepris de combler cette lacune, et il l'a fait avec le plus grand succès. Grâce à de patientes recherches à travers les conciles, les synodes et les statuts diocésains de tout temps et de tout pays, il a exhumé une multitude de décrets et de règlements qui éclairent d'une lumière inattendue, cette partie de l'histoire de l'Eglise.

PENBOCH' (J. de). — **Demain**, réponse à la *Fin d'un Monde* de Ed. DRUMONT. Beau vol. in-12, 2e édit. . . . . . . 3 fr. 50

PETITOT (Em.), *ancien missionnaire, officier d'Académie, lauréat des Sociétés de géographie de Paris et de Londres.* — **En route pour la Mer Glaciale**, beau vol. in-12, orné de 6 grav. inédites hors texte. . . . . 3 fr. 50

Vingt ans de séjour dans les territoires canadiens du Nord-Ouest, vingt-cinq mille lieues d'incessantes pérégrinations divisées en quatre-vingt-seize voyages de long cours, sur la terre et sur l'onde, voilà ce que l'auteur raconte avec verve et entrain.

PISANI, *docteur en théologie, doct. ès lettres, chanoine de Paris.* **Les nullités de mariage**, essai théorique et pratique, in-12. Prix . . . . 1 fr.

Extrait de la préface. Appelé par mes fonctions à étudier de nombreuses procédures matrimoniales, je ne veux pas cependant plaider ici une cause qui me serait personnelle. Mettre les gens de bien en garde contre des préjugés, des erreurs, des mensonges qui égarent les esprits et troublent les consciences, c'est, semble-t-il, un motif suffisant pour aborder devant un public instruit et croyant quelques questions qui ne laissent pas d'être parfois épineuses. J'examinerai d'abord le droit qu'a l'Église de créer des empêchements au mariage et de prononcer la nullité des unions contractées au mépris des règles qu'elle a posées, après avoir passé en revue les plus communs des cas ou le mariage se trouve invalide, je terminerai en faisant un exposé rapide des procédures canoniques en matière matrimoniale, je me tiendrai pour satisfait si j'ai pu servir ainsi la cause de la vérité qui se confond avec celle de l'Église.

PLACE (Vict.) *consul général.* — **Ninive et l'Assyrie**, avec des essais de restauration par F. THOMAS. 3 vol. gr. in-fol. 200 fr. »

Splendide publication composée de deux volumes de texte et d'un volume de planches gravées sur acier par les meilleurs artistes, et imprimées en noir et en couleur. L'auteur, après avoir examiné en détail toutes les ruines et restauré les monuments, retrace l'image de ce grand peuple disparu. Il fait connaître le degré de civilisation qu'il a atteint et expose l'état des arts, des sciences et de l'industrie ninivistes.

PROCLUS, *philosophus Platonicus.* — **Opera inedita** quæ primus olim e codd. mss. parisiensis italicisque vulgaverat, nunc secundis curis emendavit et auxit V. COUSIN. Fort vol. in-4. 10 fr.

Edition grecque-latine estimée et très recherchée.

RENAUDET, *prêtre de Saint-Sulpice.* — **Mois de Marie** à l'usage des séminaires et du clergé, 7e édit. Joli vol. in-32, de 176 pages . . . . 0 fr. 65

Reliure chagrin plein, tr. dorée, en plus 1 fr. 50

On trouvera dans cet ouvrage la doctrine spirituelle la plus saine et la plus solide, exposée dans un langage clair, précis et ferme. Nous espérons qu'il contribuera, suivant le désir de M. Renaudet, à répandre dans les âmes sacerdotales une tendre dévotion envers Marie, la reine du clergé, en même temps qu'un désir ardent d'imiter ses vertus.

ROCHEMONTEIX (le R. P. Camille de) S. J. — **Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle**, d'après de nombreux documents inédits, 3 beaux vol. in-8o de 550 pages environ, ornés de cartes et portraits, prix . . . . . 22 fr. 50

Pour ne point embrasser dans toute leur étendue les annales ecclésiastiques de la Nouvelle-France, comme l'ont fait d'autres écrivains, pour s'être cantonné dans le dix-septième siècle, pour avoir dirigé ses recherches principalement sur les religieux de la Compagnie de Jésus, apôtres du Canada, l'auteur n'a cependant pas négligé l'histoire de la colonie française. « En écrivant l'Histoire de la Société de Jésus, dit-il dans l'*Introduction*, nous faisons aussi celle de la Colonie française, car la Société et la Colonie sont restés inséparables, mêlées l'une à l'autre, vivant l'une par l'autre et s'aidant mutuellement. Le clergé séculier, les communautés religieuses d'hommes et de femmes ont également une place dans ce travail ; ils ne pouvaient ne pas l'avoir. » Mais le titre de l'ouvrage en indique l'idée dominante.

Le P. de Rochemonteix a mis à contribution tout ce que les bibliothèques de France, tout ce que les archives générales et particulières de la Compagnie de Jésus ont pu fournir de documents.

Les documents qu'il a puisés à ces sources encore inexplorées lui ont permis de rectifier plus d'une erreur historique répandue dans les histoires et les biographies les plus connues de la Nouvelle-France. En particulier, il a dit, dans l'*Introduction*, le dernier mot sur la suppression des *Relations* en 1673.

Toutefois, cet ouvrage important n'est pas une œuvre de polémique. L'auteur se contente de raconter les faits, et il le fait avec un très grand luxe de *notes* et de *pièces justificatives* à l'appui de tout ce qu'il avance.

RODRIGUEZ (le P. Alp.). — **Jésus-Christ**, *trésor du Chrétien ; la Sainte Communion et la Sainte Messe.* Nouvelle édit. par le P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus. Joli vol. in-12 elzévir sur papier teinté, orné de têtes de chapitre, culs-de-lampe, lettres ornées, et enrichi de deux belles gravures de Phil. Galle . . . . 1 fr. 50

ROHAULT DE FLEURY (Ch.), *ancien élève de l'école Polytechnique, Officier de la Légion d'honneur.* — **Mémoires sur les instruments de la Passion** de N.-S. Jésus-Christ. Magnifique volume in-4, imprimé en caractères elzéviriens, sur fort et beau papier vergé, orné de 24 planches sur acier et de nombreuses gravures dans le texte, broché. . . . . . 25 fr. »

Riche cartonnage, toile rouge, dentelles or sur plats, tranches dorées. 6 fr. «
Demi-reliure chagrin rouge, dentelles or sur plats, tranches dorées. 10 fr. »

Ce livre s'adresse à l'historien, à l'archéologue, à l'artiste, à tous les fidèles et même au sceptique. Tout les soins apportés à l'impression de ce beau livre lui donnent place dans la bibliothèque choisie des bibliophiles, et les personnes pieuses y trouveront l'apologie des reliques de la Passion.

SAULCY (F. de), *de l'Institut.* —**Numismatique de la Terre Sainte.** Beau volume gr. in-4° enrichi de 25 planches gravées par BARDEL . . . . 25 fr. »

Importante publication, fruit de vingt années de recherches. Outre les 20 grandes planches gravées, qui ne comprennent pas moins de 2, 000 figures de médailles, on compte au moins 1,200 inscriptions relevées dans le texte. — Le tout est accompagné de commentaires historiques et critiques.

SILVY (le P. Ant.) *de la Compagnie de Jésus.* **Relation par lettres de l'Amérique septentrionalle** (1710), précédée de son *Journal depuis Bell'Isle jusqu'à Portnelson*, éditée et annotée par le R. P. Cam. de ROCHEMONTEIX, de la même Compagnie. Un joli vol. in-8 LXXII-242 p. . . . . 6 fr.

La relation par lettres de l'Amérique septentrionalle n'avait pas encore été imprimée quoique écrite en 1709-1710. Le manuscrit revêtu du permis d'imprimer du 25 août 1725 se trouvait dans la Bibliothèque du Collège de Louis le Grand, maintenant, il est à la bibliothèque royale de Berlin qui a bien voulu le mettre à la disposition de l'auteur.

Ces lettres sont du plus haut intérêt pour l'histoire du Canada. C'est le récit d'un témoin oculaire, judicieux, observateur, absolument digne de foi. Rien pour la pose et pour l'effét, l'auteur n'a qu'un but, dire ce qu'il a vu, ce qu'il a appris, ce qu'il sait.

La pensée, quoique claire, se dégage souvent pénible et laborieuse ; le style sans apprêts, est loin d'être correct, mais il ne faut pas oublier que ces lettres sont écrites sous l'influence de l'âge et par un religieux auquel un long séjour à l'étranger a fait oublier les délicatesses et même les règles de la langue maternelle.

L'auteur a adopté le genre épistolaire, sans doute, comme il le prétend, pour s'exprimer d'une manière plus intelligible, mais aussi croyons-nous, pour raconter avec plus de facilité, avec plus d'aisance et de liberté, des mœurs d'une nature parfois très délicate, des coutumes bizarres, des scènes grotesques.

* **SOULLIÉ** (Pr.) *docteur ès-lettres.* — **La Messe** ; exposition raisonnée des rites du Saint Sacrifice, suivie de l'ordinaire de la Messe. Un volume grand in-8° de XV-320 p. . . . 3 fr. 50

Ce livre n'est pas un traité dogmatique ou historique de la Messe, ni une exhortation à remplir un devoir sacré; c'est une simple explication du sacrifice des chrétiens, des rites et des prières qui l'accompagnent. Il a semblé utile de les rappeler et de les commenter à tant d'âmes tièdes et indifférentes, qui oublient Dieu parce qu'elles l'ignorent, et pour aviver en elles la foi et la dévotion.

* **TANQUEREY**, *SS., prof. theol. dogmat. in Sem. Parisiensis.* — **Synopsis theologiæ dogmaticæ** ad mentem S. Thomæ Aquinatis hodiernis moribus accommodata.

— *THEOLOGIA FUNDAMENTALIS.* De vera religione ; de Ecclesia Christi ; de fontibus theologicis (5e *édit.*) In-8°. . 4 fr. 50

— *THEOLOGIA SPECIALIS.* T. I. De Fide, de Deo uno et trino, de Deo creante et elevante, de Verbo incarnato. In-8° (5e *édit.*) . . . . 4 fr. 50

T. II. De Deo sanctificante et remunerante seu de Gratia, de Sacramentis et de Novissimis. In-8° (5e *édit.*) . . . . . 4 fr. 50

— **Synopsis theologiæ moralis et pastoralis.** T. I. De pænitentia, de matrimonio, de ordine. In-8° de 628 pages . 4 fr. 50

T. II. De actibus humanis. In-8 de 676 pages . . . . . 4 fr. 50

T. III. De virtute justitiæ et de variis statuum obligationibus. in-8° de 547-236 pag. . . . . 4 fr. 50

Cet ouvrage, fruit de vingt années de labeur, contient sous une forme claire et concise la moëlle des deux Sommes de saint Thomas et de ses meilleurs commentateurs ainsi que les derniers résultats de l'exégèse moderne. Les erreurs rationalistes et protestantes y sont exposées et réfutées sous leurs formes les plus récentes ; l'auteur est allé aux sources et a lu, dans les ouvrages mêmes de nos adversaires, les erreurs qu'il combat.

Mgr Germain, évêque de Coutances, écrivait à l'auteur :

... L'œuvre que vous entreprenez répond à l'un des plus pressants besoins de notre époque.

Adapter les principes de saint Thomas à nos temps modernes, emprunter les armes du Docteur Angélique pour combattre les erreurs contemporaines laissant dans l'ombre les questions les moins utiles pour faire une place plus large aux questions actuelles telles que l'œuvre des six jours, le transformisme, l'hypnotisme, la divinité de Notre-Seigneur ; réfuter les dernières formes du rationalisme et du protestantisme, tel est le but que vous poursuiviez au prix des plus consciencieuses recherches et d'un énergique labeur.

Vous puisiez d'ailleurs aux vraies sources et c'est au texte même de vos adversaires que vous demandiez les objections qu'il s'agit de résoudre...

* **TESSIER**, *curé de Magny-en-Vexin.* — **Saint Eugène**. Le culte de ses reliques à travers les siècles. Beau vol. in-8° orné de gravures. 6 fr. »

THURSTON (C. R. P. Herb.) *de la Compagnie de Jésus.* **Étude historique sur le Chemin de la Croix**, trad. par M. BOUDINHON, *professeur à l'Institut catholique de Paris.* Joli vol. in-12, orné de gravures. . . . . 3 fr. 50

Nombre de dévotions, a-t-on dit, sont plutôt une imitation qu'une forme spontanée de la piété, et leur première faveur est venue de ce qu'elles remplaçaient quelque chose de mieux. Le culte des Saints Lieux, si cher aux fidèles des premiers siècles, gêné par l'occupation de Jérusalem par les Turcs, trouva un refuge dans l'âme des fidèles. On érigea, dans les monastères, dans les propriétés privées, dans les églises, des souvenirs, des reproductions des Lieux bénis par la présence de Notre-Seigneur.

Une tradition veut que la Vierge Marie ait refait tous les jours le chemin que Jésus foula en allant au Calvaire, et que les fidèles après elle aient fréquenté ce sentier des douleurs. L'histoire antique ne nous dit rien sur ce point ; toutefois, le nombre des stations ne devait pas être celui que nous vénérons aujourd'hui.

Il faut attendre le milieu du XVe siècle pour atteindre enfin, après diverses tentatives au chiffre définitif et consacré de quatorze stations. Un livret publié à Leyde en 520, parle de sept chutes de Notre-Seigneur ; un autre edité peu après à Nuremberg mentionne seize stations. Enfin, un carme flamand, Jean Pascha, qui n'était jamais allé à Jérusalem, édita à Louvain, en 1552, sa *Pérégrination spirituelle*. Cet ouvrage eut une vogue incroyable, les versions s'en multiplièrent, et tout porte à croire que nous lui devons le nombre définitif de quatorze stations dont se compose notre chemin de croix.

On voit par ces quelques lignes d'un résumé très incomplet quel intérêt présente l'ouvrage du R. P. Thurston. Nous n'avons qu'à gagner aux exposés de ce genre qui présentent le développement historique de nos dévotions et nous laissent admirer les impressions produites sur l'âme de nos pères par la méditation des souffrances du Maître.

Revue Augustinienne.

TIXERONT (L. J.) *prêtre de Saint-Sulpice, professeur au grand séminaire de Lyon.* **Les origines de l'Église d'Édesse et la légende d'Abgar**, étude critique suivie de deux textes orientaux inédits. 1 vol. gr. in-8° raisin . . . . 5 fr. »

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est appliqué à éclaircir l'origine de l'Eglise mère des Eglises proprement orientales, l'Eglise d'Edesse. Après avoir relevé ce que nous en savons

par l'histoire indiscutable, il s'attaque à la fameuse légende de la correspondance de Jésus et d'Abgar, roi d'Edesse, déjà rapportée par Eusèbe, et dont les récentes découvertes dans la littérature syriaque nous ont fourni des textes complets et précieux. Un important chapitre nous fait assister à l'épanouissement de cette légende dans la littérature syriaque, grecque et latine. Puis l'auteur, reprenant les textes fondamentaux, les étudie, les compare, en fixe la date. Après ce travail critique, il ne reste plus qu'à démêler les éléments vraiment historiques de ce fonds légendaire, et de compléter par les renseignements ainsi acquis ceux que l'histoire certaine avait d'abord livrés. Tel est le plan général du livre où l'auteur, à propos de la question principale, a été conduit à traiter de plusieurs autres questions historiques du plus haut intérêt : le Diatessaron de Tatien, les récits relatifs aux portraits de Notre-Seigneur, la légende de sainte Véronique, les Actes des martyrs syriens des premières persécutions, la correspondance apocryphe d'Abgar et de Tibère, le baptême de Constantin par saint Sylvestre, etc. — Un appendice spécial et considérable est consacré à l'Invention de la vraie Croix, et aux diverses relations que nous en avons. Trois textes inédits, grec, syriaque et arabe, complètent le volume.

TORREILLES, *ancien professeur au grand séminaire de Perpignan.* — **Le mouvement théologique en France**, depuis ses origines jusqu'à nos jours. in-8, br. . . . . 4 fr.

Dans cet ouvrage, l'auteur n'a pas cherché à étudier l'extension du mouvement théologique en France et son influence sur les esprits, mais plutôt à démêler sa nature c'est-à-dire les grands courants de notre théologie, les méthodes qu'elle a adoptées, les principaux problèmes qu'elle a soulevés, la manière dont elle les a résolus, ses triomphes et ses défaites, ses jours de gloires comme ses jours d'abandon et de deuil.

VACANT, *docteur en théologie, professeur au grand séminaire de Nancy.* — **Dictionnaire de théologie catholique** contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire, continué par **E. MANGENOT**, *prof. à l'Instit. catholique de Paris.*

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION.— *Le* Dictionnaire de théologie catholique *paraît par fascicules in-4° de 160 pages (320 colonnes) représentant chacun la valeur de trois volumes in-12 de 300 pag. — Le prix de chaque fascicule* franco *est de* 5 fr. *net, payable dans la quinzaine qui suit la réception du fascicule. — Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent pas séparément.*

Ont paru : T. I, (*A.*) (fasc. I-IX) 2664 col., orné de grav. dont plusieurs hors texte.
T. II (*B.-Cisterciens*) (fasc. X-XVII) 2600 col., orné de grav. dont plusieurs hors texte
T. III (*Clarke-Czepanzki*) (fasc. XVIII-XXV) 2584 col., orné de grav. dont plusieurs hors texte.

Nous avons toujours en magasin une reliure uniforme demi maroq. vert, dos et coins, tranches peigne, dorure sur le dos. Prix : 7 fr. 50.

VIGOUROUX, *prêtre de St-Sulpice, ancien professeur d'Écriture Sainte à l'Institut catholique de Paris, secrétaire de la Commission biblique.* — **Dictionnaire de la Bible**, contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les Saintes Écritures, les questions théologiques, archéologiques, scientifiques et critiques relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament, des notices sur les commentateurs anciens et modernes et de nombreux renseignements bibliographiques.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION. — *Le* Dictionnaire *paraît par fascicules in-4° de 160 pages (320 colonnes représentant chacun la valeur de 3 volumes in-12 de 300 pages). Une gravure hors texte, tient lieu de 16 pages de texte.*

Le prix de chaque fascicule franco *est de 5 francs net, payable dans la quinzaine qui suit la réception du fascicule.*

Il a été tiré 100 exemplaires sur grand papier vélin blanc au prix de 10 francs le fascicule.

Les fascicules ne sont fournis qu'aux souscripteurs à l'ouvrage complet et ne se vendent point séparément

ONT PARU : *Tome I. (A-B.)* LXIII pag. — 1983 col., 637 gravures dont plusieurs hors texte et en chromo-lithographie (fasc. I-VII).

Tome II. (C-F.) 2428 col., 712 grav. dont plusieurs hors texte et en chromolithographie (Fasc. VIII-XVI, 1re partie.)

Tome III. (G-K.) 1880 col., 310 grav. dont plusieurs hors texte et en coul. (Fasc. XVI, 2e partie. — XXII.)

Tome IV. (L.-Pavot) 2240 col., 581 grav. dont plusieurs hors-texte et en couleurs. (Fasc. XXIII-XXV).

Nous avons toujours en magasin une reliure uniforme demi maroq. grenat, dos et coins, tranches peigne, dorure sur le dos. Prix : 7 fr. 50

Lettre de Sa Sainteté LÉON XIII à M. F. Vigouroux.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

L'ouvrage si considérable (*Dictionnaire de la Bible*) que vous avez entrepris dans la pensée de faire concourir toutes les sciences à la défense et à l'explication des divines Écritures fut, dès le moment où vous en formiez le premier dessein, l'objet de notre particulière faveur. Outre l'importance même du sujet, notre esprit se représentait la gloire nouvelle qui en reviendrait au génie catholique, et les sérieux avantages que votre pays ne serait pas seul à en retirer, mais qui pourraient en rejaillir bien au delà. Et ce qui accroissait notre confiance dans le succès de l'œuvre, c'était d'en voir la conduite et la direction aux mains d'un homme tel que vous, dont le rare savoir, la perspicacité dans la critique unie à la modération, et enfin la soumission si fidèle aux enseignements de l'Église nous étaient déjà attestés par tous vos précédents écrits. Toutes ces raisons ne pouvaient manquer de vous obtenir le suffrage des évêques et les encouragements des savants, dont un bon nombre, excités par votre exemple autant que par votre nom, se sont fait un plaisir de s'associer à votre entreprise, pour en partager avec vous le labeur et le mérite.

Il Nous a donc été agréable de voir paraître au jour une portion déjà notable de cette œuvre, fruit de vos communs efforts, et dont le mérite, Nous le savons, ne répond pas seulement à l'attente qu'on en avait conçue, mais excite plus vivement encore le désir de son entier et complet achèvement.

Et, de fait, réunir ainsi dans un seul et même ouvrage et mettre à la portée de chacun tout cet ensemble de connaissances, qui, puisées avant tout aux sources si riches de la sagesse antique, mais complétées aussi par les légitimes résultats de la science moderne, peuvent aider à l'intelligence des Saints Livres, c'est assurément bien mériter de la religion en même temps que des bonnes études. Par là, cher Fils, et grâce à votre zèle, à vos efforts et à ceux de vos collaborateurs, Nous avons la joie d'assister à la réalisation du vœu que Nous exprimions avec tant d'instance dans l'encyclique *Providentissimus Deus* : voir les catholiques s'adonner en bien plus grand nombre à l'étude des Saintes Lettres, et cela avec un égal souci de s'accommoder aux besoins des temps et de se conformer complètement aux prescriptions de la dite encyclique.

Aussi c'est pour Nous un très grand plaisir que de vous exprimer par un témoignage spécial toute Notre approbation : puisse-t-elle, avec le secours de la grâce divine, affermir votre courage et vous donner de nouvelles forces pour la continuation et l'heureux achèvement de votre œuvre !

Et pour ce qui vous touche personnellement, continuez, cher Fils, à procurer à votre religieuse Compagnie l'honneur de vos services ; et que les élèves formés par vous n'aient rien de plus à cœur que de marcher sur les traces de leur maître, et, par leur enseignement ou par leurs écrits, de faire faire à la science biblique des progrès chaque jour nouveaux.

A vous donc et à chacun de ceux qui se sont associés à votre noble et laborieuse entre-

prise, c'est avec effusion de cœur que Nous accordons, comme gage des faveurs célestes, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, ce 3 février de l'année 1896, de notre Pontificat la dix-huitième. LEO XIII PP.

VIGOUROUX (le doct. H.). **Traité complet de médecine pratique,** à l'usage des gens du monde. 4 beaux volumes in-8° cavalier ornés de nombr. grav. en couleurs. *2e édition, net*: 32 fr.

Demi-reliure veau, tête dorée. Prix du volume en plus. 3 fr. 50

Le titre seul de l'ouvrage indique clairement le but de l'auteur. Le D. H. Vigouroux a voulu mettre entre les mains des gens du monde un ouvrage qui leur permette non-seulement de s'instruire, mais encore de conserver leur santé. Le travail n'était pas sans difficultés ; certaines matières sont en effet fort abstraites, d'autres fort peu intéressantes par elles-mêmes, mais cependant nécessaires à connaître. Il fallait donc faire un tout d'une lecture facile, sans négliger aucun détail. Le but est-il atteint ? Nous croyons pouvoir l'affirmer, car l'ouvrage du docteur Vigouroux est un travail sérieux, au courant de toutes les découvertes modernes, et cependant intéressant, facile à lire, et par dessus tout très utile. En effet, grâce à lui, on possédera les notions suffisantes pour pouvoir agir dans les cas pressants, pour sauver même des malades qui succomberaient nécessairement si on n'intervient pas sans retard, en attendant le médecin. Dans les cas moins urgents, il sera tout aussi utile, car il permettra de comprendre le médecin et par conséquent de mieux exécuter ses prescriptions.

Le *Traité complet de médecine pratique*, est ainsi divisé :

T. I. (VIII-472 pages, 247 grav. dont 95 en couleurs). — ANATOMIE *du corps humain*, c'est-à-dire structure du corps à l'état inerte, ou descriptions des *os*, des *muscles*, des *articulations*, des *organes* (187 grav.). — 2. PHYSIOLOGIE, ou étude du corps humain à l'état d'activité, c'est-à-dire comment les organes fonctionnent.

T. II. (600 pages, 57 grav.)—HYGIÈNE, c'est-à-dire les règles nécessaires pour le maintenir en bonne santé.

T. III. (700 pages et 144 grav. dont 50 en coul.) — PATHOLOGIE et THÉRAPEUTIQUE, c'est-à-dire études des maladies et des médicaments qu'on doit prendre pour les guérir.

T. IV. *Anatomie, Physiologie, Hygiène, Pathologie* et *Thérapeutique* des organes de reproduction. L'auteur a cru qu'il était préférable de réunir en un volume l'étude de ces parties afin que le reste de l'ouvrage pût être mis sans inconvénient entre les mains de tout le monde.

Un prospectus spécial illustré est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

ZALENSKI (le P.) S. J. — **Les Jésuites de la Russie-Blanche,** ouvrage traduit du polonais par le R. P. Alex. VIVIER, de la même Compagnie. 2 beaux vol. in-8 . . . . 12 fr.

L'histoire complète de la Compagnie de Jésus, depuis le bref de Clément XIV, jusqu'à la bulle de Pie VII (1713-1814), n'avait pas encore été écrite. L'auteur abondamment pourvu de documents authentiques, s'est bien acquitté de la tâche qu'il s'était imposée et a comblé cette regrettable lacune. Il a embrassé largement son sujet, et même le récit, non seulement jusqu'à 1814 ou 1812, mais jusqu'à 1875, année où il écrivait encore sous les yeux et comme sous la dictée des derniers survivants de la Russie-Blanche.

Imprimerie M.-R. LEROY, 185, rue de Vanves. — Paris.

